DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13463 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 12 MAI 1988

Effet Le Pen à Copenhague

Les élections législatives anticipées qui se sont déroulées le 10 mai au Danemark n'auront en rien clarifié la situation politique. « Grosso modo », les partis du « trèfle à quatre feuilles », comme on appelle communément la coalition minoritaire de centre droit au pouvoir depuis l'automne 1982 à Copenhague, et l'opposition social-démocrate et socialiste populaire maintiennent leurs positions. Autrement dit, M. Poul Schlüter, s'il choisit de rester aux affaires, va rencontrer exactement les mêmes problèmes qu'au cours des cinq dernières années dans la conduite de la politique étrangère et de défense nationale.

Pour des raisons souvent tactiques, la gauche et le petit Parti radical, majoritaires, n'ont cessé les escarmouches, le forçant à remettre systématiquement en cause la stratégie nucléaire de l'OTAN. M. Schlüter aurait souhaité que ce scrutin confirmât la « pleine appartenance » du Danemark à l'alliance atlantique.

Un franc succès, qu'il n'a pas obtenu, aurait sans doute rassuré les Britanniques et les Américains. A l'origine de la crise se trouvait en effet une résolution adoptée le 14 avril par les députés, enjoignant aux navires de guerre alliés de respecter la politique de Copenhague, qui n'accepte pas le passage dans ses eaux territoriales de bâtiments porteurs d'engins nucléaires. Le gouvernement n'aura pas les moyens de remettre en cause ce texte qui avait provoqué la crise.

A ce malaise dans les relations avec l'OTAN viendront sans doute s'ajouter pour le futur premier ministre des difficultés de politique intérieure. Les élections ont en effet marqué le retour en force de l'extrême droite, alias le Parti du progrès, qui recueille 9 % des suffrages, soit deux fois plus qu'en 1987. Fondé au début des années 70 par un avocat, Mogens Glistrup, ce parti était au départ essentiellement un mouvement de protestation plutôt poujadiste.

Avec le temps, les amis de Me Glistrup sont devenus franchement xénophobes et racistes. Ils proposent maintenant de renvoyer tous les musulmans du royaume pour éviter que le Danemark ne devienne un nouveau Liban et de fermer la porte aux réfugiés d'Iran et d'Irak, qui « viennent chez nous pour profiter d'un système d'aide sociale généreux ». C'est un langage qui rappelle étrangement celui de notre Front national.

Jusqu'à présent, les partis traditionnels danois ont toujours refusé de collaborer avec ces trouble-fête.
Mais les seize députés « progressistes » qui font leur entrée aujourd'hui au Parlement entendent maintenant jouer un rôle concret dans la politique danoise, et même au gouvernement. Il est cependant peu probable qu'ils y parviennent, car le Parti radical menace de retirer immédiatement son soutien à la coalition si l'un des partenaires du « trèfle à quatre feuilles » ose flirter avec ce mouvement populiste.

Le Danemark n'est pas le seul des pays nordiques à connaître cette vague d'extrême droite. En Norvège, le Parti du progrès (lui aussi), sans doute moins virulent que son frère de Copenhague, avait recueilli plus de 10 % des voix aux municipales de l'année dernière, et de récents sondages lui accordent 23 % des intentions de vote ! La modération légendaire des Scandinaves donne décidément des signes d'effritement.

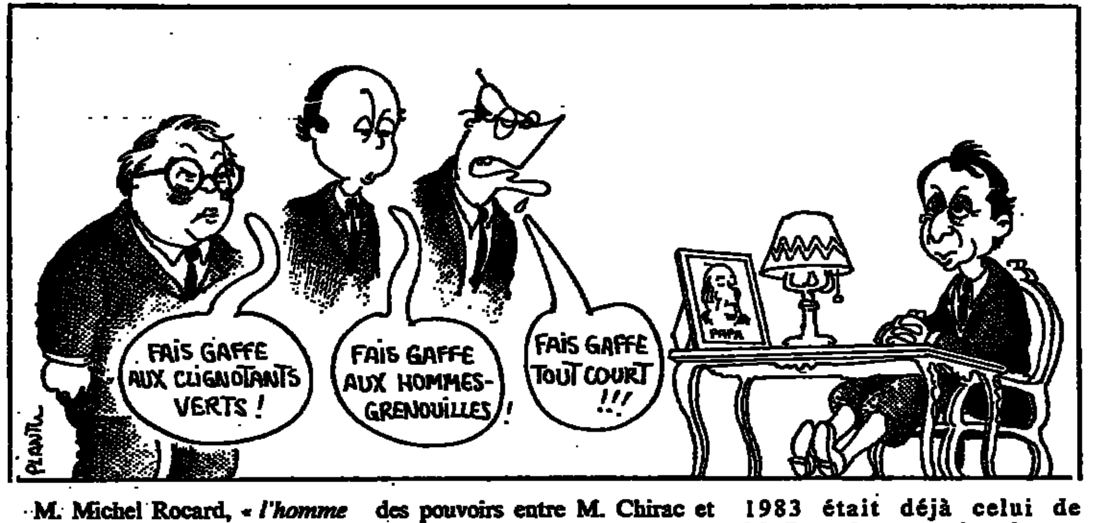
(Lire nos informations page 4.)



La désignation des ministres et les ouvertures vers le centre

Le gouvernement Rocard se donne pour objectif de rétablir la cohésion sociale

La nomination de M. Michel Rocard à Matignon a été accueillie par les centristes et par M. Valéry Giscard d'Estaing comme un signe d'« ouverture » qui reste à confirmer. Chacun attend de juger le gouvernement à ses actes et met en garde M. François Mitterrand contre une dissolution rapide de l'Assemblée nationale, qui restaurerait les clivages anciens. Le nouveau premier ministre, dont l'objectif est d'assurer la cohésion sociale, a reçu, le mercredi 11 mai, M. Pierre Bérégovoy à Matignon. La volonté d'ouverture sera manifestée par l'entrée au gouvernement de personnalités non politiques.



M. Michel Rocard, « *l'homme de tant de renouveaux* », selon l'hommage que lui a rendu M. Mitterrand à Toulouse, quarante-huit heures avant sa réélection, est donc enfin entré à Matignon. Pour quels renouveaux ?

D'abord celui des priorités de l'action politique. L'homme de la lucidité économique va devoir d'abord s'atteler à un immense chantier social. Sa première déclaration, lors de la passation des pouvoirs entre M. Chirac et lui, manifeste qu'il a d'entrée mesuré « *la lourdeur* » de la tâche : « *Je ne veux penser qu'à tous ceux qui, en France, aujourd'hui, ont une inquiétude quelconque — quelle que soit la manière dont ils ont voté — pour leur avenir, pour leur emploi, pour leur formation professionnelle, pour leur sécurité.* » Le discours économique de gestion tenu par la gauche à partir de 1982-1983 était déjà celui de M. Rocard avant même la première élection de M. Mitterrand. La France s'y est habituée. L'ordinaire du menu n'a plus à être expliqué ou vanté. Du « *moderniser et rassembler* », slogan de M. Fabius en 1984, on ne retiendra plus, demain, que le second terme, puisque le premier est tellement passé dans les mœurs qu'il en est devenu banal.

Rassembler sur quoi ? Sur le social, justement, la justice, l'égalité des chances, la solidarité, tous thèmes développés par M. Mitterrand durant sa campagne.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

Les ambitions de l'IEP de Paris

Sciences-Po 1989

Sciences-Po va faire peau neuve. Le conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris vient en effet d'adopter les grandes lignes d'une réforme de la scolarité qui devrait être mise en œuvre dès l'automne 1989. Renforcement de la culture générale (histoire, géopolitique et philosophie politique), rénovation des enseignements spécialisés grâce à une articulation plus forte avec les besoins du monde professionnel, élargissement de l'ouverture internationale, évaluation des enseignants par leurs étudiants : quinze mois après son arrivée à la tête de l'IEP, c'est une véritable révolution culturelle qu'Alain Lancelot engage rue Saint-Guillaume. Plutôt que de jouer la concurrence directe avec les grandes écoles de gestion, Sciences-Po entend redéfinir et assumer pleinement sa spécificité. Sans abandonner son ambition de rester le vivier des élites politiques et administratives françaises.

(Lire page 19.)

Le centenaire de l'abolition de l'esclavage

L'immense frustration des Noirs brésiliens

Le 13 mai 1888, le Brésil était le dernier pays du continent américain a abolir l'esclavage. Que reste-t-il, cent ans plus tard, du rêve de démocratie raciale ?

SALVADOR
de notre envoyé spécial

« *Cent ans sans rien !* » Cent ans après l'abolition de l'esclavage, les Noirs qui réfléchissent sur eux-mêmes éprouvent une immense frustration. A Salvador, la plus noire des villes du Brésil, le slogan fleurit dans les bistrots « *afro* », refuges d'un militantisme spontané, qui se signalent surtout par des odeurs d'huile de palme et des torrents de musique reggae.

L'anniversaire est le 13 mai. Faut-il pavoiser ? Certains militants noirs disent que non. « *Le Noir est passé de la senzala à la favela* », affirme, dans une autre formule cinglante, une Bahianaise bon teint, Arani Santana, présentatrice d'un programme de télé qui valorise la beauté de la race sous forme de défilés de « Miss » en boubous chamarrés. La *senzala* c'était la maison des esclaves. La *favela*, tout le monde sait ce que c'est : le bidonville qui prolifère aux portes ou à l'intérieur des villes et où — c'est vrai — l'homme de couleur abonde plus que dans les beaux quartiers.

Bien des sociologues sont en mesure de démontrer, chiffres à l'appui, en quoi le mythe de la démocratie raciale au Brésil a fait long feu. L'un d'entre eux, Thalès de Azevedo, a fait, il y a près de quarante ans, pour l'UNESCO, une étude sur les élites de couleur dans sa ville natale. Il continue de croire qu'en raison du métissage le problème du racisme est compliqué, car les racistes ont « *tous du sang noir dans les veines* ». Mais il constate : « *Les Noirs forment aujourd'hui la majorité des pauvres. La majorité aussi de ceux qui vivent en position de subordonnés.* »

Les mouvements exaltant la négritude cherchent dans cette date symbolique — 13 mai 1888 — des explications à la situation d'aujourd'hui : avec l'abolition (que le Brésil a été le dernier pays en Amérique à décréter), les anciens esclaves ont été abandonnés à eux-mêmes. « *Lincoln a ouvert quatre mille écoles pour les esclaves libérés*, explique Thalès. *Le Brésil n'en a créé aucune.* »

La comparaison avec les Etats-Unis s'impose. Longtemps, on a opposé le modèle d'intégration brésilien — avec son mélange de sang, sa convivialité raciale, — à la ségrégation dont étaient victimes les Noirs américains. Mais l'intégration a été plus apparente que réelle, et le Noir brésilien constate qu'il s'est laissé endormir par la cordialité des rapports sociaux. Il n'a pas été amené à se défendre, à se rebeller, contrairement à ses congénères des Etats-Unis dont le combat a servi, au bout du compte, à leur assurer une promotion sociale dont les Noirs brésiliens sont privés.

Il y a, aux Etats-Unis, des ambassadeurs, des maires, des hommes politiques importants de race noire. Pas au Brésil, où les diplomates ont uniformément le teint clair de même que les dirigeants politiques, et où un phénomène comme celui de Jesse Jackson ne s'est pas encore produit.

Salvador fait-elle exception avec ses 20 % de Noirs et ses 60 % de sang mêlé ? Clarindo Silva répond que non. Dans son bistrot du Terreiro de Jésus, transformé en guinguette pour animer le vieux quartier, Clarindo explique que, sur les soixante-trois députés à l'Assemblée législative de Bahia, un seul a la peau comme la sienne. Et il montre ses bras dont on dirait, ici, qu'ils sont « *couleur de fourmi* ».

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

COHÉSION SOCIALE

La deuxième mission de François Mitterrand

par ANDRÉ GRJEBINE (*)

LA réélection de François Mitterrand est l'aboutissement d'un projet politique conçu il y a près de vingt-cinq ans. Trois conditions devaient être remplies pour que la gauche puisse accéder au pouvoir et surtout s'y maintenir durablement : 1) la construction d'un parti socialiste puissant ; 2) la marginalisation du Parti communiste ; 3) la constitution d'une coalition de démocrates-sociaux alliée aux socialistes. Les deux premières conditions ont été satisfaites au-delà de toute espérance. La troisième est en voie de l'être.

Aussi longtemps que ce projet politique prévalait, les considérations économiques et sociales lui ont été subordonnées. Dans la période de réorganisation de la gauche qui s'est achevée en 1981, les nationalisations ont joué un rôle-clé dans la stratégie d'étouffement par embrassade du Parti communiste, même si leur utilité proprement économique n'a jamais été clairement démontrée. A partir de 1983, alors qu'il s'agissait de réconcilier durablement la gauche et le pouvoir, les dirigeants socialistes ont acquis une crédibilité économique en s'inclinant devant le conformisme ambiant et la prétendue fatalité du chômage. Certes, les préoccupations sociales n'ont jamais été absentes. Mais l'objectif était d'assister les laissés-pour-compte plutôt que d'éviter leur exclusion. Le traitement social du chômage a été la meilleure illustration de cette approche dichotomique de l'économique et du social. Couronnée de succès sur le plan politique, cette stratégie s'est avérée incapable de juguler la crise et de s'opposer à la montée du lepénisme.

La construction politique échafaudée au fil des ans risque de vaciller si un projet d'intégration sociale n'est pas rapidement mis en œuvre. Dans certains pays, la cohésion sociale résulte de l'histoire. Ainsi, dans les pays scandinaves, la nécessité de s'unir pour survivre dans un environnement naturel difficile a inculqué un sentiment de solidarité d'autant plus fort que leur peuplement était traditionnellement homogène, la situation géographique de ces pays les ayant longtemps placés à l'abri des invasions. La France s'est constituée, au contraire, par vagues d'invasions ou d'immigrations successives. La cohésion sociale ne peut y être conquise que par une puissante volonté d'assimilation qui dépasse les particularismes inhérents à chaque groupe. L'homogénéité croissante des modes de vie et des sources d'informations, l'affaiblissement des idéologies exclusives les unes des autres, enfin deux années de cohabitation, ont préparé le terrain pour entreprendre cette intégration

L'efficacité sans la jungle

Ce projet de longue haleine ne peut être abordé que par une démarche consensuelle. Les choix qui se présentent au pays sont ardus. Ils supposent le rejet des simplifications idéologiques et de l'orthodoxie dominante. La tâche du président sera insurmontable s'il doit déterminer une voie et s'y tenir durablement en faisant face aux critiques de toutes les oppositions. De plus, dans la plupart des cas, chaque option a ses avantages, il s'agit donc d'en privilégier une, tout en récupérant les avantages des autres.

Une stratégie judicieuse doit intégrer les contradictions. La formation d'un consensus réel pourrait ainsi conditionner le succès de la nouvelle politique. La réussite de son projet politique et le soutien critique probable des démocrates-sociaux devraient donner à M. Mitterrand une assise suffisante pour jeter les bases du nouveau projet. Une course de vitesse s'engagera alors contre la droite des corporatismes et des exclusions guidée par MM. Chirac, Pasqua et Le Pen.

Dans cette optique, trois priorités paraissent s'imposer : placer la solidarité au cœur même de la politique économique ; desserrer la contrainte extérieure pour s'attaquer enfin au chômage ; améliorer la compétitivité des entreprises en favorisant la participation des salariés.

On ne stoppera pas l'ascension de M. Le Pen en confortant un électorat d'exclus par un discours d'exclusion, mais en réintégrant ces exclus dans la communauté nationale. La solidarité ne doit plus être la voiture-balai de l'efficacité, mais sa condition même. Nul ne conteste la nécessité d'une plus grande flexibilité de l'économie. Reste à savoir si la meilleure voie pour y parvenir est d'appliquer toujours et partout la loi de la jungle ou de rechercher l'efficacité économique par la cohésion sociale.

L'expérience suédoise peut servir de point de repère. Elle associe la cohésion sociale et l'efficacité. L'industrie suédoise est ainsi celle qui en Europe s'adapte le mieux à la mutation technologique et où la diffusion des nouvelles technologies est la plus avancée. Ce résultat s'explique notamment par la politique de l'emploi et de la formation qui assure une régénérescence permanente du tissu économique : les Suédois ont accepté depuis longtemps les licenciements et les faillites, quitte à recycler les travailleurs vers des firmes plus compétitives qui disposent ainsi d'une main-d'œuvre qualifiée. La contrepartie de cette réussite réside dans la lourdeur de la fiscalité et les risques de bureaucratie.

Ces coûts sont jugés acceptables dans un pays imprégné de solidarité comme la Suède. Ils ne le seraient pas en France. Ils doivent donc être évités. En réalité, le choix n'est pas entre le « tout-Etat » des dirigistes et l'« Etat minimal » des libéraux. Dans aucun pays européen l'initiative privée n'est parvenue à créer spontanément suffisamment d'emplois pour compenser la réduction dans leurs industries traditionnelles. Par ailleurs, les besoins collectifs continuent à croître, ne serait-ce qu'en matière d'éducation et de formation, domaines qui constituaient la priorité des principaux candidats.

L'Etat ou les collectivités locales doivent donc susciter la création d'emplois publics ou privés. Le principe de la concurrence ne doit pas être négligé pour autant. Il n'est pas l'apanage du secteur privé : des services publics peuvent être mis en concurrence et des entreprises privées se trouver en situation de monopole. Ces créations d'emplois n'impliquent pas forcément une progression des dépenses publiques. Celle-ci peut être limitée en faisant payer aux consommateurs le prix de certaines prestations.

Menaces et rejet

Dans l'immédiat, la réduction du chômage passe par un desserrement de la contrainte extérieure. Bercés par un calme social trompeur, les hommes politiques ont fini par croire que la montée du chômage serait sans conséquences politiques et sociales. Les uns et les autres ont multiplié les discours vantant les avancées de la construction européenne et négligeant les bouleversements et les menaces qui l'accompagnent. Le sentiment de rejet de ceux qui se sentent incompris et sacrifiés s'est ainsi amplifié. Le score obtenu par M. Le Pen a ébranlé cet optimisme à courte vue.

La construction européenne est, certes, une grande ambition, encore faut-il qu'elle ne conduise pas à une Europe dominée par une Allemagne qui imposerait la loi de l'orthodoxie économique et de la déflation compétitive à ses partenaires. C'est dans cette optique qu'il convient d'examiner la première question que devra résoudre le gouvernement en matière économique : doit-on persévérer dans l'austérité ou tenter d'en sortir en desserrant la contrainte extérieure, soit par une réforme en profondeur du SME, soit par une forte dévaluation, soit encore par une mise en réserve du SME ?

Les salariés et l'entreprise

La première option nous met en phase avec l'Allemagne, mais nous enferme dans le cercle vicieux de l'austérité : la faiblesse de la demande décourage les investissements. Le vieillissement de l'appareil de production qui en résulte réduit encore sa compétitivité et entraîne une détérioration structurelle de la balance commerciale. La seconde option ferait courir le risque d'une reprise de l'inflation. Mais cette opposition peut être dépassée en contrecarrant le risque inflationniste par une réduction des prélèvements obligatoires sur les entreprises ou une baisse de la TVA.

La troisième priorité réside dans la consolidation de la désinflation et l'amélioration de la compétitivité des entreprises par la participation des salariés. Le rapport qui vient d'être rendu public, à Bruxelles, sur les avantages du marché unique présente celle-ci comme une nécessité pour que les entreprises françaises puissent aborder avec succès une compétition plus ouverte. De 1981 à 1986, la gauche est parvenue à convaincre les salariés de l'importance pour eux d'une bonne marche des entreprises.

Au contraire, le gouvernement de M. Chirac n'a même pas tenté de faire comprendre au patronat que l'efficacité économique est inséparable du dialogue social et qu'on ne saurait durablement demander des sacrifices aux salariés sans les associer et les intéresser à la gestion des entreprises. Il appartiendra donc au nouveau gouvernement de s'attaquer à cette composante essentielle de la compétitivité.

Concilier l'efficacité et la solidarité tout en recherchant un consensus aussi large que possible apparaît comme un pari singulièrement difficile à relever. Mais une modernisation de l'économie sans explosion sociale et sans lepénisation de notre vie politique est sans doute à ce prix. Après avoir réconcilié la gauche avec le pouvoir, il incombe à François Mitterrand d'achever son œuvre en réconciliant les Français.

(*) Chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

Vraie droite

par MAURICE DELARUE

N'APPARTENANT pas à ce que Georges Marchais appelait jadis *« la fausse gauche »*, mais à la vraie droite, je ne prendrai pas le deuil après la réélection de François Mitterrand. Son premier septennat a produit quelques effets dont la droite ne peut que se féliciter et que n'inspiraient nullement, bien au contraire, les « cent dix propositions » du candidat de 1981 et du « programme commun de la gauche ».

M. Mitterrand a torpillé le PCF. Etant donné l'état de décomposition du communisme mondial, que toutes les odeurs de poisson salé ne parviennent pas à couvrir si j'en crois *le Monde* du 23 avril, il n'a désormais aucune chance de s'en remettre.

MM. Mitterrand et Mauroy ont désindexé les salaires et les prix, mesure d'assainissement économique que le patronat le plus militant n'avait jamais osé espérer.

M. Mitterrand a aboli l'indéfendable monopole d'Etat de la télévision française. Certes notre « paysage audiovisuel » n'est pas des plus reluisants (encore qu'il ne soit pas le pire), mais un pas décisif a été fait pour l'affranchir de toute tutelle autre que celle du public, et pour mettre à la disposition des Français des journaux télévisés privés, pluralistes, concurrents, seule garantie, comme dans la presse écrite, de leur objectivité.

M. Mitterrand a pratiqué à l'égard de l'URSS une diplomatie musclée. En prenant position au bon moment, au bon endroit, le 20 janvier 1983 au Bundestag, il a *contribué efficacement* à dénouer la crise des euromissiles et à amener le Kremlin à reculer et à composer, comme Mendès France en 1954 pour le réarmement allemand et de Gaulle dans l'affaire de Berlin en 1958-1960 entre autres.

Enfin je ne regretterai pas que la Bourse de Paris se soit si bien défendue pendant le règne de M. Mitterrand.

Pour autant, je n'ai pas voté pour le candidat socialiste de 1988. Ayant lu et relu sa *Lettre aux Français*, j'y ai trouvé un beau morceau d'éloquence républicaine, mais rien de concret ni de précis pour résoudre les problèmes que l'avenir pose à la France et aux Français. Je n'ai pas eu suffisamment confiance pour croire qu'il ferait cette fois-ci le contraire de ce qu'il ne disait pas.

Au courrier du Monde

FAUX

« L'âge du candidat »

Dans son édition du 5 mai, dans la rubrique courrier, et sous le titre « L'âge du candidat », le Monde a publié une lettre signée de mon nom.

Il se trouve que je ne suis pas l'auteur de ce texte, et qu'il ne s'agit pas d'un problème d'homonymie : cette lettre est un faux. En effet, le texte qui vous est parvenu porte en référence, non seulement mon nom, mais également mon adresse, et ma signature y est pauvrement imitée.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter cette information à la connaissance de vos lecteurs. En effet, ce faux a été publié le jour même où votre journal faisait état de l'appel contre le Front national dont, avec Henri Cartan et Laurent Schwartz, j'avais pris l'initiative quelques jours auparavant. Je me sens particulièrement engagé vis-à-vis des quelque onze cents personnes qui ont maintenant signé *notre appel, et qui peuvent avoir été* troublées par une coïncidence somme toute étrange.

MICHEL BROUÉ
(Paris).

VOCATION

Comptes bancaires et modernisation

Les banques ont raison de se désencombrer des petits comptes. Il y a pour ceux-ci, et pour l'épargne modeste, les chèques postaux, le Trésor, la Caisse d'épargne et ses carnets de chèques, les SICAV de la *poste, tout un réseau créé justement* afin de les accueillir.

Laissons leur vocation aux banques : le commerce, l'industrie et les investisseurs. Elle feront ainsi mieux le travail qui leur incombe, et toute l'économie y gagnera. C'est en cela qu'elles sont un service public, si ce mot a un sens précis, ce dont je doute.

Il serait quand même temps de moderniser les mentalités de ce pays *si on* veut *le sortir de sa crise* actuelle.

J. GROSDIDIER DE MATONS
(Washington).

ACTUEL

Un appel à la fraternité

Pour la première fois dans l'histoire, il y a deux ans et demi, le 15 novembre 1985, toutes les Eglises et confessions, toutes les obédiences maçonniques et quatre associations humanitaires, la Ligue des droits de l'homme, la LICRA, le MRAP, Droits de l'homme et Solidarité, avaient signé ensemble un appel commun à la fraternité.

Ce texte était prémonitoire et prophétique. Il est surtout plus actuel que jamais. C'est un « non » clair et net aux thèses et aux idées exprimées par M. Le Pen.

Il y a urgence. Sur les 14 % de ceux qui ont suivi M. Le Pen le 24 avril, combien ne savent pas à quel point le leader du Front national et ses lieutenants ont combattu ce texte, l'ont traîné dans la boue, y ont vu une pure et simple *« décadence »* ? Et je suis certain que nombre de ces électeurs qui prennent connaissance de ce texte sont d'accord avec lui, comme tous ceux qui l'ont signé.

Une Charte des droits de l'autre, suscitée par Droit de l'homme et Solidarité, a été signée depuis un an par cinquante-deux associations humanitaires.

L'immense majorité des Français, en leur âme et conscience, signent de tels textes, qui sont le cœur même de la vraie France et le cœur de leur cœur, j'en ai la très vive conviction.

JEAN-FRANÇOIS SIX,
délégué général de Droits de l'homme et Solidarité.

SAGESSE

Origines étrangères

Dans un ouvrage récent (*Nos ancêtres les bougnoules*, d'Alain Nimier et de César Garnier, éditions L'Harmattan), qui recense plus de quatre mille personnalités françaises d'origines étrangères diverses, j'ai noté cette phrase qui mérite à mon sens un temps de réflexion : *« Il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage »* (page 23). Elle est de Montaigne, un sage français... d'origine étrangère, lui aussi !

ROGER LANTIER
(Neuilly, Hauts-de-Seine).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



URSS : à l'approche de la conférence nationale du PC

M. Gorbatchev propose une profonde redéfinition du rôle du parti dans l'Etat

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev veut redéfinir le rôle du Parti *communiste* en *Union* soviétique. Exposant, le samedi 7 mai, les *« principales propositions »* de réformes politiques qu'il compte avancer, fin juin, devant la dix-neuvième conférence du PCUS, le secrétaire général a, en effet, mis l'accent sur sa volonté de dégager le parti de ses fonctions de gestion politique et économique pour en refaire l'organisation d'*« avant-garde »* qu'il n'a, en théorie, jamais cessé d'être.

M. Gorbatchev n'a toutefois donné aucune précision sur les mesures concrètes qui *devraient être* adoptées pour mener à bien ce changement radical, et le mystère reste ainsi entier sur les textes que la direction va *soumettre* à l'examen de la conférence. En temps normal, les propositions du bureau politique sont, au contraire, publiées de longs mois avant l'ouverture des congrès et conférences, et cette entorse aux règles les plus établies donne la mesure de l'enjeu de cette bataille et de son incertitude.

Idée de base, depuis les premières années du pouvoir soviétique, de tous les communistes réformateurs, discutée en ce moment même en Hongrie et régulièrement évoquée en Pologne, l'éventuel limitation du parti à son rôle d'avant-garde politique et idéologique implique, en effet, le démantèlement du gigantesque appareil bureaucratique qui a imposé sa domination en URSS.

Car, aujourd'hui, il n'y a pas un appareil d'Etat, des cadres (de l'industrie, de l'Université ou des arts) et un appareil du parti, mais un seul et même corps de pouvoir au sein duquel on se répartit les tâches et dans lequel l'esprit de soumission hiérarchique conditionne les succès de carrière. Le résultat de ce système de caste est non *seulement* l'étouffement de toute liberté et le dépérissement des institutions d'Etat, mais l'étouffement aussi de toute idée novatrice et la sclérose, au bout du compte, dont les années brejnéviennes ont été le moment d'apothéose.

Séparer clairement les fonctions du parti et celles de l'Etat reviendrait ainsi à redonner un rôle réel aux assemblées élues et aux instances exécutives qu'elles mettent en place, à réduire le nombre des militants du parti et à laisser s'affirmer de réels gestionnaires dégagés des préoccupations d'orthodoxie idéologique. Bref, il s'agirait d'une réelle révolution politique, qui serait d'autant plus spectaculaire que M. Gorbatchev a également insisté sur la nécessité que la conférence adopte comme *« objectif »* une *réforme juciciaire et* légale, *base,* a-t-il dit, d'un *« Etat socialiste de droit »*.

« Panique, confusion »

Pravda en tête, tous les quotidiens soviétiques consacrent donc, mercredi matin, toute la largeur de leur « une » à ce texte de M. Gorbatchev titré : *« A travers la démocratisation, vers un nouvel aspect du socialisme. »* Reste pourtant à voir si la conférence pourra réellement ne serait-ce qu'impulser un changement de cette taille, et l'on est à cet égard dans le noir.

D'un côté, M. Gorbatchev a marqué, ces derniers mois, point sur point sur les conservateurs, qui *s'étaient trop vite démasqués en lan*çant une offensive contre lui en mars. De l'autre, les conservateurs sont toujours en poste à tous les échelons de l'appareil. D'un côté, les réformateurs ont l'avantage de l'initiative, mais de l'autre M. Gorbatchev n'a pas craint de reconnaître, dans ce discours prononcé samedi dernier devant les responsables de la presse, que la « perestroïka » avait, jusqu'au *« sommet »*, semé la *« panique »* et une *« réelle confusion »* dans beaucoup d'esprits et que beaucoup de gens, tout simplement, *ne s'y retrouvaient plus dans* la rapidité du changement d'atmosphère.

Cela est *d'ailleurs si vrai* que M. Gorbatchev a longuement appelé les journalistes, ses principaux alliés, à ne pas trop vite lancer l'anathème de conservateur contre les cadres qui n'arrivent pas à prendre le tournant. En clair, la presse a été invitée à mettre de l'eau dans son vin, et cette prudence dit à elle seule à quel point la voie est étroite pour M. Gorbatchev, qui a lui-même, dans le même discours, violemment fustigé ces mêmes conservateurs.

Plus significativement encore, M. Gorbatchev a éprouvé le besoin de dire que le secrétaire général agissait et parlait *« au nom du bureau politique »* – ce qui va, en principe, sans dire et devait donc aller mieux en étant répété.

Bataille il y a et bataille il y aura – jusqu'à la dernière minute de *cette conférence,* dont les cinq mille délégués, a indiqué M. Gorbatchev, devront être des partisans actifs et vaillants de la « perestroïka ». Et pour que ce vœu ne reste pas pieux, le secrétaire général a précisé que le comité central s'était prononcé sur les procédures d'élection de ces délégués, qui devront être choisis par les organisations de base et les comités du parti – c'est-à-dire pas par les seuls comités qui sont les organes intermédiaires de l'appareil.

BERNARD GUETTA.

● **L'Union démocratique s'est constituée en parti politique.** – Les représentants de groupes informels réunis depuis samedi à Moscou se sont constitués en parti politique, *l'Union démocratique, qui milite pour* l'instauration d'une démocratie à l'occidentale en URSS, a indiqué, le mardi 10 mai, l'un de leurs porte-*parole. Les « congressistes » ont* adopté *à « la quasi-unanimité »* le programme et les statuts de l'Union démocratique ainsi qu'une *« déclaration »* et une résolution faisant de cette organisation un parti, a dit à l'AFP Mme Evguenia Debrianskaïa. Les délégués devaient se réunir à nouveau mercredi pour poursuivre l'élection des vingt et un membres du « conseil central de coopération », l'organe directeur du parti, a-t-elle ajouté.

L'étape suivante, a dit Mme Debrianskaïa, sera l'envoi, la *semaine prochaine, au présidium du* Soviet suprême (direction collégiale de l'Etat), d'une demande d'enregistrement de ce nouveau parti. – *(AFP.)*

● **Boukharine retrouve son *titre d'académicien.*** – *Nikolaï* Boukharine, l'ancien chef de l'« opposition de droite » sous Staline, condamné à mort en 1938 et fusillé, est redevenu académicien à titre posthume, à la suite d'une décision prise le mardi 10 mai, par le présidium de l'Académie des sciences de l'URSS, a annoncé l'organe du gouvernement soviétique, les *Izvestia.* Boukharine et dix-neuf autres compagnons de Lénine, *victimes eux aussi des purges* staliniennes en 1938, avaient été réhabilités début février par la Cour suprême de l'URSS. – *(AFP.)*

POLOGNE : fin de la grève aux chantiers navals de Gdansk

« Un cessez-le-feu, pas une défaite »

La grève *d'occupation* des chantiers navals Lénine de Gdansk a pris fin, le mardi 10 mai, peu avant 20 heures (heure locale), à la suite d'un vote des *grévistes.* Les ouvriers, qui avaient cessé le travail le 2 mai, n'auront donc rien obtenu, puisqu'ils avaient rejeté l'offre d'augmentation salariale de la direction, celle-ci refusant catégoriquement de se prononcer sur la revendication concernant le rétablissement de Solidarité.

Aux aciéries de Nowa-Huta, près de Cracovie, le travail reprend progressivement : selon la direction, 60 % des ouvriers se trouvaient à leur poste lundi et 75 % mardi. A l'usine de tracteurs Ursus de Varsovie, la grève a été suspendue jusqu'à jeudi pour permettre le déroulement de négociations.

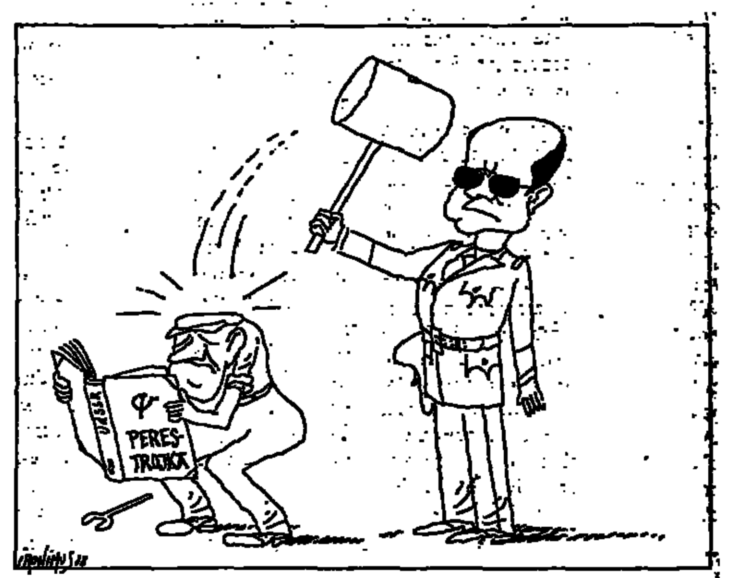
Les sept cents à mille grévistes de Gdansk ont quitté les chantiers en début de soirée avec M. Lech Walesa et se sont rendus en cortège à l'église Sainte-Brigitte, sous les acclamations de la foule, pour une messe. A la demande de l'évêque de Gdansk, les forces de l'ordre s'étaient éloignées. Dans l'enceinte des chantiers, la décision de mettre fin à la grève a été accueillie par un silence total. Certains avaient les larmes aux yeux. *« C'était l'unique solution,* a commenté un ouvrier. *Ce n'est pas une défaite, c'est un cessez-le-feu. »*

Deux images resteront sans doute de ce mois de mai polonais. D'abord celle de policiers en civil le 1er mai, gros bras et baskets, la matraque dans une main, les gaz lacrymogènes dans l'autre, brusquement sortis des rangs des manifestants pour mieux leur taper dessus, hommes, femmes, vieillards, devant des rangées de miliciens en uniforme, pour une fois immobiles. Dix jours plus tard, c'est l'image d'un cortège d'ouvriers silencieux, défaits mais la tête haute, défilant dans les rues de Gdansk après avoir mis fin à leur grève. A leur tête, Lech Walesa, l'électricien devenu Prix Nobel, qui ne voulait pas de ce conflit mais a quand même suivi les grévistes jusqu'au bout, comme il s'y était engagé. Des rangs des ouvriers se détachent la soutane noire d'un jeune prêtre, une croix de deux mètres, le portrait du pape.

Ces images symbolisent la Pologne du général Jaruzelski, non plus celle des chars dans les rues enneigées *du 13 décembre 1981, mais* celle de 1988, celle d'un pouvoir au bord de la banqueroute qui cherche à imposer une réforme économique assortie de hausses de prix draconiennes à une population qui n'aspire qu'au pluralisme politique. Les vainqueurs ne sont pas nécessairement ceux qui ont la matraque à la main, pas plus que les vaincus ne sont ces visages défaits et épuisés.

Le régime du général Jaruzelski ne sort pas particulièrement grandi de cette crise, la plus grave qu'il ait dû *affronter depuis l'instauration* de l'état de guerre pour liquider Solidarité, il y a près de sept ans. Déclenchée le 25 avril par une grève presque anodine dans les transports en commun de Bydgoszcz, ce conflit aura été marqué par une extrême confusion dans l'attitude du pouvoir.

Tout d'abord, il n'a pas su prévoir la crise, que tout le monde pourtant semblait voir venir. Depuis le début de l'année, les intellectuels polonais multipliaient les mises en garde, notamment dans la presse, contre *« la frustration et le désespoir »* engendrés par *« l'effondrement économique ».* En vain. M. Walesa lui-même, dans une déclaration prémonitoire à la presse occidentale à la veille du début de ce conflit, affirmait : *« La situation est de plus en plus dramatique, nous sommes très préoccupés. »*



Dessin extrait du « Süddeutsche Zeitung »

Le rôle de Solidarité

Lorsque la grève a fini par éclater à Bydgoszcz, puis à Nowa-Huta, puis à Gdansk, puis à Varsovie, le pouvoir s'est montré incapable *d'adopter une stratégie cohérente* pour en venir à bout, oscillant en permanence entre les arrestations, la satisfaction quasi immédiate des revendications salariales, le recours à la force, la négociation et l'intimidation. Sur un seul point, il est resté *inflexible : le refus de légaliser Soli*darité. Pour le reste, il a, certes, évité le pire, puisque les mouvements de grève sont restés très localisés : la Silésie, par exemple, une région traditionnellement militante, n'a pas bougé. Mais cela est davantage dû à l'incapacité des ouvriers à se mobiliser massivement et au réalisme de Solidarité, qui s'est abstenu de lancer des mots d'ordre enflammés, qu'à l'habileté tacticienne du gouvernement. La direction du parti apparaît maintenant divisée, les uns donnant l'ordre à la police d'intervenir contre les grévistes de Nowa-Huta pendant que les autres y envoient une mission de médiation catholique.

Il ne reste plus au général Jaruzelski qu'à solliciter de la Diète des *pouvoirs spéciaux pour appliquer* son programme économique, ce qu'il devait faire mercredi 11 mai – et encore, en reculant, puisque le projet de loi a dû être atténué sous la pression des syndicats officiels OPZZ.

En apparence, Solidarité n'a rien gagné non plus, mis à part l'emprisonnement de plusieurs de ses dirigeants. Mais ce que l'on a pris l'habitude d'appeler depuis six ans le *« syndicat dissous »* a fait la preuve de son existence. Ce n'est pas *Solidarité qui* a lancé les grèves de ces dernières semaines. Au contraire, M. Walesa n'a pas caché qu'il aurait préféré les éviter. *« Le déclenchement a été prématuré, les jeunes des chantiers navals ont surpris tout le monde, moi y compris »,* a-t-il déclaré, le 7 mai, au quotidien de Berlin-Ouest *Tageszeitung.* La direction de Solidarité prévoyait, en effet, de lancer une campagne de protestation au mois d'août.

Pourtant, c'est vers Solidarité que se sont spontanément tournés les grévistes, faisant appel à l'aide et au savoir-faire des anciens, et incluant le rétablissement du syndicat indépendant dans leurs revendications. Quant à Lech Walesa, élément capital dans ce conflit, il a su une fois de plus maîtriser la situation, bien qu'à son corps défendant.

L'Eglise a elle aussi joué un rôle important dans cette crise, tentant toutes les médiations possibles pour éviter l'explosion. Voyage-éclair de l'archevêque de Cracovie pour consulter le pape à Rome, contacts réguliers entre l'épiscopat et le bureau politique, envoi d'intellectuels catholiques dans les usines, rien n'a été ménagé. Elle restera d'autant plus vigilante.

Il reste ces jeunes grévistes que l'on dit plus radicaux que leurs aînés de 1980 et qui ne voient de perspectives que dans l'émigration. L'assaut brutal des « zomos » à Nowa-Huta, la guerre des nerfs et le siège des chantiers navals ont sans doute accru leur amertume. Pour eux, ce *conflit n'a rien changé, et la frustra*tion peut à tout moment tourner au désespoir.

SYLVIE KAUFFMANN.

Diplomatie

La vingt-sixième rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze

La ratification du traité FNI, enjeu inattendu des entretiens de Genève

WASHINGTON
de notre correspondant

MM. Shultz et Chevardnadze sont-ils voués à remettre indéfiniment sur le métier leur ouvrage, à réexaminer encore *et toujours* des points qui semblaient acquis ? Leurs nouveaux entretiens, qui débutent mercredi 11 mai à Genève, et sont en principe les tout derniers avant le sommet de Moscou, à la fin du mois, devaient primitivement porter pour l'essentiel sur le grand dossier du désarmement : la négociation Start sur la réduction des armements stratégiques.

Mais l'enjeu réel de cette rencontre (la vingt-sixième entre les deux ministres des affaires étrangères) est désormais tout autre : préserver les chances de ratification par le Sénat américain du traité sur l'élimination des armes nucléaires intermédiaires (FNI), signé en décembre dernier à Washington par MM. Reagan et Gorbatchev. Une ratification que, récemment encore, *on croyait certaine,* mais qui ne l'est plus.

Faute d'éclaircissements précis de la part de l'URSS sur divers points concernant la vérification, le traité ne sera pas ratifié d'ici au sommet, et risque de ne pas l'être avant fort longtemps. *C'est du moins* ce que les responsables du Sénat, agissant apparemment de concert avec la Maison Blanche, ont souhaité faire comprendre aux Soviétiques en ajournant *sine die,* à la veille de la rencontre de Genève, le début de la *procédure de ratification (le Monde* du 11 mai).

Neuf points sont en litige, à propos desquels les Américains estiment que les Soviétiques restent dans un vague inacceptable, ou même sont revenus sur des *points* d'accord précédemment acquis. Il s'agit, a expliqué mardi un haut responsable du département d'Etat, de questions souvent très *techniques* (peut-on inspecter l'intérieur d'un conteneur dont la taille est inférieure à cele que représente un SS-20 complet, par exemple), ou bien d'affaires qui reviennent sur le tapis, alors qu'elles semblaient réglées depuis belle lurette, comme les Pershing-A1.

Le responsable américain s'est déclaré confiant dans la possibilité de résoudre ces difficultés inattendues à Genève, estimant que pour l'essentiel elles proviennent de l'extrême complexité du dossier. Mais, tout en se disant optimistes, les porte-parole insistent sur le fait que les préoccupations du Sénat sont « légitimes » et partagées par l'administration.

En apparence, le Cong[...] Maison Blanche so[...]s d'accord. La réali[...] pourtant plus complexe : l'adm[...]stration n'a en fait guère d'autre choix que de *tenir* le plus grand compte des observations du Sénat, si elle veut préserver les chances de ratification du traité et éviter de se faire taxer de faiblesse à l'égard de Moscou.

De leur côté, les démocrates, qui contrôlent le Sénat, ont tout intérêt à montrer qu'ils font grand *cas de la* sécurité des Etats-Unis, de manière beaucoup plus pointilleuse que l'administration républicaine. Ils ont également intérêt à réduire l'importance du sommet de Moscou et du bénéfice que M. Reagan peut en tirer, et résistent difficilement à la tentation de montrer que les choses sérieuses se passent au Sénat et nulle part ailleurs : *« Le 29 mai* [jour prévu de l'arrivée de M. Reagan à Moscou] *n'est qu'une date sur le calendrier, une date qui ne signifie rien pour moi ni pour le Sénat »,* a même déclaré le plus sérieusement du monde le leader de la majorité démocrate à la Chambre haute, M. Robert Byrd.

De là à affirmer que ces difficultés de dernière minute sont créées par les responsables démocrates pour augmenter les chances de leur parti en novembre prochain, il n'y a qu'un pas, allégrement franchi par certains responsables soviétiques et par les *Izvestia.* Mais ce pas, la Maison Blanche ne peut pas, elle, se permettre de le franchir, du moins tant que les Soviétiques n'auront pas fait preuve de bonne volonté à Genève et dissipé l'éternel [...]çon qui, vu d'ici, pèse sur eux : [...]e vouloir « tricher ».

Les conversations entre M. Schultz et M. Chevardnadze porteront aussi sur les Start. *Il* est désormais admis qu'un traité sur une réduction de 50 % des armements stratégiques ne pourra être signé lors du sommet de Moscou, mais l'administration américaine s'interroge sur la manière d'enregistrer les progrès accomplis sur ce dossier. M. Chevardnadze a parlé de « mémorandum » portant sur les points d'accord, et les Américains voudraient savoir plus précisément ce qu'il a en tête. Mais ils continuent à exclure tout accord de principe, ne prévoyant pas de procédure de vérification.

Parmi le[...] questions dites « régionales », to[...]ours au menu des entretiens sovi[...]-américains, c'est celle de l'Ango[...] qui devrait cette fois retenir le [...]s l'attention, déclare-t-on au dépa[...]ement d'Etat. L'Afghanistan ne [...]vrait être évoqué que pour mém[...]e, dans l'attente du début du re[...]it des troupes soviétiques, le 15 mai. Quant au Proche-Orient, on ne devrait pas trop en parler non plus, la dernière rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze ayant donné lieu, selon un haut responsable, *« à un bon échange, même s'il n'a pas été particulièrement productif ».*

JAN KRAUZE.

Europe

DANEMARK : progrès de l'extrême droite au scrutin du 10 mai

Les électeurs ont renvoyé dos à dos les partis gouvernementaux et l'opposition socialiste

COPENHAGUE
de notre correspondante

Les 3 900 000 électeurs danois, appelés aux urnes le mardi 10 mai, n'ont apporté aucune réponse nette à la question qu'entendait clairement leur poser leur premier ministre, le conservateur Poul Schlüter, quand il avait brusquement décidé à la mi-avril de recourir à ce scrutin anticipé pour permettre à la population de réaffirmer son intention de maintenir loyalement *« sa pleine appartenance »* à l'OTAN.

Néanmoins, la gauche résolument *« anti-nucléaire »* perd sept sièges : le Parti du cap commun n'est plus représenté dans l'hémicycle, et les Socialistes du peuple (dissidents communistes), annoncés prématurément comme les futurs vainqueurs de cette consultation, perdent trois mandats. Les sociaux-démocrates ont péniblement gagné un siège (ils attendaient beaucoup mieux).

Le gouvernement de coalition de centre-droit en place depuis 1982 n'a cependant pas là motif de trop se réjouir, car il n'a pas réussi à élargir d'un pouce ses assises : les quatre partis contrôlent 70 des 179 sièges du Parlement, comme dans les précédentes législatures. Le Parti conservateur du premier ministre perd trois mandats, mais ceux-ci sont récupérés par les libéraux du ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen. Celui-ci semble avoir été ainsi *« récompensé »* pour la ténacité et le zèle qu'il a déployés, en dépit des attaques virulentes de ses adversaires et des sarcasmes d'une certaine presse, pour plaider la cause de l'OTAN et tenter de ramener *« ses compatriotes à la raison »*.

Les Chrétiens populaires et le Centre démocrate gardent respectivement les quatre et neuf mandats qu'ils avaient obtenus en septembre 1987.

En réalité, l'échiquier de Christianborg a été surtout bousculé par le bond en avant du Parti du progrès (extrême droite), qui, après avoir connu depuis sa création en 1971 par l'avocat Mogens Glistrup des hauts et des bas et un cheminement en zigzag, réoccupe le devant de la scène. En doublant le chiffre de ses suffrages, il emporte seize sièges, avec lesquels il faudra bien compter.

Il doit essentiellement son succès à une campagne menée sur deux thèmes qui ont trouvé un écho favorable auprès de l'homme de la rue : contre la fiscalité, actuellement la plus lourde d'Europe, et les immigrés, principalement les demandeurs d'asile d'origine musulmane, que M. Glistrup veut renvoyer chez eux.

Reste enfin le Parti radical, qui, ces dernières années, a joué un rôle imprévisible et ambigu en votant tantôt pour les projets du gouvernement quand ils concernaient l'économie, tantôt avec la gauche dès que l'on parlait de diminution de dépenses militaires ou d'initiatives de tendance neutraliste. Les radicaux, eux aussi, avaient été donnés comme des gagnants sûrs le 10 mai, et leur chef de file, M. Helveg-Petersenj, n'avait pas même hésité à se proposer comme un éventuel premier ministre ou au moins comme le médiateur-formateur d'une coalition à venir... Son parti ne conserve que dix mandats mais garde la possibilité de jouer un rôle d'arbitre dans une situation politique embrouillée et précaire.

M. Schlüter devait se rendre le mercredi 11 mai à Amalienborg pour présenter sa démission à la reine, qui, après avoir reçu les autres chefs de groupes parlementaires, désignera vraisemblablement un formateur. On suppose que ce sera M. Schlüter.

CAMILLE OLSEN.

Les résultats

PARTIS	POURCENTAGE	SIÈGES
Social-démocrate	29,8 (+ 0,5)	55 (+ 1)
Conservateur	19,3 (− 1,5)	35 (− 3)
Socialiste du peuple	13 (− 1,6)	24 (− 3)
Libéral	11,8 (+ 1,3)	22 (+ 3)
Radical	5,6 (− 0,6)	10 (− 1)
Progrès (extrême droite)	9 (+ 4,2)	16 (+ 7)
Centre démocrate	4,7 (− 0,1)	9
Chrétien populaire	2 (− 0,4)	4
Cap commun (extrême gauche)	1,9 (− 0,3)	0 (− 4)
Divers	2,7	0

L'attribution des quatre sièges pour le Groënland et les îles Féroé n'a pas été communiquée.

Participation au scrutin : 85,9 %.

RFA

Démission de M. Klaus von Dohnanyi bourgmestre de Hambourg

BONN
de notre correspondant

La cité-Etat de Hambourg devra, dans moins de trois semaines, choisir un nouveau bourgmestre. L'actuel détenteur du poste, M. Klaus von Dohnanyi, social-démocrate, a annoncé le mardi 10 mai qu'il abandonnerait ses fonctions le 1er juin prochain. Il a justifié sa décision en déclarant : *« Cela fait maintenant vingt ans que je suis dans la politique active, dont dix-huit ans à des fonctions gouvernementales au niveau national ou régional. Cela représente, en tenant compte des conditions particulières régnant au conseil municipal de Hambourg, bien plus que la moitié d'une vie de travail... »*

En fait, M. von Dohnanyi avait pris sa décision au mois de novembre dernier, et il avait l'intention de la rendre effective le 15 mars. Les élections dans le Land voisin du Schleswig-Holstein, qui avaient lieu le 8 mai, l'ont conduit à reporter l'annonce de sa démission pour ne pas gêner son ami Björn Engholm dans sa conquête du pouvoir à Kiel (*le Monde* du 10 mai). Ces élections passées avec succès pour le SPD, rien n'empêchait plus M. von Dohnanyi de jeter l'éponge.

La *« fatigue »*, plus psychologique que physique, du bourgmestre est due en grande partie aux tensions entre ce dernier et le SPD de Hambourg. Le courant n'était jamais très bien passé entre cet aristocrate libéral venu en 1981 dénouer, déjà, une crise municipale, après la démission de M. Hans Ulrich Klose, membre de la gauche du SPD, en opposition avec la majorité de son parti sur la question de l'énergie nucléaire.

Cette opposition s'était manifestée de manière évidente au mois de novembre dernier sur la question des maisons occupées par des squatters d'extrême gauche dans la rue du Port. Pressé de toutes parts, par la presse, par l'opposition de droite et par une grande partie des sociaux-démocrates, de mettre fin par la force à l'occupation de ces immeubles, M. von Dohnanyi avait pris, seul contre tous, la décision de conclure avec les occupants un contrat de location. Ces derniers avaient alors démantelé leurs fortifications, et la situation s'était pour quelque temps calmée. Les adversaires de cette solution négociée n'avaient pourtant pas désarmé : pour eux, la rue du Port reste un îlot de non-droit, un abcès au coeur de la ville qu'il faut extirper au plus vite.

Le départ de M. von Dohnanyi ne devrait pas remettre en cause l'accord de coalition — seul de son genre en RFA — qui unit au gouvernement de la ville hanséatique le Parti social-démocrate et le Parti libéral. La mise au point, au mois de novembre 1986, de cette coalition avait elle aussi coûté beaucoup d'énergie au bourgmestre, qui avait dû faire des concessions à ses alliés, notamment sur une privatisation des services publics de la ville, très mal acceptée par le SPD.

M. von Dohnanyi est le fils d'un opposant à Hitler exécuté par les nazis en 1943, et le frère du chef d'orchestre Christoph von Dohnanhyi. Il avait été appelé au gouvernement de Bonn en 1972 par le ministre de l'économie de M. Willy Brandt, le professeur Karl Schiller. Il exerça les fonctions de ministre de l'éducation et de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans les gouvernements de M. Willy Brandt, puis de M. Helmut Schmidt. Son retrait de la vie politique semble aujourd'hui définitif. Les pronostics placent M. Henning Voscherau en position de favori pour la succession. C'est un homme du cru, qui n'appréciait pas du tout l'ouverture d'esprit libérale de M. von Dohnanyi.

LUC ROSENZWEIG.

ISLANDE : après soixante-quatorze ans de prohibition

La bière à nouveau autorisée...

REYKJAVIK
de notre correspondant

Le Parlement islandais (Althing) a mis fin, le lundi 9 mai, à soixante-quatorze années d'interdiction de la bière. Les Islandais pourront à nouveau, à partir du 1er mars de l'année prochaine, boire cette cervoise qui était après tout le breuvage favori de leurs ancêtres vikings. Vestige de la prohibition de l'alcool décrétée en 1915, la bière, année après année, revenait à l'ordre du jour du Parlement, mais les partisans de l'abstinence avaient été jusqu'ici les plus nombreux. On les retrouve dans les rangs de toutes les formations politiques, aussi bien dans le Parti des femmes que dans le groupe conservateur.

L'Islande est le pays d'Europe qui consomme le moins d'alcool par habitant. Les Islandais boivent du lait ou de l'eau en semaine, mais contrôlent mal leurs libations en fin de semaine. L'opinion publique, à en croire les sondages, était hostile à la réintroduction d'une boisson d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus anodine. *« Les ouvriers risqueraient de boire de la bière pendant leur travail »*, entendait-on dire à droite comme à gauche avec des frissons d'horreur.

Même si leurs cuites sont spectaculaires et hautes en couleur, les Islandais sont dans l'ensemble un peuple très sobre. Mais ils font une fixation maladive sur l'alcool, accusé de tous les maux, et 5 % de la population a subi une ou plusieurs cures de désintoxication. Les médecins islandais ont acquis dans ce domaine un grand savoir-faire, qu'ils exportent dans d'autres pays scandinaves.

Le marché noir des navires et le droit accordé à tous ceux qui pénètrent dans le pays d'apporter avec eux une caisse de bière avaient ouvert les premières brèches. Beaucoup d'Islandais brassaient, en outre, à domicile une boisson mousseuse et alcoolisée aux vertus gustatives incertaines qui assurait, à défaut de l'ivresse, un sérieux mal de crâne. Les bars de Reykjavik, enfin, proposaient à leurs clients un cocktail whisky-vodka-bière sans alcool que la loi les obligeait à mélanger devant le client.

Il ne restait plus au législateur qu'à supprimer une prohibition déjà bien... éventée. Il est vrai qu'on dit déjà à Reykjavik que la canette, écrasée de taxes diverses, laissera de beaux jours au marché noir.

GÉRARD LEMARQUIS.

● **ITALIE : condamnation d'un mafioso lié à l'extrême droite.** — Giuseppe « Pippo » Calo, un trésorier présumé de la Mafia, a été condamné lundi 9 mai à dix-huit ans et six mois de prison pour association de malfaiteurs et possession illégale d'armes, d'explosifs et de stupéfiants. Dix autres personnes ont été condamnées à des peines allant de deux à seize ans de prison. Giuseppe Calo doit encore être jugé en octobre, à Florence. Il est accusé de complicité dans l'attentat de l'express Naples-Milan, qui avait fait quinze morts en 1984, et qui aurait été organisé par des mafiosi et des néo-fascistes. Son arrestation avait conduit à la découverte d'armes et d'explosifs semblables à ceux utilisés lors de l'attentat. — *(Reuter.)*

● **YOUGOSLAVIE : remaniement partiel du gouvernement.** — Le chef du gouvernement yougoslave a annoncé, mardi 10 mai, un remaniement partiel de son cabinet. MM. Nenad Drakic et Petar Vajovic, ministres sans portefeuille, prendront respectivement la tête du secrétariat fédéral aux relations économiques avec l'étranger et du secrétariat fédéral pour la législation, la justice et l'administration nouvellement créés. Le ministre de la défense, l'amiral Branko Mamula, qui a dépassé la limite d'âge de soixante-cinq ans prévue par les règlements militaires, cède sa place au général Veljko Kadijevic, son adjoint actuel. — *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN : à la veille du début du retrait soviétique

Entre l'« occupant » et les « résistants », Kaboul l'indécise...

KABOUL
de notre envoyé spécial

Pour l'ambiance, cette ville ressemble un peu, parfois, au Paris de la fin de l'occupation. Il y a un *« occupant »*, l'armée soviétique, des *« résistants »*, les moudjahiddins, que l'on sait infiltrés partout, à l'extérieur mais aussi dans la capitale, notamment dans le caravansérail du bazar. Il y a un gouvernement qui, de son propre aveu, ne contrôle qu'à peine 20 % du territoire, et qui s'époumonne à lancer des appels à la *« réconciliation nationale »*. Il y a une population qui, comme toujours, hésite à rejoindre la rébellion *« patriotique »*, qui est prise entre le marteau et l'enclume.

Il y a surtout les petits jeunes gens, cueillis au saut de l'adolescence par des promesses de pouvoir, un revolver, le droit de s'en servir, et quelques liasses de billets de banque, à qui l'on demande d'exercer l'autre plus vieux métier du monde : *« flic »* ou agent des services secrets (le Khad). Ici, cela veut dire délateur, intimidateur, traître, en somme, pour certains, ceux pour qui le pays *« réel »* est davantage du côté des guérilleros des montagnes que parmi les *« camarades »* de Kaboul qui embrassent leurs homologues soviétiques comme du bon pain.

Ceux-là, les milliers de *« Lacombe Lucien »* (1), comment ne pressentiraient-ils pas que, si la résistance l'emporte, leur temps de gloire pourrait fort bien n'avoir été que des années de plomb, parce que, sans doute quelque part, des listes sont prêtes, le verdict connu. *« Quel pardon ? Ils étaient sur les tourelles des chars russes et ils désignaient les maisons qu'il fallait détruire, les gens qu'il fallait abattre »*, s'insurge un intellectuel afghan. L'un des rares qui n'ait pas choisi l'exil. *« Ceux-là resteront fidèles au régime*, ajoute un diplomate, *parce qu'ils savent qu'ils n'ont rien à attendre de l'autre côté. »*

Atmosphère de Kaboul... Cette conversation presque voilée, l'autre jour, dans un autobus public, avec une femme encore belle, francophone, d'une grande famille pachtoune, et qui, à voix basse et sous les regards interloqués de nos voisins, racontera l'époque, pour elle bénie et très franco-afghane, de la royauté. Kaboul est ainsi pleine de chuchotements, de rumeurs et aussi de bruits : ceux, d'abord, de plus en plus fréquents depuis une douzaine de jours, des explosions de voitures piégées et de roquettes. Celui, ensuite, de Radio-Kaboul qui, chaque jour, de 6 heures du matin jusqu'au soir, se fait entendre dans les rues, grâce à des haut-parleurs dont le son couvre celui du muezzin.

Psychose d'espionnage

Musique, programmes pour les travailleurs et les femmes, slogans politiques et appels à la *« réconciliation nationale »* se succèdent, sans pour autant parvenir à effacer un autre bruit, lancinant, qui, lui, ne s'arrête jamais, celui des avions. La nuit, toute la nuit, le *« mouchard »*, probablement un Antonov-26 de détection aérienne, veille, tous feux éteints, sur le sommeil des Kaboulis : *« Dormez bonnes gens »*... La nuit appartient aux chars soviétiques. Tous les soirs, vers 22 h 30, plusieurs d'entre eux passent devant le Kabul, un hôtel d'État reconnaissable à la mauvaise qualité du service et de la nourriture.

Les agents du Khad sont là, comme d'ailleurs dans toute la ville, dont ils sillonnent les rues à bord de Volga soviétiques. *« Ici, on ne parle à personne*, explique un diplomate, *parce qu'on ne sait pas à qui l'on parle. Tout le monde se méfie de tout le monde. Si on s'intéresse à quelque chose, on est immédiatement taxé d'espionnage. »* Psychose ? Sans doute un peu, mais pour accepter une invitation à dîner chez des Afghans, les diplomates occidentaux doivent prévenir le ministère des affaires étrangères. Difficile, dans ces conditions, de nouer des contacts.

Vingt mille, cinquante mille, soixante-dix mille personnes ? Les estimations concernant les effectifs du Khad sont invérifiables. Beaucoup choisissent d'y entrer par opportunisme : pour rester à Kaboul, pour éviter de faire son service militaire dans une unité combattante, pour ne pas quitter sa famille, pour gagner de l'argent, aussi, et pouvoir s'approvisionner à bon compte. *« Dans beaucoup de familles afghanes*, explique un professeur, *il y a un fils dans la résistance, un autre au Khad, un troisième dans l'armée. Ce qui veut dire qu'il ne sera pas si facile, si nous avons aussi notre « Libération », de faire le tri. »*

Devenir membre des services secrets, c'est d'abord changer de statut social. En Afghanistan, les Soviétiques ont exporté l'aspect le plus marquant de la société communiste, la Nomenklatura. La société kaboule est ainsi dominée par différentes strates de privilégiés. L'armée, la Tsarandoy (la police militarisée), le Khad, les membres du Parti communiste (le PDPA), les fonctionnaires, chacun de ces groupes sociaux-politiques dispose de ses propres coopératives et magasins, où les membres peuvent se ravitailler grâce à un système de coupons. Ces *« supermarchés »* élitistes proposent des produits d'origine exclusivement soviétique, c'est-à-dire de médiocre qualité, mais à des prix imbattables.

Un matin, à Micro-Rayon, le grand ensemble *« résidentiel »* des Soviétiques et des cadres du parti : plusieurs magasins, entourés de grillages et de barbelés, forment une coopérative de l'armée. A l'entrée, un soldat fouille chaque visiteur et vérifie son laissez-passer. Ce jour-là, l'affluence sera faible et les étalages assez peu garnis. *« Parfois*, explique le chef d'un magasin, *il y a une queue de trois cents personnes et nous croulons sous les marchandises. Cela dépend des arrivages d'Union soviétique. »*

Cadeaux et formation idéologique

Notre mentor nous expliquera que tous les produits sont *« donnés »* par l'URSS et revendus à des prix deux ou trois fois inférieurs à ceux du bazar : 4 000 afghanis (2) pour une télévision, contre 11 000 au bazar, 2 500 afghanis une paire de chaussures vendue 4 000 à Chicken Street, 3 afghanis une brosse à dents que l'on trouve à 20 dans une boutique du centre-ville. Et même une moto soviétique Oural, avec side-car soi-disant neuve, bradée 90 000 afghanis au lieu de 200 000. La visite achevée, nous prendrons le thé avec les vendeuses, des commères souriantes, et quelques soldats qui, tout en demandant d'être pris en photo, répèteront plusieurs fois que ces magasins sont *« pour les Afghans »*, ce qui voulait dire pas pour les Soviétiques.

La hiérarchie des salaires explique, notamment, pourquoi tant de jeunes choisissent d'entrer dans l'une ou l'autre composante des forces gouvernementales : un membre débutant du Khad gagne environ 8 000 afghanis, un capitaine de la Tsarandoy 10 000, un professeur d'université 5 000 et un fonctionnaire de base 3 000. Le régime *« s'achète »* donc pour une part un soutien politique et populaire. Au cours des huit derniers jours, les enfants des écoles de Kaboul ont reçu chacun une somme de 1 500 afghanis, qui est venue s'ajouter à divers dons gouvernementaux depuis le début de l'année (livres, cahiers, crayons, uniformes). En tout, l'*« enveloppe »* représente 5 000 afghanis, un pécule destiné à convaincre les parents que la politique de réconciliation nationale est la seule voie possible...

A plus long terme, le gouvernement mise sur l'adhésion des générations à venir, par un système d'éducation étroitement contrôlé. Tous les enfants suivent des cours d'*« instruction civique »* axés sur le léninisme et l'amitié soviéto-afghane. Les six mille étudiants de l'université — encadrés par six cents conseillers des pays de l'Est, notamment soviétiques et est-allemands, — reçoivent également un enseignement idéologique et militaire (pour les garçons) approprié.

Kaboul, sans doute plus encore aujourd'hui, au fur et à mesure que la date du 15 mai s'approche et que le nombre de journalistes étrangers s'accroît, colporte les *« on-dit »*. Ainsi, selon plusieurs sources apparemment dignes de foi, les Soviétiques auraient distribué trois mille laissez-passer aux membres les plus exposés du PDPA (et à leurs familles), permettant à ces bénéficiaires, si la situation tournait vraiment mal dans la capitale, de se rendre à l'aéroport, d'où ils pourront être évacués vers l'URSS, chacun étant autorisé à emmener 10 kilos de bagages. Ce serait alors un scénario du style *« fuite de Saigon »* à l'envers, les communistes étant obligés de plier bagages, mais que rien, compte tenu des forces en présence, ne permet pour l'instant de tenir pour très crédible.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Nom du héros et titre du film de Louis Malle qui retrace la vie d'un jeune Français devenu « gestapiste ».

(2) 1 franc français vaut 28 afghanis.

SRI-LANKA

Accord entre le gouvernement et les extrémistes cinghalais du JVP

Le ministre sri-lankais de la sécurité nationale, M. Lalith Athulathmudali, a annoncé, le mardi 10 mai, la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et l'organisation ultra-nationaliste cinghalaise d'extrême-gauche JVP. Le JVP (Front de libération populaire), [illegible] accusé par les autorités du meurtre de plus de deux cent soixante personnes au cours des huit derniers mois, et d'avoir organisé la tentative d'assassinat contre le président Jayewardene en août 1987, au cours de laquelle M. Lalith avait été blessé. Responsable de l'insurrection de 1971 contre le gouvernement de Mme Bandaranaike, qui avait fait une dizaine de milliers de morts, le JVP avait été interdit et son chef, M. Rohan Wij[illegible] prison à vie. Libéré [illegible] après l'élection de M. Jayewardene, il avait été remis hors la loi en 1983 et son mouvement interdit, après de violents pogromes anti-tamouls. Depuis, le JVP avait accentué ses [illegible] violentes, pour protester contre l'accord entre l'Inde et le Sri-Lanka contre les séparatistes tamouls.

En vertu de l'accord annoncé mardi, le JVP sera à nouveau autorisé ; deux mille suspects actuellement en détention seront relâchés, mais ceux qui sont accusés de meurtre ou d'attentats resteront en prison. En échange, le JVP remettra, avant le 29 mai, ses armes dans quatre temples bouddhistes, en particulier, les quatre-vingt-seize armes automatiques et les six cents fusils dérobés les derniers mois.

La nouvelle de cet accord a cependant surpris à Colombo, où les derniers assassinats commis par le JVP datent de lundi. Le 1er mai, le président Jayewardene avait par ailleurs affirmé qu'il ne lèverait jamais l'interdiction du JVP avant que celui-ci ne renonce publiquement à la violence. D'autre part, des journaux ont reçu des coups de téléphone quelques heures après l'annonce de l'accord, affirmant que le JVP n'avait jamais rien signé, et qu'il s'agissait d'un *« mensonge délibéré »*. — *(Reuter, UPI, AP, AFP.)*

Amériques

Le centenaire de l'abolition de l'esclavage

L'immense frustration des Noirs brésiliens

(Suite de la première page.)

Une seule fois, et pendant une brève période, Salvador a eu un maire noir. Encore avait-il été nommé. Quand les maires des grandes villes ont été de nouveau élus, il y a trois ans, il s'est présenté. Et il a été battu. Le chanteur Gilberto Gil va sans doute renouveler l'expérience cette année. Ana Celia Da Silva doute qu'il réussisse. *« Les Noirs ont intériorisé la mentalité raciste,* dit-elle. *Ils sont les premiers à penser qu'ils doivent être dirigés par des Blancs. »*

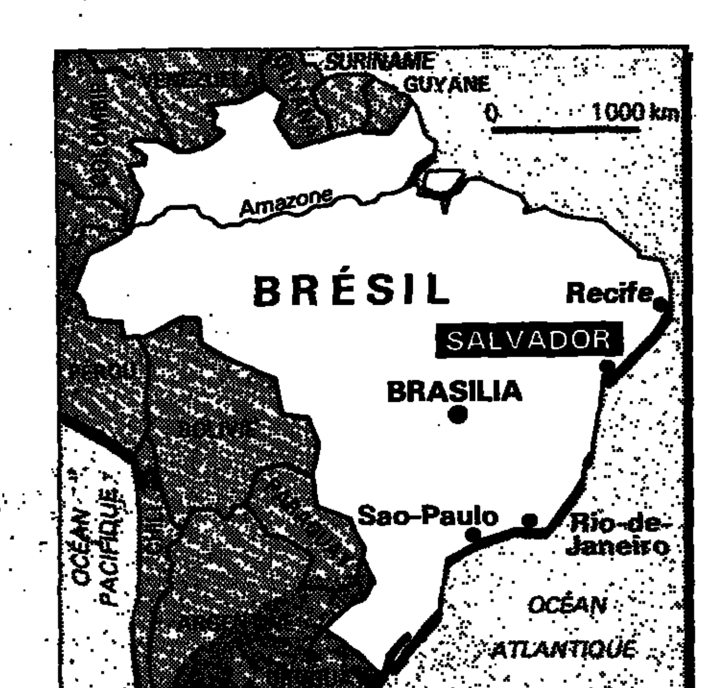
Ana Celia est professeur et elle milite au sein du Mouvement noir unifié, fondé il y a dix ans à Sao Paulo après l'assassinat par la police d'un ouvrier noir accusé d'avoir volé des fruits. Elle raconte comment, à trente ans, elle s'est fait refaire le nez pour l'avoir plus *« conforme »*. Quand elle utilise le vocabulaire marxiste de son organisation – considérée comme l'une des plus radicales, – c'est avec la douceur et la gentillesse propres aux Bahianais. Elle explique qu'à l'école elle a le plus grand mal à faire nettoyer son bureau par la fille de service qui est Noire comme elle. *« Elle se sent humiliée,* dit-elle, *de devoir travailler pour moi qui suis son reflet »*.

Une enquête a été faite en 1987 dans les écoles publiques de l'Etat de Rio de Janeiro. Une jeune sociologue, Vera Moreira Figueira, a interrogé des élèves de familles, très pauvres pour la plupart, et dont beaucoup étaient noirs ou mulâtres. Elle pensait que le préjugé racial serait faible parmi eux. C'est le contraire qui s'est révélé. Dans leur majorité, *les enfants ont attribué aux* Blancs toutes les qualités positives (la beauté, la sympathie, l'ardeur au travail etc...), tandis qu'à plus de 80 % ils ont identifié le Noir avec la bêtise, la laideur, la paresse, la saleté.

Le langage charrie les préjugés. Un *« travail de Noir »* est un travail mal fait, et les Noirs eux-mêmes se servent de l'expression. Quand, parmi les qualités requises dans une offre d'emploi, on mentionne *« bonne apparence »*, le Noir sait que ce n'est pas pour lui. Pourtant le Brésil ne se réduit pas à de telles constatations. Pas seulement parce que *« pour fuir la couleur »* les Noirs se sont progressivement *« blanchis »*. Mais aussi parce que, privés de réussite sociale, ils ont triomphé ailleurs. Salvador est l'exemple d'un tel triomphe. Ses deux mille centres de *candomble* (le rite afro-brésilien), sa centaine de « blocs » de Carnaval, ses sociétés et associations noires de toutes sortes montrent comment, par la religion, la musique, la danse, les descendants d'Africains ont résisté à l'assimilation blanche.

Jésus blanc et blond

Voici, sur le Terreiro de Jésus, la première société philanthropique noire fondée il y a plus de cent cinquante ans et destinée aux gens de la race, mais aussi des fidèles d'une autre Eglise qui promènent sur un brancard un saint noir tenant dans ses bras un enfant Jésus blanc et blond. Entre les religions venues d'Angola, du



Congo, du Bénin et le catholicisme imposé, le syncrétisme s'est opéré, comme le montre le musée *afro-brésilien* avec ses divinités de la mer, de la guerre, de l'orage, assimilées à des saints du calendrier. Aujourd'hui le ioruba, le wolof, le quicongo (langues africaines) sont enseignés à Salvador. On voit des cartes de l'Afrique dans les musées et dans les bistrots. Et le *capoeira*, sorte de jiu-jitsu nègre, a ses académies. Le phénomène est relativement récent. *« Il y a encore quarante ans, le candomble, le capoeira étaient pratiquement clandestins,* affirme Ordep Serra, directeur de l'Institut du patrimoine artistique et culturel.

Dans ses mythes, ses croyances, ses manifestations plastiques, le Brésil est imprégné d'Afrique. Mais les Noirs les plus conscients ne se satisfont pas de cette victoire spirituelle. Ils voudraient aller plus loin. Certains ne célèbrent pas le 13 mai. Ils manifestent la veille pour une nouvelle abolition. Leur fête à eux est le 20 novembre, jour anniversaire de la mort de Zumbi, un Noir qui a dirigé, à la fin du dix-septième siècle, dans le Nordeste, une communauté de Nègres qui a résisté, les armes à la main, aux soldats venus pour en finir avec sa rébellion.

CHARLES VANHECKE.

NICARAGUA

Les négociations pourraient reprendre malgré les divisions de la Contra

Dans la région de Yamales, au Honduras, proche de la frontière avec le Nicaragua, plusieurs milliers de guérilleros se seraient rebellés contre le commandant Enrique Bermudez, chef militaire de la résistance nicaraguayenne, a-t-on appris le *mardi 10 mai,* de source proche des rebelles. L'un des dirigeants de la Contra, Diogenes Hernandez, dit « commandant Fernando », soutenu par trente-six autres commandants et environ cinq mille combattants, aurait réclamé la destitution de Bermudez. Dans un communiqué adressé, mardi, à plusieurs stations de radio honduriennes, les mutins accusent Bermudez *« d'avoir fait du commerce avec le sang des combattants »*. Un quotidien hondurien, *El Heraldo*, affirme même que deux rebelles de la Contra ont été blessés, dimanche, au cours d'affrontements entre fractions rivales. Devant les difficultés à discerner dans ces rumeurs la part de la vérité et de la propagande, le porte-parole du département d'Etat à Washington, M. Redman, a déclaré, mardi, *« nous ne connaissons pas les détails, mais la situation est préoccupante, car ce n'est pas le moment qu'apparaissent des conflits au sein de la direction des rebelles »*.

Les négociations de paix engagées en mars dernier à Sapoa sont à l'origine des diverses dissensions apparues à la tête de la Contra. Le commandant Bermudez, apparemment soutenu par Washington, est particulièrement hostile au processus de paix qu'il considère comme le début d'une *« reddition »*. D'autres commandants favorables, eux, aux discussions avec les sandinistes – notamment Diogenes Hernandez – ont été exclus récemment de l'organisation dirigeante de la Contra.

Dans ce climat de déchirement et d'incertitudes, la résistance nicaraguayenne a cependant proposé, mardi, au gouvernement de Managua, de fixer pour le 19, 20 et 21 de ce mois, une nouvelle série de rencontres à haut niveau. Et ce, peu après que le président nicaraguayen Ortega eut menacé de reprendre les hostilités au cas où aucun accord ne pourrait intervenir sur la reprise des discussions. Reste à fixer, en cas de réponse favorable de Managua, le lieu de la rencontre, qui, estime-t-on, devrait être à nouveau le poste frontière de Sapoa, où s'était tenu la toute première rencontre officielle entre les deux parties. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **PÉROU : démission du gouvernement.** – Le cabinet dirigé par le sénateur Guillermo Larco Cox a présenté, le mardi 10 mai, sa démission au président Alan Garcia, qui a entrepris aussitôt des consultations pour constituer un nouveau gouvernement. Cette crise ministérielle intervient quatre jours avant l'arrivée au Pérou du pape Jean-Paul II. Le gouvernement était depuis quelque temps sérieusement contesté. L'action du premier ministre, nommé en juin 1987, avait été notamment critiquée lors de la nationalisation des banques. Ce fut l'objet d'une telle controverse qu'elle a été différée jusqu'à maintenant. Outre la détérioration de l'économie, l'opposition de gauche comme de droite reproche au gouvernement le développement récent de la guérilla du Sentier lumineux. – *(AFP.)*

● **ETATS-UNIS. – Victoire de Michael Dukakis dans les primaires de Virginie occidentale et du Nebraska.** – Le gouverneur du Massachusetts, M. Dukakis, a comme prévu très largement remporté, le mardi 10 mai, les primaires de Virginie occidentale et du Nebraska, franchissant un nouveau pas vers l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle du 8 novembre prochain. M. Dukakis, à qui il ne manque plus que quelques centaines de délégués sur les deux mille quatre-vingt-un nécessaires pour être assuré de l'investiture de son parti, n'a plus qu'une étape à franchir : les primaires de Californie et du New-Jersey le 7 juin. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Une mission du cardinal Etchegaray

Le cardinal français Roger Etchegaray, président de la commission Justice et Paix, est parti pour l'Angola, a indiqué, le mardi 10 mai, un communiqué du Vatican.

Le cardinal, qui est également président de l'organisation caritative de l'Eglise *Cor Unum*, doit remettre un message personnel du pape au président José Eduardo dos Santos. Il rencontrera les autorités du pays *« pour examiner les possibilités de renforcer la collaboration des organisations catholiques avec les institutions locales pour une plus efficace assistance humanitaire aux populations de l'Angola en difficulté »*.

Le cardinal interviendra à l'assemblée générale des évêques et visitera différents diocèses.

D'autre part, une conférence consacrée à l'assistance humanitaire à apporter à l'Angola se réunira le 17 mai à Genève sous l'égide des Nations unies, en présence d'une délégation du ministère angolais de la planification, a indiqué le directeur de l'UNDRO (Office du coordinateur des Nations unies pour les secours d'urgence). – *(AFP.)*

Inde

Tension autour du Temple d'or à Amritsar

Plus de cinq cents personnes, retenues depuis le lundi 9 mai dans le Temple d'or d'Amritsar (Pendjab), à la suite d'une fusillade entre séparatistes sikhs et policiers, ont été autorisés à le quitter mardi sous strict contrôle des forces de l'ordre. Douze heures après, les autorités ont coupé l'eau et l'électricité, apparemment pour affamer la centaine de séparatistes retranchés dans le sanctuaire. Une tentative de pourparlers entre des dignitaires religieux sikhs et la police a échoué. Des tirs sporadiques se poursuivent et une personne aurait été tuée, s'ajoutant aux sept victimes de lundi. Le couvre-feu a été instauré aux abords du temple, et le chef de la police s'est refusé à dire si un assaut était prévu.

Ces affrontements sont les plus violents depuis 1984, date à laquelle le gouvernement d'Indira Gandhi avait fait occuper le Temple d'or après des combats acharnés. Quelques mois plus tard, Mme Gandhi tombait sous les coups de terroristes sikhs. – *(AFP, UPI.)*

Maroc

Le roi Hassan II a reçu deux personnalités algériennes

RABAT. – Le roi Hassan II a reçu, le mardi 10 mai, au palais de Rabat, M. Mohamed Cherif Messaadia, numéro deux du FLN et le général Larbi Belkheir, directeur du cabinet du président Chadli, a-t-on annoncé de source officielle sans divulguer la teneur des discussions.

L'audience s'est déroulée en présence notamment du conseiller politique du souverain, M. Ahmed Réda Guédira et du ministre marocain de l'intérieur et de l'information, M. Driss Basri.

Dans une déclaration faite à son arrivé à Rabat, M. Messaadia avait indiqué à la télévision marocaine qu'il était porteur d'un message du chef de l'Etat algérien au monarque chérifien. Les deux responsables algériens venaient de Nouakchott, où ils avaient transmis lundi au président mauritanien Ould Taya une invitation à participer au prochain sommet extraordinaire arabe prévu le 7 juin à Alger. De source officielle algérienne, on avait indiqué que ces deux émissaires allaient effectuer une mission identique auprès du roi Hassan II, dans le cadre de la préparation de ce sommet qui sera consacré au soulèvement palestinien. Le chef de la diplomatie algérienne, M. Taleb Ibrahimi, a été chargé, quant à lui, d'une mission similaire au Proche-Orient. – *(AFP.)*

Sénégal

Mouvements de grève dans l'attente du verdict au procès Wade

Dakar. – Dakar et plusieurs grandes villes sénégalaises vivent au rythme des coupures d'électricité, à la suite de mouvements de grève qui affectent aussi la distribution d'eau. Le Plateau, au cœur de la capitale, a été privé de courant pendant plus de quinze heures, le lundi 9 mai, tandis que d'autres quartiers étaient à leur tour touchés par des délestages, ce qui a provoqué d'importantes perturbations dans la vie quotidienne des Dakarois.

Le mouvement de grève a été déclenché par un syndicat autonome de travailleurs de l'électricité, le SUTELEC (Syndicat unique des travailleurs de l'électricité), majoritaire dans ce secteur et proche de l'opposition. Il intervient dans un contexte politique tendu, alors que l'opposition tentait de se mobiliser, à l'approche du verdict du procès de Me Abdoulaye Wade, attendu pour ce mercredi. Le chef du Parti démocratique sénégalais (PDS) et ses principaux collaborateurs, arrêtés au lendemain des élections du 28 février, risquent une peine de cinq ans de prison.

Par ailleurs, des incidents ont éclaté lundi à Ziguinchor, en Casamance, où des lycéens en grève ont endommagé ou incendié une dizaine de voitures, a-t-on appris de sources informées à Dakar. Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées.

Enfin, une nouvelle voiture piégée, la deuxième depuis le début du mois, a explosé dimanche soir aux HLM de la Gueule Tapée, un quartier populaire de la Médina de Dakar, a révélé mardi le quotidien national sénégalais *le Soleil*.

Le véhicule, une Renault 12 appartenant à l'administration, a été complètement soufflé par une charge

Tchad

Les autorités dénoncent des incursions de l'aviation libyenne

Le Tchad a saisi l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à la suite du survol de son territoire par l'aviation militaire libyenne, a annoncé, le mardi 10 mai, l'ambassade du Tchad à Paris. N'Djamena en appelle au président du Gabon, M. Omar Bongo, président du comité *ad hoc* de l'OUA sur le différend tchado-libyen, pour que *« les Etats membres du comité prennent leurs responsabilités devant les violations flagrantes par la Libye des dispositions sur le cessez-le-feu entre les deux parties arrêtées lors de la réunion tenue à Lusaka le 23 septembre 1987 »*, indique un communiqué.

Le comité *ad hoc* est constitué des dirigeants de six pays : Algérie, Cameroun, Gabon, Mozambique, Nigéria et Sénégal. Ses membres se réuniront le 24 mai à Addis-Abeba en marge de la vingt-quatrième assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA.

L'aviation militaire libyenne a survolé, lundi *« toute la journée »*, le territoire national dans le Borkou-Ennedi-Tibesti (BET), a indiqué, mardi, Radio-Tchad.

La radio officielle, qui n'avait pas signalé depuis quelque temps de violation de l'espace aérien tchadien par l'aviation libyenne, a affirmé, mardi, que c'est une *« nuée »* d'appareils qui a survolé lundi le nord du pays.

Par ailleurs, la Libye aurait introduit ces derniers jours au Tchad des *« objets piégés »*, notamment des paquets de cigarettes et de savon, a ajouté la radio. – *(AFP.)*

Proche-Orient

Le témoignage de l'un des trois otages libérés

Marcel Fontaine : « Je pensais qu'un jour ou l'autre je serais enlevé »

« Ils devaient m'exécuter dans le quart d'heure qui a suivi mon enlèvement. On a tourné dans Beyrouth pour trouver un endroit », a raconté, le mardi 10 mai, M. Marcel Fontaine, dans une interview au *Quotidien de la Réunion* qui doit paraître jeudi. L'ex-otage explique que, la première semaine, ses geôliers le prenaient pour un espion. *« Ils le croient toujours,* dit-il. *Au bout de quelques jours, l'un d'eux est venu me voir pour me dire que le tribunal s'était réuni et avait décidé de me condamner à mort. Il m'a offert un hamburger et un Coca-Cola. Ils m'ont collé contre un mur. J'ai senti le canon d'un pistolet sur la nuque et un autre type a tiré à côté. »*

Marcel Fontaine déclare avoir subi à plusieurs reprises, pendant quinze jours, ces simulacres d'exécution. *« Après, ils m'ont foutu la paix et m'ont mis avec Carton, mon collègue. »*

Responsable de la section des visas au consulat général de France à Beyrouth, M. Marcel Fontaine raconte que, le matin de son enlèvement, il était descendu acheter un journal dans une librairie en oubliant ses armes : *« D'ordinaire,* déclare-t-il, *je me déplaçais toujours avec un Smith et Wesson derrière la hanche droite et un 36 Spécial derrière le mollet gauche. Dans ma voiture, il y avait également une grenade et une Kalachnikov. Je n'avais jamais reçu de menaces, mais, comme j'étais un des Français importants en zone musulmane, je pensais qu'un jour ou l'autre je serais enlevé. »*

Quelques minutes après avoir été poussé dans une voiture par *« un type qui m'a pris à la gorge »*, M. Marcel Fontaine est conduit près d'un pont, puis dans un cimetière avant que la voiture ne s'arrête dans une petite allée. *« Mais une gamine est venue les perturber ; ils ont fini par me dire qu'il y avait changement de programme. »* L'ex-otage affirme également avoir été victime de violences pendant sa détention : *« J'ai été frappé au visage et à la nuque. Ils m'ont mordu au bras, j'en ai encore la cicatrice. »*

M. Marcel Fontaine raconte que, en novembre 1987, il croyait qu'il allait être libéré : *« Ils m'ont dit de prendre mes affaires. J'ai voyagé dans un de ces fameux cercueils, j'étais tout enrubanné, momifié. A 5 heures du matin, je suis arrivé à Beyrouth. J'ai été mis avec un Américain, Terry Anderson. Ensemble, on a espéré être libérés dans les quinze jours, rien. »*

M. Marcel Fontaine a également indiqué à l'agence Associated Press que Terry Anderson, chef du bureau de cette agence pour le Proche-Orient et enlevé le 16 mars 1985, lui avait confié qu'il espérait être libéré très prochainement. *« Je suis très triste, parce que j'ai vécu avec Terry ces six derniers mois (...) et Terry pensait qu'il serait libéré avant moi. Je lui avais demandé de dire à ma famille tout ce que je vous dis maintenant »*, a, d'autre part, expliqué, lundi, M. Fontaine à la sœur de Terry Anderson, Peggy Say, venue à Paris pour le rencontrer. L'otage américain pensait sa libération proche parce que, le 3 mai dernier, l'un des gardiens lui avait demandé de préparer ses affaires. *« A minuit, ils ont emmené Terry, et je suis resté seul dans la pièce. A 2 heures, quelqu'un est venu et m'a demandé si je savais. J'ai répondu : « Non ». Il m'a dit alors :* « Vous serez libéré ce matin à 7 heures. »

LIBAN

Dans la banlieue sud de Beyrouth

Reprise en force des combats entre Amal et le Hezbollah

BEYROUTH
de notre correspondant

La reprise en force, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai, de la guerre interchiite entre le Hezbollah et Amal, après une pause précaire de vingt-quatre heures, pose à nouveau la question d'une éventuelle entrée des forces syriennes dans la banlieue sud de Beyrouth-Ouest.

Le parallèle avec ce qui s'était passé à Beyrouth-Ouest même, où la banlieue constitue une enclave bien distincte, est frappant. L'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest en février avait été précédée de l'installation sur place en juillet 1986 d'*« observateurs syriens »*. Les trente-six officiers syriens qui viennent de s'interposer entre les deux adversaires préparent-ils une opération du même genre ? Les commentaires privés faits par l'émissaire de Damas, le général Ghazi Kenaan, après s'être entretenu à la faveur de la trêve avec le guide suprême des hezbollahs, le cheikh Hussein Fadlallah, paraissent le suggérer : *« Si les efforts que nous déployons devaient échouer »*, a confié l'officier syrien à ses visiteurs, *la Syrie ne manquera pas de répondre à l'appel des habitants de la banlieue sud et fera le nécessaire pour leur éviter la mort et les destructions. (...). La situation présente dans la banlieue sud est très proche de celle qui régnait en février 1987 à Beyrouth-Ouest. »*

Une différence fondamentale cependant : l'Iran, partie prenante dans le conflit actuel à travers le Hezbollah, ne devrait pas être, et n'est manifestement pas favorable à l'entrée des troupes syriennes dans la banlieue sud.

Les informations militaires sont contradictoires, les deux milices s'accusant mutuellement d'avoir rompu la trêve et annonçant des succès sur le terrain. Une seule chose est sûre : les combats sont de plus en plus féroces et s'étendent, de proche en proche, à l'ensemble des quartiers de la banlieue sud. Tandis qu'Amal reçoit des renforts du sud et de la Bekaa, le Hezbollah, annonce, à son tour, en avoir reçu de la Bekaa.

En dénonçant, à propos des événements de la banlieue sud, l'occupation syrienne, et en soulignant qu'elle est la cause et non la conséquence de tous les maux, les Forces libanaises (milice chrétienne) se retrouvent, *de facto*, du même côté que les intégristes chiites du Hezbollah.

LUCIEN GEORGE.

Proche-Orient

Marcel Fontaine : « Je pensais qu'un jour ou l'autre je serais enlevé »

La nomination de M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon

D'un palais l'autre, ou la valse des adieux

Quel métier que la politique ! Pendant deux mois, il faut sauter d'une voiture dans un avion pour tenir meeting à tous les coins de l'Hexagone ou dans tous les recoins de son département. Dimanche soir, c'est la noria d'un studio de télévision à un autre, la visite aux militants pour les remercier ou les consoler, afin qu'ils retrouvent vite le tonus indispensable aux prochaines batailles.

Lundi, pas question de repos : l'heure est à la réflexion dans tous les bureaux du Paris politique. Et, mardi, il faut déjà tirer les premières conséquences des millions de bulletins glissés dans les urnes par des électeurs qui peuvent eux, sans souci, retourner à leurs occupations favorites. C'est tout juste si les uns et les autres ont le temps de se souvenir qu'il y a sept ans, jour pour jour, ces mêmes électeurs imposaient à la Vᵉ République sa première alternance.

Depuis il a fallu s'habituer à ces cérémonies où l'on ne passe plus les clefs du pouvoir à ses amis ou alliés, mais à ses adversaires. Mardi, le film s'est accéléré, les voitures officielles des anciennes, actuelles, futures éminences se livrant à un curieux ballet d'aller et retour entre les trois pointes du triangle politique : l'Elysée, l'hôtel Matignon, le Palais-Bourbon.

Respectons la hiérarchie. La première séquence se déroule rue du Faubourg-Saint-Honoré. Sans attendre que le Conseil constitutionnel confirme sa réélection, François Mitterrand consulte ses amis socialistes. La cohabitation est bien finie. Il peut, de nouveau, comme au bon vieux temps du socialisme triomphant, les recevoir par la grande porte. Pierre Joxe, Louis Mermaz, Christian Goux, Henri Nallet, Pierre Mauroy, parmi d'autres, défilent. L'ambiance est joyeuse, mais préoccupée : il ne faut pas rater les débuts du nouveau septennat.

Le climat est plus tendu autour de François Léotard, qui réunit les députés du Parti républicain : il faut réapprendre l'opposition. Pas facile. Les socialistes n'ont pas ce souci. Ils ont même la joie d'accueillir, chez eux, le premier d'entre eux, François Mitterrand, qui fait un saut au siège de leur parti, rue de Solférino, pour les remercier du travail accompli pendant sa campagne.

Dans les apartés, une autre bataille se prépare, plus feutrée, mais tout aussi sévère : le remplacement de Lionel Jospin au poste de premier secrétaire : Laurent Fabius croit avoir gagné, mais ceux qui lui préfèrent Pierre Mauroy ne désespèrent pas de l'emporter grâce à un ultime coup de collier.

La Seine a été franchie. La caméra n'a que quelques centaines de mètres à parcourir pour être dans la cour de la résidence du premier ministre et fixer, une dernière fois, l'arrivée des membres d'un gouvernement qui est, déjà, démissionnaire. Jacques Chirac leur offre le pot de l'amitié, histoire de les remercier du travail accompli pendant deux ans et de la loyauté de tous pendant la campagne électorale. Quand il évoque la nécessité du maintien de l'union UDF-RPR, Alain Juppé, son porte-parole, ne remarque aucune réticence sur les visages des uns et des autres.

« Nous reviendrons »

Les agapes ne sont pas finies. Quelques ministres s'en vont ; les dirigeants des groupes parlementaires, les présidents des Assemblées, les proches collaborateurs de Raymond Barre les remplacent. C'est le dernier des déjeuners hebdomadaires du comité de liaison de la « majorité », élargi depuis le 24 avril aux lieutenants barristes, à l'hôtel Matignon.

Comme chacun a pris goût à ce repas convivial, tous sont d'accord pour maintenir cette bonne habitude, mais le comité de liaison deviendra celui de l'« opposition », et c'est Alain Poher qui l'accueillera au Petit Luxembourg, seul palais de la République que la droite soit sûre de conserver. L'optimisme est de rigueur : Jean-Claude Gaudin quitte Matignon comme MacArthur les Philippines, en lançant : *« Nous reviendrons »*. Il y a deux ans, sur le même perron, Laurent Fabius avait eu le même mot « historique ».

Le filet de saumon grillé, la salade de tomates et les fruits rafraîchis ont été vite avalés, le temps d'une algarade entre François Léotard et Jacques Chaban-Delmas. *« On ne va pas perdre 46 % pour gagner 4 % »*, lance celui qui est encore le ministre de la culture. *« Le gaullisme, monsieur, n'a jamais été un enfermement à droite »*, lui réplique celui qui est toujours le président de l'Assemblée nationale. Mais il faut faire vite. Le premier ministre en sursis a un emploi du temps chargé. Il réunit ses collaborateurs de Matignon pour les remercier de leur dévouement. Ceux-ci ont dû être contents de leur patron, puisqu'ils lui offrent une paire de boutons de manchettes. Jacques Chirac saute dans sa R 25 blindée. Il est pressé de remettre sa démission.

Par crainte d'être en retard, il est en avance. Quand il arrive au pied des marches du palais, il n'y a qu'un huissier pour l'accueillir. Onze minutes lui suffiront pour se rendre au premier étage, pénétrer dans le bureau du président de la République, lui donner sa lettre de congé (apparemment, les deux protagonistes de la cohabitation n'ont plus rien à se dire), ressortir du bureau, regagner sa voiture, cette fois accompagné par Jean-Louis Bianco, le secrétaire général de l'Elysée.

Pour aller au Palais-Bourbon, il suffit de passer un pont. Encore une fois. Depuis la fin de la matinée, les couloirs de l'Assemblée nationale bruissent. Les députés de toute tendance se retrouvent avec plaisir, avec, pour tous, une même interrogation : la dissolution est pour quand ? Difficile de prendre des paris : tous sont persuadés qu'ils devront se présenter devant leurs électeurs avant la fin du mois de juin. Mais nul ne veut, aux yeux de l'opinion, prendre la responsabilité d'un nouveau recours aux urnes. Le matin, au cours de la réunion du bureau du groupe RPR, il a même été décidé que si le nouveau premier ministre avait la fâcheuse idée de demander un vote de confiance, les députés du mouvement refuseraient d'y prendre part, pour que le gouvernement ne soit pas renversé.

« Elégance et spontanéité »

Chez ceux qui sont – encore – leurs alliés de l'UDF, la détermination est tout aussi grande : pas question de tirer les premiers, nous serions morts, explique Valéry Giscard d'Estaing, pastichant le conseil donné par Edouard Balladur aux cohabitants. La consigne est donc nette : pas de vote systématique de la censure. Mais s'il y a « provocation » ? La question ne sera pas posée.

L'analyse de l'ancien président de la République est fort appréciée par ces élus qui craignent pour leur siège. L'animosité envers le battu d'il y a sept ans est bien oubliée. Raymond Barre est là, mais il ne dit rien. Quand un de ces proches, Jean-Pierre Soisson, prend la parole pour signifier sa lassitude de l'alliance avec le RPR, il est sèchement renvoyé dans ses buts par Jean-Claude Gaudin : d'abord, qu'es-tu allé faire à l'Elysée ? Et puis, regarde les résultats dans ta ville, tu seras bien content de les trouver, les électeurs du RPR. Expliquer que le président du conseil de surveillance de la Caisse des dépôts, qui est aussi député de l'Yonne, est allé remettre à Jean-Louis Bianco le rapport annuel de cet organisme lui est facile, mais l'attitude devant des élections est plus difficile à prévoir.

Les ministres chefs de parti sont là, mais ils se taisent. Une fleur leur est promise : bien qu'ils ne soient plus députés, ils pourront continuer à assister aux réunions du groupe parlementaire. L'ambiance est un peu tendue. Heureusement, Jacques Chirac vient remercier *« ses amis »* et, particulièrement Raymond Barre pour *« son élégance et sa spontanéité »*, ainsi que Valéry Giscard d'Estaing. Il parle avec son cœur et touche, ainsi, les moins chiraquiens de ses auditeurs. Sa tâche sera tout aussi facile devant les députés RPR, qu'il va remercier, eux aussi, avant que le président Chaban-Delmas ne le raccompagne aux portes du palais.

Pendant ce temps, les députés socialistes ont entendu Pierre Joxe leur expliquer l'originalité d'une situation (minoritaire dans l'hémicycle, mais majoritaire dans le pays) qu'ils ont déjà eu tout le temps d'analyser. Pierre Bérégovoy, pour son dernier acte de directeur de campagne de François Mitterrand, les remercie.

Lionel Jospin leur fait ses adieux en tant que premier secrétaire. Sa succession les préoccupe plus que la nomination de Michel Rocard, dont tous sont déjà convaincus. Leur seul souci : qu'une dissolution rapide permette aux deux majorités de coïncider. Mais M. Pierre Joxe est là pour veiller à l'intelligence de la manœuvre : c'est à la majorité actuelle de l'Assemblée de montrer si elle est prête, ou non, à traduire en textes législatifs la politique que les électeurs ont approuvée le 8 mai. La partie d'échecs continue. Les dirigeants socialistes doivent calmer les ardeurs de leurs ouailles.

La dernière scène se joue à Matignon. Dès le début de l'après-midi, le chauffeur de Michel Rocard est venu se former à la conduite de la R 25 blindée. Personne n'est donc surpris lorsque, à 17 h 45, Jean-Louis Bianco annonce sur le perron de l'Elysée que le président de la République a mis fin aux fonctions du premier ministre et de l'ensemble du gouvernement, et nommé Michel Rocard. Trois quarts d'heure plus tard, le cérémonial républicain peut avoir lieu. Le tapis rouge est déroulé dans la cour, les gardes républicains font la haie, sabre au clair. Michel Rocard arrive accompagné de Jean-Paul Huchon, son premier adjoint à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, qui fut son directeur de cabinet quant il était ministre de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius.

Pour les accueillir, Maurice Ulrich, directeur de cabinet de Jacques Chirac. Il conduit le nouveau premier ministre dans le bureau qu'occupe encore l'ancien. Les deux hommes évoquent-ils leurs souvenirs de Sciences-Po, quand le premier tentait de faire adhérer le second aux Etudiants socialistes ? Les liens d'amitié n'ont pas disparu : le nouveau salue d'un signe chaleureux l'ancien, qui s'en va dans sa voiture de maire de Paris. Le deuxième bail de Jacques Chirac à Matignon vient de prendre fin. Son attachée de presse, Lydie Gerbaud, s'en va, pour une fois solitaire, à pied, le long de la rue de Varenne.

Le chef du gouvernement que le président réélu vient de donner à la France ne veut pas faire de déclaration. Il dit, quand même : *« Le président de la République m'a confié une tâche lourde ; j'en sais la lourdeur ; chacun comprendra que je réfléchisse un peu plus attentivement. Je ne veux penser qu'à tous ceux qui en France ont aujourd'hui une inquiétude quelconque, quelle que soit la manière dont ils ont voté, pour leur avenir, pour leur emploi, pour leur formation professionnelle, pour leur sécurité. C'est à tout, cela que je penserai pendant l'exercice de mes fonctions. »*

Michel Rocard s'enferme avec Jean-Paul Huchon : au travail ! A 20 h 35, il quitte le lieu de son pouvoir, dans la R 25 blindée, symbole de sa fonction. Le rideau tombe. Dans Paris les « ministrables », s'endorment avec leur téléphone au pied de leur lit.

THIERRY BRÉHIER.

Le gouvernement se propose de rétablir la cohésion sociale

(Suite de la première page.)

Sur le social au sens le plus large du terme, c'est-à-dire sur le traitement des maladies de la société française. M. Rocard n'a peut-être pas été le premier à évoquer le *« traitement social »* du lepénisme, mais il en a fait une théorie d'action, fondée sur une pratique municipale à Conflans-Sainte-Honorine. Bref, le social à tous les niveaux, qui effectue un retour en force. On le mesure au regain des revendications, notamment salariales, dans des secteurs qui ne sont pourtant pas atteints par la crise. On l'a vu le 1ᵉʳ mai dans la rue, où les manifestations syndicales ont rassemblé au-delà de ce qui était attendu. On l'a constaté enfin au premier tour de l'élection présidentielle, lorsque M. Le Pen, sur des thèmes d'exclusion, a capitalisé un vote de mécontentement.

Au reste, il suffit de comparer les deux campagnes présidentielles. Celle de 1981 était centrée schématiquement sur une question : faut-il faire « payer les riches » pour sortir de la crise ? Celle de 1988 a tourné autour de celle-ci : comment aider les pauvres à supporter la crise ?

De ce point de vue, M. Rocard a l'avantage de l'antériorité dans la réflexion. Il appartient à une famille de pensée qui privilégie l'attention aux mouvements sociaux et la relation entre le politique et les syndicats. M. Rocard est donc au pied du mur. Les Français vont pouvoir tester non seulement sa capacité à mettre en pratique de belles idées, mais aussi son pouvoir d'attraction au-delà de la gauche, vers précisément ces électeurs modérés qui sont l'objet, aujourd'hui, de toutes les attentions et de toutes les convoitises.

Dans la classe politique, la nomination de M. Rocard a été considérée comme la confirmation de la volonté d'ouverture affirmée par M. Mitterrand. Si cette ouverture, en terme d'arithmétique parlementaire, est impossible, M. Rocard en sera le substitut. Face à l'opinion, il se suffit à lui-même, pour le moment. C'est à terme que l'on saura si M. Mitterrand a fait le bon choix et si M. Rocard a justifié les espoirs placés en lui. *« Je comprends la tristesse... de ceux qui n'ont pas voté pour François Mitterrand »*, avait-il déclaré le soir du 8 mai. A toutes celles-là, à tous ceux-là, je voudrais dire mon espoir que dans un an, dans deux, dans trois ans, ils se sentent partie prenante du rassemblement vrai, du rassemblement profond de la France que François Mitterrand a reçu du suffrage universel mission de réaliser », M. Rocard se donne donc le temps, en sachant qu'il incarne aujourd'hui l'ouverture que l'on ne peut pas ou que l'on ne veut pas faire, ni au centre, ni à l'Elysée.

Dissoudre pour clarifier ?

A entendre les personnalités barristes et centristes qui ont eu des contacts avec l'Elysée au cours des dernières semaines, M. Mitterrand n'est pas clair. *« Avec qui, pour quoi faire et comment le faire ? »*, demandaient-elles, elles n'ont pas obtenu, à les en croire, plus qu'une réponse à la première question. Du côté de l'Elysée, on s'irrite de l'irrésolution de ces interlocuteurs. Ces gens-là, dit-on, qui se sont fait violer avec volupté pendant deux ans par le RPR exigent aujourd'hui des socialistes une multitude de garanties de nature à préserver leur pudeur.

La teneur du dialogue est révélatrice de l'état d'incompréhension entre deux partenaires si proches par les idées, et si éloignés par la politique. A ceux qui, par souci de dignité ou crainte de sauter le pas, ne veulent pas aller au-delà, pour le moment, d'une *« opposition constructive »* au Parlement ou, au mieux, d'un hypothétique soutien sans participation, les socialistes répondent que, *« constructive »* ou non, l'opposition reste l'opposition et que les tenants de cette thèse poussent d'eux-mêmes à une dissolution de l'Assemblée nationale qu'ils redoutent.

Aux yeux des centristes, la dissolution immédiate serait un crime contre l'ouverture, puisqu'elle restaurerait le clivage droite-gauche, liquidant du même coup l'aspiration du centre à l'autonomie et comportant un risque sérieux de retour en force de l'Etat-PS en lieu et place de l'Etat-RPR. Plutôt que de dissoudre, les centristes assurent qu'ils ont besoin de signes, c'est-à-dire d'un budget acceptable... à l'automne. Or, le budget, c'est aujourd'hui qu'il se prépare, et nul ne pourra, après la constitution du gouvernement, feindre longtemps d'en ignorer les grandes lignes.

Les centristes attendent un autre signe : le changement de loi électorale – mélange à la Valéry Giscard d'Estaing entre la proportionnelle et le scrutin majoritaire – qui leur permettrait d'exister par eux-mêmes. Mais pour M. Rocard, quel mauvais signe donné au pays ! Comme si la première préoccupation du gouvernement pouvait être de modifier le mode de scrutin. Comme si les socialistes pouvaient s'engouffrer dans les accusations de « magouille politicienne » que ne manquerait pas de leur servir le RPR. Comme si M. Rocard pouvait admettre qu'un des premiers actes de son gouvernement soit de constituer une coalition d'intérêts à des fins électorales entre les centristes, le Front national, les socialistes et les communistes pour réintroduire la proportionnelle dans le jeu politique.

La réalité est probablement plus simple : M. Mitterrand – le bourreau – a besoin de quelques jours pour parfaire sa démonstration : l'émiettement – la *« balkanisation »*, comme dit M. Léotard – de la droite est tel qu'il rend nécessaire une clarification, bref une dissolution.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.



Toujours en avance d'un renouveau

« La construction européenne fut la première à me mobiliser. » Dans son livre, à la fois politique et autobiographique *le Cœur à l'ouvrage* (1), paru au mois de mars 1988, M. Michel Rocard fait très fort : lui qui est fier de pouvoir plaider la continuité de sa pensée au fil des décennies – au point de publier, en 1988, un recueil de ses textes (de 1979 à 1985) intitulé *A l'épreuve des faits* (2) – montre cette fois qu'en remontant aux racines mêmes de son engagement politique la démonstration reste impeccable. Aujourd'hui chantre infatigable de l'Europe, il y croyait déjà en 1949, à l'âge de dix-neuf ans : c'est lors d'une « assemblée des peuples d'Europe », à laquelle il assistait cette année-là, un peu par hasard, qu'il s'est laissé convaincre par deux amis d'adhérer aux Etudiants socialistes de la SFIO, *« précisément parce que l'engagement européen était une priorité de leur action »*.

Désormais, M. Rocard ne quittera plus la politique : c'est cette ancienneté militante à gauche qui lui donne – *jugera-t-il plus tard*, chaque fois qu'on suspectera ses intentions – un brevet de socialisme auquel il tient.

M. Rocard a eu du mérite : déjà la SFIO bat de l'aile. C'est plutôt le PCF qui, toutes ces années-là, fascine les jeunes intellectuels. Pourtant, M. Rocard affirme n'avoir *jamais ressenti la tentation communiste*. Ce sont quelques lectures (*J'ai choisi la liberté*, de Victor Kravchenko, *le Zéro et l'Infini*, d'Arthur Koestler, deux dénonciations du stalinisme) qui l'ont préventivement vacciné. Il en gardera une méfiance durable envers le communisme. Quant aux Etudiants socialistes, ils présentent l'avantage de ne pas imposer l'adhésion à la SFIO elle-même.

Etudiant à Sciences-Po, il retrouve dans sa section un dénommé... Robert Pandraud et croise un certain... Jacques Chirac, qui lui fait écrire aujourd'hui : *« De mon action d'alors, je n'ai qu'un seul regret : n'être pas parvenu à faire prendre sa carte à Jacques Chirac, qui fréquentait souvent les réunions que j'organisais... »* Autre rencontre utile : M. Pierre Mauroy, qui, lui, a la responsabilité des Jeunesses socialistes. Encore un symbole : sa section d'étudiants se réunit dans les locaux de la section du VI[e], rue Visconti : c'est là que M. Rocard réadhérera quand, en 1974, au moment des Assises du socialisme, il rejoindra le PS de M. François Mitterrand.

Entre-temps, M. Rocard milite à l'UNEF – où il combat un dénommé... Jean-Marie Le Pen, – se marie, entre à l'ENA, fait deux enfants et (...) quelques détours politiques.

En *1958*, la politique algérienne de Guy Mollet lui a fait quitter la SFIO. Sorti de l'ENA, il part en Algérie *cette année-là. Il sillonne le* pays et garde le souvenir, écrit-il aujourd'hui, de *« longs parcours de retour à cheval, en compagnie de six ou sept cavaliers vêtus de djellabas pour n'être pas reconnaissables ; où l'anxiété cédait devant l'extraordinaire spectacle de ces chevaux, espacés sur un front de 800 mètres, qui galopaient à perdre haleine dans les chaumes de la moisson fraîchement coupée, sous un ciel chargé d'orage »*. Il y rédige un rapport « au canon » sur les camps de regroupement de la population algérienne, dont la divulgation inattendue dans la presse fait quelque bruit. Il n'est pas responsable des fuites, mais frôle la révocation.

De retour en métropole, il exerce son métier d'inspecteur des finances *tout en adhérant à un petit parti de* gauche, le Parti socialiste autonome (PSA), ancêtre du PSU, et dont le *titre de gloire principal – outre le* fait d'avoir accueilli divers futurs animateurs du PS – est d'avoir refusé l'adhésion de... M. Mitterrand, jugé suspect et trop politicien. Dans le paysage disparate d'une gauche non communiste émiettée, le congrès de fusion entre le PSA et divers clubs de gauche donne naissance, en 1960, au PSU.

L'histoire d'une génération

L'histoire de M. Rocard se confond avec celle de toute une génération qui, transitant au PSU, à l'UNEF ou ailleurs, lutte contre la guerre d'Algérie, donne naissance à une des multiples couches de l'humus rocardien, celle où des catholiques de gauche ont la même exigence que ce protestant épris de rigueur morale.

La fin de la guerre d'Algérie prive le PSU de son thème principal de mobilisation. M. Rocard n'a pas attendu les accords d'Evian pour entreprendre de parfaire sa culture économique. Et il continue pendant ces années plus calmes, avant la tempête de 1968. Haut fonctionnaire, il milite sous le pseudonyme de Georges Servet. Il est dès lors dans le même parti que M. Jean Poperen, lui aussi futur dirigeant national du PS. Et déjà, M. Poperen doute : *« Rocard était efficace, mais nous étions déjà en désaccord*, confie-t-il aujourd'hui à Robert Schneider (3). *Il était très gauche nouvelle, très technocrate, très dégagé de la tradition marxiste. »*

1965. Membre du PSU, M. Michel Rocard appartient aussi au *Club Jean-Moulin*, qui soutient le projet avorté de candidature de Gaston Defferre à l'élection présidentielle de 1965. M. Rocard est contre. Il rompt avec le Club Jean-Moulin, presse Pierre Mendès France, son maître à penser, de se présenter. En vain. Le PSU se divise sur l'attitude à adopter face à la candidature Mitterrand. M. Rocard est de ceux qui font pencher la balance pour le soutien à M. Mitterrand, sans enthousiasme. En fait, il ne croit pas au succès de la démarche de rassemblement de la gauche non communiste de M. Mitterrand.

1966. C'est l'année du premier « décollage » de M. Rocard. Le colloque de Grenoble réunit autour de Pierre Mendès France une brochette d'hommes de gauche et de syndicalistes, tous ceux, ou presque qui en dehors de la démarche de M. Mitterrand, veulent renouveler la gauche.

A Grenoble, M. Rocard affirme déjà : *« La visée à long terme du socialisme n'était pas nécessairement la nationalisation mais la transformation interne de la gestion des entreprises. » Le Monde* ne s'est pas trompé sur la novation du propos : le numéro du 30 avril fait un titre de trois colonnes sur cette déclaration. Mais M. Rocard s'appelle toujours Servet...

Utilisant les retombées du colloque, il rédige la même année une plaquette intitulée *Décoloniser la province*. Là encore, M. Rocard peut plaider la continuité.

1966 est décidément une année riche pour M. Rocard : à la fin de l'année, il a fait la connaissance de M. Mitterrand. Résultat mitigé : *« Mitterrand s'est montré charmeur et charmant, mais il m'a raconté des histoires sur plusieurs circonscriptions. Comme je savais qu'il était un fin connaisseur de la carte électorale, je l'ai quitté avec un sentiment de malaise »* (4).

C'est au cours des négociations avec la FGDS pour les législatives de 1967 que les deux hommes se sont rencontrés. M. Rocard est lui-même candidat pour la première fois, sans succès, dans la 4[e] circonscription des Yvelines. Ces élections ne sont pas très encourangeantes pour le PSU. Un congrès extraordinaire est convoqué pour envisager son ralliement à la FGDS. M. Rocard maintient ses préventions. Il craint toujours le poids de l'appareil SFIO. Sa position est majoritaire : le PSU reste le PSU.

Arrive mai 1968. C'est l'heure de gloire des « petits », des marginaux de la gauche et de l'extrême gauche. M. Rocard est au premier rang des manifestations avec les dirigeants gauchistes. Mais il rappelle aussi : *« Si le mouvement n'a pas dégénéré, je l'attribue pour une bonne part à* [la] *volonté de modération du bureau national du PSU et de la CFDT. »* Son adhésion au mouvement reste, à l'évidence, raisonnée. Dirigeant, aujourd'hui comme il y a vingt ans, de la Ligue communiste, M. Alain Krivine affirme : *« Il n'a jamais cédé au vertige révolutionnaire. Son adhésion n'était pas tripale. Rocard est une mécanique où seul le cerveau compte.* (5) » Et M. Alain Geismar, ancien dirigeant gauchiste, aujourd'hui proche du PS : *« Rocard a compris les enjeux du mouvement. (...) Il a eu une influence positive sur les syndicats et sur la compréhension de l'opinion, mais il a toujours joué le double jeu. (...) Il défilait avec ceux qui criaient « Elections, piège à cons ! » et il préparait les élections* (6) »

Cette critique résume la situation de plus en plus schizophrénique qui sera celle de M. Rocard à la tête du PSU, et qui décrit ainsi : *« La lutte contre le gauchisme, que je jugeais indispensable, ne pouvait être efficacement menée que depuis le PSU. Je décidai donc de m'enraciner dans mes fonctions de « patron » du PSU pour conduire ce double combat : tirer du mouvement de mai une force politique cohérente et réduire le gauchisme. »* Dès lors, M. Rocard s'emploie à enrayer la tentation de la violence. Louable souci certes, mais peut-être en rajoute-t-il un peu lorsqu'il affirme que le fait d'avoir mobilisé des *intelligences brillantes* mais fascinées par la violence fut l'un des éléments qui ont contribué à *éviter à la France* l'équivalent des Brigades rouges italiennes ou de la bande à Baader allemande.

Quoi qu'il en soit, ayant écarté toute tentation évidente, le PSU se rallie, en 1969, à l'autogestion. M. Rocard essaiera, longtemps, de faire entrer ce concept dans le langage politique français. Le PS adoptera même *« quinze thèses sur l'autogestion »* en 1975.

1969, c'est aussi l'irruption de M. Rocard sur la scène médiatique. Le dirigeant du PSU est le candidat de son parti à l'élection présidentielle provoquée par le départ du général de Gaulle, après l'échec de son référendum. M. Rocard fait 3,66 % des voix. C'est peu, mais la SFIO dépasse à peine 5 %. Et, lui, donne l'image d'un jeune homme bien élevé – avec un débit saccadé qui deviendra fameux. Cette image efface l'ambiguïté de la situation de ce « réformiste » qui fait campagne à la tête d'un parti « révolutionnaire ».

Sur la lancée de sa bonne prestation, M. Rocard ravit le siège de la 4[e] circonscription des Yvelines à M. Maurice Couve de Murville, au cours d'une élection législative partielle. Décidément, ce jeune homme



pourrait avoir un avenir. Hélas ! écrit aujourd'hui M. Rocard, *« le PSU ne tolérait pas ce genre de succès (...) Mon conflit permanent avec le gauchisme s'aggrava très sensiblement »*. Vaille que vaille, le PSU continue son existence groupusculaire avec, à sa tête, M. Rocard toujours assis entre deux chaises, et qui cède, lui aussi, bien qu'il pense le contraire, à la phraséologie révolutionnaire.

En 1971, deux semaines après que M. Mitterrand, au congrès d'Epinay, eut réussi son OPA sur le nouveau Parti socialiste d'Alain Savary, M. Rocard gagne, de justesse, son propre congrès, à Lille, contre les éléments les plus durs du PSU. *C'était, en fait*, le congrès qu'il fallait perdre : M. Rocard reconnaîtra plus tard qu'il aurait alors évité de gâcher trois ans, en adhérant dès cette année-là au PS, ce qui eût, sans doute, changé la face du rocardisme. Sur le moment, informé par son ami Mauroy, il n'a pas compris l'importance de ce qui se préparait et continue de critiquer la démarche de M. Mitterrand.

Bref, M. Rocard connaît trois ans de traversée du désert. Aux élections législatives de 1973, il perd son siège des Yvelines. Le PSU n'a plus de député. Il abandonne son mandat de secrétaire national du PSU, réintègre l'inspection des finances, se remarie, avec Michèle, et fait deux autres enfants. En 1974, toujours membre du PSU, mais mis d'office en congé du parti, il apporte son soutien à *la deuxième candidature* de M. Mitterrand à l'élection présidentielle et, intégré à l'état-major de la *tour Montparnasse, prend une part* active à la campagne.

M. Mitterrand perd, de justesse, mais M. Rocard a finalement admis qu'il n'a d'autre solution que de rejoindre le PS. M. Mauroy mène une délicate négociation pour obtenir l'arrivée au PS de militants du PSU et de syndicalistes de la CFDT. M. Rocard n'est pas vraiment accueilli à bras ouverts : les amis de M. Chevènement, ceux de M. Mitterrand, s'opposent à sa venue. M. Poperen l'a appelé *« Rocard d'Estaing »*. Les nouveaux venus veulent croire qu'il s'agit d'une réunification. Le rapport de forces entre les deux mouvements exclut, bien entendu, cette idée. Finalement, M. Rocard, vilipendé par ses anciens amis qui veulent continuer de garder la petite maison de la rue Mademoiselle, arrive au PS, suivi d'un tiers des adhérents du PSU. Difficile d'imaginer de plus mauvaises conditions de ralliement...

Les deux cultures

La nouvelle recrue ne fait pas l'erreur de créer d'emblée un courant. Le conglomérat d'autogestionnaires et de chrétiens est déjà regardé d'un sale œil par ce qui est maintenant la vieille garde conventionnelle. Inutile d'en rajouter. M. Rocard cherche à ne pas heurter M. Mitterrand. Aujourd'hui, il explique à Robert Schneider : *« J'ai cru à une vraie complicité intellectuelle. Longtemps, j'ai guetté les signes. En vain.* (7) »

Certains des amis de M. Rocard, plus pressés que lui, veulent affirmer leur identité propre. La cohabitation avec le reste du parti et son premier secrétaire est laborieuse. En septembre 1975, M. Rocard a son premier poste de membre du secrétariat national du PS.

En 1977, il est élu maire de Conflans-Sainte-Honorine. Au congrès de Nantes, la même année, il prononce le fameux discours sur les « deux cultures » qui structurent la gauche : l'une étatique, jacobine ; l'autre, décentralisatrice, prônant l'autonomie. L'actualisation du programme commun, notamment dans son chapitre sur les nationalisations, provoque de vives difficultés entre le reste du PS et M. Rocard. On sent se lever le vent des tempêtes du congrès de Metz de 1979, qui consacrera le divorce durable entre M. Rocard et M. Mitterrand, et scellera son alliance avec M. Mauroy

La rupture entre socialistes et communistes fait perdre à la gauche les élections législatives de 1978. M. Rocard, lui, récupère son siège des Yvelines, dans la 3[e] circonscription. Mais les socialistes, et l'opinion, remarquent surtout la prestation télévisée du maire de Conflans au soir du second tour.

Tendu, défait, M. Rocard exprime en quelques mots la déception et l'amertume de la gauche, *exprime sa foi dans l'avenir. Le tout* respire la spontanéité. La déclaration, en fait, a été minutieusement préparée et répétée à l'avance. Les mitterrandistes s'indigneront de ce coup *« médiatique »*. Car déjà, le constat s'impose, se précise, depuis 1974 : moins ça va pour M. Rocard dans son parti, mieux ça va dans l'opinion. Plus les socialistes donneront l'impression de martyriser celui en qui une partie de l'opinion voudrait voir le dauphin de M. Mitterrand, plus le toujours jeune homme, aux éternels enthousiasmes, aux éternelles gauloises bleues plantées dans le bec, s'installe comme la *« madone des sondages »*, disent méchamment ses ennemis.

En 1980, au PS, les plaies du congrès de Metz – qui a vu, en 1979, M. Rocard, allié à M. Pierre Mauroy, passer dans l'opposition à M. François Mitterrand, alors premier secrétaire – sont à vif. La méfiance est réciproque et l'on s'observe en chiens de faïence. Face au silence de M. Mitterrand, M. Rocard décide de s'appuyer sur sa popularité dans l'opinion et de presser le mouvement.

Le 19 octobre, depuis sa *mairie de* Conflans-Sainte-Honorine, M. Rocard annonce sa candidature, *mais* seulement si M. Mitterrand n'est pas lui-même candidat. De l'avis général, le député des Yvelines, ce jour-là, n'est pas très bon.

Dans l'immédiat, M. Rocard perd sur tous les tableaux : en se déclarant, il encourt les foudres des mitterrandistes. En subordonnant sa candidature à celle de M. Mitterrand, il ne s'installe pas vraiment dans l'opinion comme candidat et surtout, il se met dans la main du premier secrétaire. Ce qui devait arriver arrive. Le 8 novembre, M. Mitterrand déclare qu'il est candidat à la candidature. M. Rocard, mortifié, ne peut que se retirer. Son attitude entre 1985 et 1988 sera, avant tout, motivée par l'obsession d'éviter le renouvellement de ce scénario. Et pourtant...

Avril 1985. Après le purgatoire de son premier ministère-placard, le Plan, M. Rocard est à l'agriculture. En s'installant dans son bureau, il s'est dit que la succession de M[me] Edith Cresson n'est probablement pas vraiment un cadeau. Mais il est vrai aussi que, craignant toujours un piège, M. Rocard a refusé, en 1984, le ministère de l'éducation nationale, où M. Chevènement, moins prudent, fera le « tabac » que l'on sait...

Le 3 avril, le conseil des ministres adopte le principe du scrutin proportionnel pour les élections législatives. Dans la nuit du 3 au 4, M. Rocard présente sa démission. Il justifie sa décision – et s'en explique longuement dans *le Monde* – par son opposition irréductible à ce mode de scrutin. Il ne variera jamais d'un iota par rapport à cette explication, sans vraiment convaincre. Il semble alors évident aux observateurs et aux autres socialistes que le maire de Conflans-Sainte-Honorine a saisi ce prétexte (fondé sur un désaccord réel) pour prendre du champ.

Très vite, M. Rocard utilise *« la parole retrouvée »*, selon ses propres termes. Dès le début du mois de mai, il incite les socialistes à *« tenir le discours de leurs actes »*, rappelle avec cruauté que *« ce sont les faits qui ont tranché et, du même coup, règlent nos anciennes querelles et les font apparaître comme dérisoires »*. Dès ce moment-là, le discours des amis de l'ancien ministre est clair : le PS s'est « rocardisé », M. Rocard est donc le mieux placé pour le représenter devant les Français.

Le 13 juin, le maire de Conflans-Sainte-Honorine enclenche la vitesse supérieure. Il déclare, lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, qu'il est décidé à *« aller jusqu'au bout »* de sa démarche. *« Il ne vous a pas semblé*, insiste-t-il, *que j'étais maintenant déterminé ? » Le Monde* du lendemain titre sur trois colonnes à la une : « M. Rocard annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988 ».

Le 23 juin à Montauban, il affirme : *« Oui, j'y vais ! Depuis le temps que certains socialistes me tapent dessus, depuis le temps qu'ils disent que j'ai raison en prenant le contre-pied de mes propos, le moment est venu. »*

Jusqu'aux élections législatives de 1986, M. Rocard parvient, *grosso modo*, à ménager la chèvre et le chou, tout en assurant sa montée en puissance, pour le moment dans le parti. Le congrès de Toulouse d'octobre 1985, qui consacre le « tournant » social-démocrate du PS, est un succès pour M. Rocard, qui vit une sorte de lune de miel avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

Au-delà de convergences sur le fond – qui n'empêchent pas désaccords et mises en garde quand il le juge utile – M. Jospin a choisi, à l'égard de M. Rocard, une ligne de conduite dont il ne se départira pas : en tant que premier secrétaire, il se doit d'assurer la cohésion du PS.



Le moment est venu

Cela passe par une gestion sereine du « problème Rocard ». Cela suppose une certaine protection de l'un des deux meilleurs candidats potentiels pour 1988 contre les ultras du mitterrandisme. Jusqu'à ce que le doute ne soit plus permis, M. Jospin sera le gardien scrupuleux – quitte à être critiqué – des chances de M. Rocard, au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas.

Les choses sérieuses commencent vraiment avec l'après-mars 1986. M. Rocard refuse d'envisager l'hypothèse d'une candidature de M. Mitterrand et affirme sa propre *détermination tout en ménageant* son parti. Il perd quelque crédit à dire à l'intention de l'opinion : *« J'y vais de toute façon »*, et à l'intention de ses amis : *« Je respecte la discipline du parti. »*

Sur le fond des choses, M. Rocard a un problème de renouvellement. Quand le PS a admis s'être « rocardisé » en se convertissant au réalisme économique que prêchait – dans le désert – M. Rocard depuis des années, le maire de Conflans-Sainte-Honorine n'a remporté qu'une victoire à la Pyrrhus. Puisque tout le monde est maintenant de son avis, il n'est plus celui qui a raison avant, et contre les autres, position dont il tirait auparavant bénéfice dans l'opinion.

Ainsi privé d'une partie de son identité, M. Rocard – toujours suspect de tentation « centriste » aux yeux d'une partie du PS – ne parvient pas à séduire l'opinion par *l'exposé des autres facettes du rocardisme*. Le député des Yvelines a été en avance sur l'évolution de la société, puis en phase avec elle. Il donne maintenant l'impression d'être décalé. Il y a longtemps que les idées des années 70 ont été oubliées, et plus personne ne s'intéresse à l'autogestion – que M. Rocard rebaptise, sans beaucoup plus de succès, *« autonomie »*.

L'ancien dirigeant du PSU, qui a incarné, d'une certaine façon, la jeunesse du socialisme, n'est plus vraiment compris par une jeunesse qui n'a plus grand-chose à voir avec celle de mai 68.

Comme il l'a toujours fait, M. Rocard essaie d'éclairer l'avenir. Mais, s'il est toujours écouté avec attention, il ne passe plus pour un prophète. Lui-même tente, avec l'aide de ses experts, d'élaborer ses propres solutions au chômage et à la crise, telle qu'elle est vécue dans l'Hexagone. Mais sa sincérité le pousse à reconnaître que ces tentatives n'aboutiront pas vraiment, face au faisceau de contraintes qui pèsent sur la France. L'un des axes de sa campagne, jusqu'à ce qu'il s'efface devant M. Mitterrand, sera l'affirmation que *« toutes les solutions techniques sont désormais sur la table »* et qu'on ne peut faire la différence que si l'on parvient à *« gouverner autrement »*.

J.-L. A.

(1) Ed. Odile Jacob, 1987. Toutes les citations de M. Rocard relatives à son propre itinéraire sont, *sauf mention* contraire, extraites de cet ouvrage.

(2) Le Seuil.

(3) Robert Schneider : Michel Rocard, Stock, 1987.

(4) R. Schneider, op. cité.

(5) R. Schneider, op. cité.

(6) R. Schneider, op. cité.

(7) R. Schneider, op. cité.

[Né le 23 août 1930 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), M. Michel-Louis-Léon Rocard a suivi des études en droit et en lettres avant d'être diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, *puis du Centre* d'études des programmes économiques. Il est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion « Dix-huit juin », 1958). Il intègre l'inspection des finances à partir du mois d'août 1958. Il sera chef de la division des budgets économiques à la direction de la prévision (janvier 1965), puis secrétaire général de la commission des comptes et budgets économiques de la nation.

Dès 1955-1956, il est secrétaire national de l'Association des étudiants socialistes SFIO. *En 1958, il quitte* la SFIO pour participer à l'organisation du Parti socialiste autonome (PSA), puis du Parti socialiste unifié (PSU), en 1960. Il en sera secrétaire national de juin 1967 à septembre 1973, il se présentera sous cette étiquette à l'élection présidentielle de juin 1969. Le 28 octobre 1969, il est élu député (PSU) de la 4[e] circonscription des Yvelines. Il perd ensuite son siège, sera élu dans la 3[e] circonscription des Yvelines en 1978, puis réélu dans ce département en 1981 et 1986. En décembre 1974, il devient membre du Parti socialiste *en février 1975, il fait* parti du comité directeur et du bureau exécutif du PS, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, avant d'entrer au secrétariat national, chargé du secteur privé. Aux municipales de mars 1977, il est élu maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) et réélu en 1983 ; en 1978, il devient conseiller régional d'Ile-de-France.

Du 23 mai 1981 au 23 mars 1983, il sera ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, puis, à partir du 23 mars 1983, *ministre* de l'agriculture. Il démissionne de ce poste le 4 avril 1985.]

La nominat... M. Michel
nouveau

Rocard à l'hôtel Matignon

La fin d'une cohabitation froide avec M. Mitterrand

Mitterrand-Rocard, couple infernal, couple impossible, couple rêvé. Le président réélu avait toutes les raisons de l'avenir pour envoyer M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon. Il avait toutes les raisons du passé pour se garder d'un tel choix. Rocard la gaffe, Rocard la mouche du coche, mais aussi Rocard l'ouverture, Rocard longtemps détenteur de la coupe du « socialiste le plus populaire de France ».

« Quelle inculture ! » se désolait, il y a longtemps, M. Mitterrand, dans une formule célèbre. *« Quelle incompétence ! »* ripostait M. Rocard, en une réponse fameuse. L'homme des lettres et des arbres, l'homme des chiffres et de la France urbaine, ont toujours eu du mal à se comprendre. Au pis, ils se sont combattus ; au mieux, ils se sont regardés avec méfiance et incompréhension, en quatorze ans d'une cohabitation froide, depuis qu'à la tête de maigres troupes le transfuge du PSU a rejoint le PS, lors des assises du socialisme de 1974.

« Vous êtes soutenu par tout ce qui m'a déclaré la guerre », lança un jour de 1978 le futur président à son futur ministre. Dix ans plus tard, le 24 janvier 1988, lors d'un « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Rocard confie : *« La manière de traiter les problèmes est maintenant convergente, alors qu'elle ne l'était guère il y a dix ans. »*

Dans son livre *le Cœur à l'ouvrage*, paru à la fin de l'année 1987 (1), le maire de Conflans-Sainte-Honorine résume ces années faites de combats, parfois l'un contre l'autre, parfois en commun, mais sans jamais de complicité :

« Il y eut longtemps entre nous, écrit M. Rocard, *quelque difficulté liée à nos caractères. Nos qualités ne sont pas celles qui s'accommodent aisément. Quand il a le culte de l'amitié sans faille, j'ai davantage celui de la franchise lucide. Où je réserve l'affectivité aux rapports privés, lui en met tout autant dans les affinités publiques. Il semble prendre un égal plaisir aux préoccupations les plus élevées comme aux finesses les plus tactiques, quand les secondes ne sont pour moi que des obligations. Nos rapports avec l'économie et la culture sont inverses mais symétriques. Il s'intéresse plus qu'on ne dit à la première, et j'ai du goût plus que je ne dis pour la seconde, mais aucun de nous deux ne saurait disputer à l'autre son domaine d'excellence.*

» C'est le socialisme qui nous a rapprochés, et occasionnellement opposés. Opposés parce que, inévitablement, deux tempéraments aussi marqués et aussi différents devaient rencontrer des désaccords, particulièrement avant 1981. Parce que ces désaccords ont eu leur cortège de paroles malheureuses, souvent aggravées par les entourages respectifs. Parce que de la difficulté à se comprendre à demi-mot naissent des équivoques, voire des agacements.

» Mais c'est aussi le socialisme qui nous rapproche. Car chacun avec sa personnalité, chacun à sa manière, chacun selon sa sensibilité, son histoire, ses méthodes, sait que l'autre peut servir les convictions communes. »

C'est à la fin des années 70 que fleurissent en gros bouquets les *« paroles malheureuses »*. Au congrès de Metz de 1979, M. Rocard — qui reproche à M. Mitterrand son *« archaïsme »* — est passé avec M. Pierre Mauroy, son ami et son « parrain » pour entrer au PS, dans l'opposition au premier secrétaire d'alors. M. Rocard est très populaire dans l'opinion et très impopulaire chez les mitterrandistes, qui le qualifient aimablement, à cette époque, de *« petit mec qui n'a pas de nerfs »*. *« La violence du rejet de Rocard est inouïe »*, note Robert Schneider (2).

Un placard à peine doré

L'élection présidentielle approche. Déjà, M. Mitterrand joue les sphynx. Le 19 octobre 1980, M. Rocard lance le maladroit appel de Conflans (où il annonce qu'il est candidat si M. Mitterrand ne l'est pas). Le 8 novembre, le maire de Château-Chinon se déclare. M. Rocard, comme il l'avait promis, ne peut que se retirer. Il passera les premières années du septennat à expier.

Le président donne le ministère du Plan à l'homme qui, justement, lui préfère le marché (ce qui lui a valu d'encourir les foudres de M. Laurent Fabius, en service commandé). C'est évidemment un placard, à peine doré, sans même... un garde républicain à l'entrée du bureau de M. Rocard, raconte son biographe (3).

1983. On sort M. Rocard du placard pour l'envoyer au feu sur le front agricole. Son escapade dans la France rurale ne dure que quelques mois. Démissionnaire en avril 1985, parce qu'il s'oppose au scrutin proportionnel pour les élections législatives, il se lance dans la course à la présidence.

Le duo des deux acteurs devient alors un jeu subtil. M. Rocard tente d'imposer sa candidature. Ses proches confient qu'un « effet Rocard » peut dissuader le président de se représenter. A l'époque, les mitterrandistes ricanent de cette tentative de stratégie d'*empeachment*, mais le président observe les efforts de son ancien ministre avec une bienveillance dont on ne sait si elle est réelle ou si elle cache un nouveau piège. Il distille les déclarations du genre : *« Si Rocard y allait, ce serait un très bon candidat. Je n'entends pas du tout le gêner.* (roche de Solutré, 18 mai 1986). »

Pendant la campagne de 1988, M. Mitterrand expliquera qu'il était fermement décidé à ne pas se représenter si un successeur s'imposait, ce qui ne fut pas le cas. Reconstruction de l'histoire ou volonté sincère contrariée par les faits ? En tout état de cause, le retrait de M. Rocard devant M. Mitterrand ne ressemble pas à celui de 1981. M. Mitterrand promet une place de choix à M. Rocard dans sa campagne, et si on voit moins le nouveau porte-parole du président-candidat qu'on ne l'aurait cru, c'est que le principal intéressé, finalement, décidera souvent de porter lui-même sa propre parole. Mais il multiplie les signaux qui témoignent — enfin — d'une certaine connivence avec M. Rocard. L'ancien ministre ne dément pas, bien au contraire.

Peut-être, tout simplement, M. Mitterrand n'a-t-il besoin de M. Rocard qu'aujourd'hui. « Avant l'heure, c'est pas l'heure », dit la sagesse militaire. Dans la logique des mitterrandistes, donner raison trop tôt à M. Rocard eût été dangereux. La sévérité de l'empoignade de 1979-1980 ne s'explique pas autrement. M. Quilès l'avouera quelques années plus tard, dans son livre *La politique n'est pas ce que vous croyez* (4).

L'heure est venue

« Le Parti socialiste, écrit M. Quilès en 1985, *a vécu avant 1981* [la] *tension entre la nécessité qu'il ressentait d'actualiser sa doctrine et ses impératifs tactiques. Autour de François Mitterrand, nous étions persuadés qu'il fallait maintenir fermement l'ancrage à gauche du PS, sous peine d'ouvrir un espace au Parti communiste. Ce fut tout l'enjeu du congrès de Metz, en 1979. Certes, le discours moderniste de Michel Rocard comportait des éléments pertinents sur l'évolution de la société française. Mais, s'il était devenu majoritaire au sein du Parti socialiste, la tâche des dirigeants communistes en aurait été facilitée, empêchant probablement la victoire en mai 1981. »*

Sept ans plus tard, l'heure de M. Rocard — qui a su se retirer à temps de la course à l'Elysée — est donc enfin venue. L'action de M. Mitterrand, conjuguée à la dureté des temps, a fait bouger les lignes. Celui qui déjà, dans le PSU des années 60, se faisait taxer de « droitier » lorsqu'il s'opposait aux bouffées de fièvre de ses amis d'alors, celui qui, depuis, s'est vu tant de fois reprocher de céder aux sirènes libérales, celui qui, depuis des décennies, a vécu pour moderniser la gauche ne sent plus, aujourd'hui, le soufre.

Rejoint par la réalité, *« l'homme de tant de renouveaux »*, comme dit M. Mitterrand, a, paradoxalement, éprouvé quelques difficultés à renouveler son message. Le président réélu lui offre l'occasion de se colleter à la réalité, et il y trouve son intérêt. Ils ne sont pas très nombreux, au PS, à pouvoir incarner l'ouverture sans faire ricaner, à être *grosso modo* aussi populaires dans l'électorat de droite et du centre que dans l'électorat socialiste, à se faire ovationner par les foules du PS et écouter avec intérêt par des patrons.

M. Rocard, pourtant, n'est pas un diamant pur soudain sorti de sa gangue. L'homme a ses défauts. Sa « fragilité » peut ne pas être exclusivement une invention de ses adversaires. Déjà, pendant la campagne, alors que les deux hommes vivaient une sorte de lune de miel politique, M. Mitterrand a dû se démarquer publiquement par deux fois des idées de son porte-parole (5). Les nouveaux partenaires pourront-ils, au fil des difficultés quotidiennes, effacer tant d'années d'incompréhension ?

Esprit foisonnant, orateur tourbillonnant, M. Rocard devra se discipliner. A Matignon, fini les démonstrations vertigineuses. Un premier ministre doit savoir faire simple et court. Or la simplicité n'est pas vraiment une vertu rocardienne, et d'anciens ministres peu charitables se souviennent avec accablement des dissertations interminables que leur imposait leur collègue en conseil.

M. Rocard, en outre, peut vouloir, très légitimement, se préoccuper de son propre avenir. Déjà, il a déclaré pendant la campagne que ses idées ont inspiré la *Lettre à tous les Français* de M. Mitterrand. L'enjeu tient en une phrase : un présidentiable peut-il, sans cesser de l'être, servir de bouclier au président en exercice chaque fois que ce dernier en ressentira le besoin, dans un pays inquiet et un environnement impitoyable ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Editions Odile Jacob.

(2) *Michel Rocard*, par Robert Schneider, Stock.

(3) Ouvrage cité.

(4) Robert Laffont.

(5) M. Rocard a affirmé à plusieurs reprises qu'il souhaitait que le premier ministre ait aussi en charge le ministère de l'éducation nationale. Le 21 avril, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Mitterrand a jugé que cette idée « séduisante » n'est pas applicable, mais qu'il faut en retenir *« le meilleur »*, c'est-à-dire que le ministre de l'éducation nationale soit *« au sommet de la hiérarchie »*. Le 4 mai sur Europe 1, M. Rocard a souhaité voir apparaître, dans la pratique politique quotidienne, des convergences entre le PS et les centristes, avant d'en tirer d'éventuelles conséquences institutionnelles. M. Mitterrand a répondu le lendemain sur la même antenne que cette intention est *« généreuse »*, mais pas très réaliste.

La nomination de M. Rocard ayant été annoncée alors que le tirage du *Monde* du 11 mai était en cours, certains de nos lecteurs ont déjà lu cet article dans notre troisième édition d'hier.

Jean-Paul Huchon directeur de cabinet

Le maître Jacques de Michel

Ancien directeur général du Crédit agricole, premier adjoint de M. Rocard à la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, M. Jean-Paul Huchon devient directeur de cabinet du premier ministre. M. Huchon avait déjà été le directeur de cabinet de M. Rocard au ministère du Plan puis de l'agriculture.

L'actuel secrétaire général du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc, est confirmé dans ses fonctions.

Poussé sur les planches du théâtre politique au fur et à mesure que Michel Rocard accroît sa présence sur la scène, Jean-Paul Huchon, qui pratique pourtant avec bonheur l'art de la discrétion, arrive aujourd'hui en première ligne.

L'homme est aussi rond et jovial, au sourire rarement exempt d'ironie, que son « patron » est sec, parfois tragique. Patron ? Le mot est-il juste ? Comment qualifier le fonctionnement déjà ancien du tandem Michel Rocard-Jean-Paul Huchon ? Le second n'a pas vocation à être l'ombre du grand homme. Il serait plutôt son maître Jacques, un confident opérationnel, un intime de travail sans pour autant pénétrer le cercle étroit des amis.

En tout cas, le tandem fonctionne depuis l'écriture en commun d'ouvrages d'économie, jusqu'à l'hôtel Matignon aujourd'hui, en passant par l'accroche locale, sans laquelle il n'est pas de carrière politique : la mairie de Conflans-Sainte-Honorine. Jean-Paul Huchon y est le premier adjoint du maire, Michel Rocard. Au Plan et à l'aménagement du territoire en mai 1981, Jean-Paul Huchon devient naturellement directeur de cabinet du ministre Michel Rocard ; il le suit dans la même fonction, tout aussi naturellement, à l'agriculture en mars 1983.

Chargé notamment des relations avec les organisations agricoles, Jean-Paul Huchon montrera un réel talent de diplomate, — déjà l'ouverture, rendu nécessaire ici par la grogne et les attaques de la FNSEA de l'époque.

Le 9 janvier 1985, Jean-Paul Huchon devient directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole : belle récompense et joli signe de confiance de la part de Michel Rocard, qui place ainsi son principal collaborateur dans un poste stratégique. Tellement stratégique que Jean-Paul Huchon sera débarqué en mai 1986 par le nouveau ministre de l'agriculture, François Guillaume. Le directeur général socialiste réussissait trop bien dans cette fonction nouvelle. Il était un obstacle à l'entreprise de « désétatisation » voulue par une partie de la droite. La nomination de son successeur fut d'ailleurs retardée par François Mitterrand, qui souhaitait, en vain, que Jean-Paul Huchon se vît proposer des fonctions équivalentes. Les cadres et certains dirigeants paysans lui



rendirent alors un hommage appuyé.

Serviteur de l'Etat, Jean-Paul Huchon hésitera beaucoup à franchir le cap et à plonger dans l'inconnu du privé. Par curiosité, une curiosité qui, dans ce cas, parfait une formation, et par dépit aussi de ne se voir offrir rien d'autre, il devient conseiller du groupe financier et immobilier EXOR. De cette expérience, son jugement sortira conforté : les débats manichéens sur l'efficacité comparée du public et du privé, qui excitent tant les démagogues, sont sans objet. Seul le pragmatisme compte quand l'objectif politique est clair. C'est donc un haut fonctionnaire pragmatique, aux goûts éclectiques aussi, grand fan des groupes de rock, par exemple, qui va diriger l'équipe du nouveau premier ministre.

JACQUES GRALL.

[Jean-Paul Huchon est né le 29 juillet 1946 à Paris. Il a une maîtrise en droit public, un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, et est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil.]

Les réactions

● **M. Valéry Giscard d'Estaing**, ancien président de la République, a affirmé que l'UDF *« attend maintenant un geste en direction de la France unie »*, car *« la France a élu un président de la République issu du Parti socialiste*, et celui-ci *« nomme un premier ministre socialiste qui était même son principal rival dans la candidature éventuelle à la présidence de la République »*. Mercredi 11 mai à Europe 1, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« M. Rocard a la réputation d'être un homme d'ouverture. Nous le jugerons à sa politique. »*

● **M. Jacques Barrot**, secrétaire général du CDS, a indiqué qu'*« il faudrait juger* [M. Michel Rocard] *à ses actes, en toute objectivité et sans procès* a priori ». *« Il faut lui reconnaître son mérite dans certaines situations, et son courage lorsqu'il cherchait à sortir la gauche des sentiers battus et de ses dogmatismes »*, a poursuivi M. Barrot, qui souhaite qu'*« aucune chance de dialogue ne soit négligée »*.

● **M. Alain Juppé**, porte-parole de M. Jacques Chirac, a estimé que la nomination de M. Michel Rocard à l'hôtel Matignon constitue *« une ouverture du Parti socialiste vers le Parti socialiste »*.

● **M. Marcel Lucotte**, président du groupe UREI du Sénat, a estimé qu'*« il ne suffit pas d'avoir été un mauvais ministre de l'agriculture pour faire un bon premier ministre, mais nous jugerons le nouveau chef du gouvernement à ses actes »*.

● **M. Louis Mermaz**, ancien président de l'Assemblée nationale, a estimé que *« Michel Rocard a prouvé qu'il savait aller vers les autres, écouter et entendre les autres »*. Le dirigeant socialiste s'est auparavant demandé *« pourquoi un socialiste ne serait pas capable de faire une ouverture, et Michel Rocard à plus forte raison ? »*

● **M. Pierre Mauroy**, ancien premier ministre, *« s'est félicité de la nomination de Michel Rocard »* et s'est déclaré *« persuadé que, sur le plan politique, il saura conjuguer ouverture et défense des valeurs de justice et de solidarité »*. Il lui fait *« entièrement confiance sur le plan économique pour relancer la croissance, renforcer le dynamisme de notre appareil productif et faire face au problème de l'emploi »*.

● **Claude Cabanes**, rédacteur en chef de *l'Humanité*, rappelle que *« Michel Rocard a été le poisson-pilote du président de la République, précédant, accompagnant et stimulant le grand mouvement du Parti socialiste vers la droite »*. *« Champion olympique du réalisme »*, le nouveau premier ministre *« a conduit au cimetière le cortège funèbre des grandes valeurs de la gauche. »* *« On ne pouvait mieux choisir pour achever le travail »*, conclut M. Cabanes.

Dans la presse parisienne

● Jean Boissonnat (*la Tribune de l'Expasion*) : *« Rocard et Mitterrand partagent aujourd'hui* [sur les questions économiques] *des sentiments identiques, même si ce sont des convictions pour le premier et des opportunités pour le second. Voilà, précisément, ce qui rend Michel Rocard utile au président pour préparer l'avenir. Car cette social-démocratie, si mal vue des socialistes pendant lontemps, a largement imprégné les politiques des gouvernements conservateurs. (...) Reste à savoir si la France ne va pas se déclarer social-démocrate au moment où les réalités (...) exigent de mettre l'accent sur le renouvellement du système productif plus que sur l'équité dans le régime de distribution des richesses. Serions-nous en retard d'une guerre ? »*

● Jean Bothorel (*Le Figaro*) : *« Jusqu'à présent, ce* « bien-aimé » *des Français dans tous les sondages a occupé essentiellement, au sein de la gauche, des fonctions de clerc, de directeur de conscience, dans la tradition d'un Pierre Mendès-France. (...) Ce parcours d'*« intellectuel militant » *qui interpelle, qui force le respect par l'acuité des questions qu'il pose (...) pourrait être un atout, maintenant qu'il s'installe à Matignon. A une condition : qu'il vienne en appui à une autre dimension, celle de l'homme qui sait décider, qui sait trancher. »*

● Philippe Tesson (*Le Quotidien de Paris*) : *« En entrant à Matignon, Michel Rocard prend une quadruple revanche. Une revanche sur sa propre histoire qui, bien que brillante, a été jalonnée de trop d'échecs dont il fut souvent l'artisan. (...) Une revanche sur François Mitterrand (...) qui lui prit beaucoup, lui donna peu et encombra sa route. Une revanche sur ce qu'il dénonça souvent comme l'archaïsme de la pensée et du discours politiques. (...) Une revanche enfin sur le Parti socialiste, son appareil et ses caciques qui, en maintes occasions, ne l'ont pas ménagé ».*

● Serge July (*Libération*) : *« La cohabitation continue (...). Une cohabition originale, nettement moins dramatique et conflictuelle qu'elle ne le fut avec le chef de la majorité RPR-UDF, mais ramenée au sein de la famille socialiste, cohabitation toutefois entre deux cultures politiques, entre deux hommes que tant de rivalités idéologiques, tactiques et personnelles ont dressé l'un contre l'autre. Michel Rocard (...) n'est toujours pas mitterrandiste. Cela suffit à créer une distance entre les deux chefs de l'exécutif. Cette distance, relative mais néanmoins réelle, loin de rebuter le président, a sans doute motivé son choix. »*

Politique

Le programme économique et social du nouveau premier ministre

« Une certaine idée de la France, juste, solidaire »

Invité, le 20 mars, de l'émission « Questions à domicile » de TF1, M. Michel Rocard a affirmé que *« la gauche est victorieuse et rayonnante quand elle propose pour tout le monde »*. Il a jugé que, dans cette optique, la gauche devrait s'attaquer à *« trois grands problèmes : la solidarité, le traitement des exclus (...) et, plus généralement, le rôle de l'argent dans la société »*.

« Sur ces trois points, a continué M. Rocard, *où la gauche, les socialistes, ont à dire parce qu'ils sont la gauche, au nom de leurs valeurs permanentes, la solidarité, le souci d'intégrer correctement les exclus et le fait que l'argent doit servir la production et non pas opprimer les hommes ou détruire l'appareil productif, nous avons à proposer (...) des références dans lesquelles peuvent se reconnaître quantité de gens qui, aujourd'hui, ne se situent pas à gauche et qui ne sont pourtant pas des hommes de privilège ou des hommes d'argent et qui pourraient très bien se retrouver autour de ces valeurs. C'est comme cela (...) que se font les reclassements. Quand un reclassement s'est fait (...) au bénéfice du général de Gaulle, ce n'était pas seulement sur sa tête (...). C'est parce qu'il avait, comme il le disait lui-même, une certaine idée de la France. Nous avons une certaine idée de la France, juste, solidaire. »*

M. Rocard a encore ajouté, à propos des trois problèmes évoqués : *« J'ai la conviction — mais je ne peux vous dire qu'on règlera le problème en trois, quatre mois — que la recomposition des forces politiques, des majorités parlementaires dans ce pays, se fera autour de ces valeurs et de ces références-là. »*

Au cours de cette émission, M. Rocard a également exposé certaines de ses options, notamment en matière d'économie et de fiscalité.

Tout en affirmant qu'il donnait la *« priorité au facteur qualification »*, il a déclaré à propos des dirigeants d'entreprise : *« Les mieux placés sont ceux qui ont le plus dans la tête l'esprit de la négociation sociale (...) On ne gouverne plus par la discipline administrative. »* M. Rocard a ajouté : *« La création d'emplois exige que les chefs d'entreprise se sentent en confiance (...), pour cela, il y a trois choses à vérifier : « la continuité des règles du jeu »*, [que les chefs d'entreprise] *« ne soient pas écrasés de charges (...), que l'on consolide ce que j'appellerais maintenant le statut juridique de l'entreprise »*. Il estimait, par ailleurs, que *« les entreprises françaises sont très chargées »*, ce qui justifiait à ses yeux *« la réforme fiscale »*.

« Nous avons d'abord besoin de modifier notre impôt sur le revenu des personnes physiques qui est injuste », a-t-il expliqué. Mais, dans le même temps, il déclarait : *« On ne peut pas tout diminuer ! » « Il faut rouvrir les négociations européennes, ne pas chercher à abaisser le taux de la TVA »*, a-t-il poursuivi, *« c'est le seul point sur lequel les accords — conséquence de l'Acte unique européen — sont de mauvais accords »*. Il a ajouté qu'il faut *« diminuer l'impôt sur les bénéfices des sociétés (...) pour faciliter la production »*.

L'ancien ministre socialiste de l'agriculture a aussi préconisé de *« rétablir une communicabilité, une relation entre les impôts locaux et les impôts nationaux »* et souhaité que *« la taxe d'habitation soit assise sur l'ensemble des revenus »*. Il avait complété ce tableau de la réforme fiscale par la nécessité de prélever l'impôt sur le revenu à la source.

Chômage et extrême droite

Entre autres mesures, il a proposé : *« Un statut par option, facultatif (...) qui permettrait à des travailleurs »* qui le souhaiteraient *« de se regrouper et d'être personnes morales pouvant faire du commerce et de l'industrie »* ; une *« assurance du risque économique (...) outil qui consolide les entreprises fragiles ou celles qui viennent de naître »* ; la réintensification de *« la fonction du Plan, de la programmation, en tout cas de la prévision de l'avenir »*.

D'autre part, dans un article publié par le *Nouvel Observateur* daté 29 avril-5 mai, M. Rocard souligne la nécessité du *« traitement social de l'électorat de l'extrême droite* [qui] *passe, dans tous les domaines, par une approche concrète des difficultés »*. Le maire de Conflans-Saint-Honorine donne un exemple de cette *« approche concrète »* dans la lutte contre le chômage.

Après avoir souligné que la condition *sine qua non* d'une amélioration de la situation de l'emploi est *« une initiative de croissance de l'Europe »*, M. Rocard observe : *« Les gains de productivité, dus à des techniques de plus en plus économes en travail, progressent plus rapidement que la croissance économique elle-même. Le fossé risque donc de se creuser entre ceux qui bénéficient des progrès technologiques et ceux qui y restent étrangers. D'où une double tâche : assurer la croissance par la productivité, mais ne pas lui sacrifier une part accrue de la population active. »*

M. Rocard oppose ensuite l'exemple américain de création d'emplois dans le secteur des services à la situation française laquelle, marquée par une *« surtaxation du travail, qui provoque la recherche de l'économie maximale de main-d'œuvre, est totalement irrationnelle en période de sous-emploi »*. Il y ajoute, dans le refus de l'évolution vers une société duale, la remarque que *« la précarité de l'emploi ne facilite pas la flexibilité du marché du travail »* mais *« la limite »*. C'est pourquoi *« une politique de l'emploi ne doit (...) pas fragiliser le statut des travailleurs mais leur donner les moyens, et partant l'envie, d'assurer leur promotion sociale. »* La synthèse entre tous ces éléments réside, selon M. Rocard, dans *« trois instruments nécessaires mais insuffisants : défiscalisation progressive du coût du travail, crédit-formation, salaire minimum »*.

Le maire de Conflans-Saint-Honorine y ajoute une *« autre dimension »* : la réduction de la durée du travail. Il réaffirme aussi la nécessité d'un *« nouveau contrat salarial »* grâce auquel les salariés *« pourront échanger davantage de souplesse dans la gestion des coûts et de la durée du travail contre une plus grande participation aux décisions »*.

Enfin, M. Rocard ajoute : *« D'innombrables services concourent à l'épanouissement des individus, dans les domaines de la santé, de la formation, de la culture ou des loisirs. Mon projet serait d'offrir à ces activités des conditions plus favorables que celles du secteur marchand. A condition de renoncer, pour une durée déterminée, à tout but lucratif, ces activités pourraient se voir dégagées du paiement des cotisations sociales »*. M. Rocard a également publié, dans *le Monde* du 10 mai un article intitulé « Décentraliser pour l'emploi ». Il avait publié, en mars, un ouvrage retroupant les propositions émanant de ses clubs Convaincre (1). Dans la préface de cet ouvrage, M. Rocard écrit : *« Les solutions préconisées, les mesures envisagées, ne le sont que pour ouvrir un débat et non pas pour le clore. Leur vocation n'est certes pas d'être gravées dans l'airain, mais au contraire d'être malmenées par la confrontation afin de ne retenir que celles qui résistent. »*

(1) Les clubs Convaincre avec Michel Rocard : Réponses pour demain Syros, Aternatives 1988, 284 p., 49 F.

« On a trop promis avec l'Acte unique »

Assainissement de la situation économique du pays dans certains domaines, nécessité de stabiliser les directions des entreprises publiques et de leur permettre d'aller chercher des capitaux sur le marché, gestion des participations publiques sous forme de holdings, M. Michel Rocard analysait dans une interview aux Echos *la situation française et livrait les grandes lignes de ses vues en matière économique.*

« Nous voyons des signes d'assainissement non négligeables. C'est, par exemple, la continuation, avec un léger ralentissement, du mouvement entrepris depuis 1983 sur les marges des entreprises.

» Nous avons cessé, depuis un an à ma connaissance, de perdre des parts de marché. [...] Cela étant, il reste quantité d'éléments conjoncturels et structurels qui sont très lourds. L'un d'entre eux est notre faiblesse relative de développement industriel par rapport à l'Allemagne. Ce phénomène séculaire entraîne ce résultat que notre monnaie est toujours un peu plus fragile que le mark allemand, que la défense de la stabilité relative des parités dans le SME nous fait payer en matière de taux d'intérêt interne un prix relativement excessif qui dissuade l'investissement. C'est dommageable ; c'est un point lourd et grave, mais qu'il n'est pas facile de traiter. »

A une question sur le gel souhaité par M. Mitterrand des nationalisations-privatisations, M. Rocard avait répondu :

« C'est la première fois que je découvre ce mot « gel ». Je ne crois pas qu'il décrive bien ce que François Mitterrand a dit. Il me paraît clair qu'il a dans la tête la même chose que moi. La bonne gestion de ce pays voudrait que la gauche et la droite recherchent un mode de gouvernement à oscillation décroissante en fonction des changements d'orientation du suffrage universel. Cela vaut pour l'école privée, pour l'organe amortisseur des chocs de l'audiovisuel, qu'il s'appelle Haute Autorité ou CNCL, et naturellement sur les chapitres économiques.

» Dans les conditions actuelles, quel est le problème ? Je ne mets pas de dramatisation religieuse ou idéologique : un certain nombre d'entreprises publiques figurent sur une liste de privatisation et ne sont pas encore privatisées. Leur présence sur cette liste les met en situation d'incertitude, de non-accès au marché financier, d'incertitude sur la stabilité des directions aussi, donc de très grandes difficultés à négocier des accords commerciaux ou des échanges de participation.

» A cela, il faut mettre un terme d'urgence. Je plaide qu'il faut stabiliser les directions, qu'il faut donner à tous un accès au marché financier de manière à ce que le budget ne soit plus le seul fournisseur éventuel de fonds propres, qu'il faut traiter tous ces cas à la fois, que dans la plupart des cas, il n'y a pas d'intérêts stratégiques évidents qui fassent obligation à l'Etat de garder une présence forte dans les conseils. Il faut donc régler le problème par une loi permettant que la totalité des entreprises publiques figurant sur cette liste se voient donner le droit d'aller chercher des capitaux sous forme d'actions sur le marché.

» S'il y a gel, c'est un gel idéologique, pas économique : on ne se sentira plus obligé de nationaliser ou de privatiser à 100 % dans les deux cas. Ce n'est pas une atteinte au dynamisme : c'est sa condition préalable. »

Faut-il alors que les entreprises nationalisées ne soient détenues qu'à 51 % ?

« Ce n'est pas exclu, avait répondu M. Rocard. Mais même ce pourcentage — 51 % — me gêne, car il a acquis une valeur symbolique excessive. On peut choisir n'importe quel pourcentage entre zéro et cent. Le seul critère, c'est celui de l'intérêt de l'entreprise conjugué avec l'intérêt général. Je serai en tout cas favorable à un accord pour mettre en place un collège de désignation des patrons des entreprises dont le capital relève en majorité de l'Etat de manière que la marché sente que ses contraintes sont prises en considération.

» Je crois également nécessaire de gérer les participations publiques sous forme de holding, sans du tout leur donner une voracité transformatrice du secteur privé ! Mais je crois qu'il faut réaménager la gestion par l'Etat des entreprises qui sont encore sous son autorité, et que cet aménagement suppose la création de plusieurs holdings. Par ailleurs, j'exclus, pour ma part, toute hypothèse de renationalisation, non pour des raisons de doctrine mais fondamentalement parce qu'il y a d'autres priorités budgétaires.

» La seule hypothèse de renationalisation qui pourrait éventuellement se présenter, bien que je n'y sois pas favorable, c'est celle de TF 1. Mais ce serait à cause d'une pression de l'opinion publique devant les dégâts d'une perte de qualité.

» J'ajouterai un mot, qui n'engage que moi : là où il y a vraiment intérêt stratégique, qu'il s'agisse d'armement ou des aventures industrielles longues de la France, je préfère assurer un droit de regard de l'Etat par *golden share* (1), plutôt que par une participation massive. »

M. Rocard abordait ensuite le problème par l'ouverture du capital d'Air France et de Renault :

» Je n'ai pas de religion sur ce sujet. Air France a, à l'évidence, des obligations de service public. Renault n'en a pas. Ce qui fait une différence. Renault va être soumis à des conditions de confrontation avec tous ses compétiteurs dans des termes assez différents d'Air France. Le problème Renault a donc une urgence bien plus forte. Mais Renault a une place telle dans l'histoire du monde salarial en France que ce problème du changement de statut ne peut être abordé sans une négociation approfondie. En revanche, l'idée que Renault puisse aller chercher du capital propre sur le marché me paraît tout à fait importante. »

Au sujet du marché unique européen, M. Rocard émettait quelques réserves :

« Il m'est arrivé de dire qu'on était en train de construire et d'embarquer tous dans l'avion européen... sans se préoccuper qu'il ait des commandes et un pilote !

» Autre exemple de l'excès d'idéologie : on a signé un peu vite des accords sur l'unification des marchés financiers en Europe, sans se rendre compte qu'il était beaucoup plus difficile de faire suivre toute l'harmonisation fiscale et l'unicité de la monnaie, qui sont indispensables.

» L'unification européenne avance sous la houlette des majorités politiques de l'Europe du Nord. Elle va pratiquement vers une taxation zéro des revenus du capital, sinon du capital lui-même. C'est une philosophie sociale qui n'est pas acceptable en termes d'équité.

» Je n'imagine pas que nos sociétés gardent une vraie cohésion avec ce jeu ouvert sur l'argent circulant à taxation zéro, alors que seul le travail est frappé. Mais, naturellement, je suis partisan de la fiscalisation des flux d'épargne à des taux modestes. Mais là, nous partons pour une confrontation vaste et dure à l'intérieur de l'Europe, car il n'est en tout cas plus question d'isoler le marché français.

» Je souhaite le respect de l'Acte unique et que la France tienne sa parole. Mais on a trop promis. Du point de vue de la compétitivité, le plus urgent concerne la situation des banques et des assurances. Il y a une menace directe pour les parts de marché de l'ensemble français.

» Il y a pis : il y a une menace de fuite massive des capitaux. Quand tout sera en place, un citoyen européen aura un intérêt évident à être non résident pour ses dépôts d'argent. Si la France n'est pas en symétrie avec les autres, nous perdrons très rapidement 150 ou 200 milliards de francs d'épargne disponible. C'est infiniment plus brutal et plus dangereux que l'affaire de la TVA.

» La charge anglaise ou américaine en la matière est significativement plus élevée que la nôtre. Si l'on fait des comparaisons sur le seul capital productif, il est taxé de manière comparable chez nous et en RFA. En revanche, nous avons des superpositons anarchiques d'impôts sur le capital, notamment sur le foncier. Nous avons besoin d'une modernisation d'assiette. Ce sera long et compliqué. D'autant que la fiscalité locale est en cause.

» Mais il y a surtout un malaise sur les transmissions d'entreprises. Aussi, l'impôt général annuel sur le caital doit être à taux très faible. Nul ne voudra retrouver des taux aussi forts qu'en 1982. Une solution pourrait être que l'impôt sur le capital serve en partie d'avance pour le paiement des droits de succession. Cela, il est vrai, changerait beaucoup la philosophie.

» Je suis le premier à penser que cet IGF ne doit pas être dévastateur et que la somme impôt sur le revenu, contribution foncière et sur la fortune, soit plafonnée. Il faut donner un aspect de justice sociale plus fort à notre système. Et il faudra bien arriver à percevoir l'impôt sur le revenu à la source. On ne le fera pas d'un seul coup ! »

(1) *Golden Share* : action privilégiée donnant à l'Etat en Grande-Bretagne, un pouvoir de blocage. En France, ce système a été repris sous le nom d'action



● **RECTIFICATIF.** — Deux erreurs de date se sont glissées dans l'article de Daniel Vernet « Le modèle allemand » (*le Monde* du 11 mai) : la grande coalition entre la CDU et le SPD a commencé en 1966 et non en 1969 et le premier chancelier social-démocrate a été désigné en 1969 et non en 1972 où pour la première fois, une coalition social-libérale a obtenu la majorité aux élections.

POINT DE VUE

La juste mesure

par Claude Pitous (*)

AU lendemain de l'élection présidentielle, on peut légitimement penser que l'activité syndicale, un peu occultée par la campagne électorale, va pouvoir reprendre.

Certes, en dépit du début politique qui vient d'avoir lieu, de nombreux conflits sociaux sont en cours depuis plusieurs semaines. Il convient d'observer qu'à peu près dans tous les cas ils ont une même motivation : la recherche, clairement exprimée, d'augmentations de salaire.

Il s'agit là d'un signe que le nouveau gouvernement aurait tort de négliger.

Cela dit, il serait déraisonnable de croire que la nouvelle donne politique peut fondamentalement changer les choses sur le terrain social. Il faut, en effet, au lendemain de l'élection, savoir tirer la leçon de ce qui s'est passé dans notre pays durant les sept dernières années. Mise à part la période d'embellie de 1981-1982, les gouvernements qui se sont succédé de 1982 à 1986, puis de 1986 à mai 1988 ont eu dans le domaine social, au sens strict du terme, des attitudes fort peu éloignées les unes des autres. C'est singulièrement vrai dans le domaine salarial mais aussi dans ce qu'on a appelé le « traitement social du chômage » :

Privilégier l'entreprise a été une sorte de ligne de consensus qui a dépassé les clivages politiques.

Sans doute, conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, le gouvernement recevra-t-il pour mission de mettre en place un « revenu minimum d'insertion » financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Il aura aussi pour consigne de redonner une certaine priorité aux problèmes de formation et d'éducation.

Au-delà, si nous jugions que la [illegible]

l'action syndicale que sur la mansuétude des hommes au pouvoir. Il n'y a rien d'anormal à cela. En effet, d'abord, la situation économique n'a pas fondamentalement changé parce qu'il y a eu des élections dans notre pays! Ensuite, la difficulté du contexte politique n'autorise pas des écarts extraordinaires par rapport à hier. Enfin, le nouveau gouvernement, comme c'est sa fonction, va être en charge des intérêts généraux du pays et, de ce fait, même s'il en a le désir, il ne sera pas forcément en situation de tenir compte des seuls intérêts particuliers des salariés.

C'est depuis toujours la loi du genre, et c'est ce qui explique la nécessité du syndicalisme, dont la tâche, quel que soit le gouvernement en place, est de faire entendre et de défendre les revendications spécifiques des salariés.

Pas de troisième tour social

Il faut donc être réalistes. Il convient aussi de se garder de tout excès et de se lancer, parce qu'il y a un nouveau gouvernement, dans une politique revendicative fondamentalement différente de celle que nous conduisions hier. Conscients des limites générales imposées par la crise économique, nous ne pouvons raisonnablement réclamer n'importe quoi. Ensuite, nous n'avons pas de revanche politique à prendre, et il est ainsi exclu que nous entrions dans ce que certains appellent la stratégie du troisième tour social. Que la CGT et le Parti communiste raisonnent comme cela, c'est tout à fait prévisible et c'est leur affaire.

Cela dit, nos revendications demeurent, et il nous appartient de les poser avec toute la force désirable, et en premier lieu de réclamer, comme nous n'avons jamais cessé de le faire, le retour à une véritable relance de la négociation collective.

Cette volonté farouche de rester nous-mêmes ne doit cependant laisser planer aucun doute sur notre attitude, notamment donner à penser que nous serons modérés au point qu'il sera facile de s'accommoder de nous. Nous entendons dialoguer, négocier et contracter si les compromis nous paraissent possibles. Par contre, nous combattrons sans merci toute tentative d'extension de lois visant à contourner le syndicalisme, et nous ne nous engagerons à aucun prix dans des fausses discussions cherchant à substituer les revendications qualitatives à celles péjorativement qualifiées de quantitatives.

Ainsi, il faudra bien que le nouveau gouvernement, comme le patronat, du reste, prennent en compte le fait qu'on ne peut rester plus longtemps dans un blocage salarial durant maintenant depuis plus de six ans. Il y a des limites à tout. Nous comprenons, certes, les impératifs de la lutte contre l'inflation, mais une « bouffée d'air », sur le plan des salaires, est maintenant indispensable.

Que l'on se rassure, nous ne réclamons pas plus à ce sujet que le maintien du pouvoir d'achat.

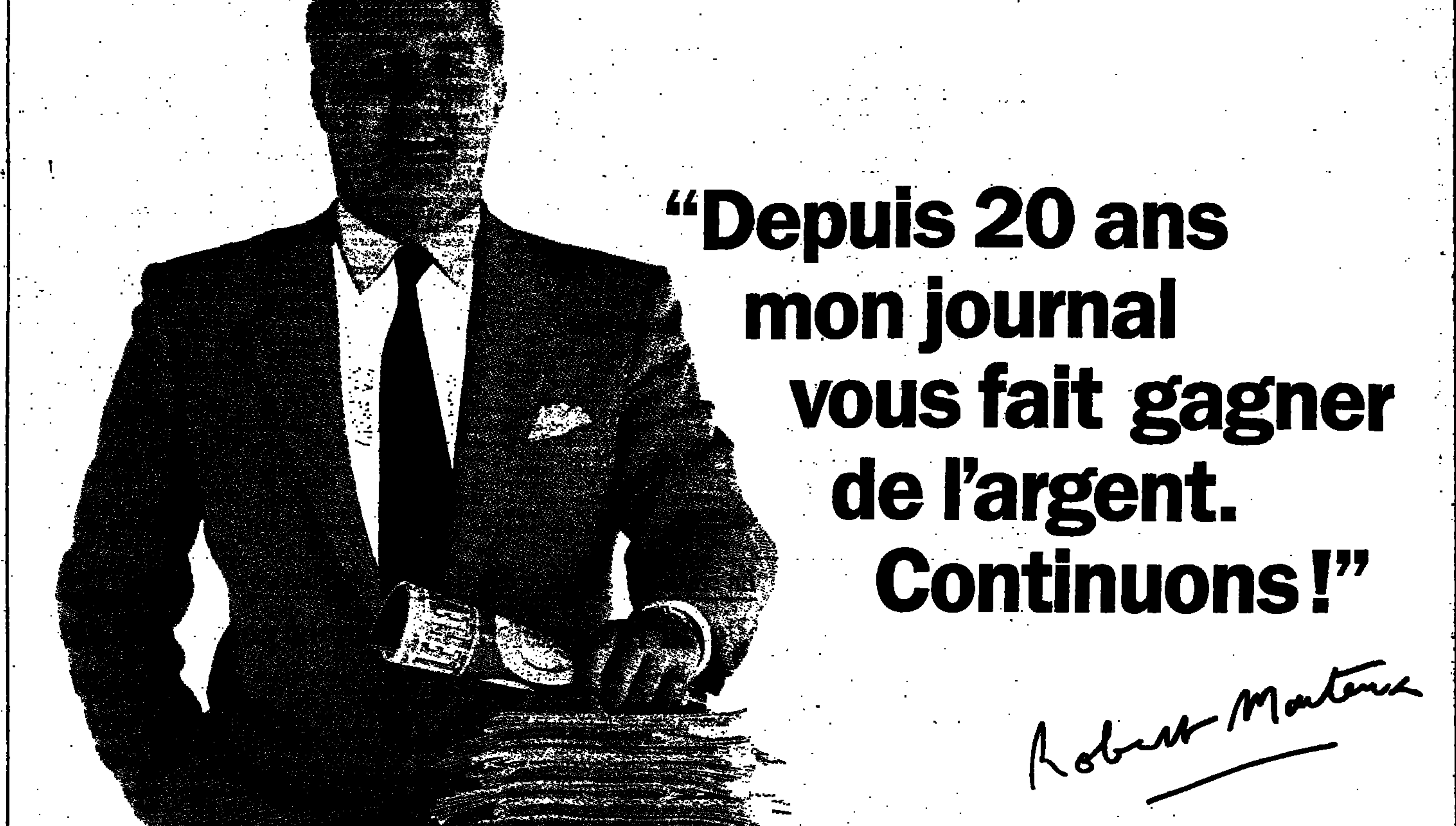
Et puis, nous serons attentifs à ce qui va être entrepris dans le domaine de l'emploi. Nous savons qu'il n'y a pas de miracle possible. Toutefois, nous souhaitons que l'on sorte enfin du ravaudage des statistiques et des miroirs aux alouettes que constituent les dispositifs jusqu'ici mis en place pour les jeunes. Enfin, nous attendons les propositions qui seront faites à propos de la sauvegarde de la protection sociale collective.

Bref, nous sommes prêts à parler des problèmes sérieux.

Comme toujours, nous aborderons ces questions sans *a priori*. Nous avons pris acte du résultat électoral. Nous entendons maintenant, avec juste mesure, continuer notre rôle au



LE REVENU FRANÇAIS FÊTE SON VINGTIÈME ANNIVERSAIRE



Robert Monteux

Dans Le Revenu Français, Robert Monteux conseille les meilleurs placements.

Une fois pour toutes, **Le Revenu Français** a choisi son camp : celui des particuliers qui épargnent et investissent.

Le Revenu Français est totalement indépendant vis-à-vis des organismes financiers.

Le Revenu Français refuse la publicité de tous les investissements contestables.

Le Revenu Français publie des bancs d'essai sans complaisance sur toutes les formes de placements.

Le Revenu Français recommande les meilleures solutions pour bien placer son argent.

BOURSE ☐ IMMOBILIER ☐ ASSURANCE-VIE ☐ ART
LE REVENU
20 ANS DE PLACEMENTS GAGNANTS

Le Revenu Français met en garde contre tous les placements-pièges.

C'est cette démarche qui, depuis vingt ans, a fait le succès et l'autorité du Revenu Français dans le domaine des placements : bourse, immobilier, assurance-vie/retraite, affaires, marché de l'art.

Aujourd'hui, le Revenu Français est devenu le N° 1 de la presse économique et financière (*).

En direct sur minitel 3615 code LEREVENU

(*) Diffusion moyenne du Revenu Français (Déclaration OJD 1987) : 160.418 exemplaires. Décembre 1987 : 180.323 exemplaires. Mai 1988 : diffusion 200.000 exemplaires.

Numéro Spécimen gratuit du Revenu Francais sur demande :
Le Revenu Français Service A.M. 1 bis avenue de la République 75011 Paris Tél. : (1) 43 55 39 99 Télex : 214 745 REVENU Télécopie : 43 55 82 82

Politique

La majorité parlementaire après la réélection de M. Mitterrand

Le débat s'aiguise au RPR sur la conduite à tenir face au Front national

Le RPR ressemble, depuis le lendemain du second tour de l'élection présidentielle, à un avion mis en pilotage automatique pendant que l'équipage et les passagers discutent du cap à tenir. Ajoutons que l'équipage discute de son côté, les passagers du leur, le personnel de cabine s'employant à tenir les passagers dans l'igonorance de ce qui se passe dans le poste de pilotage, tout en informant ce dernier des réactions des voyageurs, lesquels s'inquiètent de plus en plus de ce que cache le silence du commandant de bord.

M. Jacques Chirac a fait une brève apparition au groupe RPR de l'Assemblée nationale, le mardi 10 mai, pour y recueillir l'ovation de rigueur après la campagne qu'il avait menée, et le réconfort de l'amitié dans l'épreuve que représente l'échec subi. Les ministres – l'équipage, – ont été, pour la circonstance, priés de s'effacer devant le chef. Ils ont carrément été interdits de séjour au groupe, ce qui est sans précédent, et témoigne de la volonté de M. Chirac de s'afficher comme le seul patron – et aussi le seul responsable de l'échec – autant que de la crainte que les membres du gouvernement sortant ne portent leur désaccord devant les députés.

Le même verrouillage avait été appliqué, le matin, lors de la réunion du bureau du groupe, dont le président, M. Pierre Messmer, na pas rendu compte des positions exprimées, la veille, lors de la rencontre des ministres RPR à laquelle il avait participé, à l'hôtel Matignon. M. Messmer, dans le rôle de porte-parole des députés auprès de la direction du mouvement, a indiqué à ses collègues du bureau qu'il avait fermement revendiqué la voix prépondérante, qui doit revenir, selon lui, aux parlementaires dans la détermination de la conduite à tenir, au Palais-Bourbon, face au nouveau gouvernement. Cette position, fièrement affirmée, a pour fonction de rassurer les députés sur leur maîtrise, à court terme, de leur avenir électoral.

Pour le reste, M. Messmer n'a rien dit. Or le reste paraît bien être l'essentiel. Les ministres réunis lundi soir autour de M. Chirac ont discuté de la conduite à tenir face au Front national. Deux positions se sont exprimées. D'un côté, Mme Michèle Barzach, MM. Michel Noir et Alain Carignon ont dénoncé toute espèce d'alliance avec le parti de M. Jean-Marie Le Pen, ou de concession à ses thèses. De l'autre côté, MM. Bernard Pons et Robert Pandraud ont plaidé pour une attitude moins rigide. MM. Pandraud et Noir se sont vivement opposés, le premier estimant que le RPR doit reprendre à son compte les préoccupations des électeurs du Front national, particulièrement au sujet des immigrés, et ne pas proclamer d'ostracisme envers ce parti, tandis que le second condamnait toute indulgence au niveau des thèmes et recommandait de bannir explicitement toute alliance.

La « ligne de Dreux »

MM. Edouard Balladur et Charles Pasqua – qui, seuls, avaient vu M. Chirac au déjeuner, – ont assisté à ce débat sans y prendre part. M. Chirac a énoncé sa position qui, en substance, est la suivante : le RPR doit refuser tout accord national avec M. Le Pen ; quant aux accords que ses députés ou ses responsables locaux pourraient passer, sur le terrain, avec le Front national, les dirigeants du mouvement, si on les interroge à ce sujet, devront ne pas répondre. En d'autres termes, la main gauche devra ignorer ce que fait la main droite. Ce serait donc la « ligne de Dreux » – celle qui avait conduit M. Chirac à *« ne pas vouloir savoir »* ce que faisait le chef de file RPR de la droite, allié, dans cette ville, au Front national, – qui serait ainsi généralisée et avalisée.

Ce choix est critiqué par plusieurs ministres. L'initiative de M. Carignon, qui a fait savoir, mardi, qu'il adhérait au Groupe d'initiative et de réflexion centro-barriste, n'est pas sans rapport avec ce débat, même si elle s'explique, aussi, par la situation locale et départementale du maire de Grenoble. M. Noir, qui a réuni une douzaine de députés à déjeuner mardi, a affirmé son hostilité au choix – ou au refus de choisir, – adopté par M. Chirac. Son sentiment est partagé, notamment, par M. François Fillon, député de la Sarthe, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, et par M. Michel Hannoun, député de l'Isère, auteur d'un rapport sur le racisme, demandé par M. Chirac, qui avait été vivement critiqué par certains parlementaires.

Ceux-là estiment que la « ligne de Dreux » est non seulement inacceptable dans son principe, mais impraticable et dangereuse. Dangereuse parce qu'elle permettrait à M. Mitterrand et aux socialistes de tirer parti, une fois encore, des ambiguïtés de leurs adversaires face à l'extrême droite, et d'attirer, à leur projet de « front républicain », ceux qui refuseraient cette équivoque. Impraticable, parce que M. Le Pen n'acceptera des accords locaux que dans le cadre d'un *« troc »* inévitablement *« national »*, et parce qu'il ne manquerait pas de se prévaloir haut et fort de toute alliance locale entre son parti et ceux de la droite *« classique »*. Comment, en effet, les responsables locaux du Front national enfin mettraient-ils leur drapeau dans leur poche pour décider leurs électeurs à voter pour un candidat RPR... et inversement ? Au surplus, l'arithmétique électorale ne justifie pas nécessairement de tels accords, compte tenu de ce que le Front national, dans beaucoup de circonscriptions, n'est pas assuré d'atteindre la barre des 12,5 % d'électeurs inscrits nécessaires pour se maintenir au second tour, qu'un quart de son électorat – on l'a vu le 8 mai – vote à gauche au second tour, et que les deux tiers votent, tout aussi spontanément, à droite.

Trois positions se dessinent. M. Balladur reste fidèle à son idée de rapprochement entre le RPR et les libéraux de l'UDF, c'est-à-dire en fait le Parti républicain. MM. Pasqua et Philippe Séguin plaident pour le retour aux valeurs d'un gaullisme populaire, couvrant un champ plus large que celui de la droite, et cherchant à disputer à la gauche et au Front national leur électorat modeste, mais l'ancien ministre de l'intérieur accepte la perspective d'accords locaux avec le Front national – n'avait-il pas évoqué les *« valeurs »* communes aux deux mouvements ? – tandis que celui des affaires sociales la récuse. A première vue, l'*« axe »* Pasqua-Séguin a vécu, et certains disent qu'on ne voit pas comment il pourrait se reconstituer.

L'« axe » Pasqua-Séguin

D'autres estiment que M. Séguin, en fait, joue au plus fin et qu'il admet, en réalité, la thèse selon laquelle de tels accords locaux seraient inévitables : quand il s'agit de se faire réélire dans l'adversité, chacun se débrouille comme il peut. Ce qui compte, c'est que, ensuite, les gaullistes se rassemblent, comme ils ont toujours su le faire. Or cette position est condamnée par certains, qui refusent à l'avance la fausse révolution que serait, dans cette hypothèse, la formation d'une équipe dirigeante comprenant, autour de M. Chirac, M. Pasqua, pour chasser à l'extrême droite, et M. Séguin, pour cautionner à gauche.

La « souplesse » vis-à-vis du Front national a ses avocats parmi les députés. M. Claude Labbé, ancien président du groupe RPR de l'Assemblée, ne se départit naturellement pas d'une attitude qui a toujours été la sienne. Des députés de base, comme M. René Couveinhes, maire de la Grande-Motte (Hérault), se font fort d'obtenir dans l'avenir le report des voix du Front national. Certains, enfin, comme M. Patrick Devedjian, maire d'Antony, secrétaire aux fédérations, estiment que dans des élections locales – cantonales ou municipales, – à la différence d'élections législatives, la direction du mouvement ne peut, en pratique, empêcher des alliances de se nouer.

A la base, certains députés ne s'émeuvent pas trop des états d'âme parisiens, ne doutant pas qu'au niveau local, même lors d'élections législatives, les reports de voix se feront, pour ainsi dire, « de bouche à oreille », sans qu'il soit nécessaire de le proclamer. Ce sentiment est surtout exprimé par des élus du Midi, où de tels transferts se sont réalisés, dimanche dernier, au bénéfice de M. Jacques Chirac. Signalons, enfin, la position extrême de M. Yvan Blot, ancien président du Club de l'Horloge, député du Pas-de-Calais, qui reproche au RPR d'être trop *« social-démocrate »*, et qui lui recommande de se tourner vers la droite.

Le bouillon de la marmite

Ces débats sont cependant, tant bien que mal, maintenus sous le boisseau ou, plutôt, sous le couvercle de la marmite (*le Monde* du 4 mai), laquelle bouillonne de plus en plus. Le couvercle, ce sont, pour le moment, les déclarations officielles, d'une platitude et d'un formalisme sans faille, destinées à mettre le mouvement à l'abri d'un débat public, en attendant que le nouveau gouvernement ait fait connaître ses intentions.

Le groupe de l'Assemblée nationale se réunira, pour en discuter, le 17 mai. Une journée d'études parlementaire est prévue en juin pour réfléchir sur *« les conclusions de la campagne et les causes de l'échec »*. En attendant, les porte-parole martèlent que le RPR doit *« réaffirmer ses principes et ses idées sans se situer par rapport aux autres »* (M. Messmer), et que sa ligne est celle de l'union avec l'UDF et de *« l'opposition sans obstruction comme sans compromission »* (M. Juppé). Lourde tâche pour le pilote automatique !

ANDRÉ PASSERON et PATRICK JARREAU.

En créant un « groupe d'initiative et de réflexion »

Le CDS appelle au rassemblement... sur la pointe des pieds

Après bien des tractations et des hésitations, le CDS a décidé, le mardi 10 mai, de faire mouvement *« pour occuper totalement la route du centre »*. A l'issue de la réunion de son bureau politique, élargi exceptionnellement aux parlementaires, son président, M. Pierre Méhaignerie, a annoncé la création d'un *« groupe d'initiative et de réflexion »* qui se réunira pour la première fois mardi prochain. Son noyau dur sera formé des 47 députés et 63 sénateurs CDS autour desquels sont invités à se regrouper tous les élus et toutes les personnalités désirant conduire au centre *« une action lucide et constructive »*. Des barristes, des radicaux, des adhérents directs sont annoncés. Mme Simone Veil et M. Jean François-Poncet ont déjà accepté d'y entrer, et ce mouvement périphérique que pourrait toucher également le RPR, puisque M. Alain Carignon – qui a toujours été, il est vrai, très proche de Mme Veil – a déjà accepté de le rejoindre. Ainsi s'amorce, malgré toutes les précautions oratoires prises par les dirigeants du CDS, la première étape d'un processus de formation d'un groupe autonome barro-centriste susceptible le moment venu de répondre au souhait de M. Raymond Barre – qui évidemment considère cette démarche comme *« une sage initiative »* – de voir se constituer *« cette force politique solide et responsable capable de soutenir une action républicaine, libérale, sociale et européenne »* qu'il définissait dimanche dernier.

Ce projet était à l'étude depuis longtemps. Au lendemain des élections législatives de mars 1986, certains barristes avaient poussé en vain l'ancien premier ministre à prendre cette initiative de regroupement au centre. Cela aurait été fait aussitôt si M. Barre était devenu, le 8 mai, président de la République.

Dès le 24 avril, alertés par la poussée électorale de M. Le Pen et le traitement infligé par le RPR à la Nouvelle-Calédonie, les dirigeants du CDS, toujours en concertation étroite avec M. Barre, ont remis ce projet en chantier. Par tempérament naturel, ces centristes s'avancent aujourd'hui sur la pointe des pieds. Ils n'ont eu de cesse de rappeler mardi que leur initiative se portait pour l'instant sur le terrain des idées et s'inscrivait scrupuleusement dans le cadre RPR-UDF, avec pour ambition déclarée de défendre *« la route du centre contre les ambitions manifestées de toutes parts. »* M. Méhaignerie a analysé ainsi la situation : *« La route de la droite est difficile et parsemée d'embûches. Le Front national pèse lourdement sur des alliances que nous refusons. Si nous avions la tentation de nous laisser glisser vers la droite en laissant notre terrain tellement convoité, nous prendrions le risque de le voir occupé par d'autres que par nous, y compris par un parti factice. La route de l'action du gouvernement peut être tentante pour quelques-uns, mais elle n'est ni digne ni réaliste. Elle n'est pas digne du fait du passé socialiste car nous voulons prendre l'indépendance nécessaire vis-à-vis des nouveau pouvoirs. »*

M. Lecanuet : « Si vous continuez moi j'arrête »

Pour être prudente, la démarche de ces responsables centristes n'en est pas moins déterminée. Ils ont voulu d'abord couper l'herbe sous le pied de M. Giscard d'Estaing qui se montre de plus en plus entreprenant, donc pour eux encombrant. Mais, dans le même temps, ils ne tenaient pas à mettre leurs propres parlementaires en porte-à-faux, compte tenu de leurs alliances locales. A leur grande surprise d'ailleurs, ceux-ci se sont montrés extrêmement vindicatifs, certains n'hésitant pas à réclamer le départ du CDS de l'UDF.

Si leur projet fut adopté mardi matin à l'unanimité par le bureau politique, deux députés se sont abstenus, MM. Jean-Yves Jegou (Val-de-Marne) et Georges Chometon (Puy-de-Dôme), estimant que la démarche n'était pas suffisamment énergique.

Tout le jeu de M. Méhaignerie a consisté plutôt à mettre l'UDF au pied du mur. *« Rien n'interdit à l'UDF*, a-t-il relevé, *d'accentuer son rôle au centre plutôt que de glisser à droite. Le centre au sein de l'UDF nous convient parfaitement »*. Ainsi M. Méhaignerie ne veut-il pas prendre aujourd'hui la responsabilité de casser l'UDF, mais, compte tenu des positions de plus en plus droitières de M. Léotard et de son Parti républicain, la fracture semble inévitable. Le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, ne nourrit d'ailleurs plus beaucoup d'illusions à ce sujet. Il a livré devant ses amis centristes une sorte de testament qui fut reçu dans un profond silence : *« Si vous continuez comme cela*, leur a-t-il dit, *moi j'arrête. Je ne veux pas poursuivre plus longtemps ce martyre que vous entretenez. Si vous voulez rester à l'UDF, alors entrez à fond dedans. Si vous en partez, construisez solidement votre centre. Mais, si vous partez, sachez que je pars avec vous. »*

Tel est bien, en effet, le problème posé. Les centristes hésitent encore à le résoudre complètement, compte tenu du manque de précisions du côté socialiste sur la dissolution ou non de l'Assemblée nationale. En cas de dissolution, ils redoutent de voir toutes leurs initiatives balayées du jour au lendemain et d'être rejetés malgré eux dans le carcan d'une opposition irréductible. D'après leurs pointages, seize de leurs députés seraient en concurrence directe avec un socialiste. Comment faire autrement ?

La non-dissolution leur permettrait, au contraire, d'avoir le temps de fortifier leur entreprise pour aller ensuite plus loin, du stade législatif au stade gouvernemental. Le fait, précisément, que l'annonce de ce nouveau groupe centriste ait été faite presque à l'heure où M. Rocard prenait ses fonctions à Matignon ne relevait sans doute pas de la simple coïncidence. Mais s'apparentait plutôt à un geste de bonne volonté sur le chemin du dialogue républicain.

DANIEL CARTON.

M. Giscard d'Estaing : l'UDF est la mieux placée

A propos de la proposition de M. Barre de créer une force politique rassemblant le centre, M. Giscard d'Estaing a affirmé le mercredi 11 mai à Europe 1 : *« Cette force existe, elle s'appelle l'UDF. Il faut l'améliorer. (...) Les Français souhaitent une politique du centre, il y a un désir de gouverner au centre, et l'UDF est la mieux placée pour le faire (...) Il y a un grand avenir pour cette famille à condition qu'elle reste une famille unie. (...) Ce n'est pas la dispersion qui permettra de gouverner en France. »*

Les réactions à l'étranger (suite)

Perplexité à Téhéran Réserve à Bagdad

Où sont les anathèmes d'antan ? Dans une première réaction particulièrement neutre à la réélection de M. Mitterrand, la radio iranienne se borne à une analyse de la situation intérieure française dépourvue des jugements hauts en couleur dont les autorités islamiques sont pourtant coutumières. Présentée comme un commentaire autorisé, la réaction iranienne relève notamment que, *« même si la victoire de M. Mitterrand était prévisible, la défaite de la droite, qui a fait son plus mauvais score sous la Ve République, laisse à réfléchir »*

Sans d'autres précisions sur cette perplexité, la radio prévoit encore que la victoire de M. Mitterrand va conduire la France vers *« de grands changements »* et estime que le chef de l'État va tenter d'*« apparaître »* comme un diplomate à la recherche d' *« une coalition nationale »* en abandonnant ses *« positions d'extrême gauche »*. Attitude, ajoute la radio, qui permettra à M. Mitterrand de s'attirer *« le soutien des centristes »*. Téhéran évoque enfin des difficultés économiques et financières que traverserait la France pour estimer que le nouveau gouvernement devra résoudre de *« nombreux problèmes à l'intérieur et à l'extérieur »*.

Dans un commentaire diffusé la veille du deuxième tour, Radio-Téhéran avait fait l'éloge de la politique *« réaliste »* de M. Chirac, qui *« a réagi favorablement à la volonté de Téhéran de normaliser ses relations avec tout pays qui ne lui est pas hostile »*, estimant que *« le gouvernement de M. Chirac a ainsi réussi à neutraliser les luttes de fractions internes en France qui entravaient les relations entre les deux pays »*.

En revanche, l'Irak, dont l'armée est abondamment pourvue en matériel français, se montre très réservé sur l'avenir. Si la presse a publié à la « une », le mardi 10 mai, le message de félicitations du président Saddam Hussein à M. Mitterrand, elle s'interroge sur les intentions de la France – sans la désigner nommément – à la suite de la libération des derniers otages français du Liban et des remerciements adressés à cette occasion à l'Iran et à la Syrie. Évoquant le *« marché »* qui a abouti à la libération des otages, la presse irakienne estime qu'il s'agit là d'un *« jeu immoral »* propre à *« encourager le terrorisme international »*.

EN BREF

● **M. Bouvet (UDF-rad.) plaide pour une alliance sociale-libérale.** – M. Henri Bouvet, membre du Parti radical, député UDF de la Haute-Vienne, appelle à *« la constitution d'une alliance sociale-libérale »*. M. Bouvet déclare attendre *« avant de conclure le contrat adéquat : soit avec la droite conservatrice et libérale si elle se démarque franchement de M. Le Pen, soit avec le gouvernement social-démocrate attendu (...). Il ne faut en tout cas pas exclure la discussion sur la coalition avec le Parti socialiste »*. – (Corresp.)

● **Les rapatriés et la réélection de M. Mitterrand.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, a constaté, le mardi 10 mai, que, *« à la seule exception de Toulouse, M. Mitterrand a obtenu dans toutes les villes du sud de la France – où les rapatriés sont nombreux – un score inférieur à sa moyenne nationale, notamment dans les départements du Sud-Est, où il a été largement dépassé par M. Chirac »*.

« Le RECOURS peut aujourd'hui affirmer, après s'être livré à une analyse des résultats des bureaux de vote de ces villes, que les rapatriés ne sont pas étrangers à ce phénomène et que, selon ses recommandations, ils ont manifesté à M. Chirac la légitime reconnaissance qu'il était en droit d'attendre pour avoir tenu ses promesses à leur égard », a estimé M. Roseau.

« Le RECOURS tient expressément à rassurer les rapatriés sur sa détermination à poursuivre le combat pour la bonne application des lois et leur amélioration, estimant qu'il serait impensable que M. Mitterrand revienne sur les décisions prises en faveur des rapatriés, au risque de les avoir systématiquement contre lui et ses amis lors des prochaines échéances électorales. »

● **Démission de M. René Haby.** – M. René Haby, député UDF de Meurthe-et-Moselle, a adressé le 9 mai au président de l'Assemblé nationale la lettre de démission de son siège de parlementaire. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing avait annoncé avant l'élection présidentielle son intention de se démettre de son mandat pour raisons de santé. C'est donc son suivant de liste, M. Guy Vattier (UDF), qui le remplacera au Palais Bourbon. Maire de Briey, âgé de quarante-neuf ans, son successeur est directeur de services éducatifs.

● **Le maire de Nanterre (Hauts-de-Seine) se démet de son mandat.** – M. Yves Saudmont, maire (PCF) de Nanterre (Hauts-de-Seine), a annoncé, le mardi 10 mai, lors d'une réunion du conseil municipal, son intention de se démettre de son mandat pour raison de santé. Dans une lettre adressée à M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, M. Saudmont, qui souhaite conserver son mandat de conseiller général de Nanterre-Sud-Ouest, a rappelé qu'*« il n'a jamais manqué un combat depuis son adhésion à la Jeunesse communiste en 1948 »* et qu'il tient à garder *« le même sillon pour servir de son mieux le parti »*. Enfin, M. Saudmont, maire de Nanterre depuis 1973, a proposé d'être remplacé par Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, sénateur (PC) des Hauts-de-Seine et conseiller municipal de Nanterre.

Rectificatifs

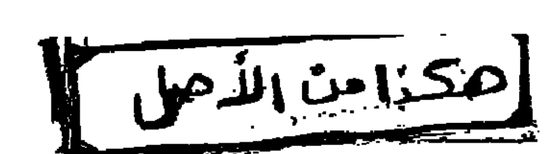
● **AISNE** : Voici les résultats définitifs du second tour de l'élection présidentielle dans l'Aisne : inscr., 364 585 ; vot., 315 528 ; suffr. expr., 301 602. MM. François Mitterrand, 184 662 voix ; Jacques Chirac, 116 940.

● **HENDAYE** (Pyrénées-Atlantiques). – Les listes de gauche détenaient la majorité des suffrages aux élections législatives de 1986 dans la commune d'Hendaye. Une erreur de transmission nous a fait écrire le contraire dans nos tableaux traçant l'évolution politique des villes publiés dans nos éditions du 28 avril.

● **CHILLY-MAZARIN** (Essonne). – Contrairement à ce qui était signalé dans le commentaire relatif aux résultats dans ce département, cette commune n'est pas gérée par la droite. Le maire en est M. Gérard Funès (PS).

● **Enquête Bull-BVA-CNRS.** – Dans les premières éditions du *Monde* du 11 mai, le début du deuxième paragraphe de la colonne de l'enquête Bull-BVA-CNRS-*le Monde* (page 13) était incompréhensible. Il fallait lire : *« La campagne très dure conduite entre les deux tours, ravivant la polarisation gauche-droite, a contribué à avantager le président sortant. De surcroît, le durcissement du climat politique a suscité la mobilisation à gauche et n'a pas enrayé les pertes prévisibles sur les deux ailes de M. Chirac* (tableau 3). »





face au Front national

… sur la pointe des pieds

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La nomination de M. Rocard est bien accueillie par le FLNKS

La petite histoire retiendra que, le mardi 10 mai, alors que M. Michel Rocard venait d'être nommé premier ministre depuis quarante minutes à peine, la première manifestation de protestation publique organisée sous le deuxième septennat de M. François Mitterrand était consacrée à la situation en Nouvelle-Calédonie.

Dix mille personnes environ avaient répondu à l'appel des nombreuses associations politiques et syndicales solidaires du FLNKS après l'assaut sanglant du 5 mai, à Ouvéa, qui a fait vingt et un morts, dont dix-neuf militants indépendantistes.

Rassemblée au métro Charonne, en souvenir des Français morts à cet endroit alors qu'ils manifestaient pour la paix en Algérie, le 8 février 1962, cette foule a scandé des slogans réclamant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et condamnant la politique conduite par le gouvernement de M. Chirac pendant deux ans, sans épargner toutefois M. Mitterrand, auquel certains manifestants ont reproché d'avoir approuvé le déclenchement de l'opération militaire d'Ouvéa sur la base des indications fournies par les responsables militaires : *« Mitterrand, souviens-toi de l'Algérie, il est fini le temps des colonies »*, a-t-on entendu. *« Nous voulons savoir jusqu'où va la responsabilité de M. Mitterrand dans cette boucherie »*, a souligné M. Wassissi Iopuë, au nom du FLNKS.

M. Pierre Vidal-Naquet, qui a pris la parole, en tant que militant de toutes les luttes anticolonialistes, a affirmé, pour sa part : *« Si cet assaut criminel a été lancé pour des raisons électorales, il faudra alors faire passer Bernard Pons devant la Haute Cour de justice, elle est faite pour cela. »*

Représentant du FLNKS à Paris, M. Djim Ounei, originaire d'Ouvéa, a prononcé une allocution très virulente : *« Chirac, Pasqua et Pons sont des criminels de guerre »*, a-t-il déclaré, en demandant *« l'acquittement pur et simple des preneurs d'otages qui viennent d'être transférés à Paris, comme cela s'est produit pour les auteurs caldoches du massacre de Hienghène »*.

La nomination de M. Rocard à l'hôtel Matignon a été assez bien accueillie par les dirigeants du mouvement indépendantiste. Si M. Iopuë se montrait sceptique en expliquant que le nouveau premier ministre *« ne connaît pas bien le dossier calédonien »*, M. Ounei, lui, se déclarait très satisfait : *« C'est heureux que Michel Rocard ait aujourd'hui la charge des affaires de la France*, a-t-il dit, *et nous comptons sur son intelligence et sur sa foi dans les valeurs les plus importantes pour faire chez nous un geste vers l'ouverture et le dialogue. »* Evoquant les entretiens passés de M. Rocard et de M. Jean-Marie Tjibaou, son chef de file, le représentant du FLNKS a ajouté : *« M. Rocard s'est jusqu'à présent montré compréhensif, nous espérons que ce sera pareil à l'hôtel Matignon. J'aimerais qu'il nomme quelqu'un de bien pour s'occuper de nous. Edgard Pisani serait l'idéal pour nous. »*

Le vice-président de l'Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK), M. Alban Bensa, ethnologue, a indiqué, pour sa part : *« On peut attendre de M. Rocard qu'il regarde lucidement les problèmes posés par la droite en Nouvelle-Calédonie et qu'il prenne les mesures immédiates et nécessaires. »*

Le général Vidal conteste qu'Alphonse Dianou se soit rendu

Dans un entretien publié dans *la Croix* du 11 mai, le général Vidal, qui commandait l'opération « Victor » du 5 mai sur l'île d'Ouvéa, affirme notamment : *« A aucun moment il n'y a eu quoi que ce soit qui ressemblât à une reddition. Dans un assaut, l'assaillant est exposé, donc en état d'infériorité. La tactique consiste à créer un barrage de feu devant soi. Ce qui explique qu'il n'y ait pas eu de blessés dans la première phase. Si quelqu'un reste derrière un buisson sans tirer et que son voisin tire, il est bien évident que je n'appelle pas ça se rendre [...].*

» Mes hommes se sont comportés en soldats. Ce ne sont pas des militaires quelconques mais des gens très aguerris. Parmi eux, il y a des gendarmes dotés d'une formation juridique et qui savent ce qui est permis et interdit. J'avais donné des consignes très strictes pour ne tirer ni sur les blessés; ni sur les gens désarmés; ni sur ceux qui se rendaient [...]. Lorsque je l'ai vu (Alphonse Dianou, le chef du commando FLNKS), *il était sur une civière avec le médecin à ses côtés lui faisant une perfusion, cinq à dix minutes après les combats. Les coups de pied ou de crosse, c'est une fable [...].*

» Nous avions des gens très pointus. Avec une troupe moins aguerrie, il n'y aurait pas eu moins de morts en face mais plus de notre côté. »

Les familles des victimes d'Ouvéa portent plainte

Les avocats chargés de la défense des militants du FLNKS ont fait savoir, le mardi 10 mai, que les familles des dix-neuf victimes canaques d'Ouvéa leur ont demandé de *« porter plainte pour assassinat et complicité »* afin *« que toute la lumière soit faite sur les conditions dans lesquelles les militants nationalistes ont été tués lors de l'opération « Victor »* du jeudi 5 mai, *« aucune autopsie des corps, dissimulés à leurs proches, n'ayant été effectuée malgré les demandes faites »*.

Le collectif des avocats, composé de Mes de Felice, Ottan, Roux, Tenio, Tubiana, ajoute : *« Comment ne pas rapprocher cette affaire de la « neutralisation » par le GIGN d'Eloi Machoro et Marcel Nonnaro, à la suite de laquelle les familles ont dû porter plainte sur la foi de témoignages et d'éléments objectifs contredisant la version officielle. »*

Ces avocats ont protesté, d'autre part, *« contre le transfert en métropole et contre les conditions indignes dans lesquelles il s'est effectué »*, les inculpés ayant été transportés, selon eux, *« sans chaussures ni vêtements appropriés »*. *« S'il pouvait être de bonne justice, après le procès de la fusillade de Hienghène, que les nationalistes canaques ne soient pas jugés en Nouvelle-Calédonie,* ajoutent-ils, *l'on ne peut que se poser des questions sur la précipitation avec laquelle le ministre de la justice a demandé le désaisissement du juge d'instruction local, empêchant du même coup toute reconstitution judiciaire, plus indispensable que jamais sur l'île d'Ouvéa. »*

« Le drame calédonien est né du non-respect de la parole donnée »

écrivait M. Rocard en avril 1987

« La Nouvelle-Calédonie est menacée d'une nouvelle crise, et cela par l'aveuglement gouvernemental », écrivait M. Michel Rocard, en avril 1987, dans le numéro 22 de sa lettre *Convaincre*, alors que le gouvernement de M. Chirac imposait à la majorité parlementaire son projet de référendum sur l'avenir du territoire. *« N'oublions jamais que la violence populaire explose lorsqu'à l'oppression économique et culturelle s'ajoute le sentiment d'une dignité bafouée et la constatation qu'il n'y a pas d'autre issue, pas d'interlocuteur à qui se fier »*, ajoutait l'ancien ministre.

« Le drame calédonien est né du non-respect de la parole donnée. En 1963, en effet, de manière unilatérale et sans préavis, le gouvernement Pompidou a dissous l'Assemblée territoriale et le gouvernement local qui en était issu. Tous deux pourtant fonctionnaient à la satisfaction générale, et les diverses communautés apprenaient à s'y respecter et à gérer ensemble. Depuis le mauvais coup de 1963, la concentration des terres entre les mains des caldoches s'est aggravée, le droit social a été mis en congé, les recrutements de fonctionnaires ont oublié la communauté mélanésienne, et les Canaques se sont sentis de plus en plus ouvertement rejetés. La violence est naturellement apparue au terme de ce processus. »

M. Rocard ajoutait : *« Il a fallu la grande patience de Georges Lemoine pour qu'à Nainville-les-Roches les principales communautés reconnaissent ensemble leur identité et leurs droits respectifs. Il a fallu l'énergie d'Edgard Pisani pour que la mise en place de quatre régions permette aux Canaques, là où ils sont majoritaires, de mettre en place les politiques de développement, agricole et scolaire notamment, correspondant à leur expérience et à leurs besoins. La paix civile était revenue [...]. Cette action de reconnaissance mutuelle et d'apprentissage de la gestion devait à tout prix être continuée patiemment, discrètement, avec ténacité. Il fallait tenir parole. »*

L'ancien ministre critiquait le projet de référendum d'autodétermination en le jugeant *« dangereux, parce qu'il risque de précipiter les affrontements et de rendre impossible la réconciliation des communautés »* et *« inutile parce qu'il est clair qu'à défaut de participation des Mélanésiens le référendum n'aura rien résolu ni même rien révélé. Si le gouvernement va jusqu'au bout, le sang risque fort de couler à nouveau*, soulignait M. Rocard. *Et les Canaques auront appris que l'on ne peut pas se fier à la parole de la France, le problème en deviendra réellement insoluble. »*

L'ancien ministre avait alors, en conclusion, invité l'UDF à se désolidariser du gouvernement. Il l'avait fait en ces termes : *« La question est politiquement simple, elle est de savoir si les hommes de la majorité qui savent tout cela laisseront faire. Les voix centristes les plus autorisées, certaines personnalités gaullistes et également Raymond Barre n'ont caché ni leurs analyses ni leurs sentiments. Il peuvent par leur vote empêcher cette faute. Ou alors leur complicité sera entière. Et l'histoire ne dira qu'ensuite la distance qu'il y a entre la faute et le crime. »*

● **L'instruction du dossier.** — M. Jean-Louis Mazières, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargé, le mardi 10 mai, de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Nouméa, à la suite de l'assassinat de quatre gendarmes le 22 avril à Fayaoué et de la prise d'otages qui s'est ensuivie. La chambre criminelle de la Cour de cassation avait confié lundi 9 mai au tribunal de Paris l'instruction du dossier. La juridiction avait été saisie par M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, d'une requête *« pour cause de sûreté publique »*, en application de l'article 665 du code de procédure pénale.

● **La Ligue des droits de l'homme réclame une commission d'enquête.** — La Ligue des droits de l'homme s'est interrogée *« sur les conditions dans lesquelles vingt-cinq personnes ont trouvé la mort à Ouvéa. Les contradictions relevées entre les déclarations de certains témoins et la déclaration des forces de l'ordre suscitent les plus graves inquiétudes*, a-t-elle indiqué. *De nombreuses voix se font entendre pour qu'une commission d'enquête soit menée. C'est pourquoi la Ligue des droits de l'homme décide d'entamer les démarches nécessaires à la réunion d'une commission d'enquête composée de personnalités indépendantes »*.

L'Australie veut laisser du temps à M. Mitterrand pour régler la crise

L'Australie s'est félicitée de la réélection de M. Mitterrand. Dans un message au président français, le premier ministre, M. Bob Hawke, a exprimé l'espoir que cette réélection conduirait la France à considérer plus favorablement les aspirations des Canaques à l'indépendance.

« Je veux vous faire savoir que vos inquiétudes concernant les récentes violences en Nouvelle-Calédonie, le sentiment des communautés et le besoin de dialogue sont des sentiments qui sont partagés et bienvenus en Australie, écrit M. Hawke. *Je suis sûr que nos deux pays seront capables de poursuivre leurs relations bilatérales dans une atmosphère plus réfléchie, afin de nous permettre d'évoquer tous les dossiers franchement et ouvertement (...). Mon espoir sincère est que votre réélection marque une nouvelle phase dans le dialogue constructif entre deux pays amis. »*

D'autre part, M. Hawke a rejeté, le mardi 10 mai, la suggestion du premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Paias Wingti, de convoquer une réunion urgente des quinze pays du Forum du Pacifique sud afin de condamner la politique française en Nouvelle-Calédonie. Répondant à cet appel, fait alors que M. Chirac était encore premier ministre, M. Hawke a estimé que M. Mitterrand avait besoin *« d'espace pour respirer »* après sa réélection et qu'il ne fallait pas le *« surcharger »* au début de son nouveau mandat.

La prochaine réunion au sommet du Forum est prévue pour septembre prochain à Tonga. — *(AP, AFP.)*

Les propositions du Comité de réflexion sur l'avenir du territoire

Le Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, créé en mars 1987 et animé en particulier par M. Alain Ruellan, a présenté, le mardi 10 mai, au cours d'une conférence de presse, plusieurs propositions. *« Il faut desserrer le quadrillage militaire du territoire et alléger le dispositif de maintien de l'ordre à l'intérieur de la Grande Terre,* a-t-il notamment indiqué. *Il faut absolument contrôler les armements qui circulent sur le territoire et les divers groupes d'extrême droite surarmés. Il faut dissoudre les milices. »*

Il demande également *« la création d'un Comité de réflexion qui devrait réunir toutes les parties en présence sur le territoire et être investi d'un pouvoir de propositions »*. Le retour à la paix civile passe dans l'immédiat, selon lui, par *« le rétablissement de l'autorité de l'Etat qui doit nommer de nouveaux responsables, reprendre en main l'administration, recréer un Office des terres, dégager les Caldoches de leur situation d'assistés et de l'emprise des lobbies de Nouméa »*.

Ce comité réclame, enfin, l'abolition du statut mis en place par M. Pons et la constitution d'une commission d'enquête sur les événements d'Ouvéa.

Société

JUSTICE

Le dossier des prisons privées

Le ministère de l'économie laisse « au prochain gouvernement la décision de signer les marchés »

Après plusieurs contre-ordres, la commission des marchés d'approvisionnement généraux, qui s'apprêtait, le mardi 10 mai, à examiner le premier dossier de fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires — celui présenté par les sociétés Fougerolle-SODHEXO, — a finalement décidé, contre le vœu du ministère de la justice, de reporter cet examen au 24 mai.

Ce report est un nouveau contretemps pour la chancellerie, qui souhaitait vivement un examen rapide du dossier pour pouvoir, son avis une fois donné, signer définitivement le marché. Les vœux du ministère de la justice avaient été contrecarrés par la décision du secrétariat général de la Commission centrale des marchés, qui avait décidé de modifier l'ordre du jour de la commission spécialisée en raison *« d'anomalies tant sur la forme que sur le fond »* et qui annonçait *« son intention de demander au ministre de faire procéder à une enquête par l'inspection des finances »*.

Malgré les démentis des ministères de l'économie et de la justice, le processus de dévolution des marchés du programme dit des 15 000 places avait depuis longtemps suscité des réticences parmi les fonctionnaires des ministères des finances et du budget. Pour spectaculaire qu'elle a été, la décision de la Commission centrale des marchés n'a, sur le fond, pas surpris.

Après la publication dans *le Monde* daté 8-9 mai de cette décision de report, M. Bergeron, président de la commission spécialisée, adressa une lettre à tous les membres de cette commission et au secrétariat général de la Commission centrale pour expliquer qu'il passait outre et maintenait l'ordre du jour initial.

De son côté, dans un communiqué publié le 10 mai en début d'après-midi, le ministère de l'économie et des finances confirmait l'examen du dossier Fougerolle-SODHEXO par la commission spécialisée, qui devait se réunir l'après-midi même, tout en précisant qu'*« il appartiendra au prochain gouvernement de prendre le plus tôt possible, la décision de signer le marché après avoir pris avis de la Commission »*. Mais en pleine réunion, alors que la commission spécialisée avait déjà examiné d'autres dossiers, le dossier Fougerolle-SODHEXO, *« sur instructions supérieures »*, était une nouvelle fois retiré de l'ordre du jour et son examen reporté au 24 mai.

Les représentants du ministère de la justice n'ont pu que s'incliner devant cette décision, et les questions posées par la Commission centrale des marchés, qui n'hésite pas à envisager que *« des anomalies puissent entacher les conditions de dévolution des marchés conclus pour la construction »* des nouveaux établissements pénitentiaires, restent en suspens.

AGATHE LOGEART.

Une lettre du président de la commission des marchés d'approvisionnement généraux

Nous avons reçu du président de la commission des marchés d'approvisionnement généraux, M. Bergeron — avant la décision de report — la mise au point suivante :

1) Comme les autres commissions spécialisées (génie civil, bâtiment, aéronautique, électronique...), cette commission est un organisme interministériel comprenant des représentants des principaux ministères intéressés, et présidé par un membre des corps d'inspection, désigné par arrêté du premier ministre. Elle donne, en toute indépendance, à l'administration contractante un avis, que celle-ci est libre de suivre ou non, sur la conformité du projet de marché examiné aux dispositions du code des marchés publics, en dehors de toute autre considération, notamment d'opportunité.

Elle ne doit pas être confondue avec la commission centrale des marchés, qui fait partie du ministère des finances et est essentiellement chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'achat public. Cette confusion est manifeste dans votre article des 8-9 mai, qui attribue à la commission que je préside une demande d'enquête formulée en réalité par le secrétariat général de la commission centrale des marchés.

2) Le premier des quatre projets de marchés de fonctionnement des nouvelles prisons, présentés par le ministère de la justice, a été régulièrement inscrit à l'ordre du jour de la réunion de la commission du 10 mai, et un rapporteur désigné pour l'étudier.

Ultérieurement, le secrétaire général de la commission centrale des marchés m'informait, dans la lettre que vous avez publiée, que cette affaire devait être retirée de l'ordre du jour. Fondée sur des arguments étrangers au domaine de compétence de la commission et n'émanant pas d'une autorité qualifiée pour modifier son ordre du jour, cette demande ne pouvait être retenue par la commission. Il est donc inexact d'écrire (article des 8-9 mai) que celle-ci aurait modifié d'elle-même son ordre du jour, ce qui aurait bien été, en effet, un fait sans précédent.

3) Il ne m'appartient pas, au stade actuel, de préjuger le résultat de l'examen de cette affaire, qui sera effectué sur le fond sous tous ses aspects, selon la procédure normale des travaux de la commission, dès lors que celle-ci aura disposé de tous les éléments nécessaires à la formation de son avis.

[Contrairement à ce qu'écrit M. Bergeron, nous avons toujours établi la distinction entre commission centrale des marchés et commission spécialisée. Nous nous bornerons à constater qu'alors que M. Bergeron estimait, en nous écrivant le 10 mai au matin, ne pouvoir retenir la demande de modification de l'ordre du jour, sa commission a finalement, dans l'après-midi, changé d'avis. — AG. L.]

Au tribunal de Paris

Un otage peu ordinaire

Etranges destins que ceux d'André Milpied, petit malfaiteur de vingt-neuf ans, de Martine Pietri, secrétaire, trente-neuf ans, et de Morgane Miegeville, infirmière, vingt-deux ans. Il aurait fallu peu de chose pour que, lui, devînt un honnête chef d'entreprise, comme il a fallu peu de chose pour qu'elles fassent un bref passage dans le monde de la délinquance.

Ils comparaissaient tous trois, le lundi et le mardi 10 mai, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir tenté un étonnant *« coup de bluff »*, afin d'obtenir une rançon de la part d'une banque.

Le 24 juillet 1986, Milpied pénètre dans le bureau d'un cadre de la banque Worms à Paris, en poussant devant lui la secrétaire, qui a l'air affolé. Sur son ordre, elle dégrafe son corsage pour faire apparaître une curieuse ceinture clignotante. Il s'agit, selon Milpied, d'une puissante charge d'explosifs, qu'il n'hésitera pas à déclencher par radio-commande, si on ne lui verse pas deux millions de francs. Le banquier cherche à gagner du temps, ce qui permettra à la police d'être informée.

Mais, à leur arrivée sur place, les policiers ne trouveront que l'un des directeurs de la banque enchaîné à un radiateur. Alerté par une « guetteuse », munie d'un émetteur radio, Milpied s'est enfui avec son « otage ».

Pendant huit jours, le sort de la secrétaire, Martine Pietri, sera suspendu aux exigences du ravisseur, transmises par téléphone ou par bandes magnétiques.

Aveu de complicité

Mais, le 1er août, sans qu'une somme ait été versée, la secrétaire réapparaît et raconte sa longue « détention » aux policiers et à la presse. Pourtant, quelques jours après, les enquêteurs parviennent à confondre Martine, qui avoue comment elle a été amenée à être la complice d'une tentative d'extorsion de fonds, alors qu'elle possédait une excellente situation.

Ces aveux, elle les a répétés devant le président Yves Corneloup, qui a conduit les débats avec ce sens humain qui caractérise les meilleurs magistrats de cour d'assises. Martine a rencontré André en mai 1986. Aussitôt séduite par cet électronicien, qui a pourtant un petit casier judiciaire, elle a écouté, avec une crainte émerveillée, ses projets d'attaque de banques. Puis, devant sa détermination, elle eut une idée : *« L'otage, ce sera moi. »* Car, dans l'esprit de la secrétaire, il s'agissait d'éviter toute violence.

A-t-elle été manipulée par cet homme prêt à lui offrir l'enfant qu'elle désirait ? Aujourd'hui, elle-même s'interroge. Mais André Milpied s'est défendu d'avoir effectué un *« travail affectif »*. Lorsque le président lui a rappelé son enfance ballotée de nourrice en nourrice, son adolescence difficile, face à un père violent et alcoolique, Milpied n'a pas cherché à en tirer avantage. *« Je n'ai pas trop envie de parler de çà. »*

Jugement le 18 mai.

MAURICE PEYROT.

Devant les assises du Rhône

L'« insupportable défi de l'égalité »

LYON
de notre bureau régional

La deuxième journée d'audience du procès des meurtriers d'un jeune Algérien, Nordine Mechta, devant la cour d'assises du Rhône, mardi 10 mai, a permis l'audition des médecins légistes et des experts psychiatriques. L'avocat général, M. François Coste, a requis quinze ans de réclusion contre Bruno Leroch, inculpé d'homicide volontaire, dix ans contre son frère Serge, et cinq ans contre Fabrice Serour, qui comparaissaient tous deux sous l'inculpation de complicité d'homicide volontaire (*le Monde* du 11 mai).

De cette deuxième journée d'audience, les témoins garderont, peut-être, en mémoire trois visages. Celui de Menouar Mechta, le père de la victime, mangé par de larges lunettes noires, celui de sa mère, creusé de fatigue et de douleur, et celui, obstinément baissé, de M. Paul Leroch, le père de deux des inculpés. Une allée séparait les deux hommes dans les bancs du public. Un monde les opposait : l'un, Algérien, balayeur des rues, comprenant mal le français, frêle silhouette disparaissant entre ses parent et amis venus l'entourer, l'autre, directeur administratif, à la carrure imposante, aux cheveux blanc neige. Et pourtant, une égale détresse contenue, muette, les rapprochait.

A quel moment le coup de couteau fatal fut-il porté, dans la nuit du 29 au 30 septembre, à la victime ? En haut des escaliers, sur le quai, au cours d'un violent affrontement entre Bruno Leroch et Nordine Mechta, ou au fond d'une allée, sciemment, comme un coup de grâce donné après la poursuite d'un gibier ? Le médecin chargé de l'autopsie, M. Jean-Paul David, n'apporta pas de réponse à cette question décisive. Atteint dans le dos par le couteau, qui avait pénétré d'environ 15 centimètres la cage thoracique, sectionnant une côte en entraînant un hémopneumothorax, Nordine Mechta pouvait, selon le docteur David, aussi bien parcourir 200 mètres que s'effondrer immédiatement. Le professeur Philippe Thébault, de la faculté de médecine de Paris, qui devait, lui, se prononcer sur le rapport d'expertise, concluait également que *« les deux hypothèses étaient possibles »*.

Les jurés de la cour d'assises entendirent ensuite Mme Liliane Daligand, expert-psychiatre, décrire les personnalités des trois inculpés. Bruno Leroch et son frère Serge apparaissent comme des *« hommes de l'ordre ayant une vision rigide et pauvre du monde »*, soucieux de *« représentation sociale »*. Fabrice Serour, très différent de ses coïnculpés, est décrit comme *« un grand adolescent »*, un peu fragile, pas du tout agressif, qui, dans cette affaire, s'estime plus témoin qu'acteur.

Pour Bruno Leroch, observait le docteur Daligand, *« autrui a peu d'existence, il lui est étranger ou étrange s'il ne correspond pas à ses normes »*. Cette analyse n'échappa pas à l'un des avocats de la partie civile, Me Robert Guillaumond, du barreau de Lyon, qui, reprenant dans sa plaidoirie la formule de l'*« inquiétante étrangeté »* employée par l'expert, déclara : *« On peut tuer parce qu'on méprise. Dans cette affaire, on a du mal à démêler ce qui relève du simple mépris et ce qui relève du mépris racial, disons le mot, ou xénophobe. Je vais esquisser la question que tout le monde a en tête. J'ai l'intime conviction que si Nordine Mechta s'était appelé Jacques Durand, il n'aurait pas subi ce traitement. Mais le crime racial ou xénophobe n'est pas une catégorie du code pénal. Je vous demande donc de juger un crime. »*

L'accusation de racisme, sous-tendue lors de la première journée d'audience, semblait pourtant avoir totalement disparu des débats, mardi après-midi. Mlle Christelle Laurent, la compagne de Nordine Mechta, partie civile, ne l'avait pas évoquée à la barre. Les cheveux blonds sagement retenus par un ruban de velours brun, la jeune femme, très émue, avait raconté trois ans et demi de vie commune avec la victime, le quotidien partagé avec les parents de Nordine dans leur appartement pendant un an, les projets d'avenir de Nordine, aîné d'une fratrie de huit. *« On demande,* déclara-t-elle d'une voix claire, *que vous jugiez les meurtriers de quelqu'un qui avait une vie parfaitement normale et saine. Voilà, c'est tout. »*

« Le pouvoir d'exclure »

Me Jean-Loup Cacheux, du barreau de Lyon, avocat de Christelle Laurent, souligna l'*« illégitime violence »* dont fut victime Nordine Mechta, venu seul demander des explications aux trois videurs qui avaient jeté à l'eau son ami Karim Atba, à ces *« professionnels du maintien de l'ordre »*, qui avaient frappé *« avec la volonté de tuer »* et qui, à l'exception de Fabrice Serour, n'avaient jamais exprimé le moindre remords.

Dans son long réquisitoire, l'avocat général, M. François Coste, observa que les trois hommes avaient *« tout fait pour se donner le titre de videurs. Ce qu'ils ont pris au sérieux, ce n'est pas le service d'ordre, mais eux-mêmes. L'ordre n'était pas pour eux un service à rendre, mais un pouvoir, celui d'exclure »*. S'appuyant sur les témoignages nombreux et concordants de tous ceux qui se trouvaient ce soir-là à proximité de la péniche et avaient assisté à la scène, l'avocat général évoqua *« l'amour-propre blessé »* de Bruno Leroch et son *« envie d'en découdre »*. *« Nordine, qui mesurait 1,60 mètre,* déclarait-il, *est venu au pied de la passerelle et a lancé à Bruno Leroch l'insupportable défi de l'égalité. »* A ce défi, les videurs répondront à trois contre un. Ils pourchasseront Mechta *« comme un gibier que l'on traque et qu'il faut absolument prendre »*, alors qu'ils auraient pu, après l'avoir éloigné, *« retourner tranquillement à bord du bateau »*.

Nul doute pour l'avocat général : la victime a été tuée dans l'allée du 14, rue de la Plâtrière, où elle s'était réfugiée derrière des poubelles. Des indices matériels — deux traces de sang sur les murs, les seules relevées de tout le parcours — viennent à l'appui de sa démonstration.

Pour Bruno Leroch, *« coupable d'avoir donné délibérément la mort à un homme qui se cachait »*, l'avocat général requît quinze ans d'emprisonnement ferme, dix ans pour Serge Leroch, *« instrument de la mort de Mechta »*, coupable d'avoir lancé le couteau à son frère Bruno, et cinq ans pour Fabrice Serour — libre aujourd'hui et employé comme moniteur de sport, — qui n'était pas armé et a agi *« en chien fidèle mais n'a pas su s'arrêter et respecter la vie des autres »*.

Le verdict devait intervenir mercredi 11 mai dans la soirée, après les plaidoiries des quatre avocats de la défense, dont Mes François La Phuong et Henri-René Garaud.

PASCALE ROBERT-DIARD.

● **Après l'attaque contre la manifestation en hommage à Jeanne d'Arc : trois inculpations.** — Trois des quatre personnes qui avaient été placées en garde à vue après l'attaque conduite contre des manifestants d'extrême droite, qui célébraient le 8 mai, la fête de Jeanne d'Arc à Paris (*le Monde* du 10 mai), ont été inculpées et écrouées, le mardi 10 mai, par M. Jean-Paul Valat, juge d'instruction à Paris. Il s'agit de Norbert Allouche, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours, de son frère Gilles, inculpé de détention d'arme de sixième catégorie et de Abib Mayer, inculpé de violences à agent. En réponse à cette attaque, les « Comités Chrétienté-Solidarité » appellent à une manifestation de protestation, le samedi 13 mai, à 17 heures, place Saint-Augustin à Paris.

FAITS DIVERS

Les mésaventures policières du dessinateur Jean-François Batellier

« Circulez, y a rien à voir »

Le dessinateur Jean-François Batellier a porté plainte contre X..., le mercredi 11 mai, pour *« injures, coups et arrestation illégale »*... après avoir été, affirme-t-il, *« frappé et injurié »* par un policier en civil, le vendredi soir 6 mai, boulevard du Montparnasse, à Paris-XIVe. Son avocat est Me Michel Laval. De source policière, on affirme ne retrouver *« aucune trace des incidents »*.

Depuis treize ans, Jean-François Batellier expose ses dessins dans les rues, sur des panneaux plastifiés et scotchés aux murs. Agé de quarante ans, il a obtenu l'un des prix du public au deuxième Festival de la caricature politique d'Epinal en avril 1987, et ses deux derniers albums ont été publiés aux éditions La Découverte. L'avant-dernier était intitulé Circulez, y a rien à voir, un titre prémonitoire pour la mésaventure que raconte aujourd'hui le dessinateur.

Le vendredi soir 6 mai, déclare-t-il, il exposait ses dessins sur le trottoir du boulevard du Montparnasse, côté quatorzième arrondissement, entre La Coupole et la Tour. Les passants regardent. L'un d'eux l'appelle en se disant intéressé. Batellier, occupé à rendre de la monnaie, le fait patienter. *« Non, suivez-moi tout de suite »*, insiste le prétendu client. C'est alors qu'un autre homme lui tape sur l'épaule, et lui montre une plaque de police.

Le dessinateur comprend enfin, fait part à voix haute de sa découverte, s'entend dire par l'un des policiers en civil : *« T'aurais pas pu fermer ta gueule ? »* ; tandis que le public se mêle de la discussion, se solidarise et questionne les policiers. Batellier est menotté, les mains dans le dos. Arrivé au commissariat de l'arrondissement, le dessinateur n'en sortira qu'après minuit. Le tutoiement fut de rigueur. *« Connard, t'es pas trop tranquille, maintenant »*, lance un fonctionnaire au dessinateur, avant de lui porter un coup de poing à l'estomac, dont Batellier ressentait encore les effets le lendemain. *« Je suis habitué,* dit-il. *Mais c'est la première fois qu'on me bat ainsi, à froid. Une interpellation aussi violente, je n'avais encore jamais connu ça. »*

E. P.

● **Carrefour du développement : examen de l'affaire du château d'Ortie renvoyé au 13 juin.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui devait examiner, lundi 9 mai, devant quelle juridiction de jugement comparaîtra Yves Chalier pour les faits pouvant lui être reprochés concernant l'achat du château d'Ortie, a renvoyé cet examen au 13 juin. Me Grégoire Triet, avocat de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci avant mars 1986, avait demandé la jonction de cette affaire au dossier principal du Carrefour du développement.

● **Fabien Caldironi et Robert Montoya remis en liberté.** — Ecroués le 6 mars, Robert Montoya et Fabien Caldironi ont été remis en liberté, le vendredi 6 mai. Anciens gendarmes reconvertis dans la protection privée, ils avaient participé à l'équipée tendant apparemment à placer sur écoute sauvage un huissier du Conseil supérieur de la magistrature, à la demande de M. Christian Prouteau, chargé de mission à l'Elysée. Ce n'est pas pour cette affaire — dans laquelle ils sont inculpés de tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée — qu'ils avaient été placés en détention, mais pour une ancienne affaire de stupéfiants à une époque où ils étaient en poste dans la gendarmerie en Corse, à Bastia.

Dans un dossier « Et les pauvres, Monsieur le président »

Le Secours catholique demande une réforme de l'aide aux personnes démunies

Dans un dossier qu'il vient d'adresser au président de la République : *« Et les pauvres, Monsieur le Président ? »*, le Secours catholique rappelle tout d'abord plusieurs sondages de la SOFRES qui ont précédé l'élection présidentielle. Le premier, réalisé pour le *Nouvel Observateur* (5 février 1988), montrait que les 18-25 ans voulaient voir abordé en priorité, durant la campagne électorale, l'emploi (71 %) et la pauvreté (41 %) ; le second, publié le 2 février par *la Croix*, confirmait que l'emploi (87 %) et la pauvreté (46 %) figuraient parmi les principales préoccupations des Français. Un troisième révélait qu'à vingt jours du premier tour, 83 % des Français reprochaient aux candidats de ne pas avoir accordé suffisamment d'importance au thème de la pauvreté (*le Figaro-magazine*).

Pour M. André Aumonier, le président du Secours catholique, une association qui, depuis plus de quarante ans, se bat contre toutes les formes d'exclusion et de précarité en France et à l'étranger et qui vient d'être désignée comme « grande cause nationale » *« la lutte contre la pauvreté ne supporte plus d'être traitée à la marge d'une façon aussi spectaculaire qu'insuffisante »*. Elle ne concerne pas uniquement les affaires sociales et les droits de l'homme mais tous les secteurs d'activité et l'ensemble des ministères, aussi le Secours catholique suggère-t-il, dans son dossier, la création d'un comité à vocation interministérielle qui, sous la responsabilité du premier ministre, engagerait en profondeur une stratégie de lutte contre les pauvretés.

Le Secours catholique a pu constater, ces dernières années, l'extension du phénomène de pauvreté, la multiplicité de ses formes et parfois l'inadaptation des réponses des collectivités. En 1987, l'association a répondu à 710 000 appels de détresse, soit trois fois plus qu'il y a huit ans. D'abord phénomène urbain, elle touche sévèrement les zones rurales : *« 240 000 exploitations agricoles à bout de souffle,* lit-on dans cet appel, lancé par le Secours catholique, *11 000 familles endettées, sans couverture sociale. Il est urgent d'élargir aux mondes ruraux et agricoles l'image que nous avons des pauvretés. »*

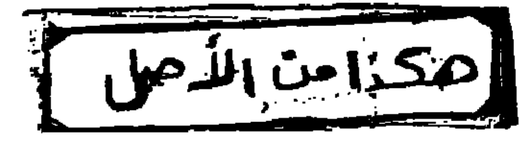
Un grand nombre de mesures ont été prises par les gouvernements qui se sont succédé ces dernières années, mais *« on ne peut plus, comme autrefois, résorber les poches de pauvretés ou supprimer les bidonvilles. Les exclus de la conjoncture se trouvent un peu partout. Qui n'est pas touché par la crise ? Qui ne le sera pas demain ? Nous sommes en face d'un problème de société. Lutter contre ce problème,* explique M. Aumonier, *suppose des changements dans le comportement des hommes et le jeu des institutions. »*

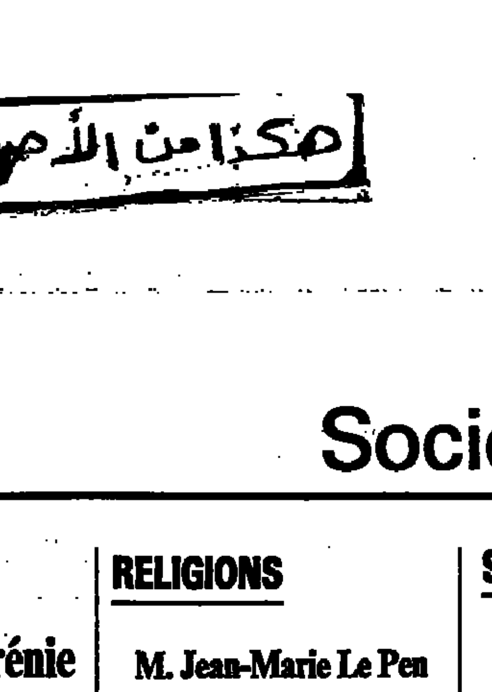
Le Secours catholique met en garde les pouvoirs politiques contre ce qui figure au programme des différents partis, et qui pourrait se révéler une fausse bonne solution : de nouvelles prestations sociales visant à assurer un revenu minimum garanti. L'organisation souligne qu'il existe déjà un très grand nombre d'aides et d'allocations : l'allocation de parent isolé, celle pour les adultes handicapés, le Fonds national de solidarité, ainsi qu'un minimum garanti accordé par quelques municipalités, etc. Mais on constate que ces secours très ciblés, établis sur des critères précis de revenus, de domicile et de logement, ne concernent pas un grand nombre de personnes démunies. Cette nouvelle prestation évitera-t-elle cette exclusion ? *« Sera-t-elle par ailleurs un simple palliatif ou l'élément d'un processus de réinsertion véritable ? »* demande le Secours catholique. A ses yeux toute mesure sera vouée à l'échec si elle ne prend pas en compte la globalité de la personne et donc *« ses problèmes de logement, de santé, de formation, de culture, de loisirs »*.

L'acuité des problèmes posés par la pauvreté demande plus que jamais une collaboration entre les collectivités publiques et les associations. Mais le Secours catholique refuse que ces dernières deviennent des sous-traitantes *« plus ou moins déguisées »* des pouvoirs publics, ce qui les amènerait à ne faire que gérer la pauvreté. *« Nous ne voulons pas être uniquement un relais de distribution des aides de l'Etat et des surplus,* explique une militante, *mais un lieu d'innovation, de formation, d'accompagnement des personnes en difficulté. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 43-20-14-14.





Société

MÉDECINE

Un médicament contre la schizophrénie donne des résultats très prometteurs

Au terme d'une série d'études menées auprès de 268 malades mentaux américains, un groupe de psychiatres vient d'annoncer des résultats très positifs dans le traitement de la schizophrénie. Ces résultats ont été obtenus grâce à un médicament — la clozapine — fabriqué par la multinationale Sandoz et qui devrait être commercialisé aux Etats-Unis. Une autorisation de mise sur le marché pourrait être prochainement déposée en France.

A en croire les psychiatres réunis à Montréal à l'occasion de la rencontre annuelle de l'Association américaine de psychiatrie, les résultats obtenus avec la clozapine constituent une étape très importante dans le traitement médicamenteux de la schizophrénie. L'étude américaine a été conduite dans seize hôpitaux des Etats-Unis. Dirigée par le docteur John Kane (Jewish Medical Center, Long-Island, New-York), elle a duré de 1985 à 1987 et coûté plusieurs millions de dollars à Sandoz.

Les spécialistes américains ont pu observer une amélioration très notable de l'état de santé des malades et une disparition des manifestations pathologiques (délires, hallucinations, etc.) chez 30 % d'entre eux. Cette proportion n'était que de 5 % chez les malades mentaux souffrant d'une pathologie comparable et traités par un autre produit (un neuroleptique dénommé chlorpromazine).

Parallèlement à cette efficacité, la clozapine présente un avantage de taille : l'absence des effets secondaires (rigidité, mouvements anormaux et incontrôlables, notamment) observés avec la quasi-totalité des médicaments neuroleptiques (il en existe environ une vingtaine sur le marché), commercialisés depuis une trentaine d'années.

La clozapine est connue depuis les années 70. En dépit de son efficacité potentielle, due, semble-t-il, à un mécanisme d'action original différent de celui des neuroleptiques, cette substance avait rencontré sur le terrain de nombreuses difficultés commerciales, après une série d'accidents, dont plusieurs décès, survenus en 1975 en Finlande. Seize malades traités avec ce médicament dans ce pays avaient en effet souffert de graves troubles sanguins (agranulocytose). Expérimenté alors dans plusieurs services français, le produit n'avait jamais été commercialisé dans notre pays.

Les études poursuivies auprès de treize mille malades, après les accidents survenus en Finlande (car ce médicament a, malgré tout, été commercialisé dans différents pays comme la Suisse, l'Allemagne fédérale ou le Mexique) ont permis de mieux définir les précautions qui doivent êtres prises avant et pendant le traitement. La prescription de clozapine impose notamment une surveillance très rigoureuse de la formule sanguine des malades schizophréniques (prise de sang hebdomadaire pendant les dix-huit premières semaines du traitement) et l'interruption du traitement dès l'apparition d'anomalies. Celles-ci surviennent, selon le fabricant du produit, chez environ 2 % des malades traités.

JEAN-YVES NAU.

Après vingt-sept ans de coma
L'enfance d'un gisant

Une jeune femme d'Oyonnax (Ain), Patricia Dalloz-Furet, âgée de trente ans, vient de décéder après vingt-sept ans de coma. Un coma survenu lorsque Patricia n'avait que trois ans, à la suite d'un accident d'anesthésie lors d'une intervention chirurgicale conduite à Lyon pour une luxation de la hanche.

La jeune femme survivait depuis dix ans dans une maison pour enfants handicapés du sud de l'Ardèche, où son père allait la voir une fois par trimestre.

Il existe un certain nombre de cas de ce genre en France, et les établissements hélio-marins de Berck abritent des dizaines de ces « gisants » qui ont perdu toutes fonctions relatives à la conscience et sont donc dans ce que l'on nomme un « état végétatif chronique ». Dans un tel état, qui peut se prolonger durant des dizaines d'années parfois, les cellules cérébrales, siège des fonctions psychiques et intellectuelles, sont lésées, comme c'est toujours le cas (sauf lorsqu'il y a hibernation ou froid intense) au bout de quatre à sept minutes d'arrêt cardiaque et (ou) respiratoire. La résistance plus longue des centres du cerveau inférieur et de la moelle épinière, de ceux qui commandent l'activité respiratoire et circulatoire explique leur survie même lorsque toute fonction de relation a disparu.

D'intenses efforts de stimulation sont déployés pour ces malades aux premiers mois de leur survie végétative. Si rien ne se produit au bout d'un an, on juge l'état végétatif chronique définitif et le patient ne bénéficie plus que de soins classiques (dont l'alimentation artificielle), qui le maintiennent dans cet état crépusculaire si douloureux pour les proches et pour les soignants.

Après la Cour suprême, l'Association médicale américaine a autorisé en mars 1986 *l'« euthanasie passive »* c'est-à-dire l'abstention de médications et même de nutrition lorsque l'état des comateux est — définitivement — jugé irréversible.

Le Vatican trouve, pour sa part, *« légitime d'interrompre un traitement qui n'apporte aucun bénéfice à un malade plongé dans un coma irréversible »*. Cette légitimité ne s'étend pas, néanmoins, à *« l'absence de soins »*, *« mesures d'hygiène et support affectif et spirituel »* notamment. L'ambiguïté de cette position laisse une large part aux décisions personnelles des médecins, ou des familles, et pose, dans toute son ampleur, le problème de l'euthanasie, qu'elle soit « passive » (absence totale de soins et d'alimentation) ou active... Elle soulève également de multiples interrogations sur le degré de conscience, ou de subconscience que pourraient avoir ces morts-vivants.

Dr E. L.

● **Assignation en justice pour un brevet anti-SIDA.** — L'Institut Pasteur, titulaire des droits de brevets sur les trousses de diagnostic anti-HIV2, et la société Diagnostics Pasteur, qui a la licence exclusive de ces droits, viennent d'assigner la société américaine Du Pont de Nemours, ainsi que ses filiales française, belge et suisse, devant la juridiction française compétente en matière de contrefaçon de brevets. Le virus HIV2, capable de provoquer le SIDA, a en effet été isolé en 1985 à l'Institut Pasteur, et de nombreux brevets protégeant cette invention furent déposés, en 1986, en France comme à l'étranger.

RELIGIONS

M. Jean-Marie Le Pen polémique avec les évêques

Le conseil permanent de l'épiscopat a décidé d'observer un délai de réflexion avant de se prononcer sur les récents événements politiques en France. Présentant, le mardi 10 mai, un ouvrage qui récapitule ses principales homélies et interventions publiques (1), le cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale française, a refusé de parler *« à chaud »* d'une situation dont il a seulement dit qu'elle l'avait *« déconcerté »* et *« affligé »*.

« Il faut prendre de la distance par rapport à l'émotionnel », a ajouté l'archevêque de Lyon. Le résultat obtenu, le 24 avril, par le candidat du Front national est *« une invitation à la réflexion »*. Il ne cache pas que le discours de l'Eglise sur l'immigration — à la différence de ses appels à une plus grande solidarité — n'a pas été entendu, sans doute par faute de *« pédagogie »*, et il a risqué cette hypothèse : *« La crainte des immigrés, la montée des idées du Front national ne seraient-elles pas la traduction de l'hyper-sécularisation de la société française, marquée par un retour en force de phénomènes religieux sauvages et mythiques ? »*

M. Jean-Marie Le Pen a, quant à lui, immédiatement réagi à la déclaration du cardinal Lustiger qualifiant l'idéologie du Front national de *« néo-païenne »* (*le Monde* du 11 mai). *« Sortant une fois de plus de sa fonction pastorale pour s'aventurer dans le domaine politique, le cardinal Lustiger a énoncé un certain nombre de contre-vérités, de jugements téméraires et d'insultes calomnieuses »*, a dit le président du FN.

(1) *Une voix dans la rumeur du monde*, par le cardinal Decourtray, Le Centurion, 220 p., 90 F.

Le Frère Max Thurian de Taizé est devenu prêtre

La communauté œcuménique de Taizé (Saône-et-Loire) a rendu publique, le mardi 10 mai, l'ordination sacerdotale du Frère Max Thurian, d'origine calviniste (ancien pasteur de l'Eglise nationale protestante de Genève), l'un de ses premiers membres et son principal théologien.

Max Thurian est devenu prêtre de l'Eglise catholique en mai 1987 à Naples, ordonné par l'ancien archevêque de la ville, le cardinal Corrado Ursi. Sur quatre-vingt-cinq frères catholiques et d'origine protestante, la communauté compte désormais quatre prêtres. *« Etre prêtre ne modifie pas leur appartenance à la communauté »*, dit-on à Taizé.

[Né le 16 août 1921 à Genève, Max Thurian est entré en 1949 à la communauté de Taizé que venait de fonder le Frère Roger Schutz. Avec le prieur, il a assisté comme observateur à Rome au concile Vatican II (1962-1965). Depuis, collaborateur actif du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, il milite pour la réconciliation des Eglises chrétiennes. Max Thurian a écrit de nombreux ouvrages théologiques sur Marie, la confession, l'eucharistie, le mariage et le célibat.]

FAITS DIVERS

Incendie criminel dans un lycée de Pont-Audemer

Ceux qui ont tenté d'incendier le lycée Jacques-Prévert de Pont-Audemer (Eure), dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 mai, avaient choisi leurs cibles : la salle des professeurs et celles des surveillants. Un mélange d'huiles usagées et de mazout répandu sur le sol, une étincelle et un saccage en règle... La salle des « profs » est entièrement calcinée, et des papiers ont brûlé dans le centre de documentation et d'information. Le pire a été évité, puisque plusieurs becs de gaz avaient été ouverts dans le laboratoire de chimie.

L'administration se déclare *« abasourdie »* par ce qui s'est passé dans *« un lycée où il fait si bon vivre »* et qui n'avait reçu *« aucune menace »*. Le proviseur, M. Mazalto, assure qu'*« aucune tension »* n'existe dans son établissement, où élèves et professeurs travaillent en harmonie et où *« les élèves jouissent d'une liberté normale pour des jeunes gens et des jeunes filles responsables »*. Une enquête a été ouverte.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe de France
Reims pétille

En l'emportant largement sur leur terrain face à Châtellerault et Lille (3 à 0), Reims et Nice ont pris, le mardi 10 mai, en quarts de finale aller de la Coupe de France de football, une sérieuse option sur la qualification pour les demi-finales. Bonne opération aussi pour Sochaux, qui a obtenu le match nul à Lens (2 à 2). Quimper, enfin, a battu Metz par 1 à 0.

REIMS
de notre envoyé spécial

La nostalgie est tenace. En Champagne on saisit la moindre occasion de renouer avec les plaisirs d'antan. Châtellerault n'est pas le Real Madrid, mais 15 000 spectateurs avaient néanmoins investi les tribunes du stade Auguste-Delaune. La Coupe de France a un parfum irrésistible. Le dernier exploit notable du Stade de Reims est précisément une finale (perdue) de Coupe de France contre Saint-Etienne en 1978.

Dix ans déjà ! Quelques mois après avoir frôlé une participation en Coupe d'Europe, le Stade de Reims déposait son bilan. Aujourd'hui les dettes sont réglées, mais le club végète toujours en deuxième division. La Coupe n'est qu'un baume sur des ambitions meurtries. *« J'aurais préféré perdre en trente-deuxième de finale et disputer les barrages pour la montée en première division »*, avoue M. Serge Bazelaire, président du club champenois.

Cette saison la malchance a accablé l'équipe : sept joueurs blessés, opérés, plâtrés. Lorsqu'il quittait sa clinique le médecin-président n'était pas dépaysé. Enfin rétablie, l'équipe rémoise a montré, face à Châtellerault, le visage d'un postulant à l'élite. Alors, rendez-vous l'an prochain ? Le mythe du grand Reims ressemblant de plus en plus à celui de Sisyphe, M. Serge Bazelaire a de nouveau retroussé ses manches. Il a déjà recruté un nouvel entraîneur, Dominique Bathenay. Le libéro camerounais de Laval, Emmanuel Kundé, a signé, mardi 10 mai, un contrat d'un an. On parle aussi d'un stoppeur (Pilorget) et d'un meneur de jeu.

« Pas de folie », tel est le mot d'ordre, en cette période de transferts, des dirigeants du club, qui gèrent avec modération un budget de 18 millions de francs. Un temps réticente, la municipalité est à nouveau derrière le Stade de Reims avec une subvention de 4 millions de francs et une caution de prêt. C'est insuffisant pour offrir au public local un plateau de vedettes. M. Bazelaire mise sur la formation de jeunes talents locaux. Il rêve de présider un jour en première division *« un bon club provincial à l'image d'Auxerre ou de Metz »*. La participation de Reims aux demi-finales de la Coupe de France permettrait simplement de voir plus grand pour l'achat du prochain numéro 10.

Le club n'est riche que de l'affection de son public. C'est RTL qui doit pallier l'indifférence des milieux économiques locaux pour le football. Les dirigeants rémois ont frappé en vain à la porte des grandes maisons de champagne. *« Notre vin est un produit haut de gamme et le football semble un support trop populaire à certains responsables de maisons de champagne »*, explique M. Christian Doisy, P-DG de Jacquart, seule marque à avoir acheté des panneaux publicitaires sur le stade Delaune. *« Pour avoir une belle image, il n'est pas nécessaire d'être toujours premier. On peut la forger en pratiquant un jeu pétillant »*, dit M. Doisy.

Contre Châtellerault, le football a pétillé une demi-heure, le temps d'inscrire trois buts, synonymes de qualification quasi certaine.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

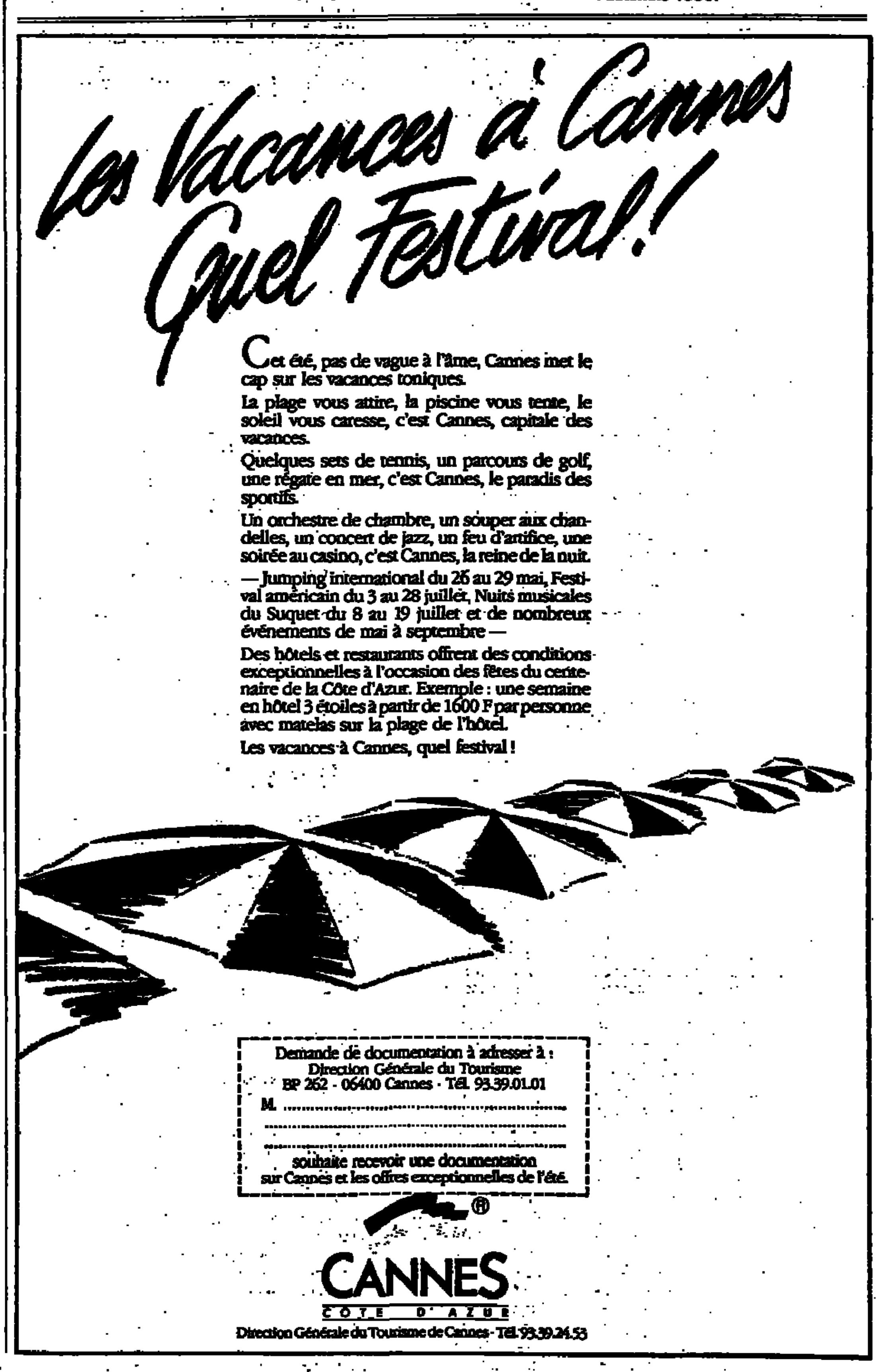
EN BREF

● **Cantona à Marseille.** — Eric Cantona, l'attaquant d'Auxerre et de l'équipe de France espoir (*le Monde* du 7 mai), qui était sollicité par plusieurs clubs, notamment l'AS Monaco et le Matra-Racing de Paris, a choisi de jouer les cinq prochaines saisons à l'Olympique de Marseille, le club de sa ville d'origine. Selon son homme d'affaires, Me André Buffard, le montant du transfert serait de 22 millions de francs. Ce transfert est le plus élevé en France depuis l'achat de Jean-Marc Ferreri à l'AJ Auxerre par les Girondins de Bordeaux pour quelque 17 millions de francs en 1986.

● **ATHLÉTISME : record de France.** — Nadine Auzeil-Schoellkopf a amélioré, le dimanche 8 mai, à Haguenau, son record de France du lancer de javelot avec un jet de 62,96 mètres, contre 62,46 mètres en 1983. Depuis quatre ans, Nadine Auzeil avait délaissé la compétition pour se consacrer à ses études.

● **Tennis : internationaux d'Italie.** — Le Français Thierry Tulasne a provoqué la plus grosse surprise des Internationaux d'Italie, disputés sur les courts en terre battue du Foro Italico à Rome, en battant, le mardi 10 mai, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (6-4, 7-6). Au *tie breack* de la seconde manche, Tulasne s'est imposé 7-1. Guy Forget s'est qualifié pour le second tour aux dépens de l'Italien Omar Camporese (6-2, 6-2). Yannick Noah a battu l'Argentin Eduardo Bengoechea (6-1, 4-6, 6-4).

● **ALPINISME : une expédition internationale au sommet de l'Annapurna.** — Une cordée internationale, composée de l'Américain Steve Boyer, de l'Italien Soro Dorotei et du Tchécoslovaque Joseph Raconka, emmenée par le Français Benoît Chamoux et appartenant à l'expédition intitulée L'esprit d'équipe, a atteint, le mardi 10 mai le sommet de l'Annapurna (8 091 mètres) par la face sud. Le sommet de l'Annapurna, dixième plus haut sommet mondial, n'avait été vaincu par sa face sud qu'à deux reprises. Cette ascension constitue la première d'une série de six expéditions de sommets de plus de 8 000 mètres, prévue dans l'Himalaya, du printemps 1988 à l'automne 1990.



Enquête

Sectes, Eglises pseudo-catholiques,

La grande foire

Le champ religieux ne se limite plus aux grandes Eglises et aux sectes. Les croyances en France sont extraordinairement fluides. La religion populaire revit autour de pratiques de guérison. Un public nombreux de cols blancs cherche de nouvelles formes de réalisation dans la scientologie, les cercles ésotériques, les religions thérapeutiques, le Nouvel Age d'inspiration californienne, etc.

BIEN sûr, elle ne va pas dire son nom. Alors appelons-là Cécile Duval. Sa vie est un calvaire. « *Je n'ai plus rien,* dit-elle, dans une sorte de rire nerveux qui secoue sa longue tignasse brune. *Plus de mari, plus de père, plus de mère, plus de travail, plus de logement. Plus rien.* » Il y a trois ans que « le Maître » est entré dans sa vie. Son mari – dont elle vient de se séparer – appartient à l'une de ces minuscules sectes pseudo-thérapeutiques qui prolifèrent aujourd'hui en France à la vitesse d'une gangrène sur un membre malade.

Secte, comme il se doit dirigée par un médecin, secondé par un professeur de littérature dans un lycée parisien huppé, qui, entre deux copies de potache, se livre à de curieuses séances de psychanalyse. Le « *Maître de liberté* » réunit ses adeptes – pas plus d'une cinquantaine – deux fois par an alternativement dans son appartement et dans un grand restaurant parisien (soirée tarifée, 20 000 francs chacune), ainsi que dans sa luxueuse propriété de la côte varoise, au coût là encore de 20 000 francs la journée. Jamais de chèques bien entendu.

Le Maître s'habille chez Cardin, alors ils s'habillent tous chez Cardin. Ils fréquentent le même coiffeur que lui, achètent la même marque de café et de champagne. Tordons le cou à la légende selon laquelle les sectes ne recruteraient que des jeunes paumés et désœuvrés. Le mari de Cécile Duval et ses amis sont médecins, comédiens, hommes d'affaires.

Que cherchent-ils ? « *Capter l'énergie* », « *apprendre la sagesse* », « *développer* [notre] *potentiel humain* ». Et le Maître, que leur dit-il ? « *Dans la mesure où nous nous voyons, c'est un absolu,* affirmait-il le 27 février 1987 au cours de l'un de ses fameux dîners. *Votre vie, votre regard, votre activité, c'est moi. Vous me direz : « Nous avons nos » enfants, notre mari, notre » femme ». C'est sans importance* (...). *Parce que ce sera de mieux en mieux, votre vie privée sera de plus en plus extraordinaire, de plus en plus intense, à la condition que votre relation à moi soit première.* ».

Séduction, fascination, culpabilisation, le triptyque des sectes. « *Ils sont tous persuadés qu'en quittant le maître ils vont crever,* dit Cécile Duval. *S'ils réussissent dans leur vie, c'est grâce à lui et s'ils échouent, c'est qu'ils ne sont pas purs devant lui.* »

Il est impossible de recenser tous ces microgroupes à caractère philosophique, religieux, thérapeutique, ésotérique qui pullulent en France aujourd'hui autour d'un médecin, d'un maître de yoga, d'un professeur ou d'un prêtre guérisseur. Ils sont plus ou moins clos, suivent ou non un rituel, rallient une clientèle d'assidus lors de conférences, de sessions, de stages, autour d'ouvrages qui sont des succès de librairie.

Ils traduisent l'émiettement du phénomène sectaire, toujours florissant, et la montée d'une nouvelle culture irrationnelle, para-religieuse, liée, entre autres raisons, à l'entrée de la planète dans l'ère du Verseau et à l'approche du troisième millénaire. Les Eglises constituées se sentent menacées. « *L'homme des années 80 ne cherche plus une religion, mais une sagesse,* dit le Père Jean Vernette, spécialiste catholique de cette nouvelle religiosité. *Il ne s'embarrasse plus de dogmes, mais réclame des expériences directes, personnelles, fortement émotionnelles* (1) ».

Traquées par les associations de défense des familles et les censeurs du rapport Vivien, les grandes sectes ont perdu de leur superbe d'hier. Elles ont tiré les leçons des procès et des campagnes passés et mis de l'eau dans leur vin. Certaines vivent bien et connaissent une tranquille progression, comme les Témoins de Jéhovah – environ 75 000, implantés dans les milieux populaires, – l'Eglise de scientologie – 30 000 en France, 5 millions dans le monde – ou la Nouvelle Acropole. D'autres sont stationnaires, en crise, comme les Dévôts de Krishna (2), ou en baisse. L'Eglise de l'unification de Moon est surtout connue, en France, par sa branche politique Causa, liée au Front national. Elle comprendrait quelques centaines d'adeptes.

Le new-look de la scientologie

Les sectes se présentent de plus en plus souvent « *de façon masquée* », selon leurs adversaires, c'est-à-dire sous la forme d'associations légales à but éducatif, humanitaire, social. Elles ouvrent des crèches, des écoles, des centres d'accueil de drogués, de formation de cadres. Elles s'affichent plus ou moins explicitement chez les commerçants ou dans les couloirs du métro, comme en ce moment l'Ecole du rythme, l'une des vitrines les plus prospères de l'Eglise de scientologie, qui a élu domicile dans le quartier Mouffetard à Paris.

Dominique Pizzinat y règne en maître. Une figure sympa. Un professionnel hors pair. Il est batteur et pour avoir joué pendant plus de vingt-quatre heures un solo de batterie, son nom figure au livre des records. Lui au moins annonce la couleur : le portrait de Ron Hubbard, fondateur américain de la scientologie, trône dans les studios de son école, que fréquentent chaque semaine entre cent et quatre cents apprentis musiciens.

A l'entendre, la méthode Hubbard ferait aimer Brahms et Debussy à un sourd. Pour apprendre le saxo, la scientologie est « *une technologie rapide et 100 % standard* », facturée 6 000 F l'an, avec des suppléments sous forme de stages à La Baule. Et si la réussite tarde, l'élève peut toujours s'adresser directement à l'Eglise de scientologie pour « *débloquer sa capacité à communiquer* ».

La scientologie, qui a traversé de gros orages au début des années 80, à la suite de dissensions internes, traîne encore une odeur de poudre. L'Ecole du rythme comme l'Ecole de l'éveil, également ouverte à la pédagogie de Hubbard, victime le 22 février dernier d'un attentat à l'explosif, se défendent d'être l'antichambre de l'Eglise de scientologie et de manipuler les jeunes esprits. « *On voudrait que j'écrive le mot « secte » sur ma porte,* dit Dominique Pizzinat. *A quand le port de l'étoile jaune ?* »



J.-C. BOURCART

Un service religieux à l'Eglise de scientologie, célébré par une femme, ministre du culte, devant la croix à huit branches des scientologues, représentant les huit « dynamiques » de l'existence.

Elle se présente comme la religion du vingt et unième siècle, alliant la spiritualité et la haute technologie. Son but ultime est de rendre la planète « *claire* » (« *clear* »), c'est-à-dire débarrassée de la démence, de la drogue, de la guerre, du crime, du chômage. *La Dianétique,* véritable Bible de Hubbard, a été vendue à trente mille exemplaires l'an dernier en France, et vient d'être traduite en russe !

Ses fidèles sont majoritairement des cols blancs, titulaires de hauts et moyens revenus. Selon une étude menée par Régis Dericquebourg, 45 % sont passés par l'université. Près d'un tiers sont célibataires. Plus de la moitié des scientologues ayant reçu une éducation religieuse se considèrent toujours comme membres de leur Eglise d'origine. Les deux tiers viennent du catholicisme (3).

Ils viennent frapper à la porte de la scientologie (deux grands centres à Paris, une dizaine en province) sur la promesse d'un mieux-être, d'une compréhension accrue d'eux-mêmes et des autres, d'une amélioration de leurs performances professionnelles. Ou parce qu'ils se sentent stressés, mal dans leur peau, claustrophobes, au bord du divorce, du chômage, etc.

Drôle de « confessionnal »

Pour devenir soi-même « *clair* », c'est-à-dire atteindre un stade déjà élevé de maîtrise et de communication – régulièrement mesuré par des électromètres au cours d'« *entretiens pastoraux* », – un scientologue moyen ne mettra pas plus d'un an. Mais il paiera le prix : 100 000 F environ, de source officielle. Quatre fois plus, disent d'anciens adeptes qui crient à la manipulation mentale et à l'escroquerie. « *Peu importe, c'est moins cher et moins long que chez le psychiatre,* réplique un « auditeur ». *Nous rembourserons le « produit » si l'« audité » n'est pas satisfait.* »

Ils font la guerre à tous les « psy » de la terre, « *qui n'ont pas le monopole de la santé mentale* », et insistent au fil des années sur le caractère religieux de leur entreprise. Des « ministres » sont habilités à donner les sacrements, et l'on compterait de plus en plus de baptêmes et de mariages dans la scientologie. « *Nous avons acquis une expérience dans le soutien moral pour répondre aux situations de détresse,* dit Jacques Tauzin. *Nous sommes une religion au sens le plus ancien du terme : l'homme à la recherche de son âme* ».

Les moyens mis en œuvre restent cependant contestés. La scientologie abuserait de personnes psychologiquement fragiles. Ses actions humanitaires seraient de purs alibis philanthropiques. Mort le 24 janvier 1986, mais toujours vivant pour ses adeptes, Ron Hubbard serait au pis un affairiste, au mieux un farceur. Prosélytisme de rue, harcèlement des anciens adeptes, coût élevé des prestations : la liste des griefs est encore longue.

L'une des pratiques les plus scandaleuses, aux yeux d'anciens fidèles, serait celle des « confessionnaux » où le pénitent est tenu de répondre par oui et par non à un questionnaire dans lequel il avoue ses « overts » (actes néfastes empêchant son épanouissement) : « *As-tu jamais été infidèle sur le plan sexuel ? As-tu jamais été au bordel ? As-tu jamais couché avec un membre d'une autre race ? As-tu déjà été communiste ou eu affaire avec un communiste ? As-tu eu des pensées désobligeantes pour Ron ? Commis des « overts » contre lui ? Contre l'humanité ?* » Et ainsi de suite. La direction de l'Eglise se défend, en expliquant que le fidèle n'est jamais contraint de répondre, que la confession sert seulement à le soulager de ses complexes de culpabilité (4).

Bien plus inoffensives vont apparaître, dans ce voyage à travers les croyances, où religion, libération, guérison sont depuis la haute antiquité intimement mêlées, les officines de miracles qui se propagent à travers de petits groupes pseudo-catholiques ou des Eglises chrétiennes historiquement séparées. Le mot de « secte » ne s'applique pas à toutes. Elles n'ont rien à voir avec les méthodes modernes de la scientologie, mais leur fonction se veut également religieuse et thérapeutique à la fois. Elles sont nombreuses – l'une des plus contestées étant Invitation à la vie (*voir notre encadré*) – et prennent naissance dans le même désir de traiter les troubles physiques et psychiques, d'apaiser les souffrances, de sortir l'homme moderne de son isolement, de lui redonner des raisons de vivre.

La patronne des causes désespérées

A l'entrée du 27, rue François-Bonvin, à Paris, une effigie de sainte Rita repose dans une châsse. Elle est hérissée de bougies qui, dans des veilleuses d'un rouge vif, vont brûler pendant neuf jours – des « *cierges de neuvaine* », précise le sacristain – portant noms et intentions : « *enfant dans le coma* », « *santé* », « *réussite* », « *rapprochement du couple* », etc. Huiles bénites, médailles miraculeuses, chapelets, cassettes audio et vidéo, images pieuses : chaque dimanche, à la fin de la messe

---

Dévotion et guérisons à Invitation à la vie

La consolatrice des affligés

LES couleurs sont bleu, rose, blanc, pastel. La grâce du décor est soulignée au mur par des angelots, des coquillages et des icônes. Tamisée par d'épais rideaux, la lumière du dehors ou celle des abat-jour laisse deviner, à travers les portes, les cloisons et les paravents, des fauteuils profonds, des lits et des divans moelleux.

Relaxation, harmonisation, sont les sésames d'Invitation à la vie. Ses groupes de prière s'appellent aussi Semeur d'amour, Rose des vents, Graine d'univers, Chant de la terre, Etoile du matin, Aurore du soleil ou Jaune d'or... De 9 heures à 20 heures, les deux étages d'un immeuble, 29, rue des Peupliers à Boulogne-Billancourt, ne désemplissent pas.

Dans une ambiance de ruche, le fidèle est accueilli par de jeunes femmes, au sourire figé sur les lèvres. On s'embrasse, on s'enlace, « *pour mieux faire passer l'énergie* », dit une hôtesse. Il est dirigé dans l'une des chambres où se pratiquent les séances d'harmonisation. Au même moment, au fond d'un couloir, d'autres jeunes femmes récitent à mi-voix, inlassablement, chapelet en main, des *Ave Maria.*

Il est allongé, détendu. Ses yeux sont clos. Un châle couvre ses épaules. Le silence est total. L'« *harmonisatrice* » se concentre et prie à genoux. Puis, pendant une demi-heure ou plus, elle va effleurer, puis toucher, appuyant des deux mains les zones sensibles et énergétiques de son corps, appelées les « *chakras* » : le front, la poitrine, le plexus, le foie, le pancréas, la plante des pieds, etc.

La prière remplit la même fonction thérapeutique que l'harmonisation. Elle concentre et libère les énergies à travers tout le corps. L'« *âme* » du patient communique, pendant la séance, avec la personne qui harmonise : « *A la fin, il peut avoir dans son champ de vision des croix, des couleurs, des arcs-en-ciel* », dit l'une d'elles. « *J'ai vu des hommes se mettre à pleurer* », ajoute une autre.

Les patients d'Invitation à la vie (IVI) sont des malades plus ou moins gravement atteints – nombreuses dépressions, rhumatismes, migraines, cancers, scléroses en plaques, etc. – qui, après avoir essayé en vain les médecines douces, les magnétiseurs, les guérisseurs, les rebouteux viennent ici chercher un ultime remède à leurs maux.

Rien ne distingue leur origine : ils sont secrétaires ou manutentionnaires, artisans ou hommes d'affaires, médecins ou enseignants, catholiques ou incroyants. Aujourd'hui, dans les couloirs d'IVI, on croise un « juriste » en nœud papillon, qui affirme « *avoir scientifiquement découvert l'existence de Dieu* ». Puis un électronicien, professeur dans un lycée technique, qui, « *après un long calvaire* », dû à un traitement chirurgical de calculs dans une glande salivaire, vient chaque vendredi de province pour une séance d'harmonisation. Déjà, il se sent guéri. Il ne souffre plus et a retrouvé une élocution normale.

Une secte guérisseuse ? Yvonne Trubert, la maîtresse des lieux, est précédée d'une forte réputation de gourou ou de magicienne. Longue coiffure blonde, ensemble blanc, croix sur la poitrine, Yvonne est « *un être de lumière aux cheveux d'or* », « *une belle figure de proue aux cheveux d'écume* », écrit la littérature du mouvement. Ses mains sont jointes vers le bas, comme pour mieux capter les énergies du sol.

Vierge ou sorcière

« *Ai-je l'air d'une sorcière grimpée sur son balai ?* » demande-t-elle en ouvrant la porte. Elle connaît les préventions à son égard des associations antisectes et les mises en garde répétées des évêques français, qui l'accusent de confondre le christianisme et l'hindouisme (par la croyance en la réincarnation) (1). Elle est suspecte de « *déviations* » de la foi. Certains de ses fidèles ne la prennent-elles pas pour la réincarnation de la Vierge et même du Christ ?

Et pourtant, le développement d'IVI, l'association qu'elle a créée il y a cinq ans, est impressionnant. Elle compte sept centres d'accueil et de soins de malades à Paris et en province. Elle est présente dans une trentaine de pays et revendique plus de sept mille membres chargés de recevoir les patients. Yvonne est toujours entre deux avions, passe à la radio, à la télé (sauf en France), tient des conférences, organise des groupes de prière et des pèlerinages à Lourdes, à Lisieux, à Medjugorge, à Rome, au Portugal, en Pologne, en Colombie, au Mexique, au Brésil, etc. « *Nos kilomètres à pied se comptent,* dit-elle, *par dizaines de chapelets.* »

Les âmes et les corps

Yvonne Trubert a passé la cinquantaine. Stricte éducation religieuse dans sa Bretagne natale. Elle vénère le « recteur » de sa paroisse à qui elle demande même de baptiser ses poupées ! A seize ans, on la tient pour morte à la suite d'une violente crise d'asthme. Elle en réchappe miraculeusement. Dès lors, elle a trouvé sa vocation.

A son arrivée à Paris, elle travaille dans des ateliers de remaillage et de teinturerie. Déjà, elle accueille chaque jour, par dizaines, des malades perdus, des gens seuls, au bout du rouleau. « *Je consolais, je guérissais les âmes* », affirme-t-elle. Aux épouses stériles, elle dit : « *Priez. Ce que l'homme ne peut pas faire, Dieu le fera.* » Et sa demande est exaucée.

Aujourd'hui encore, Yvonne Trubert reçoit chaque semaine des centaines de lettres et de coups de téléphone. Elle se dit obsédée par la souffrance des autres, les aide à mourir ou les guérit. La guérison des corps et la guérison des âmes, chez elle, vont de pair. Formé dans un « séminaire » à Cros (Bouches-du-Rhône), son entourage est principalement composé d'anciens malades et de convertis.

Elle se défend de vouloir faire du profit sur le malheur des gens et les échecs de la médecine. Jamais, assure-t-elle, IVI n'a détourné un malade de l'exercice courant de la médecine. Au contraire, Yvonne se flatte d'avoir de nombreuses relations dans le corps médical. Les « *harmonisations* » ne sont pas tarifées. Le personnel est bénévole.

Troublant ? Dangereux, dit Jacques Trouslard, prêtre délégué à la documentation sur les sectes, qui a rencontré, en quatre ans, cinq cents familles inquiètes des méthodes d'Yvonne Trubert.

L'« *imposture* » majeure qui lui est reprochée est de considérer toutes les maladies comme guérissables. Au cours du séminaire de Cros, elle disait par exemple en juin 1984 que « *l'asthme est automatiquement guérissable à 100 %... Par les soins avec vos mains, il n'y aura plus d'asthme. Adieu la cortisone.* » Même traitement pour les brûlures – garanti sans cicatrice – ou le zona, « *simple à guérir sous vos mains, mais impossible pour le médecin* ». La leucémie : « *Par les soins que vous saurez donner,* dit Yvonne à ses praticiennes, *vous arriverez à détruire le processus de la maladie. Les métastases s'envoleront sous vos doigts.* »

La petite Laurie a dix ans et habite une ville du midi de la France. Pour une maladie incurable, elle suit une cure de chimiothérapie. En désespoir de cause, sa mère consulte un centre IVI. Un jour, elle décide de n'adopter d'autre traitement, pour sa fille, que l'harmonisation et la prière et va se joindre à un pèlerinage de l'association en Turquie. Laurie meurt quelques jours après son retour, le 28 juillet 1986...

H. T.

(1) *La Documentation catholique,* avril 1987.

religions du Nouvel Age

La grande foire aux croyances

pontificale, du chapelet médité ou des vêpres solennelles, pour quelques pièces jetées dans un tronc, les fidèles s'arrachent les insignes du culte de sainte Rita, patronne des causes désespérées.

Largement déployés, derrière le maître-autel, deux drapeaux tricolores rappellent au visiteur qu'il se trouve dans la cathédrale de l'Eglise catholique gallicane, *« la seule Eglise catholique légitime en France »*, souligne Mgr Dominique Philippe, primat de l'Ile-de-France, nommé par Sa Béatitude le patriarche Truchemotte, disparu il y a un an (5).

Ne cherchez pas ailleurs : l'archevêque de Paris, portant soutane, calotte et ceinture violettes, c'est lui, ce grand jeune homme de trente-huit ans, au sourire onctueux et joufflu comme un bon moine. Il célèbre la messe en latin, baptise, enterre, marie. Il a distribué neuf cents communions lors de la dernière fête de sainte Rita et, à la prochaine Pentecôte, il va célébrer la communion solennelle de quatre-vingts garçons et filles. L'Eglise catholique gallicane n'a plus de patriarche, mais a cinq évêques et quelques dizaines de prêtres.

Dans sa petite sacristie, Mgr Dominique Philippe reçoit chaque jour des couples en difficulté, beaucoup de malades (de l'eczéma au cancer), de jeunes chômeurs ou de détenus à leur sortie de prison, des personnes âgées qui souffrent de solitude, des Antillais perturbés par le changement de culture. Il n'a pas de *« gri-gri »*, ni de *« poudre de perlimpinpin »*, assure-t-il, et pourtant chaque semaine, on sollicite son intervention pour une cinquantaine de guérisons. Il impose les mains, oint le malade d'huiles saintes, récite avec lui des prières. S'il est guéri, le malade dépose son offrande, sinon il revient.

« Le ministère d'écoute et de guérison est l'un des plus traditionnels, commente Mgr Philippe, *mais l'Eglise romaine ne l'assume plus »*. Il fustige les prêtres *« romains »*, qui, du haut de leur chaire, vont dire que le diable n'existe plus ou qui orientent les personnes possédées vers le psychiatre ! Prières d'exorcisme, imposition des mains, lectures de l'Evangile : lui, il ose lutter au corps à corps avec le diable.

Le supermarché du sacrement

Il a appris son métier auprès de Mgr Maurice Cantor. Un personnage lui aussi, âgé de soixante-trois ans. Cet ancien moine bénédictin de Saint-Wandrille, originaire d'une riche famille d'armateurs du Havre, a été curé de campagne. Après le concile Vatican II, il rompt avec son évêque, achète un garage au Mont-Saint-Aignan, près de Rouen, et créé une Eglise à son compte. Là depuis vingt ans, de toute la campagne du pays de Cau, il attire des fidèles, pour la plupart en quête de guérison. Il en accueille un millier chaque dimanche aux offices, baptise, marie, confesse, enterre, etc.

« C'est un supermarché du sacrement », s'écrie Bernard Vignot, bon observateur de ces Eglises marginales. Le *Journal officiel* enregistre, chaque mois, de trois à quatre associations nouvelles, cultuelles et culturelles (lois de 1901 et 1905), à but religieux. Elles rejoignent la liste d'institutions anciennes comme l'Ordre religieux et mystique de Saint-André, où les prêtres aussi sont guérisseurs, exorcistes et thaumaturges, l'Eglise catholique latine de Toulouse, l'Eglise catholique rénovée du feu pape Clément XV, la Communauté catholique orthodoxe héraclienne, l'Eglise catholique libérale, la Fraternité Notre-Dame du Fréchou (Lot-et-Garonne), promotrice de pèlerinages, autour d'un voyant qui, tous les dimanches, a des apparitions de la Vierge, etc!

Le foisonnement de ces groupes de tradition catholique, sans rapport avec la hiérarchie officielle; traduit le renouveau des pratiques de dévotion et de guérison. Une certaine religion populaire s'accommode mal d'un catholicisme dépouillé de ses prompes d'antan, de ses services de désenvoûtement, de sa foi aveugle dans les miracles, de son culte effréné des saints.

Mais le phénomène le plus spectaculaire, dans le champ des croyances contemporaines en France, est la montée des religions dites du Nouvel Age (le « New Age » d'inspiration anglo-saxonne) et d'une nébuleuse, à références mystiques, ésotériques ou gnostiques. A l'aube de l'ère astrologique du Verseau, l'humanité serait entrée dans un âge de nouvelle conscience spirituelle et planétaire. Fortement syncrétistes, ces groupes empruntent à la fois au vieil ésotérisme, aux traditions parallèles (égyptiennes, mésopotamiennes, orientales), mais aussi au christianisme.

L'ésotérisme se vend bien

Des extra-terrestres aux maîtres du Tibet, il se vend chaque année environ un million d'ouvrages consacrés, au sens large, à l'ésotérisme. Ici, Jésus est présenté comme l'un des maîtres spirituels du bouddhisme : il a survécu à sa crucifixion en Palestine, est allé en Inde poursuivre sa mission sous le nom de Yuz Assaf. Là, le mystère de la Trinité est assimilé aux triades (père, mère, fils) des anciennes civilisations.

Société secrète, ésotérique et mystique, la Rose-Croix – 200 000 initiés en France et dans les pays francophones d'Afrique, 6 millions dans le monde – plonge ses racines dans les écoles du mystère pharaonique. Elle accueille hommes et femmes de toute conviction, ne défend aucun dogme, ni vérité révélée, se dit seulement préoccupée de la santé physique et mentale de ses adeptes. Un congrès a réuni pas moins de 8 000 initiés en juillet dernier à Paris (*le Monde* du 18 juillet 1987).

La Société théosophique et l'anthroposophie continuent à se développer autour d'ouvrages anciens, dont le succès ne se dément pas (Rudolf Steiner, Annie Besant, Helena Blavatsky). La Fraternité blanche universelle, le Graal, la Méditation transcendentale, les groupes d'inspiration bouddhiste ou hindouiste ou de développement du potentiel humain drainent une importante clientèle de lecteurs et de stagiaires, liés par des réseaux souples.

Il faut consulter des revues comme *Sources* ou *Troisième millénaire* pour mesurer la multitude des cercles, associations, forums, salons organisés autour de cette mouvance, réunissant chercheurs et curieux de mystique et d'ésotérisme. Citons-en quelques-uns, comme le Congrès des médecines et psychologies transpersonnelles ; le Salon des arts divinatoires, médecines douces et thérapies d'évolution personnelle ; le Congrès énergie et unité de l'homme ; le Forum international d'astrologie et de symbolisme, etc.

Sous des vêtements différents d'un groupe à l'autre, le contenu doctrinal est relativement voisin. Il propose une sorte d'éveil à la conscience planétaire et une pleine réalisation des capacités physiques, intellectuelles et spirituelles de l'homme. Le credo commun est la réincarnation et la loi du *karma*, pivot de l'hindouisme, selon lequel toute action reste inscrite dans le destin des êtres changeants. 22 % des Européens croient en la réincarnation – plus du double en dix ans, disent les spécialistes – selon un sondage réalisé à l'échelle de la Communauté européennee en 1985 par l'IFOP sur les valeurs et les croyances communes.

Nostalgiques d'une unité perdue ou impossible, ces réseaux ont une vision « moniste », c'est-à-dire globalisante, de l'homme et du monde, fondée notamment sur l'existence du « plan astral » et d'un « corps astral » intermédiaire entre l'esprit et le corps physique. Ils croient aussi en une sorte de Dieu cosmique, accompagné d'anges et d'esprits, doué d'une grande énergie vibratoire, garantissant la triple harmonie de l'homme avec lui-même, avec l'ensemble de l'humanité et le cosmos.

Leurs convictions les rapprochent de tous les phénomènes normaux et paranormaux, à la frontière des mondes visible et invisible (voyance, télépathie, prophétie, lévitation). La France compterait aujourd'hui **40 000 voyants**, *soit presque* autant que de médecins généralistes. Un Français sur trois consulte quotidiennement un horoscope.

Ils partagent aussi une sorte de discours codé dont les mots-clés sont *« harmonie »*, *« vibrations »*, *« lumière d'ondes »*, *« énergie divine »*, et des pratiques dont certaines sont entrées aujourd'hui dans le domaine commun. Citons en vrac les rites de mastication lente, de contemplation du soleil levant (dans la Fraternité blanche universelle), de marche sur le feu (dans les stages très prisés de Corps et énergies). Puis l'astrologie, les médecines parallèles, le zen, le yoga, les pratiques méditatives, la cuisine végétarienne, les arts martiaux et divinatoires (tarot, yi-king), les danses derviches, le « gestalt », le « rebirth », le « rolfing » (massage californien), etc.

La fin des Eglises hégémoniques

On retrouve ici, importée en France, la contre-culture des années 70 et le « New Age », dont l'épicentre était hier la Californie et dont Françoise Champion, sociologue, décrit les principaux traits : écologie, technologies douces, science « holistique » (par opposition à la science « mécaniste » et « disjonctive »), psychologies transpersonnelles, modes de vie communautaire, pratiques alternatives (santé, alimentation), recherche spirituelle (6).

Tous ces phénomènes confirment l'extraordinaire fluidité des croyances dans la France contemporaine. Les nouvelles formes du comportement spirituel et religieux, qu'on pourrait qualifier d'hétérodoxes, mais qui ne sont déjà plus marginales, ne se limitent pas, on l'a vu, à quelques sectes qui ont pignon sur rue ou font parler d'elles lors de contentieux fiscaux ou familiaux.

Les hommes et les femmes qu'elles touchent sont le plus souvent bien situés socialement et intellectuellement. C'est un public de secrétaires, de cadres, d'informaticiens, de professeurs, de scientifiques, déçus par les grandes Eglises, les idéologies, le rationalisme. Ils cherchent de nouvelles formes d'évasion, éprouvent les mêmes aspirations à la communication, à l'expression individuelle, à l'amélioration personnelle. Ils pratiquent sans gêne la double appartenance : on peut être chrétien et rosicrucien, juif et théosophe.

La transmission se fait par initiation. Ces nouveaux groupes n'ont rien de commun avec les sectes, ne s'identifient pas à un leader, un gourou. Leurs pratiquants ne sont pas coupés de leur environnement familial ou professionnel et ne dépensent que modérément leur argent dans ce type d'activité philosophique et spirituelle.

La multiplication de ces groupes n'en traduit pas moins un « analphabétisme » religieux qui inquiète de plus en plus, entre autres, les autorités ecclésiastiques. L'expérience personnelle et intime devient le critère de validation de toute croyance. *« On estime que chacun doit faire sa propre expérience et trouver sa voie*, dit Françoise Champion. *Cette reconnaissance de la pluralité des cheminements spirituels s'accompagne de l'idée qu'au fond toutes les religions se valent et convergent.* » Si le XXIe siècle est spirituel, comme le pensait Malraux, verra-t-il la fin de ce que Peter Berger appelle les *Eglises « établies »* et les religions *« monopolistiques »* ? (7)

J.-C. BOURCART

Un millier de personnes environ ont assisté le 7 mai, au Théâtre Marigny, au spectacle annuel de promotion de la Dianétique.

HENRI TINCQ.

1) Le Père Jean Vernette, responsable du groupe Pastorale et sectes, dépendant de l'épiscopat catholique, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les nouveaux groupes religieux. Il vient notamment d'écrire : *Jésus dans la nouvelle religiosité* (le Cerf).

2) *Le Monde* du 7 février 1987. Caisses vides, règlements de comptes aux Etats-Unis, fuite de « gourous » : depuis 1987, un Canadien, M. Vishambar, né Dupuy, tente de reprendre en main l'histoire très agitée de l'Association internationale des dévots de Krishna.

3) Enquête réalisée à partir d'un questionnaire adressé à trois cent cinquante scientologues. Régis Dericquebourg achève un ouvrage sur *les Religions thérapeutiques* (Le Cerf.)

4) Ces questions sont extraites du confessionnal, dit de Johannesbourg, rédigé par Ron Hubbard dans un contexte local et racial particulier.

5) L'Eglise catholique gallicane se veut l'héritière de l'Eglise de France avant la Révolution. Elle rejette la juridiction universelle du pape et le dogme de l'infaillibilité de 1870. Le Saint-Siège a été installé en la primatiale Saint-Louis du Gazinet (Gironde) en 1928. Elle revendique quelque 30 000 fidèles et invite ceux de Mgr Lefebvre à la rejoindre.

6) L'analyse la plus complète de ces nouveaux mouvements religieux a été faite par Danièle Hervieu-Léger et Françoise Champion dans *Vers un nouveau christianisme* (Le Cerf-1986).

7) Peter Berger, *la Religion dans la conscience moderne*, Le Centurion.

Les quatre dossiers chauds du nouveau septennat

L'ÉDUCATION a été l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale. L'idée s'impose en effet, de toutes parts, que seul un effort intensif de formation permettra à notre économie d'affronter la compétition internationale et de lutter contre le chômage. Mais notre système scolaire et universitaire, s'il s'est développé de façon massive dans les trente dernières années, souffre encore de graves lacunes. Son taux d'échec est élevé à tous les niveaux, la liaison avec la vie professionnelle est insuffisante, le déficit en enseignants s'annonce dramatique. Ce sont ces défauts qui devront être redressés au cours du prochain septennat, grâce à une politique audacieuse sur le plan budgétaire et programmée sur le long terme.

Jeunes sans qualification, formation professionnelle, recrutement des enseignants, premier cycle universitaire : ce sont les priorités qui attendent le ministre de l'éducation nationale.

● 110 000 jeunes sans qualification

L'élévation du niveau des qualifications est aujourd'hui perçue comme une double nécessité. Les familles y voient une protection contre le chômage et les politiques un moyen pour notre économie de résister à la compétition mondiale. D'où le succès du slogan *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000 »* lancé par les socialistes et repris – en partie – par le gouvernement Chirac. Cet objectif, même s'il paraît ambitieux, exige que soient réduites les causes d'échec qui font que 110 000 jeunes se présentent chaque année sur le marché du travail sans diplôme ni qualification (1). Les maux à combattre sont connus : redoublements trop nombreux ; ségrégation sociale ; orientation trop précoce ; rigidité des rythmes et des méthodes ; poids excessif des mathématiques ; dévalorisation de l'enseignement professionnel ; inadaptation du baccalauréat... Les remèdes devront être trouvés d'autant plus rapidement que l'accès généralisé aux études longues rend déjà les problèmes aigus.

La plupart des candidats pendant la campagne électorale ont insisté sur la nécessité de renforcer les apprentissages fondamentaux – lire, écrire, compter – à l'école primaire, de généraliser les dispositifs de soutien et de suivi individualisé des élèves. Des mesures budgétaires pour le soutien des élèves en difficulté ont été annoncées par M. Monory pour 1989. Les socialistes veulent réduire les redoublements par la mise en place de *« cycles flexibles »*, améliorer le calendrier scolaire, *« réévaluer »* les programmes dans la perspective européenne, généraliser les séquences éducatives en entreprise. Ils souhaitent aussi réactiver la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP), qui permet d'aider les établissements les plus défavorisés et d'améliorer la coopération entre l'école et ses partenaires naturels (collectivités locales, parents, associations, entreprises). M. Mitterrand, reprenant la formule lancée par M. Rocard, a préconisé l'instauration d'un *« crédit-formation »* permettant aux jeunes sortis de l'école sans qualification de bénéficier d'une ou deux années d'études à leur convenance.

Plusieurs de ces remèdes sont inspirés des nombreux rapports d'experts qui ont vu le jour ces derniers mois (2). A cette riche instruction du dossier, il ne manque plus qu'une traduction politique permettant la programmation à long terme d'objectifs clairs (réduction du taux de redoublement, effort sur la lecture, rééquilibrage des sections dans les lycées...) dont la réalisation serait périodiquement évaluée au grand jour.

● Faire participer davantage les entreprises à la formation

Vingt-trois pour cent : le taux de chômage des jeunes est, en France, l'un des plus élevés des pays développés. Il est deux fois plus important qu'aux Etats-Unis, trois fois plus qu'en Allemagne fédérale, presque cinq fois plus qu'en Suède ou au Japon. Parmi nos principaux voisins, seules l'Espagne et l'Italie ont des scores supérieurs.

Si le niveau général du chômage est dû à la faible croissance économique, celui des jeunes tient directement à l'insuffisance de leur formation. Le chômage frappe, en effet, majoritairement ceux qui ne sont pas parvenus au niveau du baccalauréat, et massivement les non-diplômés. Il est la conséquence directe d'un double défaut de notre système de formation : son incapacité à donner à tous les élèves une formation générale de base et l'insuffisance de la formation professionnelle, en raison de la faible part qu'y prennent les entreprises.

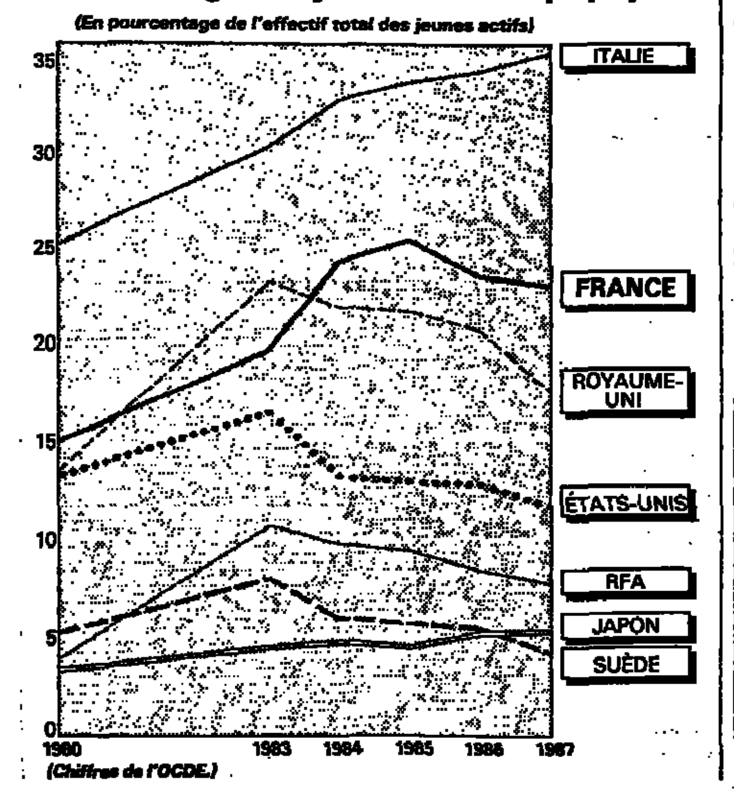
Cette situation a des racines culturelles. Elle tient à l'emprise du service public sur la formation et à l'influence des syndicats d'enseignants qui ont conduit à une profonde méfiance à l'égard de toute intervention « patronale » dans l'éducation. Mais aussi au désintérêt des milieux professionnels qui se sont dégagés sur l'Etat de leurs responsabilités en la matière, évitant ainsi des interventions coûteuses et difficiles à gérer. Ce divorce n'avait pas de trop graves conséquences lorsque les techniques évoluaient peu et que la plupart des tâches industrielles ou agricoles ne demandaient qu'une faible qualification. L'enseignement technique formait l'élite ouvrière, et l'organisation taylorienne du travail fournissait des emplois à la masse des jeunes peu ou mal formés par l'école. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Devenant plus complexes, les activités professionnelles demandent des capacités d'initiative et de jugement plus grandes et exigent une pratique des instruments et une connaissance de l'organisation du travail qui ne peuvent s'acquérir que sur le terrain.

Pour les milieux professionnels, c'est une petite révolution. Participer activement aux programmes de formation, accueillir des stagiaires en grand nombre, se donner les moyens de les suivre et de les conseiller, leur donner de véritables chances d'insertion... Tout cela coûte cher et exige des structures dont peu d'entreprises disposent. De nature historique et culturel, ce problème a une dimension politique évidente. M. Beullac, le ministre de l'éducation de M. Giscard d'Estaing, l'avait constaté à ses dépens en 1978-1979, ses efforts s'étant heurtés, à l'époque, à une forte opposition syndicalo-politique. Le divorce entre l'école et l'entreprise a commencé à se réduire lorsque les socialistes au pouvoir ont réhabilité celle-ci dans l'opinion – ce qui a eu des effets positifs au sein même du corps enseignant. Cette dynamique s'est poursuivie pendant la cohabitation, grâce à l'action de responsables acquis à cette coopération, comme M. Monory et Mme Catala. Jumelages, conventions, rénovation des CAP et des BEP, création des bacs professionnels, formations complémentaires d'initiative locale..., toute une gamme d'initiatives ont été prises depuis le début des années 80 qui témoignent de ce souci nouveau. Mais les résultats sont encore limités, et la tâche qui reste à accomplir est immense.

M. Barre avait suggéré pendant sa campagne de faire cogérer la formation professionnelle par l'éducation nationale et les professions pour impliquer celles-ci davantage. Quelle que soit la formule retenue, il faudra prendre des dispositions de grande envergure pour accélérer le mouvement. La nouvelle situation politique qui se dessine pourrait avoir, dans ce domaine, un effet positif en facilitant le dialogue entre deux univers qui demeurent culturellement très éloignés.

Le chômage des jeunes dans sept pays

(En pourcentage de l'effectif total des jeunes actifs)



(Chiffres de l'OCDE.)

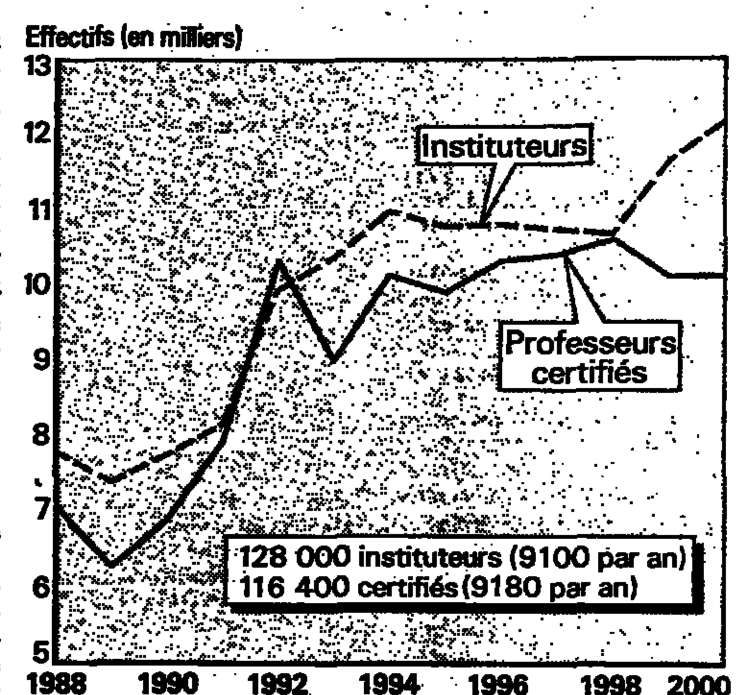
● 360 000 enseignants à recruter

Comment trouver et former les quelque 360 000 enseignants dont le pays a besoin d'ici à l'an 2000 ? La crise de recrutement va prendre, dans les prochaines années, la dimension d'un véritable casse-tête pour les responsables de l'éducation nationale et des finances. D'ici à l'an 2000, les masses d'enseignants embauchés pendant les années d'expansion scolaire de l'après-guerre vont partir à la retraite, au moment où s'intensifie la demande d'éducation. Pour remplacer les professeurs partants et faire face au gonflement des effectifs dans les lycées et les universités, il faudra recruter, dans les douze années à venir, 128 000 instituteurs, 160 000 professeurs du secondaire (certifiés, agrégés et professeurs du technique) (3) et 70 000 universitaires. Chaque année les écoles, collèges et lycées auront besoin, en moyenne, de 23 000 enseignants, alors qu'on en recrute actuellement... à peine 10 000.

Mais il ne suffit pas de créer massivement des emplois, il faut aussi trouver des candidats. Or les étudiants boudent les concours de recrutement, et de nombreux postes ne sont pas pourvus, en particulier dans les disciplines scientifiques (482 nouveaux professeurs de mathématiques ont été recrutés en 1987 pour 1 165 postes offerts au CAPES). Cette situation illustre la dévalorisation sociale et financière du métier d'enseignant. Un instituteur débute à 6 000 francs, un titulaire du CAPES à 6 600 francs net et un agrégé à 7 650 francs.

Pour redonner aux jeunes le goût d'enseigner, il faudrait rendre le métier financièrement plus attractif, mais aussi en faciliter l'accès en multipliant les bourses d'études, et en généralisant les prérecrutements avec aide financière, du type des anciens IPES (instituts de préparation à l'enseignement secondaire) supprimés en 1977. M. Monory a obtenu la création de bourses d'études pour les étudiants se préparant au professorat (150 millions de francs sont prévus au budget de 1989), mais le ministère des finances a obstinément refusé toute revalorisation d'ensemble des salaires des enseignants. L'urgence toutefois est telle qu'il faudra bien trouver d'autres solutions. Personne n'écarte l'éventualité d'alléger l'emploi du temps des élèves, de faire appel à des retraités ou à des étudiants sous les drapeaux. M. Mitterrand, comme les principaux candidats à l'élection présidentielle, a promis de revaloriser la fonction enseignante. De la nature des contreparties qu'exigera l'Etat des bénéficiaires de cette mesure dépendra aussi un éventuel regain d'intérêt pour les carrières de l'enseignement. Un alourdissement des horaires et des effectifs, un raccourcissement de la durée des vacances – nullement écarté – pourraient avoir un effet dissuasif. A l'inverse, l'incitation au travail en équipe, des offres nouvelles de promotion, des responsabilités accrues à l'égard des parents et de l'environnement économique, des possibilités de participer à la formation des adultes ou de travailler en entreprise, pourraient être attractifs. Reste à savoir comment le nouveau ministre saura négocier cette petite révolution avec des syndicats partagés entre l'ouverture (témoin le nouveau discours de la FEN sur la nécessité de *« travailler autrement »*), et l'inquiétude.

Les besoins de recrutement jusqu'à l'an 2000



(Chiffres du ministère de l'éducation nationale).

● Deux étudiants sur trois échouent au DEUG

Près de deux étudiants sur trois n'obtiennent pas le diplôme de premier cycle universitaire (DEUG). Ce considérable taux d'échec tient en partie à la désorganisation de l'ensemble du système d'enseignement supérieur, les universités (qui conduisent à des études longues de haut niveau) accueillant librement une grande partie des bacheliers qui n'ont pas été admis dans les classes préparatoires aux grandes écoles ou les filières sélectives (IUT, STS) destinées aux études professionnelles courtes.

Faut-il introduire une sélection – même partielle – à l'entrée des universités, comme le suggère le président du comité national d'évaluation M. Laurent Schwartz ? On a encore vu, avec le projet Devaquet, les réactions que risque d'entraîner toute initiative trop hâtive de cette nature, et M. Mitterrand a répété, pendant la campagne, qu'il n'y était pas favorable. Faut-il recomposer les premiers cycles dans des collèges relativement autonomes, comme l'a suggéré M. Valade ? Cette solution, qui a ses partisans, paraît toutefois insuffisante pour résoudre, à elle seule, le problème.

C'est en fait à une redéfinition des fonctions de l'ensemble des filières de premier cycle qu'il faudrait procéder : ouverture plus large des IUT aux bacheliers de technicien ; distinction, dans les universités, entre des formations préparant aux filières longues et d'autres plus professionnelles ou d'orientation ; multiplication des formations techniques courtes non universitaires, en liaison avec les besoins régionaux... L'idée prend corps que c'est en diversifiant davantage les formations offertes aux bacheliers et en adaptant l'ensemble du dispositif aux situations locales, dans le cadre d'une politique active de décentralisation et d'ouverture européenne, que l'on peut espérer résoudre le problème.

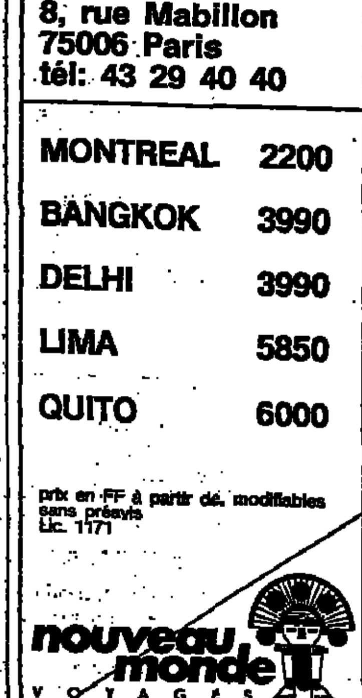
L'augmentation annoncée du nombre des bacheliers – et en particulier des baccalauréats techniques et professionnels – exige que ce problème soit abordé de façon énergique. Si l'on ne veut pas voir se constituer, à une échéance relativement proche, une masse de bacheliers sans perspectives, promis à l'échec et donc à la révolte...

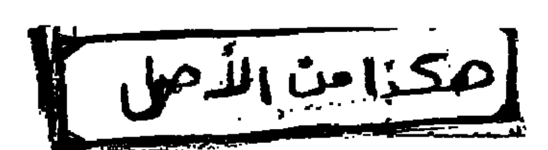
PHILIPPE BERNARD et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Chaque année, deux cent trente mille élèves sortent des établissements de l'éducation nationale sans diplôme ni qualification, mais cent vingt mille d'entre eux environ obtiennent finalement un diplôme (souvent un CAP) soit par l'apprentissage, soit dans des écoles dépendant d'autres administrations comme l'agriculture ou la santé.

(2) Rapports Andrieu (Conseil économique et social), De Chalendar (Commissariat général du plan), Boisivon-Monory et Lesourne (ministère de l'éducation nationale).

(3) Selon les prévisions statistiques, à structures constantes, du *Plan pour l'avenir de l'école* publié en décembre dernier par M. René Monory.





Révolution culturelle à Sciences-Po

Renforcement de la formation générale, création de certificats de spécialisation, ouverture internationale, évaluation des enseignants... L'Institut d'études politiques de Paris se lance dans un ambitieux programme de réformes.

DÈS son arrivée à la direction de l'Institut d'études politiques de Paris, au début de l'année 1987, M. Alain Lancelot avait clairement affiché sa volonté réformatrice. « *Resserrer, restructurer, repenser* » les structures pédagogiques de Sciences-Po : *tel était* l'objectif de la réflexion globale engagée d'entrée de jeu rue Saint-Guillaume et dont la première étape est aujourd'hui achevée. Après la modification des conditions d'inscription à l'Institut, qui entre en vigueur cette année (*le Monde* du 24 octobre 1987), le conseil de direction vient de mettre à l'étude un projet de réforme de la scolarité des deuxième et troisième années qui préparent au diplôme de l'IEP.

Seules les grandes lignes de ce projet sont tracées, et beaucoup reste à faire pour en préciser le contenu et le mettre en application dès la rentrée 1989, comme le souhaite la direction. Le canevas proposé démontre cependant qu'il s'agit d'une réforme ambitieuse, d'ampleur comparable aux deux dernières grandes mutations de Sciences-Po : celle de l'immédiat après-guerre (après la création de l'Ecole nationale d'administration) et celle des années 70 (après la tourmente de mai 1968).

Aux yeux du directeur de l'IEP, cette réforme est d'abord destinée à corriger les « *dérives* » de l'établissement. Engourdissement d'une partie de la maison, cours magistraux souvent désertés, enseignements spécialisés dont on a oublié la justification initiale, excès de bachotage, tentation de la section économique et financière (ECOFI) de s'ériger en école de gestion, au risque d'oublier la spécificité de Sciences-Po : par touches successives, Alain Lancelot dresse en réalité un constat critique qui justifie la nécessité de « *remettre à plat la scolarité* » et de redéfinir un projet pédagogique. D'autant que les défis à relever ne sont pas minces : celui de l'Europe, inévitablement ; mais également celui de la formation, « *sur des bases éthiques et philosophiques – et non plus seulement techniciennes* », de l'élite politico-administrative française qui continue, peu ou prou, à transiter par l'IEP.

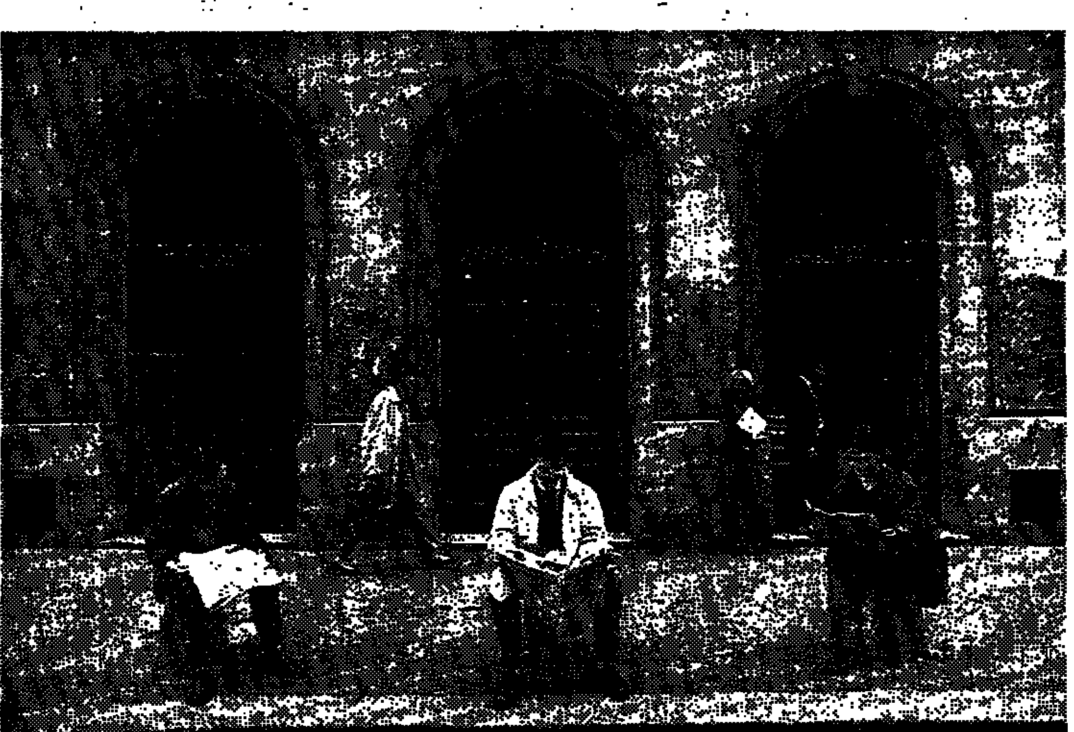
Face à ces dérives et à ces défis, le projet de la direction développe trois grandes orientations : renforcement de la formation générale ; rénovation des spécialisations ; ouverture internationale. Un retour aux sources en quelque sorte, accompagné par *la volonté de redonner à la formation de Sciences-Po une cohérence globale, commune aux quatre sections qui ne sont pas remises en question (service public ; économique et financière ; politique économique et sociale ; relations internationales).

Alain Lancelot se livre tout d'abord à un véritable plaidoyer en faveur de la culture générale, qui a toujours été considérée comme un des points forts des études à Sciences-Po, mais « *souffre aujourd'hui d'une certaine dégradation. Pressés d'acquérir des recettes immédiatement applicables, les étudiants répugnent parfois à faire le détour d'une formation intellectuelle de base, à la fois plus générale et plus exigeante, qui constitue pourtant le meilleur atout à une époque où les connaissances techniques sont rapidement obsolètes* ».

Un sérieux écrémage des cours et séminaires

Le projet de réforme redonne donc un statut fondamental aux grandes disciplines de base. Dans toutes les sections, deux enseignements de trois heures par semaine deviendraient obligatoires, au même titre que l'économie actuellement : en deuxième année serait introduite une formation de fond sur l'histoire du vingtième siècle et la géopolitique, « *les grandes lignes de partage du monde contemporain* » ; la troisième année serait consacrée aux « *grands enjeux du débat politique, économique et social* », c'est-à-dire aux valeurs et à la philosophie politique qui servent de base à toute action publique.

La seconde ligne de force consiste à rénover les enseignements spécialisés. Pas question, en effet, pour son directeur de « *renoncer à l'originalité de Sciences-Po, qui ne forme pas ses élèves pour la connaissance pure, mais pour l'action* ». Le renforcement de la culture générale doit s'accompagner de la rénovation des formations à finalité professionnelle. Il s'agit de renouveler la carte des spécialisations, afin de répondre au mieux aux nouveaux débouchés professionnels qui s'offrent aux diplômés. Tout le monde est conscient, au conseil de direction, que cette réévaluation devrait entraîner un sérieux écrémage parmi les quelque cent cinquante cours et séminaires actuellement dispensés par l'IEP.



PHILIPPE BACHELIER

Pour assurer l'adéquation entre ces enseignements spécialisés et les besoins du marché, le projet Lancelot prévoit la création de « *certificats de spécialisation* » qui seront ouverts à la fois aux étudiants en formation initiale et aux professionnels en formation continue.

Cette méthode présente un triple intérêt : elle incite les enseignants à concevoir leurs cours en fonction des attentes des professionnels ; elle renforce l'articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle, mise en place depuis une quinzaine d'années à Sciences-Po et dont le poids devrait s'accroître encore à l'avenir ; enfin, elle permet, à terme, de renforcer les ressources propres de l'Institut. Ces certificats de spécialisation composeront la plus grosse partie du menu des étudiants de troisième année : pour être diplômés, ils devront avoir obtenu quatre certificats (dont deux directement liés à leur section) ou trois certificats et un stage long en entreprise ou à l'étranger.

C'est en effet le troisième *objectif de la réforme envisagée* : élargir et renforcer l'ouverture internationale, qui a toujours fait partie des bases de l'enseignement de Sciences-Po. La réforme des conditions d'entrée à Sciences-Po faisait déjà apparaître un renforcement sensible du poids des langues vivantes. Il s'agit maintenant de multiplier les enseignements sur le monde contemporain, en particulier dans les « *enseignements d'ouverture* » et les séminaires. Un cinquième au moins de ces enseignements devra être dispensé dans une langue étrangère, par des enseignants ou des professionnels des pays d'origine. Enfin, un nouveau calendrier des études permettra de valider, dans la scolarité du diplôme, un stage dans une entreprise étrangère ou un séjour d'études de trois à quatre mois dans une université étrangère.

Ce projet ambitieux risque de bousculer bien des habitudes. La réorganisation des études entraînera une charge de travail accrue pour les étudiants. D'autant que, à l'entrée en seconde année, le projet prévoit la mise en place d'un « sas » d'intégration de huit semaines : les étudiants venant d'année préparatoire devraient faire un stage en entreprise pour « respirer » et sortir du cocon de la rue Saint-Guillaume ; à l'inverse, ceux qui sont entrés directement en seconde année se verront offrir un enseignement spécifique sur l'histoire du monde contemporain. La réforme devrait entraîner un allongement sensible de la durée de l'année scolaire, qui passerait de vingt-cinq semaines par an à trente-deux.

Davantage de présence obligatoire

En outre, afin de responsabiliser étudiants... et enseignants, la direction propose de rendre obligatoire l'ensemble des enseignements choisis en début d'année par chaque étudiant, en plus des traditionnelles conférences de méthode. D'une dizaine d'heures actuellement, l'obligation de pré sence en cours, en séminaires o en conférences devrait passer quelque dix-sept heures hebdoma daires. Et, pour que les chose soient claires, il est envisagé d supprimer les polycopiés. Enfin malgré l'émotion d'un certair nombre d'enseignants, la directio a décidé d'introduire, dès cett année, à titre expérimental, pou tous les enseignements, un sys tème d'évaluation des enseignant par les étudiants, à l'image de c qui se pratique couramment dan des universités étrangères et d plus en plus souvent dans le grandes écoles françaises. Il n s'agit pas, précise prudemmen Alain Lancelot, de considérer ce évaluations étudiantes comme « *parole d'Evangile* », mais d disposer de « *clignotants* » e d'« *avertisseurs* ».

L'ensemble de la réforme v faire l'objet d'un long travail d concertation, conduit par une douzaine de groupes de travail dans chaque discipline et dan chaque section, ils devront préci ser les contours et les contenu des enseignements, ainsi que le modalités de contrôle. La direc tion souhaite notamment allége le système lourd et coûteux de examens de fin d'année et renfor cer la part du contrôle continu Puis, il faudra redéfinir l'équilibr entre les conférences de méthod et les cours, désormais obliga toires. Bref, trouver les dispositif qui permettront aux étudiants d travailler davantage en bachotan moins...

Dernier élément, qui ne fait pa spécifiquement partie de l réforme en gestation, mais qui v contribuer à renforcer l'originalit de Sciences-Po dans le paysag universitaire : le conseil de direc tion est décidé à augmenter pro gressivement les droits d'inscrip tion annuels (actuellement 1 000 F) pour les porter d'ici troi ans à 4 000 F ou 5 000 F. Il s'agi évidemment pour l'Institut d dégager des ressources complé mentaires indispensables et d compenser le désengagemen financier de l'Etat. Mais Alain Lancelot récuse vigoureusement l'avance toute évocation d'une sélection par l'argent : « *Ce qu'i faut mettre en œuvre, c'est un véritable politique redistributiv grâce à une augmentation de bourses propres de la maison dont le montant a attein 750 000 F cette année. Personn ne doit être dissuadé d'entrer Sciences-Po à cause d'obstacle financiers.* »

GÉRARD COURTOIS.

Joyeux anniversaire

De l'esprit de Mai et son souffle révolutionnaire, il reste au moins le goût de la fête et la *joie de l'amitié. Deux raisons qui* ont poussé mille ex-soixante-huitards, de trente-cinq ans à quarante-cinq ans environ, à se réunir le samedi 7 mai au soir au Cirque d'hiver à Paris pour fêter le vingtième anniversaire des *événements de mai* 1968. Sans regret, ni reniement, ils ont voulu célébrer l'événement dans une ambiance de fête ordinaire.

Aucun geste particulier, aucune déclaration. Parmi les organisateurs – des médecins, des éducateurs... généralement anciens de la Ligue communiste révolutionnaire, – on se gardait bien de donner à la rencontre une dimension politique. Jusqu'au choix de la date, la veille du second tour de l'élection présidentielle, uniquement dû, assurait-on, au hasard du calendrier : « *Au moins, on était sûr que tout le monde serait présent à Paris ce week-end* », expliquait l'un d'entre eux.

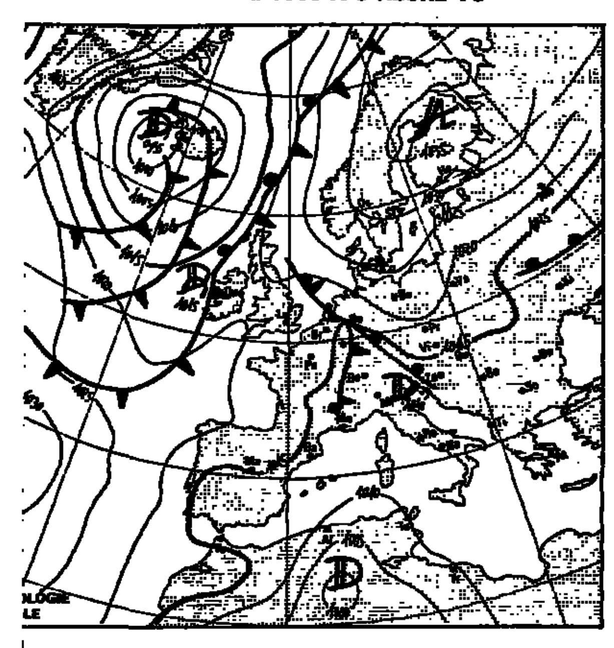
Les invités se composaient surtout d'anonymes, à qui la soirée était dédiée. Mais on pouvait également apercevoir quelques visages connus des mondes de la politique, de la presse, de l'université et du spectacle. Vingt ans après, beaucoup d'entre eux assument sans état d'âme leur rupture idéologique avec le credo révolutionnaire et se reconnaissent dans les valeurs démocratiques et républicaines.

LAURENT CHEMINEAU.

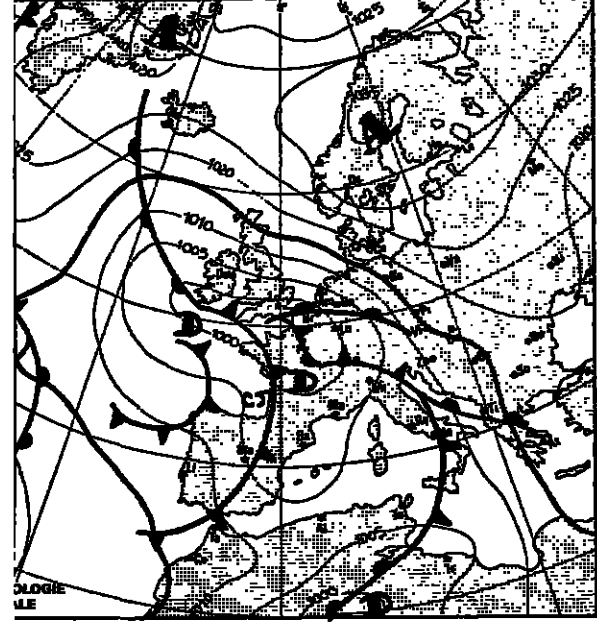
Informations « services »

IOLOGIE

SITUATION LE 11 MAI 1988 A 0 HEURE TU



RÉVISIONS POUR LE 13 MAI A 0 HEURE TU



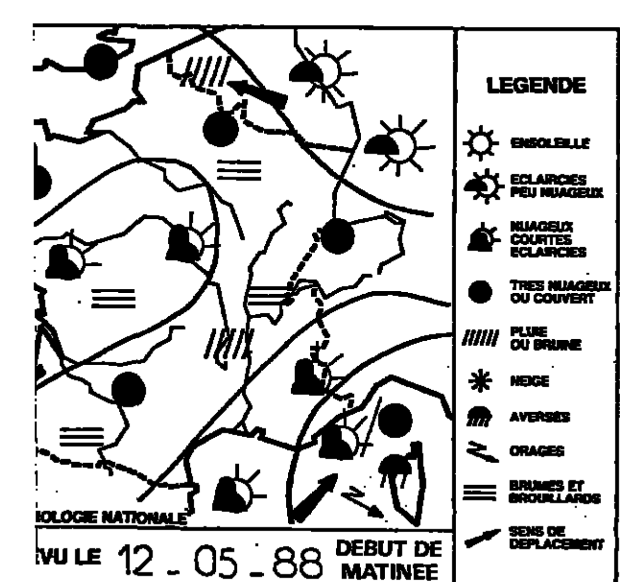
bable du temps en France
rcredi 11 mai à 0 heure et
mai à 24 heures TUC.

tera dans un marais baro-
un minimum dépression-
dra se centrer sur le Nord-
rance et l'arrivée très lente
oid sur la Bretagne. Les
oncernant la France reste-
des.

issaille et humidité seront

in sur tout le pays, le ciel
geux ou couvert, avec des
s ou des ondées par-ci par-
s et parfois des brouillards
our. Toutefois sur le nord de l'Alsace on pourra espérer des éclaircies le matin et le long des frontières du Nord l'après-midi. De timides éclaircies apparaîtront aussi des Pyrénées au Massif Central l'après-midi, tandis que les pluies deviendront plus marquées sur la façade atlantique et au nord de la Loire. Sur la Côte d'Azur et la Corse des pluies parfois orageuses auront lieu dès le matin.

Au lever du jour il fera 8 à 12 degrés du Nord au Sud, 12 à 14 degrés près des côtes méditerranéennes. L'après-midi, mis à part les régions méditerranéennes où il fera 22 à 25 degrés, sur le reste du pays le thermomètre marquera 12 à 17 degrés seulement du Nord au Sud.



ATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre) 6 heures TU et le 11-5-1988 à 6 heures TU — le 11-5-1988

ICE			
[illegible]	20	11	N
[illegible]	13	11	P
[illegible]	14	13	P
[illegible]	15	11	P
[illegible]	15	9	C
[illegible]	12	9	B
[illegible]	14	9	P
[illegible]	15	11	P
[illegible]	15	11	P
[illegible]	22	14	C
[illegible]	11	9	P
[illegible]	14	11	C
[illegible]	19	13	P
[illegible]	24	12	C
[illegible]	17	12	P
[illegible]	15	12	C
[illegible]	20	17	C
[illegible]	14	10	B
[illegible]	12	10	C
[illegible]	23	14	C
[illegible]	14	10	C
[illegible]	15	11	B
[illegible]	21	13	H

TOURS	16	11	C
TOULOUSE	17	10	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	23	17	P
AMSTERDAM	15	8	N
ATHÈNES	25	12	D
BANGKOK	32	27	O
BARCELONE	19	14	P
BELGRADE	22	11	P
BERLIN	18	7	D
BRUXELLES	11	9	P
LE CAIRE	34	18	D
COPENHAGUE	13	5	D
DAKAR	27	22	D
DELHI	43	27	N
DJERBA	26	20	C
GENÈVE	18	10	P
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	20	10	D
JÉRUSALEM	27	15	D
LISBONNE	20	12	C
LONDRES	17	8	B

LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	17	11	P
MADRID	20	11	C
MARRAKECH	24	15	C
MEXICO	32	14	B
MILAN	25	15	O
MONTRÉAL	24	11	N
MOSCOU	15	6	C
NAIROBI	24	18	D
NEW-YORK	17	10	C
OSLO	18	8	C
PALMA-DE-MAL.	22	14	P
PÉKIN	28	16	N
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	21	13	B
SINGAPOUR	32	26	O
STOCKHOLM	12	3	M
SYDNEY	18	13	D
TOKYO	15	11	C
TUNIS	27	18	N
VARSOVIE	14	6	P
VENISE	23	14	O
VIENNE	19	0	D

	C	D	N	O	P	T	*
ne	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

= temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale s en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(...tabli avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Ascension

Les services ouverts et fermés

– **Presse.** – Les quotidiens paraîtront normalement.

– **Banques.** – Toutes les banques seront fermées le jeudi 12 mai et ouvriront normalement le vendredi.

– **Bureaux de poste.** – Pas de distribution de courrier à domicile le jeudi 12 mai. Seuls resteront ouverts les bureaux de poste habituellement ouverts les dimanches et jours fériés.

– **RATP.** – Trafic réduit des dimanches et jours fériés.

– **SNCF.** – Trafic réduit des dimanches et fêtes sur la banlieue.

– **Grands magasins.** – Ouverts le jeudi 12 mai, mais à des horaires différents : 10 heures pour le BHV et la Samaritaine ; 10 h 15 pour les Galeries Lafayette et les Trois-Quartiers ; 11 heures pour le Printemps ; 10 h 30 pour le Bon Marché (sauf le rayon alimentation, ouvert aux heures habituelles).

– **Sécurité sociale.** – Les centres de Paris seront fermés du mercredi 11 mai, à 15 h 30, au vendredi 13 mai, aux heures habituelles.

– **Allocations familiales.** – Les services d'accueil du siège et des unités de gestion de la région parisienne seront fermés du mercredi 11 mai, à midi, jusqu'au vendredi 13 mai, aux heures habituelles.

– **Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.** – Les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne seront fermés du mercredi 11 mai, à 14 h 30, au vendredi 13 mai, à 8 h 30.

– **Cité des sciences et de l'industrie.** – Ouverte le jeudi 12 mai, de 12 h 30 à 20 heures.

– **Hôtel national des Invalides.** – Le Musée de l'armée, le Musée des plans-reliefs, l'église Saint-Louis et le dôme royal seront ouverts de 10 heures à 18 heures (exceptionnellement, le tombeau de l'Empereur sera accessible jusqu'à 19 heures). Des documents et des films seront projetés en permanence dans la salle de cinéma du Musée de l'armée. Le billet d'entrée, valable deux jours consécutifs, offre également la possibilité d'obtenir une réduction de 5 francs pour le spectacle Son et lumière présenté à 22 h 30 dans la cour d'honneur des Invalides.

– **Institut de France.** – Le château de Chantilly ainsi que le domaine et l'abbaye de Chaalis seront ouverts jeudi 12 mai aux heures habituelles.

– **Musées.** – Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures et le Musée d'Orsay de 9 h 30 à 21 h 30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 8 mai :

DES DÉCRETS

● N° 88-582 du 28 avril 1988 relatif à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois des personnels civils de l'Etat.

● N° 88-586 du 6 mai 1988 portant application de l'article 2 de la loi n° 88-14 du 5 janvier 1988 relative aux actions en justice des associations agréées de consommateurs et à l'information des consommateurs.

● *N° 88-591 du 6 mai 1988* modifiant le code des marchés publics.

● N° 88-619 du 6 mai 1988 modifiant le décret n° 66-388 du 13 juin 1966 relatif à la tutelle administrative des associations, fondations et congrégations.

● N° 88-620 du 6 mai 1988 pris pour l'application de l'article 3 de la loi n° 87-509 du 9 juillet 1987 modifiant l'organisation administrative et le régime électoral de la ville de Marseille.

● N° 88-621 du 6 mai 1988 modifiant les dispositions du code des communes applicables aux régies communales et relatif aux régies départementales.

● N° 88-622 du 6 mai 1988 relatif aux plans d'urgence, pris en application de la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs.

● N° 88-623 du 6 mai 1988 relatif à l'organisation générale des services d'incendie et de secours.

● N° 88-630 du 6 mai 1988 relatif aux dispositions du code des communes concernant la taxe de séjour et la taxe de séjour forfaitaire.

● N° 88-635 du 6 mai 1988 modifiant le code de l'urbanisme et relatif aux autorisations des remontées mécaniques et d'aménagement des pistes de ski alpin.

● N° 88-643 du 5 mai 1988 portant statut particulier des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale.

● 88-665 du 6 mai 1988 modifiant le décret n° 84-131 du 24 février 1984 portant statut des praticiens hospitaliers et rattachant les pharmaciens des hôpitaux au corps des praticiens hospitaliers.

● *N° 88-688 du 7 mai 1988* relatif au financement du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles pour 1988 ainsi qu'à certaines dispositions d'ordre permanent.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

L'amiral Gérard Daille et le général d'armée aérienne Lucien Soula.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

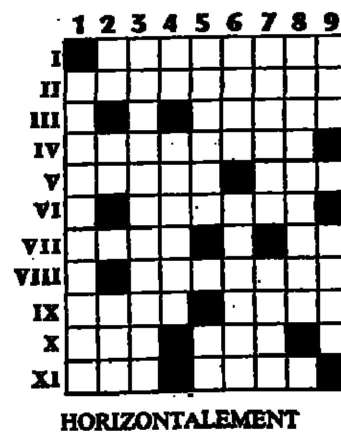
Le contre-amiral Pierre Duplaix, le général de brigade Ghislain Gillet, le général de corps d'armée Guy de La Rochette de Rochegonde, le général d'armée Bernard Philipponat.

∴

Le *Journal officiel* des lundi 9 et mardi 10 mai publie, en outre, une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4741



HORIZONTALEMENT

I. Ceux qui ne veulent pas devenir des hommes. – II. Qui ne résiste donc pas. – III. A éviter par ceux qui veulent rester dans le droit chemin. – IV. Peut ronger et dévorer. – V. Erasme fit celui de la folie. Endroit où l'on voit le jour. – VI. On lui doit la gastrotomie. – VII. Plus qu'un couple. Utile pour celui qui a de la bouteille. – VIII. Qui a donc besoin de repos. – IX. Endroit où l'on attendait. Chassa le naturel. – X. Voyage dans les airs. Est coulante. – XI. Possessif. Pas imaginaire.

VERTICALEMENT

1. Doivent être écartées par ceux qui veulent foncer. – 2. Abréviation qui nous ramène au même endroit. Symbole pour un métal léger. Est parfois difficile à traverser. – 3. Quand il y en a beaucoup, on risque d'avoir la langue très chargée. – 4. Terme musical. Coule en Afrique équatoriale. – 5. Solidement bâties. Symbole chimique. – 6. Qui devraient être remplacés. Comme un appareil quand on est dans le bain. – 7. Prise en main. Invoqué par de vieux navigateurs. – 8. Le transit est plus long quand ils sont paresseux. – 9. Abréviation. Qui ne trahira donc pas.

Solution du problème n° 4740

Horizontalement

I. Hôpital. – II. Adonis. Do. – III. Nom. Rouet. – IV. Drège. Va. – V. Bal. Loges. – VI. Atonie. Is. – VII. Sardine. – VIII. Le. Peine. – IX. Eole. Pô. – X. Un. Lieuse. – XI. Iso. Ire.

Verticalement

1. Handballeur. – 2. Odorat. Eon. – 3. Pomelos. – 4. In. Napels. – 5. Tirelire. Io. – 6. Aso. Oedipe. – 7. Inouï. – 8. Déveine. Sr. – 9. Potasse. Lee.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Judith et Eve
ont la joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Lior,

le 2 mai 1988.

Chez Rebecca GILLARD
et Bernard GUIBERT.

45, rue Claude-Bernard,
75005 Paris.

Décès

– Marcel Bremond,
professeur honoraire du lycée français d'Oran,
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Christophe BREMOND-BOUSSAT,

survenu le 3 mai 1988, à l'âge de vingt et un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

87, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

– M. Jean Deflassieux
et son fils Jean-Christophe,
M. Lucien Deflassieux,
M. Bortolo Comensoli et Mme,
née Lucette Deflassieux,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et belle-mère,

Mme Vve Alexis DEFLASSIEUX,
née Marie, Thérèse Dalmasso,

pieusement survenu à Monaco, le 9 mai 1988.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau familial de Cap-d'Ail, ont été célébrées dans l'intimité.

9, boulevard du Jardin-Exotique,
Principauté de Monaco.

– Benoît et Marie-Jeanne Guiffray,
Renaud, Bertrand, Anne-France, Philippe Guiffray,
leurs enfants,
La famille Cosnier,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite GUIFFRAY,
née Cosnier,

survenu à Paris, le 9 mai 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ambassade de France,
Niamey (Niger).

– Mme Jeanne Hinard,
sa mère,
M. Michel Hinard,
son frère,
Son épouse et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Christian HINARD,

survenu le dimanche 8 mai 1988, dans sa quarante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mai, à 15 heures, en l'église d'Agon-Coutainville (Manche).

29, Charrières-de-la-Haule,
50230 Agon-Coutainville.

– M. Jean-Louis Thouard
et l'ensemble des membres du
Groupe Jean Thouard
ont la tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le dimanche 8 mai, de

M. Christian HINARD,

entré en 1975 au Cabinet Jean Thouard.

– Mme Denise Kahn,
M. et Mme Didier Kahn
et leurs enfants Raphaël et Laurence,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond KAHN,

survenu le 3 mai 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées à Paris, le vendredi 6 mai, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Raynouard,
75016 Paris.
95, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– Le docteur Jean-Yves Le Goff,
Catherine Wanecq,
Georges et Michaela Liblin
et leur fils Hervé,
Jean, François et Mariel Morize,
ont l'extrême tristesse de faire part du décès de

Mme Renée MORIZE,

leur mère, cousine et tante,

survenu le 9 mai 1988, à Cannes, à l'âge de soixante-six ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 14 mai, à 11 heures, en l'église de Tonnerre (Yonne), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Molisey (Yonne).

« Et de longs corbillards, sans tambour ni musique, défilent lentement dans mon âme ; l'Espoir, vaincu, pleure, et l'Angoisse atroce, despotique, sur mon crâne incliné plante son drapeau noir. »

« La Vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la Vie. »

79, quai André-Citroën,
75015 Paris.

– Marie Poncin, sa mère,
Jannick Poncin, son épouse,
Jacques Poncin, son frère,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude PONCIN,

survenu le 10 mai 1988, à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 mai, à 9 heures, au cimetière de Bagneux (porte principale).

– La Convention psychanalytique a le regret de faire part du décès de

Claude PONCIN,

survenu le 10 mai 1988.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 mai, à 9 heures, au cimetière de Bagneux (porte principale).

– Ses amis intimes
ont la douleur de faire part du décès du

Dr Michel YOVANNOVITCH,
de nationalité yougoslave,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 5 mai 1988.

Comme sa sœur Bella, il a fait don de son corps à la faculté de médecine.

Regretté de tous ceux qui l'ont connu, il restera dans nos mémoires. Inoubliable il sera.

14 *bis*, avenue de Madrid,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

Micheline BAZAINE,
née Fumet,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait lire : de la part de
Marie-Catherine Ribeaud.

La messe d'enterrement a eu lieu ce mercredi 11 mai en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris.

Remerciements

– Raymond Lucien Aussavy,
Mme Denise Lazarus,
Mme Lucienne Aussavy,
M. et Mme Michel Lazarus,
M. Francis Lazarus
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques d'amitié chaleureuse qui leur ont été témoignées lors du décès de

Marie-Suzanne AUSSAVY,

Ne pouvant répondre personnellement à tous leurs amis, les remercient ici et leur demandent une pensée particulière pour Marie-Suzanne.

– M. Halaunbrenner Alexandre,
Sa fille,
M. et Mme Epsteinas Léo et Monique
et leurs enfants,
remercient leurs nombreux amis, dont l'association FFDJF, du soutien qu'ils ont témoigné à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés en la perte de leur chère mère,

Mme HALAUNBRENNER Itta.

Anniversaires

– Le 12 mai 1983,

Adélie Rassial-HOFFENBERG

nous a quittés prématurément.

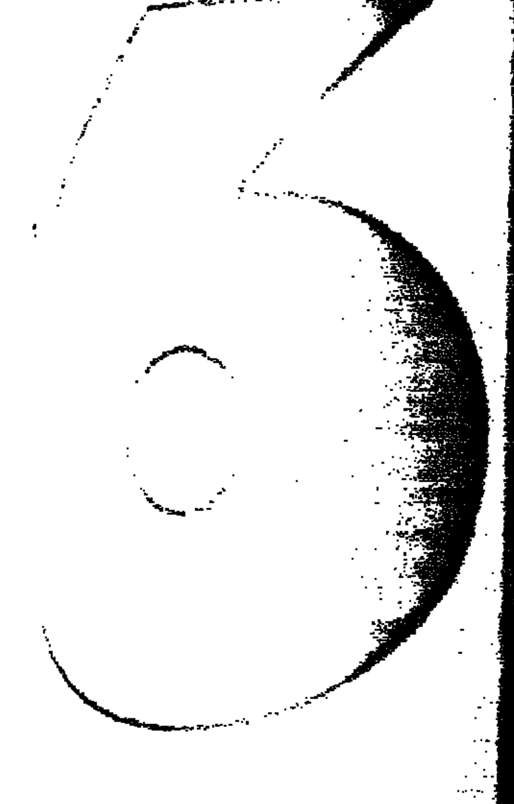
La famille demande à tous ceux qui sont attachés à sa mémoire de s'unir à elle en pensée.

Communications diverses

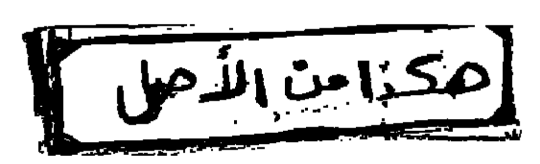
– Le Challenge Chelbarn Bonaparte à Plouha (Côtes-du-Nord). CS Plouha organise comme chaque année une manifestation sportive en liaison avec les Amis de la plage Bonaparte.

Les rencontres auront lieu de 9 heures à 18 heures, avec 12 équipes, notamment le Stade lavallois, le Stade rennais, EA de Guingamp, l'ASC Léhon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





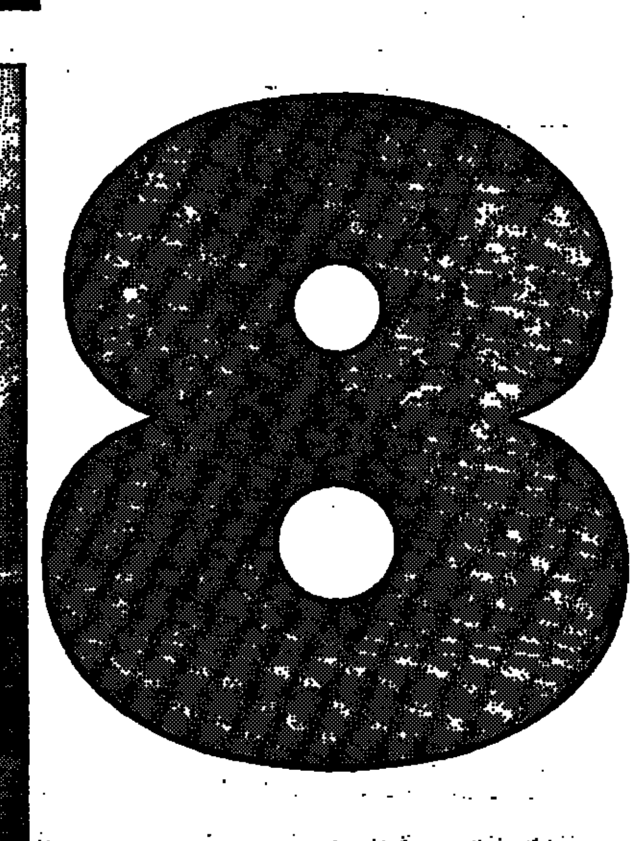


Le Carnet du Monde

Le Monde
dossiers et documents

MAI





68

ILS voulaient changer la vie. Vingt ans après, c'est déjà de l'histoire, avec ses deux composantes, les événements et les significations profondes de cette révolte, brève, violente, qui a marqué toute une génération. Les signes avant-coureurs existaient. Nous les avons recherchés dans nos archives : projets de réforme (déjà) d'un enseignement contesté, affirmation du malaise social, agitation étudiante dans le monde, émergence de maîtres à penser. Le mai des étudiants, celui des lycéens aussi, fut relayé par le mai des ouvriers. La grève générale déboucha sur les accords de Grenelle : conquêtes matérielles comme l'augmentation du SMIC, conquêtes qualitatives aussi comme la reconnaissance du droit syndical.

Le pouvoir était dans la rue ; le pouvoir fut face à la rue. Fin juin, la peur du désordre et de la « chienlit » conduisit à l'élection d'une Assemblée dominée par la droite. Mais les retombées réelles sont toujours plus lentes : nouveaux rapports entre maîtres et élèves, entre parents et enfants, reconnaissance des marginalités, affirmations du féminisme et des femmes en général dans le monde du travail, sexualité et paroles libérées. De la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse en 1974 aux lois Auroux de 1982 sur l'expression des salariés, de l'abaissement de l'âge de la majorité en 1974 à la loi de 1982 sur l'indépendance de l'audiovisuel, il a bien fallu vingt ans pour prendre l'exacte mesure de ce que fut mai 68.

UN DOSSIER SPÉCIAL 12 PAGES

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

LE DERNIER ÉTAT DU MONDE

Quatre pages indispensables pour réviser le bac

Les chiffres les plus frais, les données les plus neuves sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les quatre grandes puissances au programme : États-Unis, URSS, Chine, Japon.

Le « plus » qui fera la différence

DOSSIERS ET DOCUMENTS – MAI 68

France métropolitaine uniquement

Nom : ____

Prénom : ____

Adresse ____

Code postal ____ Localité ____

Nbre d'exemplaires ____ × 16 F (frais de port inclus)

TOTAL : ____ F

A renvoyer avec votre règlement :

Le Monde Service de la vente au numéro 7, rue des Italiens, 75009 PARIS

Emploi

Des spécialistes pour gérer les ressources humaines en temps de crise

La « fonction personnel »

Voilà un des paradoxes de la période. Jamais, autant qu'aujourd'hui, les entreprises n'ont porté attention à la connaissance de leurs ressources humaines ou se sont, à ce point, préoccupées de la « fonction personnel », devenue multiforme. Tout cela, alors que le chômage n'en finit pas de grimper, qui rendrait, *a priori*, les sélections commodes. Il y a rarement eu d'occasions aussi favorables à la gestion efficace et dépourvue de sentimentalisme d'une main-d'œuvre donnée pour pléthorique...

DIVERS signes témoignent de l'intérêt provoqué par la fonction personnel. On ne compte plus les livres publiés pour cerner un sujet qui se prête à l'exégèse et aux querelles d'école. Les entreprises elles-mêmes ont fait évoluer le poste de responsabilité du personnel.

Rares sont celles qui utilisent encore, pour ce faire, un ancien colonel de l'armée d'active, désormais rangé, avec son uniforme et sa longue pratique de la jugulaire, au magasin poussiéreux des accessoires.

En peu d'années, finalement, on a oublié le chef ou le directeur du personnel, « *simple officier de l'état civil* », habilité à comptabiliser les entrées et les sorties, ironise M. Armand Mella, directeur des affaires sociales du groupe Casino et président de l'Association nationale des directeurs et cadres du personnel (ANDCP). On est passé du directeur des affaires sociales, encore à la mode en 1968, au directeur des relations humaines, davantage soucieux des individus et des rapports collectifs. Règne aujourd'hui le directeur des ressources humaines, qui accompagne la stratégie de l'entreprise et investit dans les capacités du personnel.

Demain, espèrent les plus optimistes, on demandera à ces responsables d'allier l'efficacité économique à l'intégration dans la société civile. On exigera d'eux qu'ils s'impliquent dans les problèmes du bassin d'emploi, par exemple. Il faudra qu'ils réussissent à faire émerger l'exigence de la formation en alternance ou qu'ils participent à l'amélioration de l'environnement. Bref, ils deviendront les ambassadeurs d'une entreprise réconciliée avec la société et ayant pour but ultime un comportement civique.

Des cabinets spécialisés

Du même coup, certaines fonctions apparaissent ou se développent. Nombre de groupes disposent maintenant de spécialistes de la formation professionnelle et continue. Des cadres de haut niveau sont chargés de la politique de recrutement, et tout d'abord en direction de leurs condisciples. Ce qui donne lieu à de furieuses surenchères sur le marché du travail avec une politique de communication élaborée et à de nombreuses interventions.

A l'extérieur de l'entreprise, le paysage change aussi. Sans parler des organismes de formation, en perpétuel état de floraison pour d'autres motifs, tout un secteur d'activité se développe. Quantité de cabinets, de consultants ou de sociétés sont ainsi nés à la périphérie pour suivre l'essor de besoins sans cesse grandissants. C'est le cas des cabinets de recrutement, bien sûr, et de leurs rivaux plus élitistes, les chasseurs de têtes, en pleine expansion. On y trouve également de nouvelles spécialités. Comme les petites structures passées maîtres dans l'*outplacement* des cadres, c'est-à-dire dans le licenciement en douceur puis le reclassement de ceux dont une société donnée n'a plus besoin. Ou comme celles, plus récentes, qui pratiquent l'*outplacement* « collectif » et se chargent de dégraisser une unité de production, si possible sans conflit, en retrouvant, ailleurs, les emplois nécessaires. Ceux-là sont de vrais déménageurs qui se chargent de reclasser un maximum de personnes, du manœuvre au cadre, en passant par le technicien.

Dans les turbulences de l'emploi

Et puis, il y a toutes les sociétés de conseil qui sont capables de faire ce qu'on appelle maintenant de l'« audit social ». Certaines sont réputées pour intervenir dans telles que Arthur Andersen, Peat Marwick, qui conçoivent leurs départements spécialisés comme des prolongements de leurs diagnostics économiques ou stratégiques.

D'autres sont plus exclusives, comme la société Hay France, dont les modèles sont connus de tous les directeurs de ressources humaines. Il y a même un pape, M. Raymond Vatier, vieux routier des questions sociales. Et d'autres guignent le marché.

Les entreprises les plus performantes, ou qui aspirent à le devenir, ont à faire face à des choix opposés. Il leur faut à la fois savoir anticiper sur leurs besoins internes et être capables de diagnostiquer l'apparition de poids morts. Elles doivent donc recruter à bon escient, pour ne pas rater les virages qui se présenteront. Mais elles ont également pour souci de se débarrasser à temps de ce qui risquerait de les ankyloser. D'où la nécessité d'avoir recours à des avis autorisés.

Parallèlement, et ce n'est pas le plus commode, surtout quand elles s'abandonnent aux facilités offertes par le travail précaire, lui-même favorisé par la situation générale de chômage, ces entreprises cherchent à maintenir une cohésion interne, un « patriotisme », qui nécessitent des interventions très étudiées. Il est difficile de maintenir le cap tout en abordant les latitudes rugissantes provoquées par d'impératives mutations. Il faut beaucoup de doigté pour faire croire à la culture d'entreprise et à son projet. Surtout quand, par facilité, on use et abuse de l'intérim, du contrat à durée déterminée, des stages jeunes, que l'on pratique, pour un rendement immédiat, « *le licenciement de permutation* », selon la formule de M. José Bidegain, directeur des affaires sociales de Saint-Gobain, ou encore la sous-qualification systématique.

Des experts sont donc nécessaires, qui sachent distinguer l'accessoire du principal et qui, à tout moment, s'y retrouvent dans les turbulences de l'emploi. Et ce sont justement les professionnels de la fonction personnel, de plus en plus nombreux et recherchés.

Tous les indices le confirment, la profession se développe et atteint un haut niveau de technicité. Il y a une quinzaine d'années, on comptait 12 500 personnes qui exerçaient ces talents dans les entreprises. Elles sont plus de 20 000 aujourd'hui. Dans le même temps, on en trouve beaucoup dans les cabinets de conseil, sans pouvoir les repérer précisément, alors que ce secteur d'activité figure en tête des domaines créateurs d'emplois de cadres. Encore récemment, l'APEC n'estimait-elle pas que 70 000 postes supplémentaires étaient venus en 1987 des sociétés d'études et de conseil, loin devant toutes les autres activités consommatrices de cadres ?

En pleine expansion, donc, la fonction personnel n'apparaît pourtant pas avec clarté sur le marché de l'offre d'emploi. L'APEC, encore elle, estimait en 1987 qu'il y avait eu de 700 à 900 propositions affichées pour ces postes et concluait à une « *assez grande stabilité* ».

En fait, deux marchés au moins existent, qui ne sont pas plus publics l'un que l'autre. Il est rare en effet qu'une entreprise recrute un débutant pour occuper des fonctions aussi primordiales pour son avenir. En outre, elle souhaite souvent que le titulaire ait une bonne connaissance de la maison, voire qu'il ait tenu d'autres postes dans plusieurs des métiers exercés. On accède à la direction des ressources humaines après un parcours professionnel intégré, le cas échéant en ayant acquis une formation spécialisée. D'ailleurs, il est à noter que l'âge de prise de fonction, assez élevé puisqu'il dépasse souvent trente ou trente-cinq ans, laisse une large place à l'expérience.

Le « vivier des chasseurs de têtes »

A l'inverse, les jeunes spécialistes s'orientent fréquemment vers les cabinets extérieurs, qui en font une grosse consommation. « *Une équipe de consultants a en moyenne de vingt-huit à trente ans et peu d'expérience* », note M. Arnaud du Fayet, qui s'occupe de cette activité chez Peat Marwick. « *L'ancienneté dépasse rarement les trois ans et demi et nous sommes un bon vivier pour les chasseurs de tête.* » Il arrive que le client embauche le consultant parce qu'il connaît l'entreprise et qu'il pourra y appliquer ses recommandations. « *La rotation chez nous est très rapide* », poursuit M. du Fayet. « *Nous sommes continuellement à la recherche de quatre-vingts consultants.* » Le besoin doit être le même chez Hay-France. M. Raymond Vatier souligne que le cabinet « *devrait croître de 50 % par an, mais nous sommes fiers de nos 20 %* ».

Dans chaque cas, le recrutement dans la fonction personnel échappe largement à la procédure publique, pour les débutants comme pour les expérimentés. Celle-ci est surtout utilisée pour les transferts, d'une entreprise à une autre. Mais elle passe aussi par la méthode plus discrète du recrutement direct, pratiquée par le chasseur de têtes.

Compte tenu de la diversité des situations et des configurations souhaitées, il apparaît que la formation réclamée est le plus souvent complémentaire. Ce qui n'interdit pas une préparation, liée à une stratégie de carrière. Nombre d'étudiants ont opté pour un diplôme d'études approfondies (DEA) ou un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à Paris-I, Paris-IX, Paris-XII (Créteil) ou encore à Bordeaux-I, avec l'idée d'exercer ce type de responsabilités. Mais on y rencontre aussi beaucoup de cadres bien installés dans la vie active qui viennent là pour orienter leur vie professionnelle vers de nouveaux débouchés. Promise à un fort développement, la fonction personnel est encore une voie secrète. Et de long terme.

ALAIN LEBAUBE.

Une lettre du directeur de l'IRCANTEC

A la suite de l'article consacré aux contractuels de la fonction publique et publié dans cette rubrique le 28 avril, le directeur de l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC), M. Warin, « *dément les termes rapportés* » et affirme que « *la situation financière de l'Institution permet d'assurer un versement régulier des retraites.* »

« *Si un déséquilibre*, écrit-il, *est apparu récemment dans les comptes de l'IRCANTEC, celui-ci s'apparente aux difficultés rencontrées également par d'autres caisses dans le contexte général du financement des retraites.*

Les mesures déjà prises par les pouvoirs publics pour majorer les taux de cotisation et de nouvelles dispositions à l'étude autorisent d'ores et déjà différentes possibilités techniques pour rééquilibrer le régime dans les prochaines années.

Par ailleurs, les taux d'appel des cotisations de l'IRCANTEC, bien que augmentés le 1er janvier 1988, demeurent les plus faibles parmi ceux pratiqués par les organismes de même nature. Cette situation permet d'envisager, dans l'avenir, des mises à niveau progressives. »

Le « fast-recruitment » made in USA

L'explosion des « foires à l'emploi »

LE nombre de job-conventions, job-salons et autres Salons de recrutement direct vient de connaître en France une progression spectaculaire. Ce *fast-recruitment*, lointain cousin du fast-food, a franchi l'Atlantique il y a deux ans, soit une quinzaine d'années après sa naissance aux Etats-Unis sous le nom de « *job-fair* » (littéralement : *foire à l'emploi*). Un décallage expliqué par le goût français pour la confidentialité.

Sous le nom de job-convention le cabinet de recrutement Daniel Porte consultants a été le premier à introduire la formule en mai 1986. Des annonces paraissent dans la presse auxquelles 2 000 à 2 500 candidats de tous âges répondent. Une première présélection en fonction de la cible visée permet d'envoyer 1 200 invitations pour s'assurer la présence de plus de 700 personnes le jour de la convention. Première phase : une dizaine d'entreprises cherchent l'une après l'autre à séduire leur auditoire pendant cinq minutes en alliant les techniques du one-man-show et du vidéo-clip. Deuxième phase : les candidats quittent leurs sièges et se précipitent, leurs CV à la main, devant les stands des entreprises où ils pourront à leur tour se vendre au cours de brefs entretiens d'une dizaine de minutes. Chaque société peut recevoir 100 à 250 candidats au cours de la soirée.

Dans les jours qui suivent, la job-convention en reverra certains pour des tête-à-tête plus approfondis. Un mois au plus tard, chacun est fixé. Nombre moyen de recrutements par entreprise : six.

Très spectaculaires, les job-conventions ne séduisent encore qu'un nombre très limité d'entreprises françaises. Beaucoup préfèrent participer aux Salons de recrutement, moins formels, plus décontractés... sans le risque d'être mal jugé sur une prestation éclair (un style de communication mal maîtrisé en France). Avantage pour le candidat : pouvoir rencontrer dans un Salon plusieurs employeurs, parfois concurrents, dont les besoins d'embauches sont précisément exprimés. Une partie du marché de l'emploi concentrée sur un même lieu, souvent pendant deux jours.

Ce nouveau mode de recrutement permet-il d'atteindre des candidats insensibles aux petites annonces et aux approches des chasseurs de tête ? Oui, répondent les participants, particulièrement pour les marchés où sévit une rareté de la demande par rapport à l'offre : c'est le cas, par exemple, pour les informaticiens confirmés de haut niveau, mais aussi pour les commerciaux et les ingénieurs. Compte tenu de cette rareté, rien d'étonnant à ce que trois candidats sur quatre soient en poste au moment de leur visite à un Salon informatique... et insatisfaits de leur emploi actuel. En poste ou chômeurs, il y a plusieurs types de visiteurs : de ceux qui cherchent un emploi à ceux qui viennent avant tout voir ce qu'ils valent. Un Salon permet, anonymement, de demander à un employeur potentiel : « *Je gagne 500 kF par an ; êtes-vous prêts à me donner 600 kF ?* » Et après, seulement, d'évoquer le profil d'un poste !

« Plus humain... »

« *Un job-salon est plus rapide, plus efficace, plus rentable, et plus humain... comparé aux autres formes de recrutement*, affirme la responsable recrutement d'une filiale de la Compagnie bancaire. *Dans ce contact direct nous avons plus le sentiment de faire passer le message sincère de l'entreprise.* » « *On est loin du show-séduction des job-conventions et des messages plats des annonces* », dit une autre. Plus rapide, un Salon permet de répondre à un besoin urgent d'embauches. Rentable ? « *Avec 15 000 à 35 000 F par jour de participation selon les Salons, nous rentrons dans nos frais dès la deuxième embauche* », dit une société de services informatiques.

« *Nous avons le temps d'être à l'écoute. On ne voit pas seulement le CV. On voit la tête qu'il y a derrière* », lâche le responsable gestion des carrières et recrutement de Sony-France. « *Si je reçois par courrier deux CV, un titulaire d'un DEUG et un centralien de Lyon, je choisis le centralien. En discutant librement avec eux au cours d'un Salon, il est possible que l'universitaire soit plus accrocheur et que leur position soit à mes yeux équilibrée* », confie un chef de projet de la SG2 (une SSII).

Ce contact direct permet aux candidats de mieux montrer leur motivation... tout comme il leur donne l'occasion d'interroger des cadres de l'entreprise — qui ne sont souvent pas les recruteurs — sur l'« esprit maison », l'ambiance... Pour les chefs d'entreprise, les Salons de recrutement sont une excellente opération de relations publiques, externe et interne. Faire mieux connaître la société, et lui donner une image plus dynamique, mais aussi motiver les cadres qui doivent vendre publiquement la société.

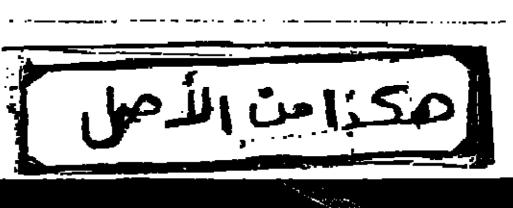
Job-conventions et job-salons sont pourtant loin d'être des produits miracles. Ils exigent, pour être rentables, une savante sélection des visiteurs. Les job-conventions atteignent moins de candidats « en poste » : trop soucieux de discrétion, ils répondent peu aux annonces.

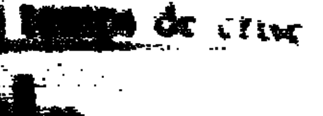
L'informatique trop sollicitée

De même, si la promotion d'un Salon a été mal ciblée ou le filtrage à l'entrée trop perméable, le rendement laisse à désirer : trop de débutants ou trop de « touristes ». Et un trop grand nombre de candidats-visiteurs peut vite saturer les capacités d'accueil des stands, et celles du service recrutement chargé de traiter tous les CV recueillis. Il n'y est d'ailleurs pas préparé, habitué à sous-traiter la première sélection à des cabinets de recrutement. Certains grands constructeurs informatiques ont connu de telles difficultés.

Job-conventions et job-salons se sont développés très vite sur des marchés étroits. Il y a déjà saturation, affirment les professionnels (une manifestation par mois à Paris)... alors que le marché était encore peu exploré il y a juste un an : Daniel Porte consultants (associé aujourd'hui avec sept autres cabinets dans Recrutements rencontres) doit se battre aujourd'hui avec Pro Search et *le Monde informatique* (Salons de recrutement informatique), avec *l'Usine nouvelle* (Salon Top ingénieurs) et Philippe Legrand conseil à Bordeaux (carrefour du recrutement commercial). Le secteur informatique semble aujourd'hui trop sollicité. « *Les cent cinquante entreprises concernées ne sont pas capables de digérer plus de neuf Salons par an, chaque société ne pouvant participer à plus de trois d'entre eux, et les autres modes de recrutement — complémentaires — n'étant pas abandonnés* », explique-t-on au *Monde informatique* (qui vient d'organiser Espace carrières au Sicob). Pro Search, leader des Salons « informatique », envisage donc une diversification en régions (deux Salons à Lyon cette année) et en Europe, et vers d'autres métiers : santé, banque, communication. Cette diversification hors des secteurs où la mobilité est traditionnelle, comme l'informatique, a-t-elle des chances de succès ? Montrer par sa présence, que l'on est à la recherche d'un emploi n'est pas sans risque.

FRANÇOIS KOCH.









LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise, pour la mise en œuvre de programmes de recherche, des sélections visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires de catégories A et B (régime contractuel)

MEDECINE

COM/R/A/18 Agent Scientifique (carrière A8/5)

Tâches: dans le cadre du programme de la recherche médicale et sanitaire, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'actions concertées de recherche en épidémiologie.
Formation universitaire sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière; doctorat souhaité. Un doctorat en médecine, avec une expérience appropriée, constitue un avantage.

COM/R/A/19 Agent Scientifique (carrière A8/5)

Tâches: dans le cadre du programme de la recherche médicale et sanitaire, assurer l'organisation et la gestion scientifique d'actions concertées de recherche dans le domaine des services de santé (utilisation de la méthode scientifique dans l'étude de la planification, l'organisation et l'administration - gestion et évaluation comprises - des services de santé).
Formation universitaire sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière; doctorat souhaité. Un doctorat en médecine, avec une expérience appropriée, constitue un avantage.

THERMOHYDRAULIQUE

COM/R/A/20 Agent Scientifique (carrière A8/5)

Tâches: assurer la planification, l'exécution et l'analyse d'expériences en thermohydraulique.
Formation universitaire sanctionnée par un diplôme en mécanique des fluides, génie chimique, physique ou autre discipline en rapport avec ce domaine.
Expérience professionnelle appropriée en expérimentation et modélisation des écoulements diphasiques/multiphasiques transitoires.

COM/R/A/21 Agent Scientifique (carrière A8/5)

Tâches: assurer le développement et l'amélioration de codes de calculs pour les transitoires diphasiques/multiphasiques.
Formation universitaire sanctionnée par un diplôme en physique ou mathématique ou autre discipline en rapport avec ce domaine.
Expérience professionnelle appropriée. Une bonne connaissance du FORTRAN et de l'utilisation de grands calculateurs scientifiques est indispensable.

TECHNOLOGIE DE LA FUSION

COM/R/A/22 Agent Scientifique (carrière A8/5)

Tâches: exécuter, dans le laboratoire du tritium, des études expérimentales et des calculs numériques dans le domaine de l'interaction tritium-matériaux, pour les matériaux utilisés en technologie de la fusion.
Formation universitaire sanctionnée par un diplôme en physique ou physico-chimie ou autre discipline en rapport avec ce domaine.
Expérience professionnelle appropriée. Connaissance approfondie est indispensable en physique des surfaces, en informatique et en technique de l'ultra-vide.

INFIRMIER(E)

COM/R/B/4 Agent Administratif (carrière B5/4)

Tâches: effectuer dans un centre de recherche, des travaux d'application et notamment • des soins d'urgence de dispensaire; • des travaux courants de laboratoire et dosimétrie; • assurer les services d'assistance sociale pour le personnel.
Formation: diplôme d'infirmier(e) et assistant(e) social(e) relatif aux tâches ci-dessus. Expérience professionnelle appropriée.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nationalité: être ressortissant d'un des Etats membres des C.E. **Lieu de travail:** tout lieu d'activité des services de la Commission des C.E. **Age:** maximum 45 ans pour les postes du COM/R/A/18 à 22; maximum 35 ans pour le poste COM/R/B/4. **Connaissances linguistiques:** connaissance d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais. Pour le COM/R/A/18 et 19 une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable. Pour le COM/R/B/4 une bonne connaissance de l'allemand est souhaitable. **Rémunération:** adaptée au niveau de chaque emploi. Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve à partir de laquelle les offres de contrat pourront être adressées en fonction des disponibilités effectives des différents programmes. **Délai d'introduction des candidatures:** 31/05/1988 (le cachet de la poste faisant foi). **Des informations supplémentaires** peuvent être obtenues en téléphonant à la C.C.E. au numéro: 02/235.56.60 à Bruxelles (Belgique). **Les actes de candidature** doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: C.C.E. DG XII, Secrétariat des Comités de Sélection et de Recherche, SDME R2/82, 200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles, Belgique.

UN INGENIEUR ECONOMISTE

Ingénieur diplômé grande école, âgé de 35 ans environ, vous bénéficiez déjà d'une bonne expérience en études économiques type UNIDO ou Banque Mondiale, si possible dans les transports. Vous êtes familiarisé avec l'outil informatique et maîtrisez parfaitement l'anglais et l'espagnol.

Importante société d'ingénierie française, filiale du groupe C.G.E., nous réalisons 55% de notre chiffre d'affaires à l'exportation. Affecté au siège social à Rungis (Paris-Sud), directement rattaché au Directeur des Etudes Générales, votre première mission de 2 ans vous conduira au Mexique pour mettre en place une méthode d'évaluation économique et financière de schéma de transports urbains. A terme, vous serez chargé de l'animation d'équipes d'experts pluridisciplinaires dans le cadre des études préliminaires qui nous sont confiées : transport, énergie, santé, agroalimentaire...

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 2714 à : SOURCES, 108 rue St Honoré 75001 Paris, qui transmettra.

CIGIE



Applications Spatiales

ATTACHE COMMERCIAL

Japon

CLS (Collecte et Localisation par Satellite) a pour activité l'exploitation mondiale du système ARGOS et de tout autre système similaire. Les applications : la Météorologie, Océanologie, Hydrologie, Ecologie, Maritime. Le système ARGOS est le fruit de la coopération entre CNES, NASA et NOAA.

Pour faire face à une rapide expansion, CLS crée un poste d'Attaché Commercial au Japon. Les missions : le contact avec les Ministères, les Universités et les Instituts, la préparation de la mise en place d'une implantation de la Société au Japon (création d'un serveur, puis d'une station de réception sur place).
Le poste est situé à Tokyo.

Le candidat retenu sera de nationalité japonaise et parlera couramment le français. De formation technique si possible, il fait état d'une expérience importante, et particulièrement dans le domaine commercial. Qualités requises : sens commercial, diplomate, curieux, autonome.

Les conditions offertes, l'ambiance de travail, la croissance tout à fait exceptionnelle de CLS ainsi que la cohésion de l'équipe dirigeante sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 20/1894 J à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
Le Sully - 1, place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA UNITED KINGDOM ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Société française de produits chimiques destinés à diverses industries et à l'agriculture recherche un

INGENIEUR CHIMISTE OU TEXTILE

pour sa filiale de Casablanca (MAROC).

Venez prendre la responsabilité de notre filiale marocaine, de son action commerciale et de son atelier de fabrication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous référence CAS 893 M à **INTER P.A.** - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

DROITS DE L'HOMME AU MOYEN-ORIENT

Amnesty International recherche pour son Secrétariat International à Londres un chercheur qui enquêtera sur les violations des droits de l'homme dans plusieurs pays du Moyen-Orient. Il (elle) rassemblera des informations, préparera des déclarations et proposera des actions à entreprendre par Amnesty International, notamment au sujet des prisonniers d'opinion, du déroulement des procès et du traitement des détenus.

QUALITÉS REQUISES : connaissance des méthodes de recherche, objectivité et capacité de travailler en équipe et sous pression, connaissance approfondie du Moyen-Orient. Pratique courante de l'anglais et de l'arabe indispensable, connaissance du français et/ou d'autres langues de cette région souhaitable.

TRAITEMENT ANNUEL : £ 13.987 à partir de septembre 1988 (indexé, échelons annuels).

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 24 juin 1988.

LES ENTREVUES AURONT LIEU LA SEMAINE DU 18 JUILLET 1988.

Pour obtenir d'autres renseignements et une formule de candidature, s'adresser à : Service du personnel, Secrétariat International, Amnesty International, 1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne). Tél. : (1) 837 3805 (24 h/24).





THE EUROPEAN ORGANISATION FOR THE SAFETY OF AIR NAVIGATION
Requires for its BRUSSELS HQ
an ACCOUNTANT (post HA/23
(M.-F., AGE : 27-35)

FUNCT. : Preparation of monthly management and year end accounts — treasury management including negotiations with banks — establishment of financial reports and statistics — day to day management of the accounts department (9 staff, T/O 1,2 billion US $).

QUALIF. : University degree in economics, an equiv. degree or equiv. professional experience. Extensive knowledge and experience in public and commercial accounting, in treasury management and computerized accounting systems. Oral and written expr. in either english or french — good knowledge of other languages an advantage. Dynamism / Imagination / Initiative / Man-management skills.

Please make urg. contact with EUROCONTROL to obtain application form and detailed job descript. whilst quoting ref. « post AA/23 ». The duly completed application form and CV must reach :

EUROCONTROL, PF1 (phone (322)233-02-11 — Fax (322) 233.0353), 72, rue de la Loi, B. 1040 BRUSSELS/BELGIUM, by 16 May, 88 at the thery latest.





SYSECA (440 MF de CA, 1100 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

RESPONSABLES DE PROJETS

Nos objectifs de développement sont ambitieux. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- radiotéléphonie
- intelligence artificielle
- réseaux à valeur ajoutée
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser votre C.V. + prétentions sous référence 358 - 315 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex

SYSECA SELECTION

Société d'édition publiant magazines scientifique et historique, recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

Expérience souhaitée. Tél. : 43-25-04-90.

SUPPORT MÉDICAL recherche

COURTIER NÉGOCIATEUR

pour prospection annonceur. Rémunération motivante. Tél. au 16 (1) 69-04-67-40.

Société de conseil ayant de fortes possibilités d'expansion rech. sur Paris et la province

FISCALISTES

haut niveau

pour audits ponctuels. Forte rémunér. 47-34-10-00

DEMANDES D'EMPLOIS

Après 15 ans d'expérience au service du personnel, JF 38 ans cherche poste dynamique et motivant dans gestion des ressources humaines.
Ecrire sous le n° 6923 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 32 ans, ESCP + DECS, anglais courant, conn. informatique, 8 ans expérience profess., recherche POSTE TEMPS PARTIEL A PARIS. Tél. : 42-51-05-52, le soir.

Secr. de dir. dans SA familiale depuis 5 ans. Exc. conn. comptable et gestion de pers. Rech. poste similaire. Contacter 34-19-50-26.

Jeune Anglais, 24 a., BCBG, cherche emploi à partir de novembre. Je parle un peu français et considérerai n'importe quel emploi. Ecrire à Stephen WEBB, The Imperial Hotel, Rocquaine, Torteval, Guernsey, Channel Islands.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. Très bonne connaissance du milieu des affaires, meneur d'hommes. Hautes responsabilités tant au point de vue gestion que commercial. Grande facilité d'adaptation aux méthodes de France et à l'étranger.
CHERCHE poste à responsabilités dans société dynamique qui pourrait profiter de mon expérience. — BCO/CR 1192.

Très grande exp. en informatique de gestion ESEA. INGÉNIEUR diplômé par l'Etat, Institut d'administration des entreprises.
RECHERCHE responsabilités d'un service informatique ou en SSII fonction recrutement ou commerciale. — BCO/CR 1193.

INGÉNIEUR EAO. 40 ans, bilingue espagnol. Bonnes notions d'anglais. 7 ans exp. conduite analyse, réalisation de projet enseignement assisté par ordinateur Paris/RP. — BCO/JV 1194.

CADRE très expérimenté. 40 ans. Dans l'agro-alimentaire au sein groupe international. Trilingue français anglais allemand.
RECHERCHE fonction technico-commercial et/ou médiatique relations publiques. Goût contacts humains aimant la performance et disponible pour tous déplacements France et/ou étranger. — BCO/JV 1195.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Communication

Un entretien avec M. Roger Bouzinac

« Que le gouvernement prenne le temps de la réflexion avant de remplacer la CNCL »

La réélection de M. François Mitterrand sonne-t-elle le glas de la Commission nationale de la communication et des libertés ? Depuis lundi, la question pèse sur la vie de l'institution sans que les treize « sages » aient osé l'aborder collectivement. M. Roger Bouzinac rompt le silence et plaide pour une réforme constitutionnelle.

« Les jours de la CNCL vous semblent-ils comptés ?

— M. François Mitterrand a clairement souhaité notre suppression et une loi peut très rapidement défaire ce qu'une autre loi a construit. Je ne crois pas qu'on trouvera dans l'actuelle assemblée une majorité pour défendre la CNCL.

— Pourquoi ?

— Même si elle a accompli un réel travail, la Commission a été victime d'une erreur originelle, d'un vice congénital. Lors de sa première décision, la nomination des présidents des chaînes publiques, elle a succombé à un certain esprit de clan. Ces nominations ont beaucoup heurté, aussi bien M. Mitterrand que MM. Barre ou Léotard. Même aux yeux des téléspectateurs, le bilan n'est pas facile à défendre. La concurrence entre les chaînes n'a guère amélioré les programmes tout en provoquant une inflation de la publicité. Sa seule vertu aura été d'améliorer le pluralisme et la qualité de l'information.

— Regrettez-vous le choix des repreneurs ?

— Quels que soient nos choix, nous n'aurions pas été à l'abri des reproches. Les promesses des repreneurs se sont évanouies devant la réalité économique des comptes d'exploitation. Il aurait été préférable de nous consulter avant de privatiser TF 1. Je reste persuadé que la privatisation de FR 3, chaîne largement déficitaire, était plus appropriée. De même qu'il faudra bien un jour, pour préserver l'équilibre économique du secteur de la communication, réserver la publicité aux chaînes commerciales.

— Pourquoi la CNCL n'a-t-elle pas discuté les choix du gouvernement ni reconnu ses propres erreurs ?

— Le débat entre nous se heurtait à l'existence d'une forte majorité d'idées. Pour prendre une comparaison dans le domaine du football, j'ai très vite compris que cette commission était constituée comme une « sélection » et non comme une « équipe ».

— Quelles leçons en tirez-vous pour l'avenir ?

— La mise en place d'une nouvelle institution capable de s'imposer aux yeux des professionnels comme de l'opinion publique ne sera pas chose facile. Je comprends la hâte de ceux qui veulent notre disparition, mais je souhaite que l'exécutif et le législatif prennent le temps de la réflexion. Comme je l'avais indiqué en décembre dernier, je crois que cette institution doit être inscrite dans la Constitution, même si la procédure est plus longue, plus délicate. On ne peut plus se permettre de changer d'instance régulatrice à chaque alternance politique.

» Certains souhaitent une réduction du nombre des membres : ce n'est pas un problème fondamental. D'autres voudraient n'y voir siéger que des magistrats. Il faut éviter de créer une république des juges. D'autres, enfin, ne jurent que par les professionnels. Une chambre des métiers ne risque-t-elle pas de sombrer dans le corporatisme ?

» Vous voyez : le problème n'est pas simple. Que l'on prenne le temps de le résoudre avec le plus large consensus possible. En attendant, la CNCL peut très bien continuer son travail. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Au groupe Le Provençal

La cour d'appel refuse la nomination d'un administrateur provisoire, mais désigne un expert

Dans un arrêt rendu le mardi 10 mai, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Charles Badi, a réformé l'ordonnance du tribunal de commerce de Toulon. Le 17 février dernier celui-ci avait notamment désigné un administrateur provisoire à la tête des sociétés du groupe Le Provençal (*le Monde* du 19 février). Cette mesure avait été demandée par Mme Anne-Marie Laffont-Leenhardt, actionnaire majoritaire du groupe Le Provençal et fille de l'un de ses fondateurs. Elle avait assigné en référé le groupe Hachette, dont elle contestait le rachat du *Provençal*, le 2 juillet dernier. La cour d'appel d'Aix-en-Provence a aussi infirmé la mise sous séquestre des actions acquises par le groupe Hachette.

Elle a, en revanche, nommé un expert marseillais, M. Roger Cazalet, qui aura pour mission d'établir, dans un délai de cinq mois, si certaines opérations décidées par les nouveaux dirigeants du *Provençal* « *sont, dans leur pratique et dans leurs modalités, conformes à l'intérêt social* ». Cette expertise concerne l'augmentation du capital des sociétés du groupe (1), le rachat par la SA Quillet, filiale d'Hachette, de la participation de Régie-Presse dans la régie publicitaire du groupe Le Provençal, Eurosud-Publicité, la création d'une régie publicitaire extra-locale et l'association du *Provençal* avec une librairie marseillaise, « Le temps de vivre », filiale des NMPP.

CANNES
de notre correspondant régional

Dans ses attendus, la cour estime que « *le caractère irréversible du transfert du contrôle des sociétés du groupe Le Provençal n'est pas établi à ce jour* », en l'état du litige dont le juge au fond est saisi. Elle souligne aussi que le juge des référés de Toulon ne pouvait pas prendre des mesures conservatoires puisque, en l'espèce, « *on se trouve en présence non pas d'un projet de décisions de nature à faire redouter un danger imminent au préjudice des intérêts sociaux, mais de décisions déjà prises par une nouvelle majorité dans des conditions de régularité formelles apparentes* ». Selon la cour, la critique de ces décisions « *procède davantage d'un conflit entre deux groupes d'actionnaires relativement à l'exécution de promesses de cession d'actions que du strict souci des intérêts sociaux* ».

Enfin, ces mêmes décisions « *ne sont pas de nature à faire disparaître la structure sociale ou à aboutir à la dispersion des actifs principaux, mais elles caractérisent des actes de gestion ou d'adaptation de la structure des sociétés aux circonstances* (...) ».

Parallèlement à cette procédure, Mme Anne-Marie Laffont-Leenhardt, qui a été révoquée de ses fonctions d'administrateur du groupe Le Provençal (ainsi que sa mère, Mme Annie Leenhardt), a engagé une action au fond devant le tribunal de commerce de Paris. Celui-ci doit statuer prochainement. La famille Leenhardt — associée au groupe britannique de M. Robert Maxwell — possède 29 % des actions du quotidien toulonnais *Var-Matin-République* et 20,8 % de celles du *Provençal*. Elle soutient qu'à la date du 30 juin 1987, elle disposait de promesses de cessions « *irrévocables* » consenties par une dizaine de petits actionnaires, qui lui auraient permis de prendre une participation majoritaire dans le capital du groupe Le Provençal. Mais, finalement, certains de ces petits porteurs avaient opté pour le groupe Hachette.

La direction du groupe Le Provençal s'est félicité de l'arrêt rendu par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. De son côté, Mme Laffont-Leenhardt se réjouit de la nomination d'un expert mais manifeste ainsi son inquiétude, « *qui grandit chaque jour* », devant les décisions prises par Hachette, « *qui visent à vider peu à peu nos journaux du patrimoine patiemment construit par nos fondateurs, Francis Leenhardt et Gaston Defferre* ». Elle affirme qu'elle continuera son combat jusqu'à ce que « *justice soit rendue* ».

GUY PORTE.

(1) Deux augmentations de capital ont été décidées, l'une de 48 millions de francs réservée aux actionnaires et l'autre de 40 millions de francs réservée aux obligataires du groupe.

M. Carlo De Benedetti en passe de contrôler Mondadori première maison d'édition italienne

ROME
de notre correspondant

M. Carlo De Benedetti s'est assuré, mardi 10 mai, la majorité du conseil d'administration de la première maison d'édition italienne, la Mondadori. Il s'est appuyé sur une partie de la famille du fondateur, Arnaldo Mondadori. En revanche, toute une autre partie de la famille s'en est trouvée écartée — ainsi que M. Silvio Berlusconi, le roi de la télévision privée, qui était son allié.

M. De Benedetti, qui s'est fait connaître dans toute l'Europe avec l'affaire de la Société générale de Belgique, renoue ainsi avec le succès. L'événement confirme également l'intérêt du patron d'Olivetti pour la « chose écrite ». N'était-il pas déjà l'actionnaire *de référence*, selon son expression, de l'Editoriale Espresso, groupe qui contrôle, notamment, le grand hebdomadaire du même nom et la moitié des parts du premier quotidien italien, *la Repubblica*. Récemment interrogé sur ses projets d'expansion à l'échelle européenne dans le domaine de la communication, M. De Benedetti avait indiqué : « *Ce sont plutôt des métiers nationaux.* » (*le Monde* du 23 mars).

Mondadori a publié en 1987 environ mille huit cents titres de livres et contrôle, en outre, *Panorama*, le principal hebdomadaire de la péninsule (avec un tirage de 500 000 exemplaires environ), l'édition italienne de *Marie-Claire* (300 000), quatre quotidiens provinciaux de la vallée du Pô et une trentaine de publications spécialisées dont *Auto-Oggi* (250 000).

Fondée au début du siècle par Arnaldo Mondadori, la maison, ces dernières années, était dirigée par Mario Formenton, époux de Cristina, la fille du fondateur.

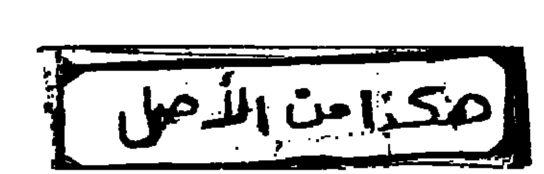
Le décès, il y a un an, de Mario Formenton, avait révélé des dissensions graves entre les héritiers d'Arnaldo : les uns rangés derrière Cristina, les autres aux côtés de Leonardo Mondadori, neveu du fondateur et directeur général de la maison d'édition.

La prise de pouvoir de M. De Benedetti a aussitôt été contestée par Leonardo Mondadori, qui a décidé d'entamer un procès. La Mondadori est en effet contrôlée par un holding, la Société financière des éditions Arnaldo Mondadori (AMEF), formant ce que l'on nomme un « noyau dur ». Au sein de l'AMEF figurent essentiellement trois « blocs » d'actionnaires : Cristina Formenton-Mondadori, Leonardo Mondadori et, depuis trois ans environ, M. De Benedetti. C'est au sein de cette société que le conflit entre les deux branches de la famille a eu lieu.

M. De Benedetti et son alliée, Cristina Formenton, ont décidé, dans des conditions que conteste M. Leonardo Mondadori, que l'AMEF resterait hors du champ. Du coup, les organismes dirigeants de la maison d'édition ont été désignés par la minorité des actionnaires. Or, dans cette minorité — 49,7 %, — le premier et de loin des partenaires (avec près de 20 %) n'est autre que la CIR, société financière dont le patron est... M. De Benedetti.

M. Leonardo Mondadori, quant à lui, a perdu sa place au conseil d'administration et son poste de vice-président. Il a annoncé sa prochaine démission de la direction générale. Il avait, dans une récente et retentissante interview au *Corriere della Sera*, dénoncé la logique actuelle de la concentration de pouvoirs, dans le domaine de l'édition et de la presse, aux mains d'hommes d'affaires totalement étrangers à ce secteur.

JEAN-PIERRE CLERC.



هكذا من الأصل

ommunication

Economie

SOMMAIRE

■ M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques, souhaite le remplacement du livret A par un livret d'épargne unique distribué par tous les réseaux. Il estime que la libre rémunération des dépôts à vue serait contraire à une réduction du coût du crédit (*lire ci-contre*).

■ L'INSEE souligne la surprenante vigueur de la demande en France qui pousse la production industrielle à la hausse après six années de stagnation (*lire page 27*).

■ Les commandes de centrales nucléaires par EDF ne reprendront plus avant l'année 2010. A cette date, il faudra choisir entre la filière actuelle et les surgénérateurs (*lire page 28*).

■ Agitation sociale en Espagne : plusieurs dizaines de milliers d'enseignants observent une grève générale, alors que les travailleurs des chantiers navals manifestent leur hostilité au plan gouvernemental de reconversion (*lire page 29*).

Un entretien avec le président de l'Association française des banques

« Nous souhaitons la création d'un livret d'épargne unique »

nous déclare M. Dominique Chatillon

Pour réduire le coût du crédit, M. Dominique Chatillon, le président de l'Association française des Banques, l'organisation professionnelle qui regroupe quatre cents banques, indique, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, les voies qu'il recommande au nouveau ministre de l'économie : la suppression de la « surfiscalité » qui pèse sur les banques, la substitution progressive au livret A d'un livret d'épargne distribué par tous les réseaux afin d'accroître la concurrence. Le patron des banquiers français, président de la compagnie financière La Hénin, refuse en revanche de voir la poste distribuer du crédit.

Il s'opposera à toute mesure visant à donner un coup de frein au crédit à la consommation et ne veut pas de la liberté de rémunérer les dépôts à vue.

« Un nouveau ministre de l'économie va s'installer Rue de Rivoli. Pour les banquiers, quel dossier doit-il aborder en priorité ?

— La façon dont nous entrerons dans le marché unique européen et la capacité des banques à servir les entreprises françaises vont dépendre du traitement du dossier fiscal. Notre objectif est de réduire le coût du crédit. La fiscalité est à cet égard un facteur très important.

— Le coût du crédit est très élevé en France. Les banques n'en portent-elles pas une part de responsabilité ?

— Le coût de l'argent est aujourd'hui, pour notre économie, un problème de la même ampleur que celui du prix du pétrole il y a quelques années. L'argent est une matière première dont nous devons tous rechercher, ensemble, à faire baisser le prix. Cela dépend d'abord de l'environnement financier français et international. Les efforts de productivité dans les banques, déjà bien engagés et que nous poursuivons, doivent aussi y contribuer. Mais il faut aussi supprimer la « surfiscalité » qui pèse en France sur les banques. Nous payons des impôts spécifiques (les taxes sur les salaires, celles sur les encours et des impôts dus par les institutions financières) qui représentent près de 7 milliards de francs. C'est l'équivalent d'un point sur le taux du crédit.

» Le nouveau gouvernement doit aussi retenir, comme l'une de ses premières priorités, le dossier de la fiscalité de l'épargne. Il y a urgence. En effet, pour l'épargne, l'Europe, ce n'est pas 1992, mais dès l'automne 1989. Il y a un réel risque de voir l'épargne des Français, attirée par des conditions fiscales plus avantageuses, partir à l'étranger, ce qui serait dommageable non seulement pour les banques françaises mais aussi pour l'économie nationale dans son ensemble. Est-on sûr que l'épargne placée au Luxembourg reviendra en France pour assurer le financement des investissements ?

— L'Europe n'est-elle pas un alibi ?

— Absolument pas. Nous avons une fiscalité de l'épargne abusivement complexe et très supérieure à celle de tous nos concurrents européens. Il faut de toute urgence la simplifier et l'alléger. Il peut paraître anormal, à certains, que les revenus du capital soient moins taxés que ceux tirés du travail. On peut s'en offusquer sur le plan de la justice sociale. Mais c'est un fait. La liberté de mouvement des capitaux au sein de la Communauté européenne nous place en face de cette exigence.

— Pour réduire le coût du crédit, le nouveau gouvernement ne sera-t-il pas tenté d'accroître la concurrence dans le secteur bancaire ?

— Nous sommes tout à fait favorables à la concurrence, le seul moyen pour diminuer le coût de fonctionnement des banques. Il est d'ailleurs temps de créer en France même un véritable marché unique de l'épargne, sur lequel chacun dispose des mêmes armes. Or il n'y a pas encore, dans la collecte de l'épargne, égalité entre les différents réseaux. Les revenus des livrets bancaires sont taxés à 46 %, ceux du livret bleu du Crédit mutuel à 15,3 % et ceux du livret A des caisses d'épargne sont exonérés d'impôt. A propos du livret A d'ailleurs, le niveau actuel de rémunération (4,5 % net d'impôt) me paraît déraisonnable, compte tenu du rythme de l'inflation. Je suis convaincu qu'il constitue l'une, pas la seule naturellement, des causes du blocage à la baisse des taux d'intérêt en France.

— Allez-vous plaider pour la suppression du livret A ?

— Ce que nous souhaitons, c'est que l'on s'oriente vers la création d'un livret d'épargne unique, bénéficiant éventuellement d'avantages fiscaux, mais qui pourrait être distribué par tous les réseaux, les banques, les mutualistes et les caisses d'épargne. Nous sommes prêts à alimenter, à partir des ressources ainsi collectées, la Caisse des dépôts pour assurer le financement du logement social. Nous pensons, en tout état de cause, que, dans la logique de 1992, le logement social devra se financer comme les autres activités économiques, quitte à ce que l'Etat apporte un concours budgétaire à ce secteur.

« La poste n'est pas une banque »

— Puisque les banques ne redoutent pas la concurrence, il pourrait paraître sain que la poste puisse enfin distribuer du crédit ?

— Nous n'accepterons jamais cela. La poste n'est pas une banque. C'est d'abord et avant tout une administration qui doit assurer une mission de service public, la distribution du courrier, et qui dispose pour cela d'un monopole. Il y a ensuite suffisamment de guichets bancaires en France. Et, surtout, contrairement aux banques, la poste n'est pas soumise aux contraintes de rentabilité. Encore une fois, nous acceptons la concurrence à condition qu'elle se joue à armes égales.

— Le moment n'est-il pas venu pour les banques françaises de s'aligner sur leur concurrentes européennes et d'être autorisées à rémunérer les dépôts à vue de leurs clients ?

— Je ne le pense pas. Notre objectif, c'est de diminuer le coût du crédit. Tout renchérissement du coût des ressources des banques irait à l'encontre de ce but. Il nous paraît d'ailleurs anormal, sur le plan économique, de rémunérer de l'argent complètement liquide. Je vous ferai remarquer ensuite que si, en Allemagne, les banques rémunèrent les dépôts à vue (de 0,5 %, voire 0,25 %), elles facturent aussi très fortement leurs services, ce qui explique leurs bénéfices importants.

— Les banques françaises cherchent, elles aussi, à facturer leurs services, notamment les chèques ?

— Actuellement, les particuliers clients des banques sont très avantagés : ils bénéficient par exemple de la gratuité des chèques. Cela coûte aux banques près de 12 milliards de francs par an. Pour compenser, comme certains le préconisent, la rémunération des dépôts, même très faible, par une facturation des chèques, il faudrait faire payer ces derniers très cher. Ce serait finalement une politique de Gribouille.

» Nous pensons qu'il est préférable d'améliorer la qualité de nos services, ce que nous ferons par exemple par la mise en place en 1989 d'un système informatique qui réduira les jours de valeur. Lorsqu'existera le livret dont nous avons parlé, les banquiers créeront des produits qui permettent de rémunérer les soldes.

— Bien qu'il coûte cher, le crédit à la consommation a connu une véritable explosion. Ne craignez-vous pas que le nouveau gouvernement n'en freine le développement ?

— En ce domaine, la France ne fait que rattraper son retard. En outre, depuis le début de cette année, nous observons un certain ralentissement du rythme de progression. Il n'y a donc pas un débordement. Nous contestons ensuite les analyses qui attribuent au crédit à la consommation la détérioration de notre balance commerciale.

» De toute façon, je ne vois pas comment le gouvernement pourrait procéder, sauf à rétablir des procédures administratives — l'encadrement du crédit — dont nous avons mis quinze ans à nous débarrasser. En arrêtant des dispositions de ce type, le ministre de l'économie prendrait le risque de raviver des revendications salariales : en effet, le crédit permet de devancer une consommation que les salaires n'autorisent pas toujours.

— Les banques françaises ont encore réalisé en 1987 des bénéfices élevés. Alors qu'elles continuent à réduire leurs effectifs, n'ont-elles pas, désormais, les moyens de donner un coup de pouce à la rémunération de leurs salariés ?

— Les banques françaises réalisent depuis deux ou trois ans des bénéfices convenables. Mais nous sommes encore très en retrait par rapport à nos concurrents étrangers. Les bénéfices sont aussi pour nos établissements une condition pour pouvoir investir, accroître notre productivité et en définitive réduire le coût du crédit. Ils sont aussi le moyen pour renforcer nos fonds propres.

« Gestion salariale stricte »

» Tout cela implique une politique de gestion salariale stricte dans une profession où les rémunérations sont généralement considérées comme satisfaisantes par rapport à celles des autres activités de services. Nous pensons aussi que celles-ci doivent davantage prendre en compte les gains de productivité et les résultats de chaque banque.

— Certaines banques rejettent leurs clients titulaires de « petits comptes », peu rentables dit-on. Cela n'est-il pas choquant ?

— Je ne suis pas choqué de voir des banques sélectionner leur clientèle. C'est le propre de toute entreprise que de choisir les marchés auxquels elle veut s'adresser. Il est vrai néanmoins que lorsqu'une banque décide de changer sa politique, elle doit assurer une transition dans des conditions satisfaisantes pour tous.

— A propos du débat autour des privatisations, le président de la République a parlé, lors de la campagne électorale, d'un gel des opérations. Qu'en pensez-vous ?

— Ce n'est pas souhaitable pour une raison évidente : les banques françaises ont besoin d'ouvrir leur capital pour accroître leurs fonds propres. Faute de cela, elles seront condamnées à végéter.

— Des privatisations progressives et partielles vous sembleraient-elles suffisantes ?

— L'optimum me paraît être la mise sur le marché de la majorité du capital des entreprises bancaires. Il n'est pas sain qu'une entreprise soit obligée d'aller demander à la direction du Trésor, voire au ministre de l'économie, une autorisation pour procéder à une quelconque opération financière. Il faut pouvoir saisir rapidement toutes les occasions. Si l'État reste majoritaire, c'est toujours lui qui décide en définitive. Je crois que l'on a dépassé ce stade. »

Propos recueillis par
ERIK IZRAELEWICZ

REPÈRES

Dette internationale

Les banques commerciales ne prêtent plus

M. Michel Camdessus a déclaré, le mardi 10 mai, à Londres, que les banques commerciales avaient à jouer un rôle plus important dans la gestion de la dette. Soulignant que les pays endettés avaient obtenu des résultats importants dans leur politique de redressement, le directeur général du FMI a souligné que les banques, en ne leur consentant plus aucun prêt, risquaient de remettre en cause ces efforts. Les prêts bancaires consentis aux pays endettés devraient se situer entre 2 et 5 milliards de dollars en 1987, un niveau que M. Camdessus juge *« négligeable »*.

Politique monétaire

Resserrement aux Etats-Unis

La FED (Réserve féd?rale) aurait commencé, selon les observateurs, à durcir sa politique monétaire pour faire face aux pressions inflationnistes aux Etats-unis. Les taux d'intérêt sur les fonds fédéraux (prêts au jour le jour entre banques) continuent de monter, dépassant 7 % contre 6,93 % lundi 9 mai. Dans une série d'interviews publiées par le *Wall Street Journal*, plusieurs responsables de la Réserve féderale estiment que la Banque centrale doit faire monter les taux d'intérêt à court terme.

« L'inquiétude d'une reprise de l'inflation est légitime », a notamment déclaré M. Robert Parry, président de la banque de la Réserve féderale de San-Francisco.

Dans les milieux financiers, on souligne que la FED aurait intérêt à agir rapidement, mais d'une façon modérée, afin de ne pas être contrainte à prendre ensuite des mesures plus dures au risque de déclencher une récession en pleine période électorale.

Peu avant la publication, en fin de semaine dernière, des statistiques indiquant une nouvelle baisse du chômage en avril, M. Alain Greenspan, président de la FED, avait estimé qu'il y avait encore une marge de manœuvre avant que les pressions sur le marché de l'emploi ne se traduisent en augmentation de salaires.

Restructuration des banques

First Boston et le Crédit Suisse renégocient leurs accords

La First Boston, l'une des principales banques d'affaires américaines et le Crédit Suisse, troisième groupe bancaire helvète, déjà associés au sein de Crédit Suisse First Boston (CSFB), ont engagé des discussions pour redéfinir leurs relations, a-t-on appris mardi 10 mai par un communiqué du Crédit Suisse. Celles-ci pourraient aboutir à une fusion de la First Boston et du CSFB.

Les relations financières entre les deux partenaires sont très complexes. Le capital de la CSFB est détenu à 60 % par le Crédit Suisse et à 40 % par la First Boston. La CSFB détient à son tour 40 % des sections de la First Boston, le reste étant possédé par les cadres de la banque et le public. Depuis plusieurs années, des tensions étaient apparues entre les deux partenaires : elles portaient à la fois sur le partage des activités et sur celui des profits. La CSFB, au départ acteur important sur les marchés financiers, notamment à Londres, s'était finalement intéressée aux activités de fusions et acquisitions, un choix qui n'a, semble-t-il, pas été apprécié par le Crédit Suisse.

Le communiqué indique que les discussions en cours pourraient aboutir à la création d'« *une vaste banque d'investissement intervenant au niveau mondial* ». En fait, les analystes estiment qu'elles pourraient aussi se traduire par un accroissement de la participation du Crédit Suisse dans la firme américaine.

Textiles d'avenir

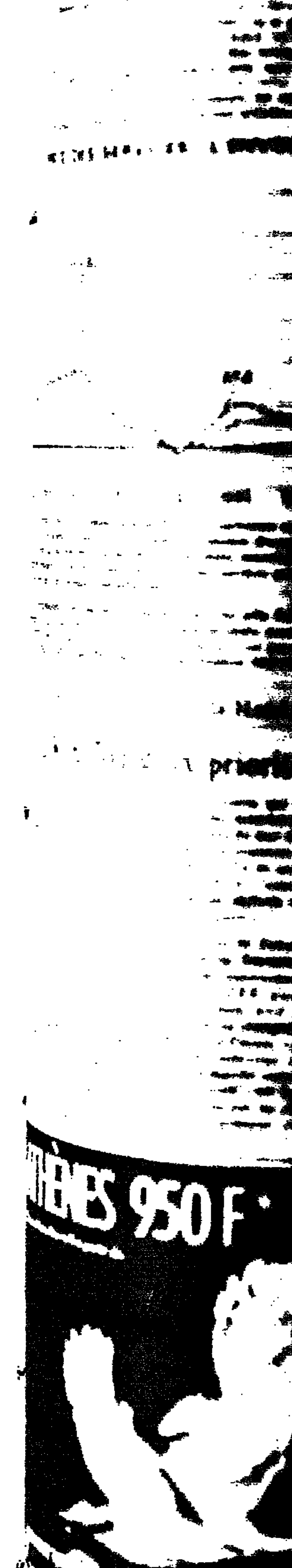
La guerre du Kevlar est finie

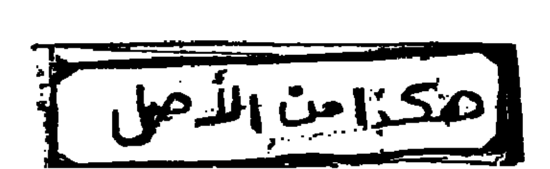
Un des grands conflits juridiques sur les matériaux d'avenir s'achève. Après douze années de procédure sur la paternité des fibres aramides, les deux groupes chimiques, l'américain Du Pont de Nemours et le néerlandais Akzo, ont signé la paix. Aux termes de l'accord conclu, le mardi 10 mai, les anciens ennemis sont convenus de lever toutes les interdictions de commercialisation dans le monde de ces fibres, à cette réserve près qu'Akzo devra respecter certains quotas de ventes aux Etats-Unis, dont le niveau sera toutefois relevé chaque année. En outre, les deux compagnies procéderont à l'échange de licence pour la fabrication des produits de base. Akzo et Du Pont se refusent toutefois à rendre publics les termes exacts de leur accord.

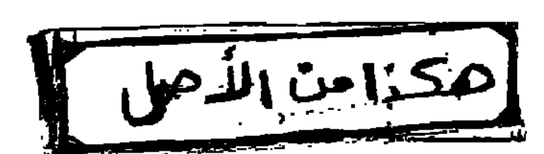
Cinq fois plus résistantes que l'acier, mais dix fois plus légères, les fibres aramides (marques Keylär chez Du Pont, Twaron chez Akzo) sont considérées comme une invention majeure. Leur emploi s'accroît très rapidement (+ 20% l'an), notamment dans l'aéronautique, l'industrie spatiale, les pneumatiques, les vêtements de protection, comme les gilets pare-balles. Mais le développement de ce matérian révolutionnaire a été largement freiné par la guerre ruineuse de brevets que se sont livrés Du Pont et Akzo.

La sagesse l'a finalement emporté dans les deux camps, qui auront dépensé plusieurs dizaines de millions de dollars en pure perte à s'opposer. La consommation annuelle de fibres aramides s'élève à 15000 tonnes environ. Du Pont possède une unité d'une capacité de 20000 tonnes par an aux Etats-Unis et s'apprête à mettre en route une seconde usine (7000 tonnes) en Irlande du Nord. Akzo possède une usine de 5000 tonnes, qui tourne à 50% de sa capacité.

A. D.







Économie

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

La production pourrait continuer de progresser

« Début 1988 la demande a atteint en France un niveau très élevé [...] dont la vigueur n'avait pas encore été pleinement perçue », écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture publiée mardi 10 mai. Vigueur qui se manifeste dans tous les domaines : consommation, investissements, peut-être même exportations, quoique sur ce point les informations soient contradictoires. Les statistiques douanières donnent à penser que les ventes françaises à l'étranger se sont ralenties par rapport à la tendance assez forte enregistrée depuis le milieu de 1987. Mais les industriels interrogés par l'INSEE continuent de répondre que les commandes étrangères qui leur sont adressées sont toujours aussi satisfaisantes.

On saura au cours des prochains mois qui avait raison des douanes ou des enquêtes de l'INSEE. Pour l'heure, une chose est sûre : le boom de la demande qui s'était produit au cours du second semestre 1987 se poursuit, surprenant un peu tout le monde par sa durée. Le résultat le plus clair en est une croissance plus forte que prévu de la production industrielle mais aussi hélas ! des importations, qui se sont accrues de 13 % entre février 1987 et février 1988. *« L'activité*, écrit l'INSEE, *a été particulièrement soutenue dans la construction automobile et dans le secteur des biens intermédiaires, où des tensions sur les capacités de production comparables à celles observées début 1980 se sont développées, notamment dans les grandes entreprises et dans la sidérurgie. »*

Que va-t-il se passer maintenant ? La croissance de la production industrielle qui a été d'environ 5 % sur un an (février 1987 à février 1988) va se poursuivre, mais à un rythme ralenti, estime l'INSEE. Son niveau du deuxième trimestre sera sans doute encore supérieur à celui du premier. Actuellement, les capacités de production sont utilisées avec une intensité qu'on n'avait pas vue depuis 1980. Il en va de même pour le facteur « travail » : diminution du chômage partiel dans l'industrie, tendance à l'allongement de la durée du travail et au gonflement des effectifs, recours accru au travail intérimaire.

Les investissements productifs continuent d'augmenter à un rythme assez rapide, après une progression en 1987 nettement plus forte qu'en 1986 (de 2 points). La consommation des ménages quant à elle ne devrait plus augmenter que faiblement, tandis que le taux d'épargne continuerait de baisser, compte tenu d'un tassement du revenu disponible. Reste l'inconnue du commerce extérieur : la demande mondiale, après avoir été particulièrement vive en 1987 (plus de 6 %), pourrait se ralentir du fait d'une croissance plus lente dans les pays industrialisés.

Beaucoup dépendra de l'évolution des prix qui conditionne la compétition française sur les marchés extérieurs, mais aussi le pouvoir d'achat en France.

PRIX DES SERVICES : L'ENVOLÉE

(Glissements de décembre à décembre)

6 %
5
4
3
2
1
0
-1

FRANCE
RFA

1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987

La ligne France — comme la ligne RFA — représente un écart : c'est dire qu'elle résume en chacun de ses points l'évolution divergente des prix des services du secteur privé et des prix des produits manufacturés. Quand la courbe monte, l'écart se creuse, car les prix des services progressent plus vite que les prix des produits manufacturés.

Le graphique ci-dessus montre qu'en France les prix des services ont augmenté beaucoup plus vite que les prix des produits manufacturés en 1980-1981, puis à partir de 1986. Ce phénomène s'est aussi produit en RFA de 1980 à 1982 et en 1984, mais avec une ampleur bien moindre.

La crainte de l'inflation

Après avoir été de 0,7 % au premier trimestre (2,6 % en rythme annuel, soit le taux le plus faible depuis le début des années 60 pour cette période de l'année), la hausse des prix de détail pourrait s'accélérer un peu et atteindre 1 % au deuxième trimestre. L'INSEE souligne deux dangers : d'une part, celui de la poursuite de hausses plus rapide des prix des services privés que de l'ensemble des prix de l'indice. D'autre part, les conséquences des augmentations des prix des matières premières industrielles importées : + 20 % entre le premier trimestre 1987 et le premier trimestre 1988. Cette forte poussée fait évidemment craindre une hausse plus rapide à l'avenir des prix à la production. Dans la meilleure des hypothèses le rythme de hausse des prix des produits manufacturés du secteur privé ne se ralentirait plus. Enfin les hausses des tarifs publics — particulièrement faibles jusqu'à présent — vont s'accélérer du fait du relèvement des prix des transports et du tabac.

L'INSEE souligne que la légère accélération probable de l'indice peut ne pas dégénérer en inflation si les entreprises ne répercutent pas dans leurs prix les hausses de leur consommation intermédiaire. Elles le peuvent puisque, depuis cinq ans maintenant, la progression des salaires a été inférieure aux gains de productivité.

L'INSEE estime en conclusion qu'une voie moyenne peut être suivie jusqu'à l'été entre un sensible ralentissement de l'activité économique et une inflation renaissante. Deux écueils n'en existent pas moins : *« Même si le krach d'octobre semble avoir eu peu d'effets réels, un ralentissement de l'économie mondiale est possible. L'activité française en serait affectée, plus peut-être que de coutume. Il est clair que les industriels sont aujourd'hui très vigilants à cet égard et réagiraient rapidement à tout fléchissement de la demande. Dans le cas contraire, les tentations inflationnistes induites conduiraient vraisemblablement le gouvernement à prendre des mesures. »*

La préparation du sommet de Hanovre

M. Kohl fixe deux priorités

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, président en exercice de la CEE, a fixé comme priorités d'ici le sommet européen de Hanovre, fin juin, deux dossiers essentiels pour la réalisation d'un marché sans frontières en 1992 : la reconnaissance mutuelle des diplômes et la libération des mouvements de capitaux.

M. Kohl s'exprimait devant la presse, aux côtés du président de la Commission européenne Jacques Delors, à l'issue d'une rencontre, le mardi 10 mai à Bruxelles entre les principaux membres du gouvernement fédéral et ceux de la Commission, organe exécutif de la CEE.

Le chancelier a estimé que des progrès avaient été accomplis pour la reconnaissance des diplômes. Mais il a reconnu que la libération complète des mouvements de capitaux, à l'ordre du jour d'une réunion informelle des ministres des finances des Douze en fin de semaine à Travemunde (RFA), constituait *« une question très difficile où il restait beaucoup à faire »*.

De son côté, M. Delors a jugé que la réunion de Travemunde *« était une des plus importantes pour l'avenir de la CEE que l'on ait connues »*. Mais, a-t-il ajouté dans une allusion au changement de gouvernement en France, *« j'espère que les douze ministres seront présents »*. Le marché commun des services financiers *« est la mesure la plus attendue par les chefs d'entreprise pour préparer 1992 »*, a-t-il souligné.

TRANSPORTS

Le premier dossier du nouveau ministre des transports

Quel avenir pour UTA et Air Inter ?

La compagnie privée UTA est quasiment à parité avec la compagnie publique Air France dans le capital de la compagnie domestique Air Inter. UTA a acquis 35,8 % du capital en Bourse et Air France 36,54 % (*nos dernières éditions*).

Les deux compagnies ont besoin d'Air Inter et de son réseau intérieur pour alimenter leurs vols internationaux et affronter, en 1993, dans de bonnes conditions, Lufthansa, Iberia ou British Airways, qui desservent déjà leur propre territoire national. UTA ne se fait guère d'illusion sur la possibilité, pour elle, de contrôler la majorité des actions d'Air Inter : alliée à d'autres institutions publiques actionnaires de la compagnie intérieure, Air France l'emportera aisément. D'autre part, la compagnie publique restera la partenaire privilégiée d'Air Inter, car elle détient des droits de trafic sur l'Europe et peut aider la compagnie domestique à sortir de l'Hexagone. Mais le PDG d'UTA, M. René Lapautre, et le patron de son actionnaire principal les Chargeurs (SA), M. Jérôme Seydoux, ont tenu à acquérir la minorité de blocage pour pouvoir marchander dans de bonnes conditions avec le gouvernement et avec Air France.

Ils veulent sortir UTA d'Afrique et du Pacifique, où elle est confinée par un accord vieux d'un quart de siècle. Il leur faut, pour cela, obtenir des autorités françaises des droits de trafic vers les Etats-Unis et l'Europe. Selon toute vraisemblance, le ministre des transports du gouvernement Rocard aura à arbitrer cette partie de poker, qui devrait se conclure par une rationalisation du transport aérien français.

AL. F.

Mise au point

Les tarifs des compagnies aériennes japonaises

Dans l'article intitulé « Des billets d'avion à des prix exorbitants » (*le Monde* du 5 mai), il était écrit qu'au Japon les billets d'avion *« doivent être réglés en dollars »*. Or, comme dans la plupart des pays, les billets sont réglés en monnaie locale, le yen.

Par ailleurs, la compagnie aérienne japonaise JAL apporte un certain nombre de précisions :

1. Au cours des deux dernières années, le gouvernement japonais a approuvé deux diminutions, de 10 % et 12 %, des tarifs sur les vols internationaux ;

2. La majorité (80 %) des clients de la JAL bénéficient de billets de groupe à tarif réduit (jusqu'à 50 %) ;

3. Au cours de l'année fiscale écoulée, qui s'est achevée le 31 mars, la JAL enregistrera des profits dus essentiellement à l'accroissement du nombre des touristes japonais se rendant à l'étranger ;

4. Contrairement aux autres compagnies aériennes qui pratiquent au Japon les mêmes tarifs pour les billets normaux, la JAL doit faire face à des dépenses dont 70 % sont à régler en yens, alors que ses revenus venant de l'étranger ont baissé à la suite de la valorisation de la monnaie japonaise.

Exaspérés par la grève des ferries

Les routiers veulent « affamer » la Grande-Bretagne

La situation du transport trans-Manche se complique de jour en jour. Depuis le mois de février, la compagnie de ferries britannique P and O est en proie à une grève de ses marins, qui veulent conserver leurs conditions de travail actuelles. Les équipages de la Sealink britannique se sont joints à ce mouvement par solidarité, provoquant des retards de plusieurs jours pour les poids lourds qui veulent traverser le détroit, à Douvres, Dunkerque ou Calais.

Exaspérés par cette situation sans issue, qui leur inflige des délais d'attente imprévisibles, les routiers ont décidé, le mardi 10 mai, un blocus total du trafic en mettant leurs camions en travers des accès aux derniers ferries circulant sous pavillon de l'armement SNCF. Selon le porte-parole des chauffeurs français, M. Michel Bernard, il s'agit d'obtenir des bateaux et de débloquer la situation du côté britannique. *« Quand les Anglais auront faim, ils trouveront une solution »*, a-t-il déclaré. Deux organismes professionnels, la FNTR et l'AFTRI, ont demandé *« avec fermeté que des mesures soient rapidement arrêtées pour normaliser le trafic et que des dispositions particulières permettent d'indemniser les entreprises victimes de cette situation »*.

● **Retards pour l'Airbus-A 320.** — Airbus Industrie a pris du retard dans la livraison de l'Airbus-A 320 aux compagnies clientes. Certes, Air France et British Airways ont reçu les deux premiers exemplaires en temps voulu, mais les avions suivants sortiront de l'usine d'assemblage de Toulouse avec quelques semaines de retard. Selon Airbus Industrie, ce délai est dû aux modifications techniques demandées par les compagnies aériennes et devrait être rattrapé d'ici un an.

● **Le TGV à Tours en juin 1990.** — La SNCF mettra en service le 1er juin 1990 la branche sud-ouest du TGV Atlantique entre Paris et Tours, soit avec quatre mois d'avance sur le calendrier prévu. L'arrivée du TGV à Bordeaux reste fixée au 1er octobre 1990.

Économie

ÉNERGIE

L'avenir du nucléaire

2010, l'année des choix

L'allongement de la durée de vie des centrales nucléaires françaises de vingt-cinq à quarante ans, présenté récemment par EDF, sous couvert d'une décision purement technique (*le Monde* du 25 mars), aura des conséquences économiques majeures sur l'ensemble de la filière. En effet, ce n'est plus comme prévu en 1995, mais désormais en 2010, c'est-à-dire dans vingt-deux ans, que l'établissement devra décider la commande d'une nouvelle série de réacteurs, destinés à remplacer à partir de 2020 le plus gros du parc existant – mis en route à partir de 1980 – et qui devront fonctionner jusqu'en 2070 environ.

Ce délai allégera de façon massive les charges d'investissement de l'établissement public, lui permettant ainsi de réduire son endettement (220 milliards de francs) tout en maintenant des tarifs compétitifs. Mais il allongera aussi dangereusement la période de « passage à vide » de ses fournisseurs comme Framatome, et pose à terme de délicats problèmes de choix sur la filière à adopter.

Les réacteurs du siècle prochain seront-ils les mêmes qu'aujourd'hui, ou devront-ils céder la place aux réacteurs à neutrons rapides, dits « surgénérateurs », certes plus chers à construire mais infiniment plus économes en uranium naturel ? Tel était le thème du colloque organisé lundi 9 mai par le Centre de géopolitique de l'énergie et des matière premières de l'université Paris-Dauphine, et qui réunissait tout le gotha du monde français de l'énergie.

Première question : le nucléaire, aujourd'hui arrêté dans son développement par la concurrence des énergies fossiles (charbon) et les pressions écologiques, sera-t-il dans un quart de siècle une énergie dominante, indispensable à l'équilibre énergétique du Globe ? Oui, répond M. Georges Vendryes, ancien directeur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), en l'honneur de qui est organisé le colloque. *« D'ici un quart de siècle la pression de la demande sera telle que la latitude de choix des gouvernements sera limitée. Le nucléaire sera une composante nécessaire de l'offre, et dès l'an 2000 on assistera à un redémarrage important des programmes dans les pays développés. »* Est-ce bien sûr ?, s'interrogent de leur côté M. Jean-Marie Martin, professeur à l'université de Grenoble ; M. Michel Pecqueur, président d'ELF-Aquitaine, et M. Jacques Fournier, président de Gaz de France.

Si les tendances démographiques laissent prévoir une forte croissance des besoins énergétiques, ceux-ci seront concentrés surtout dans les pays en développement, où, de l'avis général, le nucléaire paraît une technologie peu adaptée et qui demeure risquée. De plus, il faut compter à cette échéance avec les ressources « non conventionnelles » (schistes bitumineux, pétrole ou gaz de synthèse, etc.), ainsi que sur les percées technologiques éventuelles d'autres énergies (solaire, fusion thermonucléaire, etc.) ou de matériels permettant d'économiser l'énergie. *« Il y a des possibilités continues d'économies d'énergie »*, rappelle M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, tandis que M. Fournier s'interroge : *« Si en 1888 on avait mené une réflexion sur l'énergie du vingtième siècle, personne n'aurait parlé du nucléaire... »*

De plus, soulignent un certain nombre de participants, pèsent sur le nucléaire nombre de menaces ou de problèmes non résolus comme le stockage des déchets de haute radioactivité et surtout l'éventualité d'un nouvel accident majeur, comme Tchernobyl, qui, reconnaît M. Pierre Delaporte, président d'EDF, *« sonnerait le glas »* de son développement.

Des réserves de trente ans

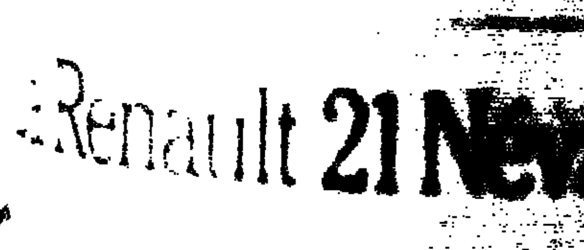
Question subsidiaire : si le nucléaire redémarre au siècle prochain, quelle filière choisir ?. Comme les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), le nucléaire, avec les réacteurs à eau légère actuels, se heurte aux limites des réserves d'uranium naturel, souligne M. Jean-Pierre Capron, administrateur général du CEA. Or ces réserves, telles qu'on les connaît aujourd'hui, ne laissent que vingt-cinq à trente ans de consommation. Par contre, l'usage des surgénérateurs, qui, utilisant du plutonium, permettent de boucler la boucle et d'annuler quasiment la consommation d'uranium naturel à partir de 2050, multiplie ces réserves de façon telle qu'on peut envisager cinq à huit siècles de consommation !

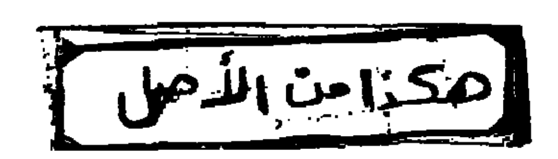
Les surgénérateurs, solution d'avenir à très long terme, n'en demeurent pas moins, reconnaissent tous les participants, handicapés pour le moment par leur coût, et par la faiblesse des prix mondiaux de l'uranium. Superphénix, premier prototype mondial construit en grandeur réelle, a coûté 2,5 milliards de francs, soit plus de deux fois le coût d'un réacteur « classique ». L'étude RN 1500, terminée il y a un an pour juger des suites à lui donner, restait encore supérieure de 60 % en coût d'investissement aux centrales à eau légère. Pour que cette filière « passe la rampe » d'ici à 2010, à l'heure des choix, il faut arriver à réduire l'écart de coût à 20 % ou 25 % au maximum, reconnaît M. Capron, *« c'est ce qui va nous occuper pendant les dix, douze ans qui viennent »*. Pour cela nul besoin, ajoute-t-il, de construire un nouveau pilote en grandeur réelle. Superphénix-2 n'est donc pas pour demain. On peut faire, explique M. Capron, des démonstrateurs, ou des prototypes à échelle réduite.

Encore à l'échéance faut-il que les perspectives de prix de l'uranium naturel justifient la différence. *« Les réacteurs à eau légère auront un avantage si le prix de l'uranium reste stable ; les réacteurs rapides l'emporteront si on anticipe une hausse des prix, c'est-à-dire si les autres pays relancent leurs programmes nucléaires »*, reconnaît M. Capron. Quant à EDF, son président ne formule qu'un souhait : il veut, quand il faudra renouveler le parc, avoir à disposition plusieurs variantes : *« Il faut plusieurs dossiers pour prendre en 2010 une décision éclairée par l'évolution des prix de l'uranium entre 2020 et 2070 »...*

VÉRONIQUE MAURUS.

● **Les deux Yémens exploiteront les gisements pétroliers de Maarib-Shabwa.** – Les gouvernements du Sud et du Nord se sont félicités de l'accord conclu : zone démilitarisée dans la région frontalière de Maarib-Shabwa et exploitation des gisements pétroliers. Ces gisements, exploités au nord par la compagnie américaine Hunt, produisent 150 000-200 000 barils/jour ; au sud, la production, lancée en 1987 avec l'aide de l'URSS, ne dépasse pas quelques milliers de barils/jour. – *(AFP.)*





Économie

SOCIAL

La situation du régime général de Sécurité sociale en 1988

Les perplexités de la Commission des comptes

Un peu moins d'inquiétudes, mais beaucoup d'interrogations, tel est l'état d'esprit des experts de la commission des comptes de la Sécurité sociale qui s'est réunie le mardi 10 mai. Comme nous l'avions annoncé dans *le Monde* du 7 mai, les rentrées de cotisations supérieures de 1,3 milliard de francs aux prévisions sur le premier trimestre 1988 et progressant à un rythme annuel de 4,9 % laissent présager un *supplément de 0,7 point sur l'année.*

La différence entre la progression de la masse salariale annoncée et celle constatée dépasse le décalage habituel dû au délai qui sépare les prévisions macro-économiques des comptes de la nation de celles des comptes de la Sécurité sociale.

Le pessimisme de l'ensemble des instituts de conjoncture comme des comptables nationaux ou même des experts de l'OCDE sur les effets du krach boursier paraît démenti. Mais assiste-t-on seulement à la reproduction d'un écart constaté à plusieurs *reprises* (et *qui peut atteindre* un point) entre la progression réelle de la masse salariale, constituée après coup, et les prévisions, ou d'un phénomène nouveau touchant les très petites entreprises ?

Progression de la consommation

A l'inverse, les *dépenses* d'assurance-maladie ont été supérieures de 1,1 milliard de francs aux prévisions. Ce supplément résulte de plusieurs facteurs : notamment la sous-estimation de 0,5 *point* de l'augmentation des dépenses versements pour le budget global des hôpitaux publics (due en partie aux hausses de salaires fin 1987), un décalage d'une journée de dépenses de médecine de ville de décembre 1987 sur janvier 1988, l'effet des revalorisations tarifaires, mais surtout une progression de la consommation (1).

En fait, dès le quatrième trimestre 1987, celle-ci a « amorti » la diminution du nombre de personnes prises en charge à 100 % (achèvement du plan Séguin). Certains craignent une reprise de la tendance antérieure. Par conséquent, si le déficit prévisible en fin d'année sera sans doute inférieur aux 19 milliards de francs prévus par les comptes de décembre dernier, *« les tendances de fond demeurant »*, selon M. Jean Marmot, secrétaire général de la commission, notamment le grave déséquilibre de l'assurance-vieillesse *comme le montrent les résultats de* 1987.

G. H.

(1) L'écart, par rapport aux prévi*sions, est de 4,3 % pour l'ensemble de la* médecine de ville, mais il atteint 8,5 % pour les consultations et 7,4 % pour les analyses biologiques.

Les résultats de 1987

Le *régime général aurait été en équilibre sur 1987 si les* sommes encore dues par les autres *régimes* pour l'assurance-maladie personnelle avaient été versées à temps : c'est ce qu'a *constaté la commission des* comptes. En effet, on a encaissé en fin d'année 2,8 milliards de francs de cotisations supplémentaires : la progression des cotisations (4,2 % *sur l'année) correspond* à une croissance de 3,9 % de la masse salariale, comme constaté aussi par l'UNEDIC et l'INSEE. D'autre part, les dépenses de maladie ont été inférieures de 1,2 milliard de francs aux dernières prévisions (surestimation des dépenses de gestion hospitalière et ralentissement des remboursements de médecine de ville).

De son côté, la branche famille a enregistré un excédent de 1,1 milliard de francs, malgré un accroissement des dépenses *d'allocations familiales* entraîné par le traitement social du chômage (les stagiaires de dix-neuf ans sont considérés comme à la charge de leurs familles et celles-*ci continuent à toucher les allocations*) et une montée en charge un peu plus rapide de l'allocation parentale d'éducation, versée à cent quatre-vingt mille familles *au lieu* des cent soixante-quinze mille prévues (toutefois, le chiffre de deux cent mille annoncé par le précédent gouvernement n'a pas été atteint).

Enfin, le déficit de l'assurance-vieillesse (10,3 milliards de francs) a été alourdi de 0,6 milliard de francs par le versement des allocations supplémentaires du Fonds national de solidarité à un nombre plus important de retraités, signe de la persistance de bas revenus parmi ceux-ci.

Neuvième semaine de grève

Echec des négociations à la SNECMA

L'impasse est totale dans le conflit qui oppose la direction de la SNECMA aux grévistes. La dernière séance de négociation, le mardi 10 mai, à la veille du début de la neuvième semaine de grève, s'est terminée par un échec en milieu de journée. Les organisations syndicales ont refusé de signer un *« constat de fin de conflit »* que la direction, ensuite, souhaitait voir *« au moins soumis* (...) *à l'ensemble du personnel »*.

Les positions en se sont pas rapprochées. Les syndicats réclament une hausse de tous les salaires de 1 500 F, le paiement des heures de grève et la révision des grilles de classification. La direction s'en tient *à ses propositions* d'*origine*, à *peine* modifiées (augmentation de *la* masse salariale de 3,8 %, dont 1,7 % consacré aux promotions individuelles, une prime uniforme de 1 400 F et une somme de 1 500 F correspondant à l'intéressement calculé sur trois ans.

Dans l'après-midi, cinq cents personnes, à l'initiative de la CGT, bloquaient le boulevard périphérique à la hauteur du quai d'Issy-les-Moulineaux, tandis que trois cents manifestants, à l'appel de la CFDT et du Comité de coordination, se rendaient aux abords de l'Elysée pour remettre une motion. Le tribunal de grande instance de Nanterre a reporté au 17 mai le jugement qu'il *devait prononcer le jour même.*

Grèves dans l'enseignement et incidents dans les chantiers navals

Les conflits se développent en Espagne

MADRID
de notre correspondant

Tandis que le mouvement de protestation des enseignants rebondit de manière *inattendue*, celui des travailleurs du secteur naval se caractérise jour après jour, dans le nord du pays, par de violents affrontements avec les forces de l'ordre (*le Monde* des 26 avril et 6 mai).

Plusieurs dizaines de milliers d'enseignants du secteur public des niveaux primaire et secondaire ont observé, le mardi 10 mai, une journée de grève générale, la treizième depuis le début du mois de mars. L'arrêt de travail, qui devait se poursuivre mercredi, avait été organisé par la centrale Commissions ouvrières (communiste). Celle-ci avait *refusé de signer le « pré-accord »* atteint, il y a une semaine, par le ministère de l'éducation et les quatre autres organisations représentatives du secteur. Si le texte prévoyait des hausses de *salaires* substantielles pour les enseignants, il n'incorporait pas toutefois explicitement leur principale revendication : l'« homologation » de leurs rétributions, c'est-à-dire leur assimilation à celles perçues par la majorité des fonctionnaires de même catégorie.

Les Commissions ouvrières ne regroupent que 18 % des enseignants, mais leur appel *à la grève* a été observé par un pourcentage beaucoup plus large : 80 % selon les organisateurs, 30 % d'après le ministère. Le mouvement a été particulièrement suivi à Madrid, en Catalogne et dans les Asturies.

Il est clair en effet qu'une partie substantielle des « bases » rejette le « pré-accord » du 4 mai : la plupart des assemblées d'enseignants qui se sont déroulées dans les écoles et les lycées depuis cette date ont montré qu'une majorité y était hostile. Les syndicats ont décidé l'organisation d'un référendum national à ce sujet qui aura lieu le 16 mai. Un rejet du texte risquerait de mener à l'impasse : le ministre de l'Education, M. José Maria Maravall, a affirmé en effet que l'accord atteint était le seul possible, et a rejeté toute possibilité de nouvelle négociation.

Guérilla urbaine

Pendant ce temps, les travailleurs des chantiers navals poursuivent leur guerre quotidienne contre la reconversion, et de nouveaux incidents ont éclaté, le 10 mai, à Gijon, dans les Asturies et à El Ferrol, en Galice. A Gijon, quelques centaines d'entre eux ont incendié, dans la matinée, un autobus et plusieurs voitures, dont ils se sont servi pour former une barricade, coupant l'accès à la zone du port. A El Ferrol, un millier de travailleurs ont coupé la voie *ferrée reliant la ville à Madrid* et se sont opposés pendant une heure aux forces de l'ordre, qui ont fini par dégager la voie.

Ces incidents font suite à ceux, particulièrement violents, qui avaient eu lieu antérieurement à Bilbao. Durant plusieurs jours, les travailleurs du chantier naval d'Euskalduna, qui se trouve en plein centre de la ville, ont mené contre la police une véritable guérilla urbaine. Des objets métalliques lancés avec des frondes, voire avec une espèce de lance-grenade artisanal installé dans le chantier, répondaient aux gaz *lacrymogènes des forces de l'ordre*, coupant chaque matin la circulation sur le pont de Deusto, qui se trouve à côté du chantier et relie les deux parties de Bilbao. La direction d'Euskalduna a répliqué en décrétant, le 9 mai, un lock-out, et en faisant occuper le chantier par la police.

Les travailleurs du secteur naval protestent contre le plan de reconversion du gouvernement. En 1984, plusieurs milliers d'entre eux avaient été licenciés et placés dans un « fonds de reconversion » qui était censé leur permettre de trouver un *nouvel emploi dans* un *délai* de trois ans. Aujourd'hui, quelque trois mille d'entre eux sont toujours au chômage. Ils refusent la proposition du gouvernement de prolonger les fonds de reconversion dans l'attente d'une embauche future, et exigent cette fois une solution immédiate.

THIERRY MALINIAK.

● **ERRATUM.** — Dans l'article intitulé « Y a-t-il un modèle britannique » (*le Monde* du 4 mai), une erreur a *déformé* le niveau des tranches d'imposition en Grande-Bretagne. Le nouveau taux de base (25 %) s'appliquera de 2 605 livres pour un célibataire et 4 095 livres pour un couple marié à 19 300 *livres*, le taux de 40 % s'appliquant au-dessus de ce niveau de revenu annuel.

● **PRÉCISION.** — Dans l'article sur l'actionnariat de Suez (*le Monde du 11 mai*), *une erreur de transmission* a fait omettre le nom d'un actionnaire. Il fallait lire : *« ...parmi les actionnaires concernés, M. de La Genière a cité l'UAP (pour 400 millions de francs maximum)... »*

Marchés financiers

Les ordinateurs débranchés à Wall Street

Quatre grandes firmes de courtage opérant à Wall Steet — Salomon Inc., Morgan Stanley, Paine Webber et Bear Stem — ont décidé simultanément d'arrêter les opérations d'arbitrage sur indices qu'elles réalisent par le biais de programmes informatiques. Cette décision intervient sept mois après le krach d'octobre, pendant lequel la responsabilité de ces logiciels a été avancée pour expliquer l'effondrement des cours.

Ces opérations permettent d'effectuer directement par ordinateur, des arbitrages entre les indices boursiers à terme sur le marché de Chicago et les titres cotés à Wall Street. Ils déclenchent automatiquement des ordres d'achat ou de vente sur l'un ou l'autre marché dès que les cours atteignent un niveau préétabli.

A la suite des conclusions du rapport Brady sur la crise du 19 octobre, les autorités de la Bourse new-yorkaise décidaient de limiter les transactions automatisées (le *Monde* daté 17-18 janvier). Elles demandaient de ne pas dépasser des fluctuations trop importantes (75 points de hausse ou de baisse pour le Dow Jones des trente valeurs industrielles).

Moins d'une semaine après, le 22 janvier, Shearson Lehman Brother Inc., la grande banque d'investissements de Wall Street, décidait la première de suspendre pour quelques mois l'utilisation de ces programmes informatiques liés aux spéculations sur les contrats d'indices. Quatre établissements viennent d'adopter la même stratégie, mais avec des nuances. Salomon et Bear Stem ont décidé de cesser toutes activités sur indices, tandis que Morgan Stanley n'exclut pas de procéder à de telles opérations pour le compte de clients.

Pour nombre de professionnels, ces décisions vont dans le bons sens et montrent que les programmes informatiques peuvent provoquer des turbulences sur le marché. *« Il faut que les autorités de régulation et les participants procèdent à une restructuration de fond du marché lui-même afin que les marchés à terme et celui des valeurs puissent coexister »*, affirme-t-on chez Salomon.

D. G.

Le Crédit foncier de France se diversifie dans la finance et l'assurance

Pour faire face à la décroissance de son activité traditionnelle, le financement du logement, le Crédit foncier de France (CFF) a entrepris de redéployer ses activités en 1988. Le gouverneur, M. Georges Bonin, qui présentait le 10 mai les résultats définitifs de son établissement pour 1987 (388 millions de francs de bénéfice net contre 214,3 millions en 1986), a confirmé la prise de participation dans la société de Bourse Ferri et annoncé une première initiative dans l'assurance.

Après six mois de négociations, les dirigeants de la société de Bourse Ferri, Ferri et Germe sont parvenus à un accord avec le Crédit foncier de France qui leur permet finalement de rester indépendants. A la suite d'une augmentation de capital réservée, le CFF, l'UAP et la Caisse des dépôts détiendront respectivement 15 %, 5 % et 10 % des parts. Les 70 % restant seront entre les mains des dirigeants de la firme.

Le schéma retenu est donc à l'opposé de celui suggéré par les pouvoirs publics à l'automne lorsque la charge Ferri annonça de lourdes pertes *(le Monde* du 20 novembre 1987). Le Trésor avait alors souhaité que le Crédit foncier de France prenne le contrôle de cet établissement qui avait perdu 110 millions de francs sur le marché des options du MATIF lors du krach d'octobre. Ces déboires ont, en effet, absorbé tous les bénéfices et une grande partie des fonds propres. De plus, l'exercice 1987 devrait faire apparaître une perte comptable de 40 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 245 millions.

La solution retenue, qui privilégie l'indépendance de cette société de Bourse face à d'autres concurrentes affiliées à des établissements bancaires ou financiers, entre parfaitement dans la stratégie suivie jusqu'à présent par l'UAP et la Caisse des dépôts. Ensemble, celles-ci sont entrées dans le capital de Fauchier Magnan au mois d'avril. Elles sont également actionnaires d'une autre société de Bourse, Dufour-Kervern, depuis le mois de février dernier.

Le CCF, à l'instar d'autres établissements financiers, fera aussi une première percée dans l'assurance en proposant prochainement un plan d'épargne-retraite (PER) mis au point notamment avec les Assurances générales de France. Une société de courtage maison est en cours de constitution pour commercialiser ce produit.

● **Pernod-Ricard intente un procès à Coca-Cola.** — Jugeant abusive la rupture du contrat de distribution que la firme américaine Coca-Cola lui avait accordé, le groupe français Pernod-Ricard a décidé d'engager devant les tribunaux de Paris plusieurs actions judiciaires contre la société américaine pour les préjudices causés. Pernod-Ricard rappelle que depuis 1949 ses filiales sont devenues embouteilleurs et distibuteurs de Coca-Cola sur la presque totalité du territoire français et ont assuré le succès de la marque en commercialisant 263 millions de litres en 1987.

NEW-YORK, 10 mai ⬆

Reprise en fin de séance

Encore très faible une bonne partie de la séance de mardi, Wall Street s'est subitement redressé une demi-heure avant la clôture de la séance. L'indice des industrielles, qui était tombé à 1 984,42, a regagné tout le terrain perdu initialement, et même un peu au-delà, réussissant même à repasser la barre des 2 000 points. Il s'établissait finalement à 2 003,64 (+ 6,30 points). Le bilan de la journée a été relativement équilibré. Sur 1 966 valeurs traitées, 743 ont monté, 715 ont baissé et 508 n'ont pas varié.

Les professionnels ne savaient trop que penser de cette reprise, sinon qu'elle était largement imputable à la suspension par quatre grandes firmes de courtage des programmes informatiques. Les opérateurs attendaient avec impatience le résultat de la première opération de refinancement du Trésor américain. Celle-ci s'est conclue sur une hausse des taux d'intérêt pour le moins inquiétante, dans la mesure où elle témoigne des réticences des investisseurs étrangers, japonais en particulier, d'acheter des obligations américaines. Notons que l'activité s'est ralentie sensiblement avec seulement 131,20 millions de titres échangés, contre 166,30 millions.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	43 7/8	44 1/8
Allegis (ex-UAL)	83 1/2	82 3/4
A.T.T.	26 3/8	27
Boeing	48 5/8	48 7/8
Chase Manhattan Bank	24 1/4	24 1/4
Du Pont de Nemours	82 3/4	83 1/2
Eastman Kodak	41 5/8	42 1/8
Exxon	43 3/4	44 1/4
Ford	46 7/8	47 1/4
General Electric	39 3/4	39 1/2
General Motors	73 3/4	73 1/2
Goodyear	64 1/4	63 3/8
I.B.M.	110 3/8	110 7/8
I.T.T.	47	47
Mobil Oil	46 1/8	46 1/4
Pfizer	52 3/8	52 1/2
Schlumberger	37 3/4	37 7/8
Texaco	50 1/2	50 1/2
Union Carbide	23 1/8	23 3/4
U.S.X.	32	31 1/2
Westinghouse	50 5/8	50 5/8
Xerox Corp.	52 3/8	53 3/8

LONDRES, 10 mai ⬇

Recul sensible

La perspective d'une poursuite du renforcement de la livre a freiné l'initiative des investisseurs, le mardi 10 mai, entraînant un affaiblissement des valeurs. L'indice FT, en repli de 2,2 points (0,15 %), a clôturé à 1 435,8. L'ambiance était calme, et 397 millions de titres ont été échangés, contre 368 millions lundi. Toutefois, l'annonce, en début de matinée, du feu vert du ministère de l'industrie et du commerce à la participation de 18,2 % du groupe américain General Cinema dans la société Cadbury Schweppes, a permis de réduire les pertes initiales. Nestlé, qui a lancé, le 26 avril, une offre de 2,1 milliards de livres (21 milliards de francs) sur le confiseur britannique Rowntree, en détient désormais 11 % des actions. La direction de Nestlé se disait prête à s'accommoder de la participation du groupe suisse rival Suchard dans Rowntree, en cas de réussite de son OPA. Enfin, le groupe Sears (chaussures, chaîne de magasins, dont Selfridges, bijonteries) a annoncé une hausse de 12 % de son bénéfice imposable pour l'exercice achevé récemment.

PARIS, 10 mai ⬇

Légère baisse

Changement de ton sous les lambris. Après avoir salué la réélection de François Mitterrand à la présidence de la République, en s'adjugeant lundi 1er 1,31 % de gain, la tendance s'est inversée mardi. A la pause marquée en début de matinée a succédé un mouvement de baisse (– 1,1 %) dans un marché où les échanges cependant semblaient plus faibles que la veille. La séance clôturait en baisse de – 0,51 %. Les investisseurs attendaient de connaître le nom du premier ministre qui remplacera Jacques Chirac, mais déjà certains craignaient le retour des socialistes au pouvoir. *« Arriveront-ils à constituer un gouvernement de centre-gauche ? »*, se demandait un banquier... A l'inverse, le MATIF semblait avoir meilleure mine. Malgré la tension à la hausse sur les taux d'intérêt à l'étranger, le contrat de juin gagnait près de 1 %, remontant à 101,10. Certains opérateurs espéraient notamment, malgré le contexte international, une baisse des taux en France... On notait des achats britanniques sur les obligations.

Sur le marché des actions, le recul de mardi n'a cependant pas suscité de grandes inquiétudes. Parmi les valeurs en hausse figuraient des titres comme CGIP, Vallourec ou encore SCOA. A l'inverse, les actions en baisse étaient principalement celles qui s'étaient fortement appréciées la veille, comme Bic et la SCREG. La Compagnie du Midi poursuivait son mouvement de repli tout comme Pernod-Ricard. Les familles actionnaires auraient démenti vouloir se désengager de ce titre qui reste en bonne place parmi les opéables. Les résultats des OPE lancées par la Compagnie du Midi sur l'ensemble de ses filiales seront connus le 17 mai prochain.

Sur le marché hors cote, deux négociations de blocs de contrôle étaient annoncées : le MAAF envisage d'acquérir de la Compagnie financière de Rosario 82,2 % de la Compagnie financière de Mohammedia. La CFIT, pour sa part, va reprendre de l'ATIC 90,33 % du capital de la Sanara.

TOKYO, 11 mai ⬇

Baisse

La hausse n'aura fait qu'un déjeuner de soleil à Tokyo. Une forte baisse lui a succédé le mercredi 11 mai. La journée n'avait cependant pas mal commencé, et, à la fin de la matinée, l'indice Nikkeï enregistrait encore une avance de 124,25 yens. L'après-midi, il devait reperdre tout le terrain gagné initialement pour s'enfoncer beaucoup plus loin encore et perdre 251,20 points (– 0,92 %) à la clôture, en s'établissant à 27 161,05.

En fait, l'alerte est venue de Londres, où le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a déclaré qu'un relèvement des taux d'intérêt par le Fed américain déclencherait une hausse concertée du loyer de l'argent dans le monde. M. Norio Omachi, de Sanyo Securities, pense qu'une telle coordination est improbable. Reste que le marché nippon n'a pas aimé. Tous les compartiments ont été éprouvés, à l'exception des entrepôts, de l'immobilier et des minières.

VALEURS	Cours du 10 mai	Cours du 11 mai
Akaï	627	627
Bridgestone	1 450	1 470
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	3 330	3 310
Honda Motors	1 780	1 740
Matsushita Electric	2 700	2 570
Mitsubishi Heavy	718	700
Sony Corp.	5 420	5 370
Toyota Motors	2 380	2 340

FAITS ET RÉSULTATS

● **Fuji Bank souhaite acquérir 24,9 % de Kleinwort Benson Government Securities.** — La banque japonaise Fuji Bank souhaite acquérir 24,9 % du capital de la maison de titres américaine *(primary dealer)* Kleinwort Benson Government Securities (KBGS), un établissement spécialisé dans les transactions d'obligations et billets du Trésor américain. Fuji Bank, la troisième banque nippone, prévoit d'acquérir une minorité dans KBGS, la filiale américaine basée à Chicago de la banque d'affaire britannique Kleinwort, Benson Ltd, dans le but d'augmenter son capital pour des opérations sur le marché des bons du Trésor américain.

● **Jouets : Joustra racheté par Thirion.** — C'est le groupe Thirion qui a été désigné, mardi 10 mai, par le tribunal de grande instance de Strasbourg pour reprendre l'usine de jouets Joustra. L'entreprise, qui avait été reprise il y a deux ans par ses cadres, n'avait pu assurer son redressement et avait été mise en règlement judiciaire le 2 mai dernier. Le groupe vosgien Thirion, qui reprendra quatre-vingt-dix-huit des cent quatre-vint-cinq salariés de Joustra, continue ainsi sa croissance. Il compte mille deux cents salariés et s'est diversifié dans l'imprimerie, l'édition, la distribution, la petite métallurgie, et a réalisé un chiffre d'affaires de 400 millions de francs en 1987.

● **RTE accepte l'OPA de Cooper Industries.** — La société américaine RTE Corp. (matériels électriques) a accepté une offre d'achat d'environ 330 millions de dollars (1,8 milliard de francs) du groupe Cooper Industries Inc. (matériels électriques et électroniques). Les deux sociétés ont signé un accord définitif de fusion, prévoyant que Cooper offrira 45 dollars par action RTE.

● ***L'ancien directeur de Guinness perd son procès.*** — M. Thomas Ward, ancien directeur de la brasserie anglo-irlandaise Guinness, a perdu, le mardi 10 mai, un procès en appel contre un jugement rendu en juillet 1987, et devra restituer une somme de 5,2 millions de livres (55 millions de francs) qu'il avait perçue au moment de la prise de contrôle controversée du fabricant de whisky Distillers par Guinness. Cette prise de contrôle, intervenue en 1986, avait débouché sur le « scandale Guinness », à la suite de la découverte de nombreuses irrégularités, notamment d'une opération illégale de soutien des cours de Guinness en Bourse pour lui permettre d'assurer le succès de son OPA de 2,6 milliards de livres (plus de 26 milliards de francs).

● **Reprise des cotations de la Rochette-Cenpa le 16 mai.** — La cotation des actions de la Rochette-Cenpa, suspendue depuis janvier, doit reprendre le 16 mai, à la suite de la réconstitution de ses fonds propres. Cette opération a reçu l'approbation de toutes les parties concernées : pouvoirs publics, salariés du groupe, créanciers, actionnaires Paribas et Union d'études et d'investissements et autorités boursières. Les fonds propres redeviendront alors positifs à hauteur de 54,7 millions de francs au minimum. La société papetière aura au moins 13 millions d'actions, pour un capital de 65,26 millions de francs, dont 5,9 millions d'actions détenues par la Compagnie financière de la Rochette. Cette firme, contrôlée par le personnel, souscrira avec les créances actuellement détenues par l'Etat français sur la Rochette-Cenpa, l'Etat ayant, en effet, accepté de transférer sa dette à la Compagnie financière.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	304	282 e	IN2	133	138
Arnault & Associés	409	415	Int. Metal Service	199 50	199
Asystel	295	240	La Commande Electro.	191	195
B.A.C.	425	425	Le gd livre du mois	240	240
B. Demachy & Assoc.	398	....	Loca Investissement	270	286
B.I.C.M.	620	620	Locamic	134	139
B.I.P.	426	423	Marlin Immobilier	297	297
Boiron	280	280	Metallurg. Minière	114	118 80
Bolloré Technologies	738	755	Métrologie Internat.	301	289
Buitoni	740	....	Métroservice	130	130
Câbles de Lyon	1165	1180	M.M.B.M.	430	412 80
Calberson	639	634	Molex	224 90	215 20
Canal Plus	489	489	Navale-Delmas	440	445
Cardif	1111	1111	Olivetti-Logabax	172	168
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	248	Om. Gest.Fin.	300	300
C.A.T.C.	127 50	128	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 20	....
C.D.M.E.	765	765	Razel	820	802
C. Equip. Elect.	275	270	St-Gobain Emballage	1172	1157
C.E.G.I.D.	582	571	St-Honoré Matignon	153 50	153
C.E.G.E.P.	155	145	S.C.G.P.M.	140	147 d
C.E.P.-Communication	1200	1152	Segin	322	323
C.G.I. Informatique	589	555	Seme-Metra	630	630
Ciments d'Origny	485	460	S.E.P.	1120	1165
C.N.I.M.	282	281	S.E.P.R.	1125	1080
Concept	276	273	Sligos	705	706
Conforama	620	624	S.M.T.Goupil	238	237
Creeks	347 50	350	Sodinforg	710	710
Dafsa	150	156	Sopra	290	280
Dauphin	3350	3390	TF 1	190	192
Devanlay	995	995	Unilog	119	119
Deville	645	645	Union Financ. de Fr.	440	435
Dumenil-Leblé	845	870	Valeurs de France	314	314
Editions Belfond	115	119 60			
Elysées Investiss.	21	21 30			
Finacor	487 80	498			
Guintoli	559	580			
Guy Degrenne	880	880			
I.C.C.	224	220			
IDIA	178 50	180			
I.G.F.	115	115			

Marché des options négociables le 10 mai 1988

Nombre de contrats : 4 634

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	36	–	11	–
CGE	240	11	21	–	–
Elf-Aquitaine	280	6,90	12,10	13	25
Lafarge-Coppée	1 100	80	115	28	–
Michelin	180	13,50	21	8,20	–
Midi	1 400	235	340	60	125
Paribas	360	14	26	26	36
Peugeot	1 100	30	65	85	–
Saint-Gobain	440	6,50	14	28	–
Thomson-CSF	168	11,50	19	8	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 10 mai 1988

Nombre de contrats : 88 992

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	101,45	100,45	99,80
Précédent	100,10	99,15	98,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	1,51	1,75	0,22	1,63

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ⬇

Le glissement du dollar s'est poursuivi, le mercredi 11 mai, sur tous les marchés internationaux des changes. A Paris, la devise américaine s'est traitée à 5,6850 F, contre 5,6940 F. D'après les cambistes, la nomination de M. Michel Rocard à Matignon a été généralement bien accueillie. L'activité a été assez faible une fois encore.

FRANCFORT	10 mai	11 mai
Dollar (en DM)	1,6799	1,6760
TOKYO	**10 mai**	**11 mai**
Dollar (en yens)	124,63	124,24

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 mai)	7 1/4-7 3/8 %
New-York (10 mai)	7 1/4-7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises	111,6	
Valeurs étrangères	105,6	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 mai	10 mai
Indice général	313,5	313,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

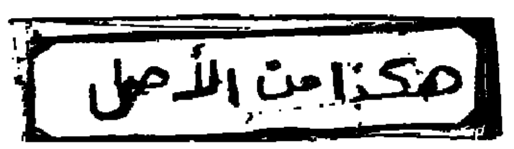
	9 mai	10 mai
Industrielles	1 997,35	2 003,65

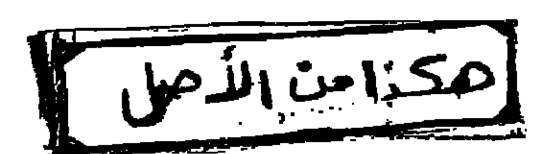
LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 mai	10 mai
Industrielles	1 438	1 435,8
Mines d'or	198,5	198,2
Fonds d'Etat	89,89	89,83

TOKYO

	10 mai	11 mai
Nikkeï Dow Jones	27 412,25	25 161,85
Indice général	2 185,77	2 170,33





Marchés financiers

BOURSE DU 10 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	C.N.E. 3%	3851	3852	3856	+ 0 13
1060	B.N.P. T.P.	1042	1040	1040	− 0 19
1080	C.C.F. T.P.	1080	1080	1080	....
1063	Créd. Lyon. T.P.	1058	1058	1058	....
1246	Renault T.P.	1240	1238	1239	− 0 08
1490	Rhone-Poul. T.P.	1495	1500	1499	+ 0 27
1236	St-Gobain T.P.	1250	1259	1259	+ 0 72
1200	Thomson T.P.	1208	1208	1208	....
370	Accor	424	420	420	− 0 94
475	Air Liquide	479	480	480	+ 0 21
1830	Alcatel ★	1839	1825	1815	− 1 31
1140	Als. Superm.	1170	1170	1170	....
225	A.L.S.P.I.	234 90	225 50	227	− 3 36
255	Alsthom ★	268	266	268	....
2020	Arjom. Prioux ★	2080	2080	2050	− 1 44
525	Avenues-Rey	532	526	518	− 2 63
735	Aux. Entrepr. ★	828	826	830	+ 0 24
780	Av. Dassault ★	750	767	760	....
300	BAFIP	292	294	294	+ 0 68
270	Bail-Equipem. ★	280	275	280	....
835	Bail Investiss.	801	810	784	− 2 12
250	B.N.P. C.I.	250	248 10	248 20	− 0 72
390	Cie Bancaire ★	409 90	408 40	405	− 1 20
295	Bazar H.-V.	318	319	318	....
380	Béghin-Say ★	387 50	387	389	+ 0 39
705	Berger (Ma)	739	710	710	− 3 92
580	Bic ★	711	699	694	− 2 39
1010	B.I.S.	1011	1012	1020	+ 0 89
1990	Bongrain S.A.	2060	2060	2055	− 0 24
750	Bouygues ★	896	900	886	− 1 12
71	B.P. France ★	78 20	77 10	78 40	+ 0 26
4040	B.S.N. ★	4240	4220	4270	+ 0 71
1800	Cap Gem. S. ★	1940	1940	1957	+ 0 88
1290	Carnaud	1385	1365	1365	− 1 44
2170	Carrefour ★	2365	2369	2340	− 1 06
115	Casino	129	128 10	127	− 1 55
102	Casino A.D.P.	104	104 80	102 50	− 1 44
955	C.C.M.C.	985	990	990	+ 0 51
665	Cetelem	617	620	623	+ 0 97
460	Cerus	451 50	446	446	− 1 22
1130	C.F.A.O. ★	1369	1320	1370	+ 0 07
240	C.G.E.	242 60	238	239	− 1 44
810	C.G.I.P. ★	875	890	915	+ 4 57
805	Chargeurs S.A. ★	867	952	961	+ 1 45
855	Ciments franç. ★	932	931	939	+ 0 75
380	Club Méditerr. ★	422	422	421	− 0 24
161	Codetel ★	156	154	154	− 1 28
290	Cofimeg	289	285 10	289	....
1770	Coles	1850	1841	1841	− 0 49
161	Compt. Entrepr.	200	186 70	202	+ 1
605	Compt. Mod. ★	805	801	805	....
880	Créd. Foncier ★	847	840	841	− 0 71
385	Crédit F. Imm. ★	375	370 10	371	− 1 07
108	C.C.F.	110 80	108 80	109 c	+ 0 69
505	Créd. Lyon. (CI)	484 80	468	470	− 3 05

[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Carabati	125	125	[illegible]			[illegible]		
[illegible]			Chambourcy (M.)	980	[illegible]						
			Champex (Ny)	145	[illegible]						

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bon-Marché	708	700	[illegible]	8400	8380	[illegible]	[illegible]	[illegible]
B.T.P.	120	120	Immofice	436	440	Soffo	433	433 10
Calf	707	700	Invest. (Sté Cent.)	815	815	Soficomi	700	....
Cambodge	655	682 d	Jaeger	123 80	133 d	S.O.F.I.P. (M)	102 50	111 20
C.A.M.E.	115 60	113 50	Lafitte-Bail	435	435	Sofragi	825	840
Campenon Bern.	170	183	Lambert Frères	240	236	Soudure Autog.	375	367
Carbone-Lorraine	536	515	Lille-Bonnières	503	503	Souchall	615	616
Cass-Pocklin	22	24 d	Loca-Expansion	249 60	250 10	Suez (Fin. de)-CIP	190	190
C.E.G.Frig.	482	498	Locafinancière	334 50	335	Stemi	780	761
Centen. Blanzy	1620	1680	Locamal	780	780	Taittinger	2100	2184
Cernast (Ny)	224	224	Louvre (Sté)	1145	1120	Testut-Aequitas	198 10	200

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	280	....
Calciphos	130	135
Cochery	160	....
Cogenhor	123 50	123 50
C. Occid. Forestière	190	190
Copirex	352	355
Dubois Inv. (Casto.)	830	822
Gachot	60 50	64 90
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	15 76	....
Nicolas	760	645
Pévillon	350	....
Rorento N.V.	173 60	170 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	710	700
Ulinex	380	....
Union Brasseries	116 90	....

SICAV (sélection) 10/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]			[illegible]			[illegible]		
Eurinvest Rendement	1110 85	1080 46	Natio-Valeurs	603 21	587 07	Unisécurité	2168 42	2087 45
Eurodic	8984 70	8852 01	Nippon-Gan	5251 87	5013 72	Univar	182 25	182 25
Eurodyn	977 55	946 41	Nord-Sud Développ.	1168 58	1166 23	Univers-Actions	1000 11	967 22
Euro-Gan	4474 19	4271 30	Nouvel IF	12847	12596 10	Univers-Obligations	1552 68	1501 82
Euro-Méd	25 40	25 11	Obli Association	119 78	118 69	Valorem	482 79	461 50
Fixinal Placement	58870 37	58894 28	Oblicic Régions	1095 58	1079 39	Valorg	1567 45	1556 89
Fixinal Valorisation	13380 48	13118 12	Obligations Convert.	385 84	377 88	Valual	80006 23	78886 25
Fonsicav (div. par 10)	10716 18	10715 18	Oblig. toutes catég.	153 08	148 27	Vestam	22715 21	22692 49
Foncival	232 57	225 25	Oblilion	1090 54	1089 84			
France-Gan	5327 40	5086 82	Optimavalor	172 50	166 28			
France-Garantie	266 87	268 34	Oraction	1119 82	1083			
France-Investiss.	379 47	362 26	Orvalor	5508 44	5310 30			
France-Obligations	432 63	428 35	Paribas Croissance	551 97	529 47			
Francic	345 31	335 25	Paribas Épargne	16491 97	15461 05			
Francic Pierre	91 22	88 58	Paribas France	82 38	79 99			
Francic Régions	910 04	883 53	Paribas Oblimonde	862 30	867 78			
Fructi-Associations	28 01	28 01	Paribas Opportunités	103 77	100 75			
Fructi-Epargne	26 31	25 67	Paribas Patrimoine	491 27	471 24			
Fructicapi	31 48	31 01	Paribas Revenu	93 55	92 82			

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 707	5 694	5 500	5 800
ECU	7 050	7 043	....	....
Allemagne (100 DM)	339 480	338 950	329	349
Belgique (100 F)	16 229	16 219	15 800	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 780	302 350	293	313
Danemark (100 krd)	88 200	88 010	85	92
Norvège (100 k)	92 520	92 570	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 720	10 721	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 230	4 227	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 565	4 558	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 850	407 680	395	417
Suède (100 krs)	97 070	96 980	94	100
Autriche (100 sch)	48 270	48 230	46 800	48 800
Espagne (100 pes.)	5 136	5 114	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 145	4 145	3 900	4 650
Canada ($ can 1)	4 612	4 609	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 679	4 674	4 440	4 840

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	81500	81250
Or fin (en lingot)	81600	81250
Pièce française (20 fr)	504	502
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	523	521
Pièce latine (20 fr)	469	466
Souverain	593	591
Pièce de 20 dollars	2810	2826
Pièce de 10 dollars	1410	1440
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3145	3100
Pièce de 10 florins	476	476
Or Londres	443 60	447 10
Or Zurich	444 50	446 60
Or Hongkong	444 36	447 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

MINITEL

Après le second tour : tous les résultats ville par ville. Tous les sondages.

3615 *LEMONDE*

Exilé depuis 1980 en France

Le violoniste Gidon Kremer est invité à Leningrad

Installé en France *« pour raisons artistiques et personnelles »* depuis 1980, le violoniste soviétique Gidon Kremer jouera les 29 et 30 mai au Festival de musique contemporaine de Leningrad, et cela à la demande de la très officielle Union des compositeurs soviétiques.

Après les « retours » de Vladimir Horowitz (nationalisé américain) et de Yehudi Menuhin (anglais depuis 1985), celui de Gidon Kremer (toujours de nationalité soviétique) marque un pas de plus dans le dégel de la politique culturelle moscovite. D'autant que Kremer créera pour l'occasion une œuvre au titre symbolique, *Come in*, de Vladimir Martynov, pour deux violons et orchestre à cordes, qu'il exécutera avec Tatiana Grinenko et les Solistes de chambre de Moscou, dirigés par Yuri Bashmet.

Nouvelle-Calédonie

« La Croix » : N'accusons pas de trahison ceux qui s'efforcent de savoir

A la suite des accusations portées par des témoins mélanésiens, recueillies par la presse, dont le correspondant du *Monde*, et démenties par M. André Giraud, ministre de la défense, sur les conditions dans lesquelles des preneurs d'otages auraient été tués à Ouvéa après s'être rendus, Noël Copin, directeur de la rédaction de *la Croix*, écrit, le mercredi 11 mai :

« Ne retournons pas à la douloureuse époque de la guerre d'Algérie où ceux qui s'efforçaient de savoir étaient accusés de trahison. L'honneur de la France et de son armée n'était pas atteint par ceux qui dénonçaient des actes contraires à cet honneur mais par ceux qui les commettaient. Il a été sauvé par ceux qui, au sein même de l'armée, ont risqué leur carrière en s'opposant au mensonge et à la violence.

» Trente ans plus tard, souvenons-nous de cette terrible leçon. Ne préjugeons évidemment pas de ce qu'une commission d'enquête serait précisément chargée de découvrir. Mais il est nécessaire que les résultats de cette enquête ne puissent être contestés par personne. »

BOURSE DE PARIS

Matinée du mercredi 11 mai

Attentisme

A l'image de la séance de la veille, le marché boursier demeurait calme durant la matinée. Les investisseurs attendaient de connaître la composition du gouvernement de M. Michel Rocard tout en observant avec une légère anxiété le mouvement de hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne après les déclarations du chancelier, M. Nigel Lawson, évoquant une hausse mondiale. L'indicateur instantané se maintenait à – 0,33 %. Parmi les plus fortes hausses, figuraient Darty ADP (+ 13,20 %), Marine Wendel (+ 4,3 %), De Dietrich (+ 3,70 %) et Institut Mérieux (+ 3,5 %).

La visite de Jean-Paul II en Bolivie

Le pape sur « la Hauteur »

Arrivé, le lundi 9 mai, en Bolivie, Jean-Paul II y séjourne jusqu'à samedi, date à laquelle il se rendra au Pérou, troisième étape de son voyage en Amérique latine.

LA PAZ
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas le toit du monde mais, à coup sûr, celui de l'Amérique latine. Le plateau est aussi pelé que le soleil est coupant. Au fond, tout au fond du décor, des sommets neigeux, presque bleus à force d'être blancs. Et un nom qui résume tout dans sa simplicité : El Alto, la Hauteur.

A plus de 4 000 mètres d'altitude, comment, lorsqu'on est pape, ne pas avoir envie de dire la messe ? A deux pas de l'aéroport où il a débarqué la veille, Jean-Paul II officie devant une multitude de fidèles aux ponchos uniformément gris, aux visages cuits et recuits par les vents des Andes. Il est arrivé, presque irréel, dans sa « papamobile », comme un saint qu'on promène sous sa châsse. L'archevêque de La Paz lui a dit qu'il se trouvait sur une terre de *« très vieille culture »*, entouré par la *« magnificence »* de la Cordillère. Le pape est bien d'accord, mais il ne s'en laisse pas conter. Consacrant son homélie à la famille, il tonne contre le divorce et le concubinage.

En bas, devant l'autel dressé en forme de pyramide comme pour le rite précolombien, la foule est joyeuse et attendrissante. Elle s'émerveille lorsque le pape dit *« au nom du Père »* en aymara, le parler guttural des hauts plateaux. Elle agite ses petits drapeaux aux couleurs jaune et blanche du Vatican, à chaque appel du prêtre, qui a monopolisé le micro avant la messe et accueille Jean-Paul II comme une vedette arrivant après une trop longue première partie : *« Oui, oui, oui, le pape est ici ! »*, et tous de reprendre en chœur avec une évidente bonne volonté.

Mais a-t-elle été si longue, cette attente ? Le prêtre parle de *« plusieurs mois de préparation spirituelle »*. Des gens, dans la foule, sont plus prosaïques : ils sont arrivés à 4 heures du matin pour être bien placés. A l'abri dans des couvertures de laine, les Indiennes, avec leurs melons graisseux, leurs robes superposées, leurs gamins et leur nourriture. Quel que soit le temps, et il est sec, El Alto est toujours boueux. Et c'est dans la gadoue de ce paysage préhistorique que les élégantes risquent leurs escarpins sur le chemin de la tribune d'honneur. Pendant deux jours, le trafic aérien a été suspendu, comme si les avions devaient retenir leur souffle pour laisser parler le Saint Père. Voici qu'il parle, justement, Jean-Paul II.

S'adressant à la *« famille aymara »*, il lui conseille de prendre exemple sur la sainte famille. Et il demande aux couples de ne pas fuir leurs obligations familiales en se donnant trop au travail ou à la politique, *« ou pis encore, en cherchant refuge dans la boisson ou dans une libération de la femme qui ne fait que la subordonner davantage »*.

La messe à hauteur de ciel est terminée. La Vierge de Copacabana pourra retourner dans son sanctuaire sur les bords du lac Titicaca, après avoir présidé cette cérémonie dans sa robe de plâtre. Avant de s'engouffrer dans la cuvette, où la capitale s'est mise en congé, on s'aperçoit qu'El Alto est aussi une commune. Une ville s'est improvisée après qu'une autoroute eut été construite pour relier l'aéroport à La Paz. Ou plutôt un bidonville géant où les voitures patinent dans la glaise et tanguent sur des chemins défoncés. *« Dieu est la solution »*, dit, sur une pancarte, un boutiquier du coin. Ce n'est pas une phrase de circonstance. Elle était déjà là il y a six mois, quand les miséreux d'El Alto n'avaient pas encore bénéficié d'une réduction d'impôts pour repeindre leur façade en blanc en l'honneur de Jean-Paul II.

Ch. V.

« L'abîme entre pays riches et pays pauvres »

Avant son départ en Amérique latine, on avait dit que ce voyage servirait de travaux pratiques pour la récente encyclique de Jean-Paul II consacrée au développement du tiers-monde, intitulée *Sollicitudo rei socialis* (*le Monde* du 20 février). Dès son arrivée à La Paz, le pape a dénoncé *« l'abîme qui sépare les pays riches des pays pauvres »*.

« Prenez au sérieux l'encyclique, a-t-il ajouté. *Cet appel à la responsabilité des pays en voie de développement vous concerne tous, et d'abord ce que je dis sur la justice, la solidarité, la vraie libération, le rôle propre de l'Eglise.. Celle-ci ne propose pas de systèmes ou des programmes économiques et politiques. Elle ne manifeste aucune préférence pour les uns et pour les autres, pourvu que la dignité de l'homme soit dûment respectée et promue. »*

Sur le vif

Ouvrez la porte !

Ils sont gonflés, dites donc, nos employés de maison, la maison France. Non, mais qu'est-ce qu'ils se croient ? On les engage pour s'occuper de nos affaires. La place est bonne. Ils s'y cramponnent. Moi, j'ai encore jamais vu personne me donner ses huit jours, à l'exception de ce majordome, comment il s'appelait déjà... Ah ! oui, le grand Charles. Lui, il s'est contenté de me laisser un mot, « bien le bonsoir », sur le buffet de la cuisine.

Non, c'est vrai, ils sont grassement payés, nourris, blanchis, logés... et bien logés ! C'est pas la chambre de bonne sans eau courante avec les w-c sur le palier. C'est plus que correct, c'est coquet. Résultat : à peine ils voient l'offre d'emploi dans les petites annonces des journaux qu'ils se précipitent, qu'ils se bousculent en agitant leurs certificats. On examine, on soupèse, on réfléchit. On en prend un, on vire l'autre. Normal, quoi.

Ce qui n'est pas normal, en revanche, c'est qu'ensuite ils nous ferment la porte de l'office au nez, à nous les patrons. En voilà des manières ! Depuis quand on laisse la presse, je croyais qu'elle représentait l'opinion, faire le pied de grue sur le trottoir devant les grilles de l'Elysée et de Matignon. Lundi, mon Mimi faisait sa fière : prière de ne pas déranger Sa Majesté. Et mon Jacquot, sa vexée : OK, je me fais la malle, mais je veux personne sur le quai. Rentrez vos mouchoirs. Et vos sifflets.

Nous, ce qu'on voulait sortir, c'est nos bics et nos caméras. Il a fallu poireauter le temps qu'il montre, très gentiment d'ailleurs, à son successeur, à son vieux copain de promo, Rocky, comment ça fonctionnait la machine à broyer les documents compromettants, l'aspirateur à moutons sous les carpettes, le coffre où planquer les fonds secrets et les sonnettes disposées sur le bureau : t'appuie là et t'as le président de la CNCL, ho ! pardon, de l'ex-future Haute Autorité, qui rapplique. Vu ? Vu. Allez, salut ! A la revoyure.

Amis-amis ? Attendez un peu que j'ai une place de libre au château, et vous les verrez se la disputer comme des chiens.

CLAUDE SARRAUTE.

Pour la deuxième fois cette année

Les Etats-Unis refusent de condamner l'intervention d'Israël au Liban

Les Etats-Unis ont opposé, le mardi 10 mai, leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant l'incursion de l'armée israélienne la semaine dernière au Liban sud. Le texte de la résolution qui a été approuvé par les quatorze autres membres du Conseil réclamait le retrait immédiat de toutes les forces israéliennes du territoire libanais et la cessation de *« tout acte violant la souveraineté du Liban et la sécurité de son peuple »*.

C'est la seconde fois cette année que les Etats-Unis font obstacle à une résolution dénonçant les opérations israéliennes au Liban sud. Ils avaient usé de leur droit de veto en janvier contre une résolution déplorant énergiquement une série de raids aériens au Liban sud, qui avaient fait vingt-six morts et des dizaines de blessés.

Dans une déclaration similaire à celle qu'il avait faite le 18 janvier, après le précédent veto américain, le représentant des Etats-Unis au Conseil, M. Vernon Walters, a justifié son obstruction en reprochant aux auteurs de la résolution d'avoir conçu un texte déséquilibré, omettant de dénoncer les attaques dont est également victime Israël.

L'intervention du délégué américain a provoqué une vive réaction de la part du représentant de la Ligue arabe à l'ONU, Clovis Maksoud, qui a déclaré que le moment était peut-être venu pour les pays arabes d'adopter une autre approche envers Washington afin d'obtenir *« davantage de respect du gouvernement américain »*.

Mise en garde à l'OLP

Mardi, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait accusé les Etats-Unis d'avoir menacé d'assassiner les dirigeants palestiniens si son organisation s'en prenait à des cibles américaines en représailles à l'assassinat d'Abou Jihad. M. Arafat avait fait cette déclaration de sa villa de Bagdad, où les troupes d'élite de la garde présidentielle viennent d'être appelées en renfort pour protéger le leader palestinien. Les mesures de sécurité ont également été renforcées autour des bureaux de l'OLP dans le monde arabe. Les Etats-Unis ont reconnu avoir indirectement lancé une mise en garde à l'OLP, en l'invitant instamment de ne pas s'en prendre à des objectifs américains, mais ils ont démenti avoir menacé la centrale palestienne de représailles. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **M. Shamir aux Etats-Unis le 6 juin.** – Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, se rendra le 6 juin aux Etats-Unis, aussitôt après avoir eu des entretiens avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, attendu dans la région le 3 juin. – *(AFP.)*

A Nicosie

Forte explosion près de l'ambassade d'Israël : deux morts et un blessé

Nicosie *(AFP)*. – Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée dans la violente explosion qui s'est produite mercredi matin 11 mai à proximité de l'ambassade d'Israël à Nicosie.

L'identité des victimes n'était pas connue en fin de matinée.

L'explosion, qui a eu lieu vers 10 h 20 locales (7 h 20 GMT), provenait apparemment d'une voiture qui se trouvait sur le pont d'un boulevard très fréquenté de la capitale chypriote, provoquant un trou d'environ 2 mètres de diamètre, selon les premiers témoignages.

L'ambassade d'Israël, qui a déménagé il y a quelques mois, se trouvve à une centaine de mètres du pont.

Mort de Robert Heinlein

Un romancier du futur

L'écrivain de science-fiction Robert-Ansen Heinlein est mort, le dimanche 8 mai, dans sa résidence californienne de Carmel, à l'âge de quatre-vingt-un ans (nos dernières éditions).

Après Clifford Simak, décédé la semaine dernière, c'est un nouveau pilier ce de que l'on a appelé « l'âge d'or » de la science-fiction qui disparaît.

S'étant destiné à la carrière militaire, Heinlein dut y renoncer dès 1934 pour raisons de santé. Après avoir exercé nombre de petits métiers, il commença à se consacrer à l'écriture en 1939, année où il publia son premier texte dans le célèbre magazine *Astouding*.

Heinlein est l'inspirateur de la tradition des « histoires du futur », chères à la science-fiction. Inventeur de l'expression, il devait d'abord asseoir sa notoriété avec des nouvelles et romans rattachés au cycle : *les Vertes Collines de la terre, les Enfants de Mathusalem, l'Homme qui vendit la lune* (tous réédités chez Presses-Pocket).

Prolifique et contradictoire, Heinlein suscitait beaucoup de polémiques dans la communauté de la science-fiction. Certains lui ont reproché le militarisme de *Etoiles, garde à vous !* (J'ai lu) ; d'autres l'ont vertement critiqué pour le messianisme de son roman *En terre étrangère* paru en 1961 (Le livre de poche), véritable bible hippie avant la lettre, où l'on découvrait un Martien prêchant la compréhension, l'amour libre et l'humanisme militant. D'autres, enfin, l'ont haï pour le côté ouvertement libertaire de *Révolte sur la lune* (le Livre de poche) avec son ordinateur insolent, rebelle et drôle.

Signataire remarqué de l'appel en faveur de la bombe atomique, qui divisa la science-fiction américaine au milieu des années 60, réactionnaire étiqueté, Heinlein a toujours conservé une ambiguïté idéologique qui, sans doute, fait l'un de ses charmes.

Auteur de rafraîchissants livres pour adolescents – *Podkayne, fils de Mars* (J'ai lu), – de sulfureuses et contestables extrapolations sur l'échange de sexes – *le Ravin des ténèbres* (Albin Michel), – de réflexions plus ou moins abouties sur le pouvoir politique – *Double étoile, Job* (J'ai Lu), – Heinlein s'est toujours révélé plus libre de ton, plus insaisissable que la plupart des écrivains de sa génération et de la suivante.

Après une longue et féconde carrière, cet écrivain, qui compte parmi les plus connus et les plus vendus de la science-fiction, commençait à perdre de sa légendaire inspiration et à revenir sur ses thèmes anciens ; son dernier roman publié, *le Chat passe-muraille* (J'ai Lu), reprenait certains thèmes de *Révolte sur la lune*, sans parvenir à l'égaler. Grand raconteur, grand inventeur, grand provocateur, Robert Heinlein restera à coup sûr le symbole d'une époque où la science-fiction était avant tout une littérature d'idées.

EMMANUEL JOUANNE.

● **Mort du ténor James McCracken.** – On apprend la mort, survenue le 6 mai à New-York, du ténor américain James McCracken. Agé de soixante et un ans, le chanteur du Metropolitan a été frappé d'un infarctus consécutif à des problèmes respiratoires. Il avait toujours « poussé » sa voix dans des grands rôles qu'il avait assurés de par le monde un nombre record de fois (Florestan et, en particulier, Otello). On l'avait entendu chanter correctement à Paris les *Gurrelieder* de Schoenberg en compagnie de Jessye Norman et sous la direction de Seiji Ozawa (un enregistrement Philips).





Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1988 a été tiré à 626 727 exemplaires

A B C D F G H



